Le Monde

Le Monde des livres
Régine Deforges
Page 19 à 22

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16041 – 7 F — VENDREDI 23 AOÛT 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Africains sans papiers jugent insuffisantes les régularisations proposées par Alain Juppé

Le premier ministre change de cap face à la mobilisation autour des grévistes de Saint-Bernard

LES AFRICAINS de l'église Saint-Bernard ont décidé de poursuivre leur mouvement, les dix grévistes de la faim entamant, jeudi 22 août, leur quarante-neuvième jour de jeûne. Ils ne sont pas satisfaits des propositions du gouvernement formulées lors de l'entretien que M. Debré a accordé, mercredi 21 août, en fin d'après-midi à leur porte-parole, Ababacar Diop. Elles permettraient de régulariser la situation d'une centaine d'entre eux notamment selon des critères familiaux. Le succès de la manifestation de soutien organisée à Paris, qui a réuni 8 000 personnes, a montré la popularité de l'action des sans-papiers. Pourtant M. Juppé, en faisant saisir le Conseil d'Etat sur les modalités d'application des lois Pasqua et en mobilisant la majorité parlementaire sur une ligne conciliant fermeté et ouverture, a mis en scène un net changement d'orientation de la politique de son gouvernement face aux demandes de régularisation des sans-papiers.

Lire notre dossier pages 6 et 7

La Déculotta
canal historique
JE PROPOSE UNE TRÊVE !
MÉFIONS-NOUS !
PLANTU

Alexandre Lebed obtient l'annulation de l'assaut sur Grozny

APRÈS DEUX JOURS de pilonnage de plusieurs quartiers de la ville par l'aviation et l'artillerie russes, le calme était revenu, jeudi matin 22 août, dans Grozny, rapporte notre envoyé spécial en Tchétchénie, Jean-Baptiste Naudet. L'envoyé du président Eltsine, Alexandre Lebed, est parvenu à faire annuler l'ultimatum lancé par le général Konstantin Poulikovski qui menaçait de raser la capitale au terme d'une recontre, la veille, avec le chef d'état-major des forces indépendantistes et les responsables militaires russes locaux. Les négociations entre les deux parties devaient continuer, jeudi, afin de trouver *« un accord utile pour arrêter cette guerre »*, a précisé le général Lebed. A Moscou, le service de presse du Kremlin a annoncé que Boris Eltsine, après deux jours de « repos » dans le nord-ouest de la Russie, était attendu à son bureau dans la journée de jeudi.

Lire page 3

Forteresse vide

L'IMMIGRATION est sans doute notre affaire Dreyfus, ce moment de vérité où se dévoile crûment une époque et se partagent radicalement des générations. Il y a cent ans, autour du sort d'un officier français d'origine juive, faussement accusé et injustement condamné sur fond d'antisémi-

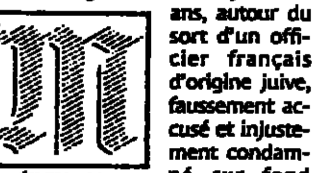
ÉDITORIAL

tisme virulent, l'éthique entrait en politique dans une confrontation entre principes universels et replis égoïstes. Par-delà les clivages habituels, se jouait l'image de la France. La suite, cette barbarie industrielle qu'a enfantée la haine de l'Autre, a hélas montré que le parti intellectuel né de l'« Affaire » voyait juste à cette occasion.

J.-M. C.

Lire la suite page 10

Le FLNC-canal historique annonce la fin de la trêve en Corse

DANS UN ÉDITORIAL de l'hebdomadaire *U Ribombu*, François Santoni, dirigeant de A Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique), annonce jeudi 22 août la *« fin* [du] *processus de paix »* engagé depuis janvier. François Santoni dénonce, entre autres, le *« racisme anti-corse »* du premier ministre Alain Juppé. Le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré a répondu, jeudi sur RTL, que *« les Français, et les Corses en particulier, ne pardonneront pas aux responsables de ces actions leur attitude et leur violence, parce qu'ils portent un coup inadmissible, très rude, aux progrès, aux efforts des uns et des autres pour sortir la Corse »* du marasme.

Deux nouveaux attentats à l'explosif ont été commis en Haute-Corse à Calvi et à L'Ile-Rousse, dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 août.

Lire page 24

La faillite de Bally France

LE FABRICANT suisse de chaussures Bally a décidé de déposer le bilan de sa filiale française. Bally France emploie 1 200 personnes en France dont 221 dans son usine de Villeurbanne (Rhône), 230 dans celle de Moulins (Allier), 35 au dépôt de Vierzon (Cher) et possède cent points de vente. Le groupe suisse avait déjà annoncé, le 24 avril, la fermeture de son site de Villeurbanne. Myrys, autre grand du secteur, déjà en dépôt de bilan, peine à trouver un repreneur. L'industrie de la chaussure souffre de la concurrence des pays à bas salaires mais aussi de celle des fabricants d'Europe du Sud qui bénéficient des avantages de monnaies dévaluées. *Lire page 11*

Quand l'OTAN parraine un conclave sur la « vache folle »

ERICE (Sicile)
de notre envoyé spécial

Venus de Californie et de Grande-Bretagne, de France, de Suisse et d'Allemagne, les meilleurs spécialistes mondiaux des maladies à prions se sont retrouvés, du 19 au 22 août, sur le site paradisiaque d'Erice, à l'ouest de la Sicile. Ce fut une peu banale rencontre organisée par l'OTAN et le centre sicilien Ettore Majorena pour la culture scientifique. L'épidémie de « vache folle » et son cortège d'interrogations scientifiques et médicales étaient ici rangés dans la catégorie des *« urgences planétaires »* – spécialité du centre d'Erice – entre la catastrophe de Tchernobyl, le terrorisme international et les « trous » de la couche d'ozone.

Tous, ou presque, étaient venus : Charles Weissmann (Zurich), l'un des papes de la génétique moléculaire des prions, John Colling (Londres), propriétaire de souris au patrimoine génétique modifié qui devrait bientôt dire si la maladie de la « vache folle » a bel et bien contaminé l'espèce humaine, et Robert Will (Edimbourg), principal observateur de l'émergence de la nouvelle maladie humaine en Grande-Bretagne.

A Erice, on croisait aussi Dominique Dormont et John Pattison, présidents des comités officiels d'experts sur les maladies à prions créés par les gouvernements français et britannique, et encore Luc Montagnier (Paris) et Stanley Prusiner (San Francisco), nobélisable qui décline depuis plusieurs années tout entretien avec la presse, qu'elle soit généraliste ou scientifique, et refuse même de confier les raisons d'une telle allergie.

Etonnant conclave sponsorisé par l'Union européenne, mais aussi par les firmes Nestlé et Biogen. Les caméras de télévision étaient bannies et la presse écrite tout juste tolérée. Ce fut une réunion de travail débarrassée des protocoles qui habituellement régissent les rencontres scientifiques. Il y eut certes quelques excès de marsala et la visite de quelques curiosités archéologiques. Mais, pour le reste, dans cette cité qui compte parmi les plus vieilles d'Europe, ce fut une réunion de travail spartiate et laborieuse.

Particulièrement conscients du poids de leurs responsabilités sociales et politiques, les spécialistes des maladies humaines et animales à prions n'en restent pas moins des scientifiques à part entière, à la recherche obstinée d'une vérité reproductible et partagée. Mission ardue : les prions se situent aux frontières de l'impalpable, campent entre normal et pathologique, et se donnent beaucoup de mal pour échapper à la quête du savoir. Ils alimentent du même coup les ambitions et les conflits de chapelle sans pour autant que cette petite communauté oublie les vertus de la confraternité. S'il ne fallait garder qu'une image d'Erice, ce serait celle de scientifiques abandonnant l'ancien couvent où ils travaillaient pour courir plonger dans la Méditerranée.

Jean-Yves Nau

Un boxeur enfin consacré

LAURENT BOUDOUANI

CONSIDÉRÉ comme l'un des meilleurs boxeurs de sa génération, le Français Laurent Boudouani, âgé de vingt-neuf ans, est devenu champion du monde des super-mi-moyens (WBA), mercredi 21 août au Cannet, en battant l'Argentin Julio Cesar Vasquez, tenant du titre, par KO à la cinquième reprise.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 823 - 7,00 F

Le terrorisme, alibi de la guerre commerciale

« LE TERRORISME sera l'une des menaces les plus significatives dirigées contre notre sécurité au cours du XXIe siècle », affirmait Bill Clinton à la veille de la réunion des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur des pays membres du G 7, consacrée, fin juillet à Paris, aux moyens dont devraient se doter les Etats pour lutter contre ce fléau. Un mois plus tôt, à Lyon, où se tenait le sommet du G 7, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, le président américain avait bousculé l'ordre du jour pour inscrire en priorité la nécessité d'une action concertée contre le terrorisme.

Pourtant, pas plus au sommet de Lyon qu'à la réunion « anti-terroriste » de Paris, le 30 juillet, les Etats-Unis n'ont obtenu la condamnation des nations soupçonnées d'alimenter le terrorisme international et dûment désignées par eux : l'Irak, l'Iran, la Libye et le Soudan. Pis : depuis la signature par le président Clinton, le 12 mars, de la loi Helms-Burton, destinée à renforcer l'embargo que les Etats-Unis appliquent, depuis trente-quatre ans, à l'encontre de Cuba, et, le 5 août, l'apposition par la Maison Blanche du même paraphe sur la loi d'Amato-Kennedy, destinée à mettre l'Iran et la Libye hors la loi, Washington se heurte à un véritable « front du refus » international. Celui-ci regroupe non seulement les Européens, pour une fois unanimes, mais aussi le Japon, le Canada, la Russie, la Chine et quantité d'autres pays d'Asie et d'Amérique latine, qui envisagent le recours à des représailles au cas où Washington persisterait après avoir signé.

A première vue, la réaction peut surprendre. Ces nations seraient-elles inconscientes du danger que constitue le terrorisme ? Non pas, rétorquent les opposants aux mesures unilatérales – et extraterritoriales – prises par les Etats-Unis. Simplement, ce problème appelle des réponses plus subtiles. Et sans doute moins empreintes d'arrière-pensées électorales et commerciales. *« Ces lois américaines n'ont aucun rapport avec la lutte contre le terrorisme*, affirmait Hervé de Charette, ministre français des affaires étrangères, dans un entretien accordé au *Parisien* au lendemain de la décision américaine concernant l'Iran et la Libye. *Je suis totalement opposé à ce qu'un Etat puisse modifier les règles du commerce international à son profit et imposer à d'autres cette modification unilatérale. »*

Serge Marti

Lire la suite page 10

■ Une rentrée sociale chaude

Dans un entretien au *Monde*, Annick Coupé, secrétaire général du syndicat SUD-PTT, juge : *« Le gouvernement semble avoir tout oublié de ce qui s'est passé en décembre. »* Les principales centrales syndicales, CGT, FO, CFDT, FSU, constatent un malaise profond chez les salariés. p. 5

■ Déséquilibre au Japon

Les importations nippones augmentent aujourd'hui quatre fois plus vite que les exportations. p. 2

■ Le repentir de Frederik De Klerk

L'ancien président de l'Afrique du Sud a exprimé son *« repentir »* pour les excès de l'apartheid. p. 4

■ La police belge mise en cause

La presse belge dénonce l'incompétence de la police dans l'affaire des enlèvements d'enfants. p. 24

■ Le piéton des Balkans

François Maspero continue son périple au cœur de l'Europe, à Tetovo, en Macédoine. p. 9

■ La volupté de Caro

Le Musée des beaux-arts d'Angers expose les nus du sculpteur anglais connu pour ses compositions abstraites. p. 17

■ Le progrès en débat

Un point de vue du sociologue Edgar Morin. p. 10

REPRISE Les excédents du commerce extérieur nippon, que l'ensemble des pays industrialisés n'ont cessé de reprocher à Tokyo, fondent rapidement. De 144 milliards de dollars en 1994, *ils ne devraient pas dépasser les 100 milliards cette année.* ● LA CAUSE principale de ce mouvement est la constante dévaluation du dollar par *rapport au yen : en 1985, il fallait* 238 yens pour acheter 1 dollar ; dix ans plus tard, il n'en fallait plus que 94. La remontée du billet vert depuis le printemps 1995 soulage les industriels nippons ● LES DERNIÈRES ESTIMATIONS des instituts de conjoncture indiquent, par ailleurs, que la tendance de l'économie japonaise à une reprise modérée se confirme pour le deuxième trimestre 1996, *sous l'effet à la fois du* plan de relance de l'automne 1995 et d'une politique monétaire toujours aussi souple.

L'excédent commercial japonais recule devant la faiblesse du dollar

Les importations nippones augmentent aujourd'hui quatre fois plus vite que les exportations. Sous la pression constante d'un dollar faible, le pays a perdu des parts de marché importantes, notamment au profit des Etats-Unis

*IL EST au moins un point sur le*quel le bras de fer auquel se livrent depuis vingt ans les Etats-Unis et le Japon en matière commerciale a tourné à l'avantage de Washington : les fabuleux excédents du commerce extérieur nippon, que l'ensemble des pays industrialisés ne cessaient de reprocher à Tokyo, *fondent à toute vitesse. De 44 mil*liards de dollars en 1984 à 144 milliards dix ans plus tard, ils ne dépasseront guère 100 milliards de dollars cette année.

Il sera de plus en plus difficile à Washington de menacer de représailles le Japon pour son protectionnisme déguisé : non seulement, depuis deux ans, les importations nippones augmentent quatre fois plus vite que les exportations, mais le pays a perdu des parts de marché importantes. Ses ventes à l'étranger, qui représentaient au début des années 90 plus de 9 % des exportations mondiales, n'en représentent plus que 8 %. Un point perdu qui a *pesé très lourd dans la crise que le* pays a connue depuis 1993 et dont il est tout juste en train de sortir. Dans le même temps, la part américaine dans le commerce mondial s'accroissait légèrement, malgré l'extrême compétitivité des pays en voie d'industrialisation. Les statistiques de l'administration fédérale viennent d'ailleurs de fournir une preuve tangible des bouleversements en train de se produire : le déficit commercial des Etats-Unis avec la Chine a dépassé en juin celui enregistré avec le Japon, ce qui ne s'était jamais produit auparavant.

Il n'est pas besoin de chercher très loin les raisons de la fonte spectaculaire des excédents commerciaux du Japon. Ce que les pays occidentaux n'ont pas réussi à conquérir par la concertation ou la menace, les Américains l'ont obtenu en laissant le dollar se dévaloriser. En 1985, il fallait 238 yens pour acheter 1 dollar ; dix ans plus tard, il n'en fallait plus que 94. *Cette formidable appréciation du* yen, qui avait en fait commencé dès le début des années 70, a connu deux phases d'accélération : la première, entre 1985 et 1988, a pu être absorbée par les industriels nippons, alors que la seconde, survenue entre 1990 et 1995, emportait tous les barrages et jetait le pays dans une crise morale et politique comme il en avait rarement connu.

Difficile de savoir dans quelle mesure les Etats-Unis, après avoir jeté l'industrie japonaise dans les difficultés qu'on sait par leur politique de « douce négligence » en matière de change, ont décidé de stopper les frais et de faire remonter le billet vert pour éviter le naufrage total de l'allié asiatique. Une chose est sûre : le yen, maintenant revenu à une parité de 107-108, s'est déprécié de quelque 10 % en un an par rapport au dollar. Ce qui va permettre à l'industrie japonaise de souffler un peu.

Tout le problème est de savoir *combien de temps les autorités* monétaires pourront maintenir les taux d'intérêt au niveau pratiquement zéro où ils se trouvent.

> Les délocalisations ont déjà permis aux entreprises nippones de sauver l'essentiel

Car plus que les douteuses interventions américaines pour faire remonter le dollar, c'est bien une politique de taux délibérément bas, pratiquée dès 1993 par la banque centrale du Japon, accentuée à partir du printemps 1995, qui a fait baisser le yen en même temps que se creusait volontairement un énorme déficit budgétaire, destiné à relancer l'activité économique.

Avec la reprise, le yen n'est pas assuré de rester à son niveau actuel, qui permet aux chefs d'entreprise nippons d'imaginer d'autres parades que celles – un peu grossières – qui ont consisté à comprimer les coûts de production et à réduire les marges bénéficiaires. On voit bien les stratégies que va développer le pays pour résister aux terribles effets d'une monnaie encore surévaluée : les délocalisations dans les pays à bas salaires ont déjà permis aux entreprises nippones de sauver l'essentiel. Selon le FMI, 10 % du produit national vient maintenant d'usines installées à l'étranger, une part qui atteint 20 % pour les Etats-Unis, et qui prouve que le Japon a encore des possibilités de riposte importantes.

Des études conduites par le Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), d'autres par le Centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris montrent que le Japon développe d'autres stratégies, moins visibles mais plus décisives, en se spécialisant sur des produits haut de gamme, pour lesquels la qualité et l'innovation comptent plus que les prix. Des produits qui, comme l'électronique et la mécanique, sont moins sensibles aux variations de taux de change que les biens de consommation, progressivement délaissés ou fabriqués à l'étranger.

Ainsi l'industrie japonaise a-t-elle déjà largement entamé sa reconversion, choisissant les biens d'équipement et les biens intermédiaires haut de gamme au détriment de biens, tels le textile et les produits alimentaires. Mais il faudra du temps pour qu'apparaissent pleinement dans les statistiques les effets d'une stratégie de reconquête imposée par l'Amérique et son dollar sous-évalué.

Alain Vernholes

Le redémarrage de la croissance nippone se confirme, mais suscite encore quelques doutes

TOKYO
correspondance

Les derniers rapports de l'Agence de planification économique, observatoire gouvernemental de la conjoncture, tout comme ceux de la Banque du Japon, indiquent que la reprise s'est poursuivie dans le pays au cours du deuxième trimestre, mais de façon modérée. La très forte progression enregistrée au premier trimestre – *3 % par rapport au* quatrième trimestre 1995 –, correspondant à un rythme annuel de presque 13 %, n'annonçait donc pas un redémarrage en fanfare. Il faut plutôt y voir les effets des plans de relance de l'automne 1995 et d'une politique monétaire particulièrement souple.

La mise au point du budget de l'Etat pour 1997 sera décisive à la rentrée. L'ampleur inquiétante de l'endettement public, qui frise les 60 % du produit national, fait douter de la capacité qu'aurait encore l'Etat à soutenir la croissance par des plans de relance. La perspective d'une hausse de 3 % à 5 % de la taxe sur la consommation en avril prochain, ballon d'oxygène pour les finances publiques mais frein à la consommation, l'évolution incertaine des taux de change sont autant de motifs d'inquiétude. L'investissement privé continue de se redresser, mais très lentement, et la Banque du Japon recommande de maintenir en l'état les taux d'intérêt, qui sont à leur plus bas niveau historique. Reprise réelle ou risque d'essoufflement ?

PROFITS RECORDS

La plupart des experts émettent des doutes et s'attendent à un ralentissement de la croissance. Pour *l'année budgétaire 1996, qui a dé*buté en avril, les prévisions des dix principaux instituts de recherche privés, sondés par le quotidien économique *Nikkei*, vont de 1,8 % (Nomura Research Institute) à 3,7 % (Merrill Lynch Japon). En moyenne, les prévisions sont de 2,5 %. Cela dit, si la reprise risque d'être plus falote qu'on pouvait l'espérer, le Japon semble tout du moins renouer avec une croissance stable, alors que de 1992 à 1994 le pays avait connu une expansion proche de zéro.

Pour les plus optimistes, l'industrie, dopée par des profits en hausse, grâce notamment à la baisse du yen, devrait prendre le relais de l'investissement public.

La consommation des ménages et l'investissement privé devraient suivre. Dans le secteur de la machine-outil, la demande a bondi de

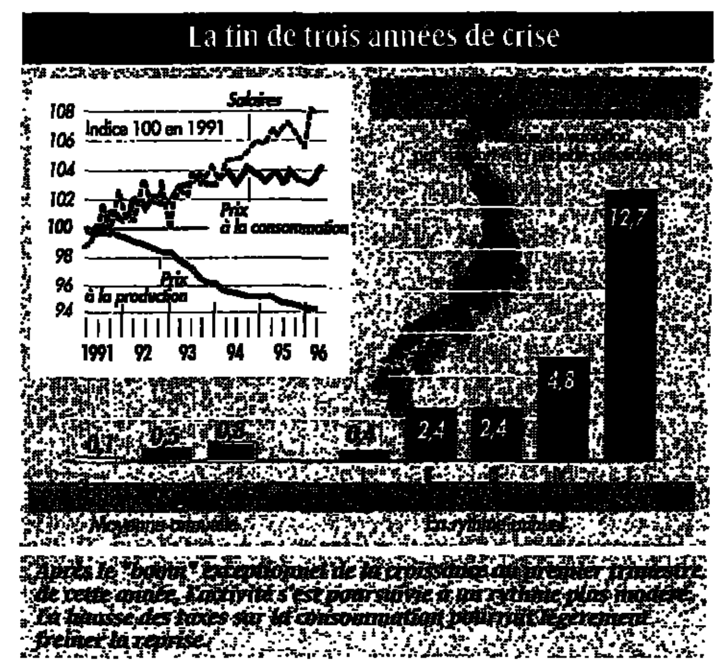

20 % en taux annualisé sur la période janvier-mai : Goto Tejima, président de l'Association des fabricants de machines-outils, estime que les commandes devraient augmenter de 28 % en 1996 par rapport à l'année précédente. Dans l'automobile, les ventes ont repris, et la plupart des grands constructeurs sortiront de nouveaux modèles à l'automne, meilleure période de l'année. 1996 sera une année de profits records. Le plus prometteur reste le secteur de l'électronique : l'arrivée en masse d'une nouvelle génération de produits (PC, mini-disques, écrans ultra-plats, téléphones mobiles, appareils photo numériques...), pour lesquels les fabricants japonais rivalisent de génie marketing, ainsi qu'une forte demande de remplacement ont relancé de façon spectaculaire la consommation dans ce secteur. Seule la déprime du marché des semi-conducteurs apporte une ombre au tableau.

– La baisse continue des prix de l'immobilier a aussi des effets positifs : l'attrait pour des logements plus vastes et mieux équipés stimule la demande. Takayuki Suzuki, le vice-président de Merrill Lynch Japon, estime ainsi que des changements profonds s'opèrent dans la mentalité des Japonais : les aspirations à plus de loisirs, à une *meilleure qualité* de vie *devraient*, selon lui, avoir un effet durable sur la consommation privée.

RÉFORMES NÉCESSAIRES

Pourtant, certains indicateurs incitent à plus de réserve. Le chômage se maintient à son plus haut niveau : 3,5 % de la population active. Les débauchages dus aux restructurations sont en hausse rapide. Les PME-PMI sont les plus touchées, les faillites se multiplient : en pleine réorganisation, les banques rationnent les crédits, tandis que les grandes entreprises s'approvisionnent davantage à l'étranger. Le niveau toujours élevé des stocks compromet la reprise de l'investissement productif.

Les années d'euphorie, puis de doutes semblent laisser progressivement la place à une conviction de plus en plus répandue parmi la population et ses dirigeants que les structures économiques et sociales du pays doivent évoluer, comme en témoignent les efforts d'ajustement et de remises en question menés actuellement dans tous les domaines. Dans son rapport annuel paru en juillet 1996, l'Agence de planification économique, qui mentionnait, pour la première fois en cinquante éditions, le mot « *réforme* » sur sa couverture, fait *montre cette année d'une détermi*nation nouvelle : *« Seules de substantielles réformes de la structure industrielle et de la gestion publique pourront transformer les signes positifs de reprise en une croissance soutenue. »* L'APE recommande donc de déréglementer et d'importer, afin de renforcer la compétitivité des industries nationales.

Nécessité fait loi et le Japon semble bien décidé à affronter l'avenir de façon nouvelle.

Brice Pedroletti

« J'ai toujours dit à ma fille : ne te marie pas avec un paysan »

MASUDAMA
de notre envoyé spécial

Dans la grande pièce dont la charpente de bois noirci par la fumée laisse paraître par endroits le chaume de la toiture, la table basse a été vite garnie, et avec le thé sont arrivés en abondance des légumes frais, dans une débauche de couleurs : jaune des citrouilles, verts concombres juste lavés où perlent des gouttes d'eau, gros navets blancs, aubergines violacées... Agenouillées, trois fortes grands-mères dont les tabliers couvrent le large pantalon de coton imprimé sur fond indigo, forment cercle. De l'autre côté de la table, Kanji Yukawa, *visage buriné et cheveux gris coupés ras*, torse droit et muscles noueux, occupe la place du maître (*yokoza*).

Dans ce village de Masudama, sur les contreforts du mont Gassan, au fin fond de la préfecture de Yamagata (300 kilomètres au nord-est de Tokyo), il faut attendre le printemps pour que rizières, vergers et collines boisées se dépouillent *de leur lourd manteau de neige*. Ici a longtemps prévalu une tradition de matriarcat. Jusqu'à l'ère Meiji (seconde partie du XIXe siècle), le premier-né, qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille, succédait à la ferme. Puis, les nouvelles lois ont donné la primauté au premier fils. Aujourd'hui, en raison de l'exode des jeunes, *« c'est à nous, aux vieilles, de faire le travail »*, dit en riant une des femmes, regard brillant et pommettes saillantes.

Masudama, au cœur d'une région reculée de ce « Japon de l'envers » (*ura nippon*, par opposition à la côte Pacifique) que l'on atteint difficilement en hiver, est un joli village tricentenaire ramassé au bord d'un cours d'eau. Il comptait encore une trentaine de familles dans les années 70. Il n'en reste qu'une dizaine.

Le fils de M. Yukawa est chauffeur de taxi dans la ville voisine et sa fille fait ses études à Yamagata. *« Ils ne reviendront pas. Le travail est trop dur : j'ai toujours dit à ma fille : ne te marie pas avec un paysan »*, dit le patriarche. Les femmes approuvent en hochant la tête.

AUTEL DES ANCÊTRES

Les exploitations sont petites (un hectare), et les paysans ont juste de quoi vivre. La plupart des agriculteurs d'âge moyen travaillent en ville à mi-temps. *« Autrefois, on n'avait pas besoin d'argent liquide : on trouvait tout dans la montagne. Mais le gouvernement a voulu planter des cryptomerias* (bois prisé dans l'architecture traditionnelle), *et ça coûte cher de les entretenir ou de les couper ; l'équilibre de la forêt a été rompu : on y trouve de moins en moins de champignons. »*

Des parapluies de papier huilé sont alignés au mur. Dans un coin, haut accroché, domine l'autel des ancêtres. Sur des branches séchées ont été enfilés de petits gâteaux de riz, qui symbolisent les cocons de vers à soie. Ici on observe toujours le nouvel an lunaire, ou « petit nouvel an », qui correspond à la première pleine lune de janvier. *« Mais on ne fait plus de fête, car il n'y a plus de jeunes »*, dit M. Yukawa.

Traditionnellement réunis en une association, les jeunes, force de travail du village, organisaient les fêtes. Mais, de jeunes, il n'y a plus ici que les enfants venus de la ville en vacances. *« Nous continuons à honorer la fête des morts au milieu d'août*, explique M. Yukawa. *On échange des visites avec les voisins, on apporte de petits cadeaux, on nettoie les tombes et on prépare les offrandes qui seront placées sur l'autel des ancêtres pour l'arrivée de leurs âmes. Puis, on brûle des brindilles pour éclairer leur route. »*

Masudama est encore plein des légendes que se racontaient les femmes lors des après-midi d'hiver, en tressant des nattes de paille. Il n'y a plus à présent que des anthropologues pour recueillir les récits. *« On les raconte à nos petits-enfants lorsqu'ils viennent pour des vacances, mais on en oublie beaucoup »*, dit l'une des paysannes jusque-là silencieuse et qui, tout à coup, s'anime pour conter l'histoire d'une fille sage qui se débarrassa du singe auquel l'avait fiancée son grand-père en échange de sa promesse de remédier à la sécheresse.

Bribes d'un monde qui s'estompe, reste de coutumes si enracinées dans les mentalités, conjuguées à des traditions d'endurance et de sacrifice, qu'elles ont permis à la paysannerie nippone de garder envers et contre tout un équilibre, une dignité sereine, à travers un siècle de mutations. Le soleil et le vent, la pluie et la neige continuent de dominer la vie. *« Je suis allé une fois à Tokyo mais je ne voudrais pas y vivre »*, dit M. Yukawa.

A présent que les filles désertent les campagnes, laissant les garçons derrière elles, ceux qui restent n'ont guère le moral. Les plus tenaces se tournent vers des agences matrimoniales, qui les mettent en contact avec des femmes de l'Asie pauvre prêtes à venir de la moiteur de leur pays dans les frimas du Japon pour y fonder une famille et envoyer de l'argent à leurs parents. Deux pauvretés se joignent : l'une, matérielle, qui oblige des Philippines ou autres à s'expatrier, et une autre, celle de jeunes agriculteurs d'une nation riche, qui a pour nom la solitude.

RETOUR À LA TERRE

L'exode rural illustre la crise que traverse l'agriculture du Japon. En dépit des subventions, la rentabilité insuffisante des exploitations exiguës, et la pression étrangère pour l'ouverture d'un marché encore hyperprotégé, la condamnent. L'avenir paraît bouché. Le bastion du marché du riz est entrouvert (4 % sont réservés aux importations, 8 % en 2000) : l'effet sera infime sur l'excédent commercial, et pourtant on sait dans les villages que c'est un point de non-retour.

Sans doute s'amorce un mouvement inverse : des citadins fuyant le stress de la vie urbaine vont s'installer à la campagne, et des communes offrent des aides aux nouveaux paysans pour qu'ils puissent s'acheter du matériel agricole. Ces « évadés du salariat » (*datsusara*) constituent certes un phénomène sociologique intéressant, témoignant d'une aspiration à la liberté qui existe aussi au Japon et s'inscrit dans une longue tradition du refus – courant souterrain d'une histoire trop souvent perçue en termes de soumission. Le retour à la terre n'est qu'une des figures de ce sursaut de rejet d'une vie aliénée (d'autres, à la cinquantaine, renoncent à leur emploi de salarié pour ouvrir un petit commerce). Mais, symptomatique d'une évolution des mentalités, il reste trop marginal pour repeupler les campagnes.

Dans un coin de la grande pièce de la maison de Masudama trône un poste de télévision. L'horizon du village s'est-il ouvert sur le Japon riche et puissant de la fin du siècle ? *« C'est mieux à présent : avant on ne pouvait pas se croiser sur un chemin tant il était étroit, et on avait faim »*, se souvient M. Yukawa. *« Mais on ne vit toujours pas au rythme du " monde de la télé" : c'est encore l'expérience qui guide. »* Il ajoute : *« Avant, on cherchait une femme en bonne santé et sachant travailler. On se marie désormais entre copains de lycée ou de travail ou avec une fille de là-bas. Dans vingt ans, Masudama sera déserté. C'est le cours des choses, il faut s'y plier. »*

Philippe Pons

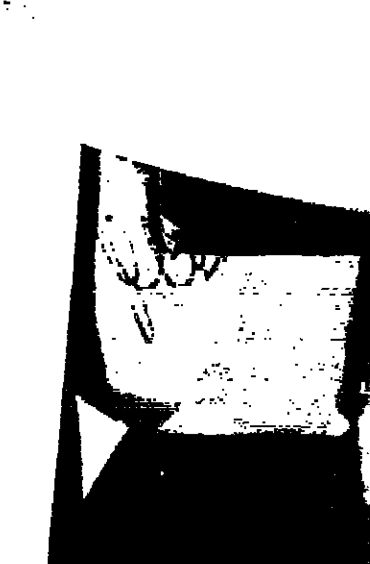

Le général Lebed fait annuler l'ultimatum lancé par les forces russes à la population de Grozny

L'envoyé de Boris Eltsine cherche toujours un accord avec les rebelles

Les forces russes avaient cessé apparemment, jeudi matin 22 août, toutes les activités militaires à Grozny et dans les environs de la capitale tchétchène, qu'elles avaient menacé, dans un ultimatum, de raser. L'ordre d'arrêt des opérations militaires, pour une durée non précisée, est intervenu après que le général Lebed eut rencontré le chef d'état-major des rebelles et le commandant en chef des troupes russes.

NOVI-ATAGUI
(sud de la Tchétchénie)
de notre envoyé spécial

Grozny était silencieuse, calme et déserte, jeudi matin 22 août, quelques heures après l'expiration de l'ultimatum russe. Deux réfugiés sans moyen de transport, au bord de la route, ne savaient plus s'il fallait fuir la ville ou regagner leur foyer pour éviter le pillage. A un point de contrôle, un soldat russe dit ne pas avoir *« reçu l'ordre de se battre »*. *« Y aura-t-il un assaut ? Demandez à Lebed ! »*, répondait un autre. Un peu plus loin, des combattants indépendantistes attendaient. *« Une attaque ? Je n'en sais rien, demandez aux Russes ! »*, lançait Aslan, vingt ans. Les bombardements d'artillerie se sont arrêtés vers 8 heures du matin. Quant au général Lebed, qui avait apparemment réussi à empêcher cette offensive à la dernière minute, il devait de nouveau rencontrer, en fin de matinée, le chef d'état-major des indépendantistes, Aslan Maskhadov, à Novi-Atagui, pour signer un accord.

« Nous, les combattants de l'armée tchétchène, gardons l'espoir que grâce au général Lebed il n'y aura plus de guerre, pas de bombardements », avait déclaré la veille Aslan Maskhadov quelques heures avant l'expiration de l'ultimatum lancé par les dirigeants militaires russes locaux. La menace était claire : si les Tchétchènes qui contrôlent Grozny depuis près de deux semaines ne quittent pas la ville, les forces russes déclencheront une opération massive contre la capitale, où des dizaines de milliers de civils sont pris au piège par les combats.

Assis de l'autre côté de la table, le général Lebed regarde le chef militaire tchétchène droit dans les yeux, en tirant lentement sur sa cigarette. Les deux hommes sont réunis dans une maison du village de Novi-Atagui, au sud de Grozny, pour prendre des mesures d'urgence afin d'éviter un nouveau carnage. Investi de pouvoirs par Boris Eltsine pour résoudre la crise, le secrétaire du Conseil de sécurité russe a-t-il finalement réussi, une heure plus tôt, lors de son passage au quartier général des forces russes à Grozny, à mettre les chefs militaires sous ses ordres ? *« A Moscou*, poursuit Aslan Maskhadov, *il y a des forces qui ne veulent pas de solution pacifique. Si Alexandre Lebed peut arrêter ces forces, tout ira bien. »* Le général Lebed répond : *« Il n'y aura pas de guerre, pas de bombardements. »* Avant d'ajouter : *« Je retourne à Grozny pour que tout soit calme là-bas. »*

Toutefois, vingt-quatre heures avant l'expiration de l'ultimatum, l'aviation et l'artillerie russes avaient pilonné le centre de la ville pour en chasser les combattants tchétchènes. Les forces russes fédérales tiraient sur tout ce qui bougeait. Alexandre Lebed a-t-il le pouvoir d'arrêter l'engrenage de la guerre ? *« Je ne sais pas. Il a une parole »*, nous répond Aslan Maskhadov après la rencontre. Le chef d'état-major tchétchène ne craint pas l'aviation russe, mais il sait que c'est la population civile qui va payer.

Comme Zoura Labazanova par exemple, une Tchétchène qui court à perdre haleine, en chaussons, sur un petit chemin de terre. Elle est en sueur. Derrière elle, les rafales d'arme automatique claquent, fauchant l'herbe. Elle jette un regard dans son dos et parvient enfin à se réfugier derrière le mur de la première maison d'Alkhan-Iourt, un village à 3 kilomètres au sud de Grozny. *« Ils tirent depuis la forêt. On ne les voit pas »*, dit en haletant cette mère de famille de quarante-trois ans. Elle sera l'une des dernières à s'échapper de Grozny, mercredi. *« On espère que Lebed va les arrêter »*, soupire un homme.

Combien sont-ils, pris au piège dans la ville par les combats ? Combien n'osent pas fuir, de peur d'être tués en chemin en passant près d'un poste russe ? Des dizaines de milliers sans doute. Des bases russes encerclées par les Tchétchènes, les tanks, les lance-roquettes multiples, les mortiers bombardent les positions supposées des indépendantistes. Les obus tombent souvent sur une maison, sur un pont où passent les réfugiés. Le seul chemin de sortie de la ville sur lequel les forces fédérales ne tirent pas – le corridor humanitaire officiel russe, à l'est – est une route de terre engorgée de centaines de voitures. Elle est hors de portée de ceux qui ne vivent pas dans cette partie de la ville.

LE SEUL ESPOIR

Les habitants tentent donc de fuir par où ils peuvent. Et tombent souvent sous les balles de soldats russes postés dans des bunkers aux sorties de Grozny. Mayerbek Arbon est mort ainsi, à quarante-quatre ans, avec sa nièce de douze ans, en voulant échapper aux bombes peu avant d'arriver à Alkhan-Iourt. Criblés de balles, leurs corps reposent côte à côte dans la mosquée du village, près de leurs pauvres baluchons de réfugiés percés par des éclats, tachés de sang. *« Les Russes ne font pas la guerre contre les combattants tchétchènes. Ils assassinent des civils ! »*, lâche un homme écœuré. En deux jours d'exode, il a enterré à Alkhan-Iourt vingt-neuf réfugiés.

Dans le village voisin de Koulari, Rezir Maacheev, trente-quatre ans, était tranquillement chez lui quand il a entendu les avions russes. L'un d'eux a survolé le village en rase-mottes. La maison de ses voisins a pris la bombe de plein fouet. Une femme et son enfant sont morts sur le coup. On a retrouvé quatre personnes blessées sous les décombres. *« Les Russes veulent nous faire plier par la force, nous effrayer pour que nous oubliions jusqu'à notre nom. Je ne veux me battre à aucun prix, mais, s'ils continuent comme ça, que faire d'autre que prendre les armes quand on a tout perdu, toute sa famille, sous les bombes ? »*, dit Rezir. *« Notre seul espoir, c'est le général Lebed, mais c'est un général sans armée*, poursuit-il. *Il y a la guerre à Moscou pour la paix en Tchétchénie »*.

Jean-Baptiste Naudet

« Initiative personnelle »

Rien n'illustre mieux la confusion régnant au sein des « structures de force » (ministères de l'intérieur, de la défense et ex-KGB) que la bévue du général Poulikovski, commandant des forces russes en Tchétchénie. L'ultimatum lancé par celui-ci à la population civile de Grozny, l'enjoignant de quitter la ville, n'était, apprend-on aujourd'hui, que le fruit d'une *« initiative personnelle »* du général, selon le ministre de la défense, Igor Rodionov. Au plus, une *« mauvaise plaisanterie »*, selon Alexandre Lebed.

Blâmé par sa hiérarchie, le général Poulikovski n'avait pas attendu la fin de l'ultimatum pour lancer l'artillerie et l'aviation sur Grozny, causant de nombreuses victimes. *« Ça n'est pas mon problème »*, aurait-il confié à un journaliste qui se préoccupait du sort des civils. Le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta* donnait une autre explication à l'acharnement mis par Konstantin Poulikovski à éradiquer les Tchétchènes : le général aurait perdu son fils, commandant d'une unité blindée, lors de combats près de Chatoï en Tchétchénie au printemps.

■ **Les deux volontaires d'ACF libérés.** Deux volontaires d'Action contre la faim (ACF), un Français et un Britannique, enlevés en Tchétchénie le mois dernier ont été libérés, a annoncé l'association humanitaire mercredi 21 août dans un communiqué. Frédéric Malardeau, trente-cinq ans, et Michael Penrose, vingt-trois ans, avaient été pris en otages par des hommes armés le 27 juillet. Les séparatistes tchétchènes avaient nié toute responsabilité dans cette affaire.

L'intelligentsia de Moscou dénonce l'« irresponsabilité monstrueuse » de l'équipe au pouvoir

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Alors que la capitale de la Russie célébrait ces jours-ci, sans grand enthousiasme, le cinquième anniversaire de la victoire sur la tentative de putsch des conservateurs d'août 1991, l'intelligentsia moscovite a appelé, mercredi 21 août, l'opinion publique à se mobiliser face à la menace d'une *« dictature militaire »*. Réunis comme aux plus beaux jours de la lutte, il y a cinq ans, une vingtaine de députés « libéraux » de la Douma, dont l'ancien dissident Sergueï Kovalev, ont, lors d'une conférence de presse improvisée, dénoncé l'*« irresponsabilité monstrueuse »* du président russe et la poursuite de la guerre en Tchétchénie, vécue comme *« une tentative sanglante de rehausser le prestige de généraux incompétents »*.

Assis sur un banc de la place Pouchkine, au centre de Moscou, Sergueï Kovalev – l'ancien « Monsieur droits de l'homme » de Boris Eltsine – a rappelé que l'*« incapacité du chef de l'Etat à gouverner était prévue par un article de la Constitution »*. La loi fondamentale, adoptée par référendum en 1993, charge clairement le premier ministre d'assumer les fonctions présidentielles en cas de *« décès ou d'incapacité du chef de l'Etat à gouverner »* et ce, pendant trois mois, jusqu'à l'organisation de nouvelles élections. *« Si le pouvoir assume ses responsabilités il doit faire cesser la bagarre entre les généraux »*, a ajouté M. Kovalev, en invitant ses concitoyens à *« ne pas payer leurs impôts »* et à recourir à des *« actes de désobéissance »*. *« Ça fait plus de quatre-vingts ans qu'on nous bourre le crâne avec des mensonges, ça suffit ! »*, s'est-il écrié d'une voix éraillée.

UNE MANIFESTATION ANNONCÉE

Alors que le silence était de mise, mercredi, au sein de l'appareil présidentiel sur l'étrange disparition du chef de l'Etat, le porte-parole de Boris Eltsine a soudainement annoncé, jeudi matin, que celui-ci, *« rentré de son séjour à Valdaï* [résidence gouvernementale à 450 kilomètre de la capitale], *travaillait désormais au Kremlin »*.

Jeudi, le journal *Izvestia* n'a pas ménagé non plus ses critiques de l'équipe au pouvoir. *« Le président se cherche un lieu de vacances ou est hospitalisé quelque part à Moscou, le premier ministre se prépare à la première réunion du cabinet, le chef de l'administration présidentielle* [Anatoli Tchoubaïs] *est au Danemark, la Douma est en vacances tandis que le ministre de la défense est occupé à bénir une église... »*, relève le quotidien qui consacre sa « une » à l'exode de la population tchétchène, comparé à celui qui suivit l'avancée de l'armée nazie en 1941. Les médias russes ont annoncé la tenue, le 5 septembre, d'une manifestation de protestation contre la guerre en Tchétchénie.

Pour sa part, l'hebdomadaire *Obchtchaïa Gazeta* n'hésitait pas à comparer, dans sa dernière édition, le général Lebed *« au jeune Boris Eltsine à la fin des années 80 »*. Présenté comme *« le seul espoir pour l'avenir »*, Alexandre Lebed devrait, selon le journal, *« lancer un appel aux masses, s'opposer aux intrigues de cour, lesquelles mènent le pays de scandales en scandales, de crises en crises »*.

Dans un entretien accordé au service russe de Radio-Liberté, l'ancien ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, aujourd'hui député, a déploré quant à lui la *« désinformation »* dont serait victime le chef de l'Etat depuis le début du conflit tchétchène. Il dit avoir remarqué à plusieurs reprises, en 1994 et 1995, comment Boris Eltsine *« s'énervait dès qu'on lui disait quelque chose qui tranchait avec les déclarations de son proche entourage »*. Evoquant la mission de paix du général Lebed, il a déploré : *« depuis bientôt deux ans, on nous parle d'une bande armée de mille personnes au plus, facile à éliminer... » « Il faut comprendre les Tchétchènes*, ajoutait-il, *comment agirions-nous, nous Russes, si nos rues étaient remplies de chars ? »*

Marie Jégo

L'ancien médecin de Ceaucescu écarté du gouvernement roumain

La situation sanitaire du pays est désastreuse

BUCAREST
de notre correspondant

Les ministres roumains de la santé, Iulian Mincu, et de la culture, Viorel Marginean, ont présenté leur démission *« pour des raisons personnelles »*, a indiqué mercredi 21 août le premier ministre Nicolae Vacaroiu. Depuis plusieurs semaines, la presse se faisait l'écho de l'intention du Parti de la démocratie sociale (PDSR, au pouvoir) de *« peaufiner l'image du gouvernement »* avant les élections générales de cet automne. Le ministre du travail et de la protection sociale serait également sur la sellette.

A défaut d'avoir pu éviter la dégradation du système sanitaire roumain, Iulian Mincu aura réussi un autre exploit : celui de rester à son poste de ministre de la santé pendant près de quatre ans, malgré un curriculum vitae pour le moins défavorable et une action guère plus brillante à la tête de son ministère. Sa nomination en novembre 1992 sonnait comme une provocation. M. Mincu (69 ans) n'est autre qu'un des anciens médecins personnels de Nicolae Ceaucescu auprès duquel, dit-on, il déploya plus de zèle que ne l'exigeaient les soins requis pour le traitement du diabète du dictateur. De fait, M. Mincu restera dans les annales pour avoir développé dans les années 80 le *« programme national d'alimentation rationnelle »* qui justifiait les restrictions alimentaires imposées par Ceaucescu. A cette époque, le tyran avait décidé d'exporter la quasi-totalité de la production agricole du pays pour rembourser par anticipation la dette extérieure roumaine. Chaque adulte devait alors se contenter, entre autres, d'un kilogramme de viande ou d'un litre d'huile par mois.

Malmené dans les sondages et dominé par l'opposition lors des élections locales du printemps, le PDSR a donc décidé de sacrifier, tardivement, l'un de ses plus encombrants ministres, à deux mois des scrutins législatif et présidentiel. Mais le passé chargé de M. Mincu aura finalement moins compté que son bilan désastreux à la tête du ministère. Au cours de ces derniers mois, il avait ainsi été impliqué dans l'exportation de plasmas contaminés en Allemagne et avait également provoqué le mécontentement des patients et des pharmaciens en limitant la distribution de médicaments gratuits.

La semaine dernière, M. Mincu avait encore ravivé les critiques en transférant le seul service de désintoxication de Roumanie dans un hôpital psychiatrique situé hors de Bucarest. La Banque mondiale, qui a octroyé un prêt de 180 millions de dollars au ministère roumain de la santé, a également dénoncé *« la mauvaise gestion »* de ces fonds par M. Mincu et déploré *« la difficile coopération »* avec ce ministère.

DÉTÉRIORATION

Son budget annuel – l'équivalent en 1996 à moins de 3 % du PIB contre 3,3 % en 1991 – ne permet certes pas de faire face aux énormes besoins de réhabilitation des hôpitaux et de réévaluation des salaires des professions médicales. Au début de cette année, le manque d'hygiène dans les hôpitaux avait ainsi provoqué la mort de huit nouveau-nés. *« Le budget précaire de la santé est devenu un alibi pour l'indolence, voire la négligence »*, estimait alors un médecin. C'est, semble-t-il, le cas pour l'établissement d'un réseau national de planning familial qui bénéficie de financements internationaux, mais que le ministère ne soutient que du bout des lèvres. Peu et mal informées sur les méthodes contraceptives, les femmes roumaines âgées de 15 à 49 ans pratiquent en moyenne cinq à six interruptions de grossesse, indiquait un récent rapport de l'OMS. De même, le manque d'argent n'explique pas le silence des autorités en matière de prévention et d'information sur le sida.

Parallèlement, la dégradation des conditions de vie de la population, entamée au début des années 80, se poursuit au gré des réformes économiques (chute de 30 % du pouvoir d'achat en six ans), entraînant mécaniquement une détérioration de l'état de santé des Roumains. La tuberculose, considérée comme *« la maladie du pauvre »*, fait ainsi un alarmant retour en force et l'Unicef estime que 65 % des enfants vivent sous le niveau de subsistance. Résultat, la Roumanie affiche de tristes records en Europe. Selon la Commission nationale des statistiques, le taux de mortalité a ainsi culminé, au cours du premier trimestre de cette année, à 15,6 pour mille habitants (contre 11,7 en 1994 et 9,2 en France) et dans certains départements le taux de mortalité infantile dépasse les 30 pour mille, soit trois fois plus que la moyenne européenne.

Christophe Chatelot

L'ancien président sud-africain exprime le « repentir » de son parti concernant l'apartheid

Frederik De Klerk demande toutefois à l'ANC d'admettre sa responsabilité dans les violences passées

Au nom du Parti national, qui a dirigé l'Afrique du Sud de 1948 à 1994 en installant le régime de « développement séparé » et la domination de la minorité blanche, l'ancien président Frederik De Klerk a reconnu les *« nombreuses erreurs du passé »* et exprimé du *« repentir »*, mercredi 21 août, devant la commission Vérité et Réconciliation, chargée d'examiner les violations des droits de l'homme commises durant l'apartheid.

« JE ME TIENS devant vous sans honte ni arrogance, mais avec une pleine conscience de mes responsabilités », a déclaré Frederik De Klerk aux membres de la commission présidée par l'archevêque anglican Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix en 1984 pour son opposition non violente à l'apartheid.

« Le Parti national [NP] *est prêt à reconnaître ses nombreuses erreurs du passé et exprime son repentir. Nous nous sommes agenouillés devant Dieu tout-puissant pour lui demander son pardon »*, a ajouté l'ancien chef de l'Etat (1989-1994), avant de conclure ainsi : *« Il nous faut accepter de nous réconcilier avec nous-mêmes, avec nos voisins et notre passé. Il nous faut accepter de pardonner et d'être pardonné. »*

PLUS D'ÉMOTION QU'EN 1992

Au risque de déplaire à certains militants de son parti, lequel a récemment quitté la coalition gouvernementale formée avec le Congrès national africain (ANC) du président Nelson Mandela, M. De Klerk s'est exprimé avec plus de franchise, voire d'émotion, qu'il ne l'avait fait en 1992. Alors, dans le cadre du processus de transition qu'il avait accepté et conduit avant l'accession de l'ANC et de M. Mandela au pouvoir en 1994, il avait présenté des *« excuses »*, mais avec des réserves et une retenue qui avaient soulevé de vives protestations de la part de ceux qui attendaient un geste autrement plus significatif.

Mercredi, l'ancien président a été accueilli au centre de conférences du Cap par des manifestants portant des pancartes proclamant : *« Plus jamais d'apartheid »*, ou *« Combien de personnes sont mortes sous l'apartheid ? »*. Il a ensuite été quelque peu chahuté, avant que Desmond Tutu n'appelle chacun à se comporter dignement. La commission que le prélat préside a été formée en avril pour faire la lumière sur les décennies de ségrégation et de violences durant lesquelles des centaines de personnes tombèrent sous les coups de la police ou des mouvements clandestins qui, comme l'ANC, luttaient contre l'apartheid. Des milliers d'autres furent torturées.

M. De Klerk a notamment insisté sur le fait que l'état d'urgence instauré dans les années 80 par son prédécesseur, Pieter W. Botha, *« avait créé les circonstances et l'atmosphère qui ont conduit aux nombreux abus et transgressions des droits de l'homme »*.

CONTRE LE COMMUNISME

Il a toutefois précisé que la plupart des dirigeants, des policiers et des soldats qui ont défendu le pouvoir blanc pensaient défendre leur pays contre le communisme, ajoutant que son gouvernement n'avait approuvé aucun des abus qui ont été rapportés à la commission. Puis il a déclaré : *« C'est une grande injustice que de rejeter sur le Parti national toute la faute des conflits du passé »*, en estimant que la décision de l'ANC, en 1960, d'opter pour la lutte armée avait *« indiscutablement contribué à l'escalade majeure de la violence »*. La commission se penche cette semaine sur la responsabilité des partis politiques, le NP mais aussi l'ANC, dans les violences qui ont eu lieu entre 1960 et 1993. – *(AFP, Reuter.)*

L'Argentine convalescente confrontée à la rigueur budgétaire

IL N'Y A PAS que les pays d'Europe occidentale qui se trouvent pris au piège entre, d'un côté, la nécessité de réduire leurs déficits budgétaires et, de l'autre, le risque d'affaiblir une reprise économique mal assurée. En Argentine, le nouveau ministre de l'économie, Roque Fernandez, a fait un pari comparable à celui des gouvernements européens en décidant de nouvelles hausses d'impôts et des économies sur les dépenses pour limiter le déficit public. Un déficit qui pourrait, malgré tout, atteindre 4 à 5 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année.

Il est vrai que la situation et le Fonds monétaire international – dont une mission est actuellement à Buenos Aires – laissaient peu de choix à M. Fernandez. Pour obtenir du Fonds un prêt *« stand-by »* de 1 milliard de dollars, le gouvernement de Buenos-Aires s'était engagé à contenir le déficit budgétaire à 2,5 milliards de dollars en 1996. Or, paradoxalement, c'est parce qu'il a des difficultés à maîtriser l'évolution des finances publiques que le gouvernement a besoin de l'appui du Fonds. Un besoin auquel ont répondu les banques privées, puisque treize d'entre elles, menées par la Chase Manhattan, ont proposé un crédit de 6,5 milliards de dollars à la Banque centrale d'Argentine.

UNE CONFIANCE EXCESSIVE

Le « miracle économique » argentin des années 90 avait sans doute inspiré une confiance excessive à ses auteurs, notamment à Domingo Cavallo, le prédécesseur de Roque Fernandez. Le plan Cavallo, fondé sur l'ouverture de l'économie, les privatisations et la « loi de convertibilité » de la monnaie pour attirer l'investissement étranger, contraindre les entreprises à s'adapter et dompter l'inflation, a sans doute trop bien, ou du moins trop vite, réussi. La forte croissance des années 1991 à 1994, et les recettes des privatisations avaient tellement facilité l'équilibre des finances publiques que l'Etat ne s'était guère restreint, pas plus que les provinces, qui avaient continué à recruter du personnel.

Mais la crise mexicaine a contraint le gouvernement argentin à changer de tactique. Les économies décidées par M. Cavallo n'ont pas suffi. La récession, trompant les espoirs du « super-ministre » de l'économie, a dépassé les prévisions les plus pessimistes : le produit intérieur brut, chutant de 4,4 % en 1995, a brutalement amputé les recettes fiscales, fondées essentiellement sur la TVA. Le déficit public a atteint 2 % du produit intérieur brut (PIB) au lieu d'un excédent attendu.

Même déception en 1996. Les recettes attendues ont fait défaut, pour des raisons à la fois économiques et politiques. L'Etat fédéral a pu céder ses participations résiduelles dans des sociétés déjà privatisées, comme l'entreprise de distribution d'électricité Edenor à Buenos-Aires, mais n'a obtenu que très récemment l'accord du Parlement pour la vente des centrales nucléaires et des aéroports, ainsi que pour la concession du barrage de Yacireta, dont la construction avait coûté 8 milliards de dollars (plus de 40 milliards de francs) aux contribuables et s'était heurtée à de vives protestations.

La croissance économique tant attendue est restée bien en deçà des espoirs du gouvernement, qui, optimiste, avait tablé sur un taux de 5 %, au lieu des 2 % annoncés par la plupart des économistes indépendants. Si les exportations ont été à la hauteur des espérances, l'investissement, étranglé en 1995 par l'assèchement du crédit, n'a pas retrouvé tout son souffle. Les consommateurs, enfin, se sont montrés d'autant plus prudents dans leurs dépenses que le chômage, en forte hausse en 1995, n'a guère diminué.

A l'effet de la crise s'est ajoutée la restructuration des entreprises, entamée depuis plusieurs années, qui exclut du marché du travail un nombre croissant de salariés dont les qualifications sont maintenant dépassées. Parallèlement, les femmes et les jeunes ont été de plus en plus nombreux à se présenter sur le marché du travail, mais les créations d'emplois n'ont pas suivi la demande. Avant même de mesurer l'ampleur de la crise économique, Domingo Cavallo reconnaissait qu'on ne pouvait pas espérer voir baisser le chômage avant plusieurs années.

L'EFFET DÉPRESSIF DES MESURES

Son successeur est bel et bien coincé, puisqu'il doit tout à la fois éviter une dérive des finances publiques et ne pas entraver une reprise qui reste très fragile malgré la nette remontée de la production dans certains secteurs comme l'automobile ou le textile. Les rentrées fiscales, heureusement, se sont nettement améliorées en juin et juillet.

L'effet des mesures annoncées, mal accueillies par les agriculteurs comme par les industriels, est douteux. La faible diminution de la TVA au début de janvier 1997 compensera-t-elle les hausses prévues par ailleurs et redonnera-t-elle du tonus à la consommation ? Les facilités accordées en mars dernier pour l'achat et l'équipement de logements n'ont en tout cas pas suffi à relancer la construction.

A l'inverse, certaines nouvelles hausses d'impôts, comme celle des carburants, qui se répercutera sur les transports publics, vont toucher directement la population. La pression gouvernementale sur les provinces devrait accélérer les suppressions d'emplois et retarder encore la baisse du chômage. Comme dans beaucoup de pays européens, c'est l'effet *« dépressif »* des mesures prises qui a des chances, dans un premier temps, de l'emporter et d'entretenir la méfiance.

Le risque est aussi de nourrir l'agitation sociale : après le succès de la grève générale du 8 août, la CGT « officielle » en envisage déjà une autre, de trente-six ou quarante-huit heures pour la fin du mois ou le début de septembre. Les divisions syndicales peuvent tempérer cet activisme, mais elles peuvent aussi pousser à la fuite en avant une CGT encore accusée par ses rivales de corruption et de complicité avec le pouvoir.

Guy Herzlich

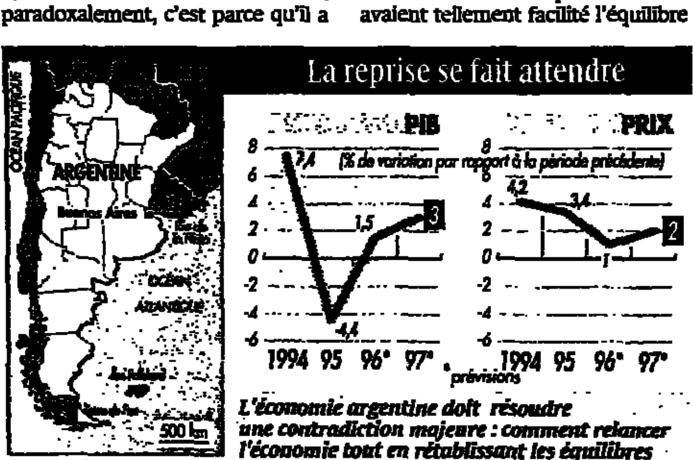

L'économie argentine doit résoudre une contradiction majeure : comment relancer l'économie tout en rétablissant les équilibres budgétaires et la confiance des investisseurs.

Source : OCDE

Loi Helms-Burton : une entreprise mexicaine proteste

LA SOCIÉTÉ MEXICAINE de télécommunications Grupo Domos, qui contrôle une partie de l'entreprise cubaine de téléphones Etecsa, a annoncé qu'elle ne mettrait pas un terme à ses relations d'affaires avec Cuba malgré les sanctions que viennent de lui notifier les autorités américaines. En vertu de la récente loi Helms-Burton, qui s'applique aux entreprises investissant à Cuba, les autorités de Washington ont récemment fait savoir aux dirigeants de Grupo Domos qu'ils seraient, eux et leur famille, bientôt interdits d'entrée aux Etats-Unis. Le gouvernement mexicain a aussitôt protesté contre cette mesure.

La compagnie nationale cubaine du téléphone Etecsa a été confisquée au groupe américain ITT en 1959, après l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro. En 1994, via sa filiale internationale Citel, Grupo Domos, basée à Monterrey, a acheté 49 % d'Etecsa pour 750 millions de dollars. Le groupe s'est aussi engagé à investir 700 millions de dollars supplémentaires dans les sept années à venir.

La décision de Washington intervient quelques jours après la décision de Bill Clinton de nommer comme envoyé spécial dans les pays pouvant être affectés par l'embargo économique américain contre Cuba le sous-secrétaire au commerce pour l'international, Stuart Eizenstat. Ce dernier est chargé d'apaiser la colère des alliés des Etats-Unis qui pourraient être touchés par la loi Helms-Burton. Le mois dernier, le groupe minier canadien Sherritt International avait déjà été touché par une mesure d'interdiction de visa. La société de télécommunications italienne STET, partenaire de Grupo Domos dans Etecsa, pourrait l'être prochainement.

Ces tensions accompagnent une nouvelle détérioration des relations américano-cubaines avec l'expulsion en début de semaine, par les autorités cubaines, de Robin Meyer, diplomate américaine chargée à La Havane du dossier des dissidents et des droits de l'homme. En représailles, les autorités américaines ont décidé d'expulser, dans un délai d'une semaine, Jose Luis Ponce, dont la mission à la section des intérêts cubains aux Etats-Unis devait s'achever en septembre. – *(AFP, Reuter.)*

Le pape reprend peu à peu ses activités

VATICAN. Au cours de l'audience publique qu'il a tenue au Vatican, mercredi 21 août, Jean Paul II a semblé avoir récupéré une partie de ses forces, une semaine après son malaise du 13 août, qui l'avait obligé à se soumettre d'urgence à un scanner de l'intestin.

Pendant plus d'une heure et devant près de dix mille fidèles, le pape a présidé l'audience, sans signe particulier de fatigue, retrouvant une voix plus assurée et un visage plus mobile. L'amélioration de son état de santé viendrait d'un traitement aux antibiotiques pour lutter contre l'infection qui, au Vatican, est tenue pour responsable de ses douleurs intestinales à répétition.

Risque d'effondrement économique de l'Autorité palestinienne

CISJORDANIE. L'Autorité palestinienne risque de s'effondrer économiquement dans quelques semaines si ses problèmes financiers ne sont pas résolus, a prévenu Terry Larsen, coordonnateur spécial des Nations unies pour les territoires palestiniens, dans des déclarations publiées mercredi 21 août par les journaux israéliens. *« Le déficit budgétaire de l'Autorité palestinienne a atteint 127 millions de dollars après le bouclage des territoires de Cisjordanie et de Gaza »* imposé en février par Israël, a-t-il dit.

Un économiste palestinien, Mohamad Chataya, a déclaré que le bouclage de ces territoires a provoqué une baisse de 25 % du produit national brut et une chute très nette des investissements. – *(AFP.)*

40 000 réfugiés rwandais ont quitté le Burundi en trois semaines

BUJUMBURA. Quelque 4 500 réfugiés rwandais, appartenant à l'ethnie hutue, ont quitté le Burundi, mardi 20 août, pour regagner leur pays, ce qui porte à plus de 40 000 le nombre des retours depuis le début du mois d'août, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Ces départs sont *« volontaires »*, selon le HCR. Mais le Rassemblement pour le retour et la démocratie au Rwanda (RDR), principale organisation de réfugiés hutus rwandais, a estimé qu'il s'agissait de *« refoulements »* sous la pression de l'armée burundaise (dominée par les Tutsis).

En juillet, environ 15 000 réfugiés hutus rwandais avaient été expulsés vers le Rwanda, lors d'une opération dénoncée par le HCR. Peu après le coup d'Etat du 25 juillet, fomenté surtout par des Tutsis, le nouveau président du Burundi, le major Pierre Buyoya, avait indiqué que son pays n'expulserait pas les réfugiés. Avant les expulsions, le Burundi comptait encore quelque 85 000 réfugiés hutus du Rwanda, qui avaient fui leur pays en 1994, après le génocide des Tutsis, craignant la vengeance de ces derniers. – *(AFP.)*

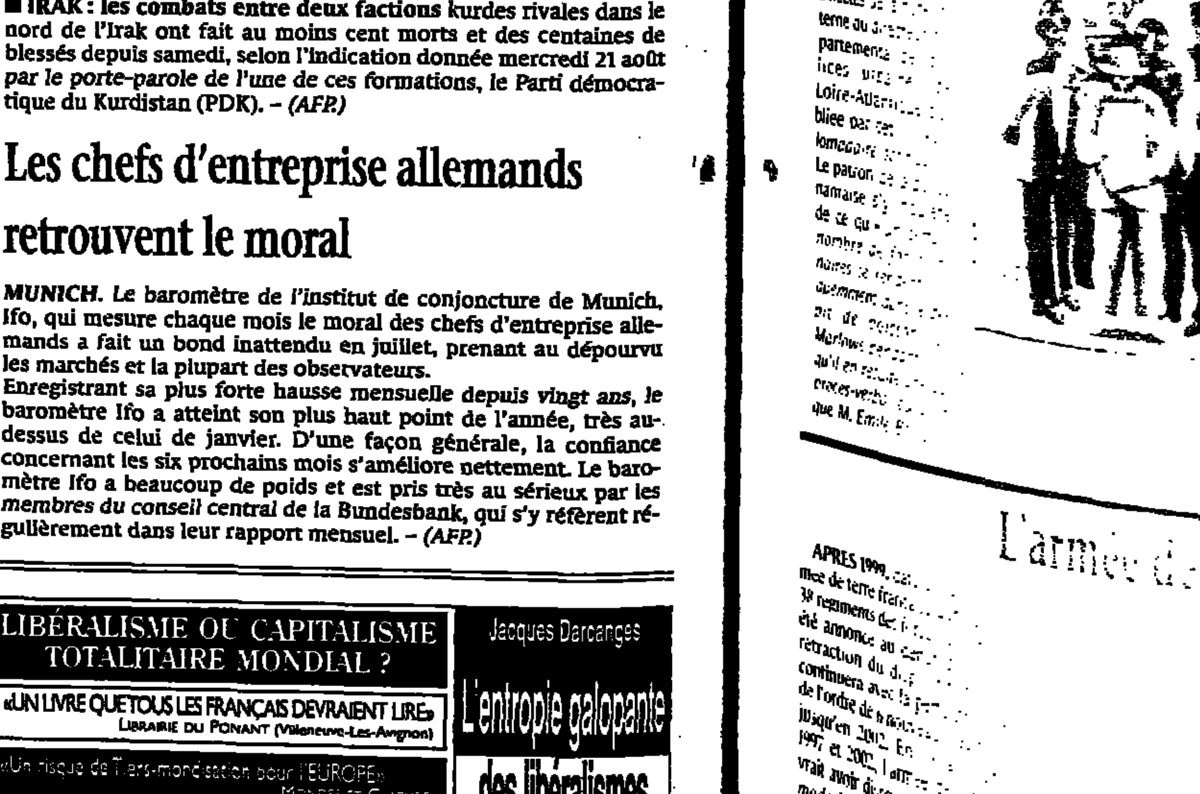

AFRIQUE

■ **SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE : le président sortant, Miguel Trovoada,** a été officiellement proclamé, mercredi 21 août, vainqueur, avec 52,2 % des voix, de l'élection présidentielle, dont le deuxième tour avait eu lieu le 21 juillet. Le gouvernement doit maintenant tenter de redresser l'économie du pays, dont le budget est financé pour plus de la moitié par la communauté internationale. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : un empoisonnement a déjà coûté la vie à soixante-**neuf employés d'une usine textile de Bhiwandi, près de Bombay, selon un bilan établi mercredi 21 août. Une douzaine d'autres se trouvent dans un état grave. Une centaine de personnes travaillant dans l'entreprise avaient été prises de malaises après un repas de fête, le 6 août. Les raisons de cet empoisonnement restent inexpliquées. Un acte criminel n'est pas exclu. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : un des chefs « historiques » de la mafia napolitaine,** Giuseppe Mallardo, a été arrêté, mercredi 21 août, par la police de Naples. Mallardo est sous le coup de deux mandats d'arrêt pour association mafieuse, meurtre et autres délits. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a débloqué,** mercredi 21 août, un prêt de 330 millions de dollars (environ 1,6 millard de francs) pour la Russie. Le FMI a indiqué que *« le gouvernement et la banque centrale russes ont atteint leurs objectifs de juillet »*, pour améliorer la collecte des impôts. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : les combats entre deux factions** kurdes rivales dans le nord de l'Irak ont fait au moins cent morts et des centaines de blessés depuis samedi, selon l'indication donnée mercredi 21 août par le porte-parole de l'une de ces formations, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK). – *(AFP.)*

Les chefs d'entreprise allemands retrouvent le moral

MUNICH. Le baromètre de l'institut de conjoncture de Munich, Ifo, qui mesure chaque mois le moral des chefs d'entreprise allemands a fait un bond inattendu en juillet, prenant au dépourvu les marchés et la plupart des observateurs.

Enregistrant sa plus forte hausse mensuelle depuis vingt ans, le baromètre Ifo a atteint son plus haut point de l'année, très au-dessus de celui de janvier. D'une façon générale, la confiance concernant les six prochains mois s'améliore nettement. Le baromètre Ifo a beaucoup de poids et est pris très au sérieux par les membres du conseil central de la Bundesbank, qui s'y réfèrent régulièrement dans leur rapport mensuel. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

REVENDICATIONS Alors que les prévisions sur l'emploi et sur l'activité économique sont mauvaises, les dirigeants des principales confédérations syndicales prévoient une rentrée sociale plutôt chaude et agitée. ● LOUIS VIANNET, secrétaire général de la CGT, compte *« mobiliser sur la revalorisation des salaires »*, estimant que le gouvernement *« a inversé les priorités »* en s'attachant à la réduction des déficits. FO et la CFDT s'attendent à des conflits dans les régions et les entreprises qui subissent des plans sociaux. ● POUR ANNICK COUPÉ, secrétaire générale de SUD-PTT, l'avenir, notamment pour les jeunes générations, est sombre et *« tous les ingrédients sont là pour que les semaines qui viennent soient porteuses de conflits sociaux forts »*. ● DE SON CÔTÉ, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), annonce aussi une rentrée « incendiaire ».

Les dirigeants syndicaux pronostiquent une rentrée sociale chaude

De la très modérée CFTC au très contestataire SUD, les organisations syndicales mettent l'accent sur un malaise général dû à la multiplication des plans sociaux. Elles s'attendent à de nombreux conflits. La FNSEA prédit même une rentrée « incendiaire » chez les agriculteurs

« LES SUJETS de tensions probables potentiels et possibles sont très nombreux. » A l'approche de son congrès confédéral, prévu en novembre, Alain Deleu, président de la CFTC, a fait sonder les structures locales de son syndicat. Les retours du terrain n'invitaient guère à l'optimisme. Souci majeur : l'emploi, menacé par les plans sociaux et les restructurations. *« Tous les secteurs sont concernés : armement, bâtiment, banques, etc. »*, décline le président de la Confédération chrétienne. Qu'un constat aussi pessimiste soit dressé par Alain Deleu, qui ne passe pas pour un boutefeu professionnel, n'est pas indifférent : le climat social, tel qu'il apparaît aux principaux dirigeants syndicaux n'est pas bon.

C'est bien ce qu'observe, dans un style plus offensif, le secrétaire général de la CGT. Dans un entretien aux *Echos* du lundi 19 août, Louis Viannet insistait sur la nécessaire revalorisation du pouvoir d'achat des salariés, jugeant que *« le gouvernement et le patronat n'échapperont pas à une mobilisation sur les salaires »*. Très critique envers la politique suivie, puisque *« le gouvernement a inversé ses priorités, en passant du développement de l'emploi à la réduction des déficits »*, le dirigeant de la CGT entend être à l'écoute des mécontements et mobiliser dès septembre, si possible.

Louis Viannet reste fort prudent. Consciente qu'un mouvement social comme celui de décembre 1995 ne se decrète pas d'en haut, la CGT *« fera tout pour faire converger les actions du public et du privé »*. Si cela bouge dans l'éducation nationale, *« cela peut créer les conditions d'une riposte plus générale du secteur public au sens large, car les cheminots, les salariés d'EDF-GDF et bien d'autres ne vont sûrement pas rester les deux pieds dans le même sabot ; ni d'ailleurs ceux du privé »*, constate M. Viannet.

Des grandes centrales syndicales, seule FO a prévu une journée d'action pour la rentrée, en organisant un grand rassemblement à la Bastille, samedi 21 septembre. Fixé en juillet, après le départ forcé de la centrale de la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie, cette mobilisation – volontairement limitée aux militants et adhérents FO – aura valeur de test. Par ailleurs, des réunions intersyndicales sont déjà au calendrier, le 28 août et le 2 septembre pour les enseignants et aux finances. Dans ce ministère, les réductions de personnel annoncées dans la fonction publique touchent 1 % des effectifs.

Quant aux sept fédérations de fonctionnaires, elles se retrouveront le 10 septembre, et l'hypothèse d'une journée nationale d'action est souhaitée par plusieurs d'entre elles. Sans plus attendre, le Syndicat national de l'éducation supérieure (SNES) a déjà prévu de se mobiliser les 4 et 18 septembre.

La question salariale sera forcément présente dans la fonction publique, notamment après le gel des rémunérations observé en 1996. L'emploi risque toutefois de dominer la scène sociale, pour les syndicats, comme la baisse de l'activité économique pour le patronat. A FO, on a recensé du 1er juin au 15 juillet, 120 000 annonces de suppressions de postes. A la CFDT, on s'attend aussi à des situations très conflictuelles dans toutes les villes où des entreprises connaissent des plans sociaux et où d'importants licenciements économiques sont à prévoir, notamment à Brest et à Cherbourg dans les arsenaux. Des actions sont aussi à prévoir au Crédit foncier, au Crédit lyonnais, au GIAT, mais aussi parmi les salariés de l'aéronautique, de l'électroménager, de la confection. Dans ces conditions, la loi Robien, dans son volet « défensif », qui prévoit de réduire le temps de travail pour éviter des licenciements, risque d'être fortement mise à contribution.

Au cas par cas, la rentrée sociale promet donc d'être très tendue, mais, dans le privé, constatent plusieurs dirigeants syndicaux, la dégradation continue de la situation économique déboucherait plutôt sur une forme de sinistrose générale que sur la préparation d'une explosion sociale.

De toute façon, le social occupera les devants de la scène à la rentrée. Partenaires sociaux et gouvernement ont en effet un calendrier chargé. En premier lieu, arrivent à échéance les négociations pour le renouvellement de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), mise en place le 6 septembre 1995 et qui permet le départ en préretraite de salariés en échange de l'embauche de jeunes. En second lieu, il s'agit du renouvellement des conventions Unedic, avec, en filigrane, la bataille ouverte pour la présidence du régime d'assurance-chômage entre la CFDT et FO. De fortes divergences existent entre une partie du patronat favorable à une baisse des cotisations et les syndicats, dont une partie souhaite une revalorisation de l'indemnisation des chômeurs, tandis que d'autres veulent soutenir la mobilisation de sommes inactives en faveur de l'emploi. De même doivent reprendre les discussions sur l'association de la Structure financière (ASF), qui intéresse le régime des retraites des salariés.

A. B.-M.

La FNSEA annonce une rentrée « incendiaire »

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qui affirme avoir *« le sentiment que le gouvernement français et les autorités européennes trompent les agriculteurs »*, a mis en garde le gouvernement, mercredi 21 août, contre une rentrée qui *« risque d'être incendiaire »*. Evoquant pour l'essentiel la crise de la viande bovine, qui *« prend l'ampleur d'un véritable séisme pour l'agriculture »*, la plus importante organisation syndicale agricole qualifie de *« mascarade budgétaire »* les mesures que pourrait proposer la Commission européenne lors du conseil des ministres de l'agriculture des 16 et 17 septembre.

Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT

« Le gouvernement a tout oublié de ce qui s'est passé en décembre 1995 »

« Plusieurs dirigeants syndicaux annoncent une rentrée sociale chaude. Quelle est votre analyse ?

– Comment penser que la rentrée sociale puisse être calme ? Les grands problèmes sociaux non seulement ne sont pas réglés mais s'aggravent. Aucun projet social n'est porté par ce gouvernement, si ce n'est celui de la régression sociale. Le chômage reste le fléau numéro un, mais aucune mesure ambitieuse n'est prise pour le réduire. Pourquoi une réduction massive du temps de travail n'est-elle pas enfin sérieusement mise en chantier ? Les annonces de licenciements se poursuivent, et le gouvernement prévoit encore des milliers de suppressions d'emplois dans la fonction publique. Pourtant, de nombreux emplois pourraient être créés dans les services publics pour satisfaire les besoins de tous les citoyens dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la communication ou des transports.

» Au fond, c'est comme si le gouvernement avait tout oublié de ce qui s'est passé en décembre 1995. Les raisons qui ont provoqué cette grande colère sont toujours là. Le discours de l'austérité présentée comme un mal nécessaire pour un avenir meilleur ne marche plus. Tous les ingrédients sont là pour que les semaines qui viennent soient porteuses de conflits sociaux forts. C'est au mouvement syndical de faire des propositions suffisamment offensives et unitaires pour que ce mécontentement se traduise par des mobilisations qui imposeront une autre politique. SUD-PTT est prêt à s'inscrire dans toute proposition allant dans ce sens.

– Des syndicats SUD se sont créés pendant l'été. Où en sont les réflexions sur une fédération de tous ces nouveaux syndicats ?

– Les syndicats SUD qui se sont créés depuis décembre dans d'autres secteurs que les PTT sont une des manifestations d'une crise syndicale qui est loin d'être terminée. Des débats importants agitent les confédérations qui montrent bien que le syndicalisme a besoin de se ressourcer, de sortir des ornières du sectarisme. Il doit retrouver un lien plus fort aux salariés et aux exclus du monde du travail.

» Le mouvement syndical bouge et n'a pas fini de bouger. Certains font SUD, d'autres restent dans les confédérations ; la FSU s'affirme et le groupe des Dix apparaît comme un pôle de syndicats non confédérés s'inscrivant dans une dynamique d'action et d'unité. C'est avec toutes ces forces que nous souhaitons avancer dans une démarche de recomposition syndicale, quelle que soit l'histoire ou l'étiquette des uns et des autres. Le strict regroupement des syndicats SUD serait sectaire et contradictoire avec un tel projet. Le groupe des Dix, composé d'une vingtaine de syndicats autonomes qui regroupent soixante mille adhérents, constitue le premier cadre de regroupement interprofessionnel permanent, et nous proposons aux syndicats SUD qui se créent d'y participer. Pour sa part, la FSU a suggéré en juin à tous les syndicats un cadre de débats permanent et le groupe des Dix a répondu favorablement à cette proposition.

– Quatre organisations syndicales ont signé une déclaration commune sur les sans-papiers de l'église Saint-Bernard, en vous excluant de fait. Quelle est votre réaction ?

– Nous ne pouvons que nous féliciter que cinq mois après le début de la lutte des sans-papiers, une partie importante du mouvement syndical s'exprime enfin dans un communiqué unitaire. La légitimité de SUD dans le soutien aux sans-papiers n'est pas à prouver : seule la fédération SUD a pris la responsabilité de les accueillir en urgence dans ses locaux. Chaque jour, nous sommes devant l'église pour exprimer notre solidarité dans la durée. Ce qui est essentiel pour nous, c'est que la solidarité s'élargisse et permette aux sans-papiers de gagner. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Les heureux journalistes nantais de « La Lettre à Lulu »

Après Valenciennes, Saint-Etienne, Strasbourg et Vaulx-en-Velin, nous continuons notre série de « cartes postales », illustrées par Killoffer, sur l'état du lien social dans la France de 1996.

NANTES
de notre correspondant

Le tabac-presse du palais de justice de Nantes épuise à chaque tirage la centaine de *Lettre à Lulu* qu'il met en vente. En mars, les avocats et magistrats se sont délectés de la note interne du directeur départemental des polices urbaines de Loire-Atlantique publiée par cet *« irrégulomadaire satirique »*. Le patron de la police nantaise s'y inquiète de ce qu'*« un certain nombre de fonctionnaires se rendent fréquemment dans le débit de boissons Le Marlowe pendant les heures de service, sans qu'il en résulte une quelconque rédaction de procès-verbal ou de main courante, tandis que M. Emile Boulay, dit « Jacky », propriétaire du Marlowe, se promène régulièrement dans nos locaux, discutant avec les uns et les autres, sans qu'apparaissent clairement les raisons de sa présence »*.

VIVRE ENSEMBLE

Depuis décembre 1995, les cercles du pouvoir nantais vivent sous l'œil incisif et plein d'humour de *La Lettre à Lulu*, qui raconte en douze pages ce que l'on ne lit pas, ou trop rarement, sur les élus, l'Eglise, la préfecture, les patrons, les syndicalistes, les policiers, et, d'une façon générale, tous ceux qui font cette ville, quotidiens régionaux compris. A croire d'ailleurs que l'information locale ronronne un peu : une cinquantaine des trois cents abonnés actuels sont des journalistes nantais. Autres grands lecteurs, les directeurs de cabinets, les cadres de sociétés d'économie mixte et les attachés parlementaires.

« On écrit des choses qu'ils savent et subissent parfois en silence, ça les soulage », raconte Patrick Ardois, responsable de l'agence de publicité Double Mixte, qui fournit gratuitement les moyens techniques et *« assume »* les risques que l'impertinence de *La Lettre à Lulu* fait courir à son entreprise, habituée à travailler avec les mairies de gauche du département.

Les journalistes de *La Lettre à Lulu*, Nicolas de la Casinière, Philippe Dossal et Eric Chalmel, un dessinateur, assument, eux aussi, une précarité dont ils tirent leur liberté. Radicalement indépendants depuis que la gauche aux affaires les a déçus, ils rédigent *La Lettre à Lulu* pour le plaisir, avec un savoir-faire rodé par *« quinze années de journalisme tout terrain »* et le luxe qu'offre la pauvreté choisie : *« On refuse les soutiens financiers au-delà du franc symbolique »*, s'amuse Eric Chalmel.

Cette ligne éditoriale non écrite fait mouche. Quand *La Lettre à Lulu* décrit le parcours d'un employé de rédaction d'*Ouest-France* ayant signé 180 contrats à durée déterminée... en cinq ans, les appels à la justice sociale du quotidien breton résonnent différemment. De même, la clairvoyance du rédacteur en chef adjoint de *Presse-Océan* qui, à en croire l'ouvrage compilant ses éditoriaux, parlait de *« faux charnier »* de Timisoara dès décembre 1989, quand le monde entier croyait encore à l'horreur des images télévisées, n'a-t-elle pas résisté à la restitution, par *La Lettre à Lulu*, du texte original, c'est-à-dire avant qu'il n'ait été corrigé six ans plus tard.

Les affaires éclaboussant les élus locaux font, bien sûr, le bonheur de cette *« lettre confidentielle ouverte à tous »*, dont le ton enjoué en dit plus long que toutes les diatribes. Au point qu'un magistrat de la chambre régionale des comptes, séduit, a proposé son aide pour la rédaction d'un vade-mecum de l'élu local épinglé faisant obstruction aux investigations gênantes. *La Lettre à Lulu* est un journal d'information au plein sens du mot avec une pratique rigoureuse : pas de ragot, des faits vérifiés, recoupés, racontés en « papiers » courts et incisifs sans morale à la clé et, si besoin, « La Fessée à Lulu » corrige le tir mal ajusté d'un précédent numéro.

Les jours de bouclage, les papiers sont relus sans ménagement par un collectif de copines baptisé *« Madame Michu »*, ravi de débusquer les tournures approximatives ou incompréhensibles pour les non-initiés. Au premier étage de l'ancien hôtel de passe du quai de la Fosse où tous travaillent, la citoyenneté se pratique ces soirs-là joyeusement devant une pizza et des bières, seul salaire versé aux rédacteurs de *La Lettre à Lulu*.

Adrien Favreau

PROCHAIN ARTICLE
Saint-Denis

L'armée de terre dissoudra de nouveaux régiments en 1999

APRÈS 1999, date à laquelle l'armée de terre française aura dissous 38 régiments des forces, comme il a été annoncé au début de l'été, la rétraction du dispositif militaire continuera avec la perte prévisible de l'ordre de 6 nouveaux régiments jusqu'en 2002. En six ans, entre 1997 et 2002, l'armée de terre devrait avoir dissous 44 unités, *grosso modo* le tiers des régiments de combat. Ce décompte figure dans le dernier bulletin *Terre information*, édité par l'état-major de l'armée de terre et préfacé par le général d'armée Amédée Monchal, le chef d'état-major qui quitte son poste le 27 août.

Les effectifs de l'armée de terre, 236 626 militaires et 31 946 civils en 1996, passeront respectivement à 135 954 et 32 312 en 2002. Cette dernière estimation a été calculée sans tenir compte de la rénovation du service national, qui prévoit d'instituer une disparition progressive – étalée sur six années – du contingent (132 319 appelés à l'heure actuelle, dans l'armée de terre) au profit d'un volontariat limité à environ 5 500 recrues.

C'est à l'automne au plus tôt et, vraisemblablement, au printemps 1997 que le Parlement sera invité à débattre de ce projet de rénovation progressive. A moins que, d'ici là le gouvernement ne préfère opter pour une formule somme toute plus radicale, mais qu'il devra soumettre à la représentation nationale, c'est-à-dire, comme la rumeur en court, l'abandon définitif et complet de toute incorporation avant 1998 dans l'espoir de satisfaire les jeunes qui auront à se prononcer lors des élections législatives.

REMANIEMENT DES CMD

Quoi qu'il en soit du choix gouvernemental, le projet de nouvelle armée de terre revient à passer de 129 régiments des forces en 1996 à 85 en 2002. Dès l'an prochain, 20 régiments disparaîtront, dont 4 en Allemagne. Suivront 6 autres en 1998. Et, en 1999, 12 nouveaux régiments seront dissous, dont 6 outre-Rhin. Après 1999, période sur laquelle le gouvernement ne s'est pas encore prononcé, il sera procédé à des dissolutions supplémentaires d'une demi-douzaine de régiments sous couvert de devoir organiser différemment, en les simplifiant et en réduisant leur nombre, les structures actuelles de commandement et de soutien, qui datent, pour l'essentiel, du plan « Armées 2000 », élaboré par Jean-Pierre Chevènement entre 1988 et 1991.

Cette nouvelle étape – que *Terre information* ne précise pas davantage – pourrait viser principalement, outre les états-majors des forces et les états-majors territoriaux, tout ou partie des régiments de commandement, de soutien général et de services basés dans les neuf circonscriptions militaires de défense (CMD) en France. Avec leurs PC à Bordeaux, Limoges, Rennes, Lyon, Marseille, Metz, Lille, Besançon et à Saint-Germain-en-Laye (pour l'Ile-de-France), ces CMD, y compris leurs régiments rattachés, sont autant de zones de défense appelées à être remaniées durant la période 1999-2002. Comme doivent l'être, mais dans un tout autre registre, les régions aériennes et les régions maritimes actuelles.

Jacques Isnard

IMMIGRATION *Le gouvernement a décidé, mercredi 21 août, de faire quelques concessions aux Africains sans papiers qui occupent l'église Saint-Bernard. La rencontre entre Jean-Louis Debré et des délégués africains n'a cependant pas suffi. Les dix grévistes de la faim ont décidé de poursuivre leur mouvement et ont entamé, jeudi 22 août, leur quarante-neuvième jour de jeûne.* ● **LE GOUVERNEMENT** a accepté de régulariser certaines situations : parents d'enfants nés en France mais pas français, selon le nouveau code de la nationalité ; conjoints d'étrangers en situation régulière ; malades. *Un tiers environ* des trois cents sans-papiers de Saint-Bernard seraient ainsi concernés. ● **ALAIN JUPPÉ** a piloté ce premier recul du gouvernement. Il s'est *assuré* du soutien de sa majorité, jusqu'alors divisée sur l'issue à donner à ce conflit.

Une difficile négociation s'engage entre gouvernement et sans-papiers

Les Africains réfugiés à l'église Saint-Bernard poursuivaient, jeudi 22 août, leur mouvement, malgré les propositions visant à permettre la régularisation de certaines situations. Des discussions officieuses sont menées pour résoudre le cas des nombreux déboutés du droit d'asile

LE GOUVERNEMENT a finalement lâché du lest dans l'affaire des sans-papiers qui occupent depuis le 28 juin l'église Saint-Bernard, à Paris. Devant le durcissement croissant du mouvement et le *tour politique pris par les événements*, il a choisi, mercredi 21 août, d'ouvrir la porte à une négociation. A l'issue d'un comité interministériel réuni par Alain Juppé, le gouvernement a décidé de réexaminer les dossiers au cas par cas, sur la base de critères précis. Les parents d'enfants sans-papiers, conjoints ou malades devraient être régularisés, au contraire des déboutés célibataires du droit d'asile. Au regard de ces critères, seuls une centaine d'adultes de Saint-Bernard obtiendraient des papiers.

Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, en a fait part aux délégués africains qu'il recevait place Beauvau, mercredi en fin d'après-midi. Au terme de cet entretien, les sans-papiers ont cependant estimé qu'ils n'étaient *« pas satisfaits »* de ces propositions et ont annoncé leur intention de ne pas cesser leur mouvement. Jeudi 22 août, les dix grévistes de la faim entamaient leur quarante-neuvième jour de jeûne.

Tout en affirmant que le mouvement de Saint-Bernard ne saurait *« en aucun cas aboutir à remettre en cause l'application des lois »*, le gouvernement a donc décidé d'accepter certaines régularisations. Quatre critères ont été retenus : les parents d'enfants nés en France, les malades, les femmes enceintes et les conjoints de Français ou d'étrangers en situation régulière. Jusqu'alors, l'exécutif n'avait accepté la régularisation que des seuls parents étrangers d'enfants français, c'est-à-dire les parents d'enfants nés avant le 1er janvier 1994, date d'entrée en vigueur du changement du code de la nationalité. Désormais sont concernés tous les parents de Saint-Bernard dont les enfants sont nés en France, même si ceux-ci sont étrangers. De même, le gouvernement a décidé de régulariser toutes les personnes dont la situation personnelle ou familiale (malades, femmes enceintes ou conjoints) conduirait à un drame humain en cas d'expulsion.

ENTREVUE PLACE BEAUVAU

Le pouvoir a toutefois réaffirmé sa fermeté par rapport aux déboutés du droit d'asile, qui constituent le gros des troupes de Saint-Bernard : ils devraient être prochainement reconduits à la frontière. Ceux d'entre eux qui sont parents devraient pourtant bénéficier d'une régularisation, au titre de ce critère. Les grands perdants sont donc les célibataires déboutés du droit d'asile, auxquels le gouvernement serait prêt à accorder une aide financière au retour à titre exceptionnel.

Ces positions ont été présentées par Jean-Louis Debré à la délégation de sans-papiers de Saint-Bernard, reçue place Beauvau dans l'après-midi de mercredi 21 août. Cette entrevue, longtemps demandée par les sans-papiers, s'est déroulée dans une ambiance *« saine »* selon ces derniers. Après que les fonctionnaires du ministère leur eurent demandé leur papiers à l'entrée, ils ont été accueillis par un Jean-Louis Debré qui s'est déclaré *« heureux »* de les rencontrer. Une amorce de dialogue a été engagée, sans que les sans-papiers obtiennent gain de cause sur la question des célibataires déboutés du droit d'asile. *« Mon sentiment est que M. Debré ne connaît pas bien nos dossiers*, a déclaré Madjyguene Cisse, une des délégués, à l'issue de la rencontre. *Il semblait ignorer que ces services ont régularisé un débouté du droit d'asile, le 26 juin. »*

« VICTOIRE » RELATIVE

Malgré la relative « victoire » *des sans-papiers*, le mouvement de Saint-Bernard a été reconduit. Officiellement, des négociations plus approfondies ne sont pas prévues entre les délégués et le ministère de l'intérieur. Ababacar Diop, porte-parole des sans-papiers, s'en réfère dorénavant *« à la méthode de Robien, qui a toute notre confiance »*. Le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale avait proposé, le 20 août, la mise en place d'une délégation tripartite réunissant législatif, exécutif et sans-papiers. De source gouvernementale, des discussions informelles sont pourtant en cours avec les sans-papiers, notamment par le biais de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, présent lors de l'entrevue place Beauvau. En outre, les sans-papiers affirment ne pas être opposés à la nomination d'un médiateur.

Celle-ci est demandée par les responsables socialistes, qui ont affirmé, mercredi, que la négociation est le seul moyen de dénouer la crise. *« Nous sommes d'accord avec la plupart des propositions des médiateurs à ce sujet »*, a affirmé François Hollande, porte-parole du PS. Tout en se gardant de demander une régularisation massive, les socialistes ont accordé un *satisfecit* au gouvernement pour ses gestes d'ouverture, dont ils dénoncent néanmoins le caractère *« trop tardif »*. Invité du journal de 20 heures de TF 1, Jack Lang réclamait à nouveau une *« personnalité indépendante »* pour assurer le rôle de médiateur, dans la mesure où *« une haute autorité administrative* [en l'occurrence le Conseil d'Etat] *ne pourra pas trancher sur les cas individuels »*.

La négociation entre les sans-papiers et le gouvernement est également appelée des vœux des Français. Selon un sondage réalisé par l'institut CSA et publié jeudi 22 août par *Le Parisien-Aujourd'hui*, un Français sur deux soutient ou éprouve de la sympathie pour les sans-papiers de Saint-Bernard et 56 % des personnes interrogées appellent à l'ouverture de négociations. La majorité des sondés souhaitent un examen au cas par cas des situations administratives des sans-papiers.

Cécile Prieur

Les principes de Matignon

Au terme de la réunion du comité interministériel consacrée aux sans-papiers de Saint-Bernard, mercredi 21 août, les services du premier ministre ont diffusé un communiqué rappelant les *« principes »* retenus par le gouvernement pour traiter l'immigration.

● **Accueil** : *« La France s'honore d'être une terre d'accueil pour les étrangers qui souhaitent s'installer sur son sol et qui ont la volonté de respecter ses lois. »*

● **Coopération** : *« La France conduit une politique de coopération généreuse pour le développement des pays d'où provient souvent une immigration qu'il convient de maîtriser dans le souci même de la dignité des personnes. »*

● **Fermeté** : *« L'immigration clandestine doit être combattue avec la plus grande fermeté, non seulement parce qu'elle constitue une violation de la loi, mais aussi parce qu'elle place en situation de précarité les étrangers concernés et met en péril l'intégration des étrangers régulièrement autorisés à séjourner dans notre pays dont ils se sont engagés à respecter les lois. »*

● **Afflux** : *« Des régularisations massives d'étrangers clandestins ne manqueraient pas de déclencher dans les semaines et les mois qui viennent un nouvel afflux d'immigrants irréguliers »*, conclut le communiqué, qui rappelle les propos tenus, le 14 juillet, par le président de la République, selon lesquels *« l'immigration clandestine ne doit pas avoir sa chance dans notre pays »*.

Le jour où Alain Juppé a sonné le repli

JOURNÉE DU REPLI et journée des tabous. Le retour du premier ministre à Paris a provoqué, mercredi 21 août, une évolution notable dans le conflit qui piétinait depuis plusieurs semaines entre le gouvernement et les sans-papiers de Saint-Bernard. Alain Juppé a organisé un recul en bon ordre, en s'efforçant de le masquer. Exercice complexe : il s'agit de donner un signe d'apaisement aux grévistes de la faim sans braquer les parlementaires de droite dont on a fait monter au créneau les jusqu'aux-boutistes dans les heures précédentes.

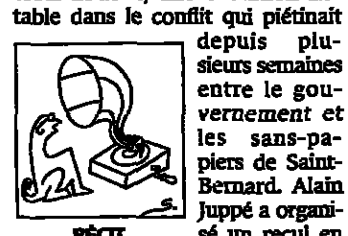

RÉCIT

Pour satisfaire les uns, M. Juppé a multiplié les consultations. Et pour contenter les autres, instruction a été donnée de ne pas utiliser certains mots. La liste des expressions « bannies » comprend : dialogue, concertation, négociations, ou bien critères de régularisation. Pour preuve, jeudi matin, sur France 2, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, affirmait qu'*« en aucun cas »* la saisine du Conseil d'Etat par le gouvernement ne constitue un *« recul »*. C'est, tout au plus, selon Jean-Claude Gaudin, ministre en charge de l'intégration, *« un rappel des principes »*.

A peine rentré à l'hôtel Matignon, mardi en fin d'après-midi, le chef du gouvernement avait reçu Jean-Louis Debré et convoqué, ensuite, Gilles de Robien, auteur d'une mission conciliatrice (*Le Monde* du 22 août). Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale ignorait-il que la décision de saisir le Conseil d'Etat avait été prise dès le lundi soir ? La démarche de M. de Robien lui a valu une sévère admonestation de la part de M. Juppé, qui pouvait *craindre qu'elle entrave sa propre action*. Parallèlement, certains ministres en vacances étaient invités à rentrer d'urgence à Paris pour faire le point.

Avant d'organiser, mercredi après-midi, un comité interministériel en présence de neuf membres du gouvernement, M. Juppé a eu, *dans la matinée, un contact téléphonique* avec les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Philippe Séguin et René Monory, avec le président de l'UDF, François Léotard, et celui du groupe RPR de l'Assemblée, Michel Péricard. A ces interlocuteurs, il prend soin d'exposer son plan, selon lequel *« beaucoup de cas pourraient être réglés »*. Il leur annonce que M. Debré doit recevoir une délégation des sans-papiers dans la journée et leur indique qu'en tout état de cause une intervention policière n'est pas prévue, à l'église Saint-Bernard, dans les jours qui viennent.

REMETTRE DE L'ORDRE

Le souci de M. Juppé est aussi de remettre de l'ordre dans les rangs de l'UDF. L'opération s'effectue sans difficulté. M. Léotard prend la peine, en fin d'après-midi, d'exprimer lui-même sa *« satisfaction »* à propos de la *« politique d'équilibre »* du gouvernement, qui allie *« intransigeance »* à l'égard de l'immigration clandestine et *« esprit d'ouverture »* à l'endroit de *« ceux qui désirent sincèrement s'intégrer »*. En fin de matinée, M. Juppé a également un entretien avec Xavier Emmanuelli.

Enigmatique et fermé, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence ressort du bureau du premier ministre, après quarante-cinq minutes, sans dire un mot. Tenu à l'écart de la gestion de cette crise, il a fait entendre sa voix. Résultat : il obtient d'assister à la rencontre de l'après-midi entre M. Debré et les sans-papiers.

Mais M. Juppé a déjà en tête la *seconde phase de son plan* : le comité interministériel du repli. Nullement concerné par le dossier, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, sera présent. Lui qui n'avait pas pipé mot ces derniers jours voit la docilité des centristes récompensée.

A 15 heures, le premier ministre *donne connaissance aux ministres* intéressés du communiqué préparé par ses collaborateurs qui fixe la nouvelle donne. Il fait un tour de table qui ne révèle aucune divergence de fond. Tout au plus, Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, suggère de préférer le diptyque *« le droit et le cœur »* à *« la fermeté et l'humanité »*. Jacques Godfrain, ministre de la coopération, annonce qu'il se rendra, fin septembre, au Mali, pays d'origine d'une majorité des Africains de Saint-Bernard.

Au même moment, huit députés RPR et UDF annoncent la création de *« comités pour la défense des lois de la République »*. Ils n'ont pas saisi l'accélération du mouvement. L'un d'eux reconnaît que le lancement de ces CDLR – version moderne des Comités de défense de la République (CDR), créés au plus fort du mouvement de mai 1968 – a été quelque peu bricolé. Il rappelle l'organisation, par des proches du premier ministre, de *« comités d'usagers »* contre le mouvement social de décembre 1995. Le gouvernement lui-même a encore besoin de quelques réglages. Son doyen, Pierre Pasquini (soixante-quinze ans), ministre des anciens combattants, glose, à Nice, sur la *« plastique »* de la comédienne Emmanuelle Béart, soutien des Africains de Saint-Bernard, et sollicite de Danielle Mitterrand *« la possibilité de loger un certain nombre de sans-papiers à Latche »*.

L'heure, pourtant, est aux explications sérieuses. M. Debré et M. Gaudin sont mandatés pour faire connaître à la télévision les *décisions du gouvernement. Sale* journée pour le ministre de l'intérieur ! La nouvelle position du gouvernement fait le bonheur de Philippe de Villiers. Le président du Mouvement pour la France clame que *« l'illégalité paie et la provocation fait céder l'Etat »*. Le Front national, auparavant, ne s'était pas fait prier pour dénoncer la *« fermeté purement verbale »* d'un gouvernement qui fait preuve de *« mansuétude »*.

Récit du service France

« C'est Debré qu'il faut virer »

LES AFRICAINS sont en tête du cortège et rythment les slogans de leurs *djembe*. *« Nous sommes tous des enfants d'immigrés »*, *« Français, immigrés, solidarité »* et, surtout, *« C'est Debré qu'il faut virer, c'est pas les immigrés, c'est pas les sans-papiers. »* De la place de la République jusqu'à l'église du 18e, mercredi 21 août, on scande, on rappe, on danse : *« Il faut leur montrer qu'on n'est pas toujours morose et en train de se plaindre »*, explique Euloge, un Ivoirien père de deux enfants français, lui-même *« en instance de régularisation »*.

Malgré les vacances, plus de 8 000 personnes ont répondu à l'appel. Beaucoup sont venus en famille, un peu au pied levé, en entendant la radio. Entre la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, Droits devant ou encore Act-Up, les politiques ne sont pas si nombreux. Alain Krivine, porte-parole de la LCR, le conseiller communiste de Paris Henri Malberg, ont choisi, avec Léon Schwartzenberg, Marina Vlady, Ariane Mnouchkine, Albert Jacquard et Théodore Monod, de marcher en milieu de cortège. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, arrivé après le départ du cortège, brise ce bel ordonnancement en marchant devant eux. Dans la foule, on croise Harlem Désir. Arlette Laguiller est en tête d'une grosse délégation de Lutte ouvrière, Cavanna vend *Charlie-Hebdo* à la criée.

Les maires socialistes du 19e et du 18e arrondissement, ceints de leurs écharpes tricolores, entourent les pionniers de la lutte. Derrière Marie-Christine Blandin et Guy Hascouët (Verts), Charles Fiterman ou Jack Ralite, on aperçoit Manuel Valls, Claude Evin, Claude Estier, Marie-Noëlle Lienemann... Martine Aubry raconte à ses voisins de cortège qu'elle a toujours été défavorable aux lois Pasqua : c'est Daniel Vaillant, maire du 18e et numéro deux du PS qui représente le parti.

« UNE BELLE MANIF »

Un père et sa fille se glissent dans le cortège : *« C'est une belle manif... »* Revenue spécialement d'Ajaccio, Jeanne, étudiante, s'étonne de voir tant de monde. Son père, artisan-maçon, *« ancien soixante-huitard, ancien maoïste, puis nationaliste corse »*, se sent *« dans l'expectative »*, mais il lui semble indispensable, en venant à Saint-Bernard, de *« quitter son petit confort »*. Les parents de Clémentine et Mathilde, huit et six ans, n'avaient pas manifesté depuis leurs années d'étudiants, voilà plus de dix ans. *« On a atteint un stade critique où il faut que les choses se débloquent. »*

Ethel, soixante-six ans, commente : *« Cela me rappelle des choses que j'ai connues pendant la guerre. Cela commence par le rejet des étrangers et l'on ne sait pas où cela finit. »* Pierre, dont la famille *« a porté l'étoile jaune »*, et Ariane, professeurs de sociologie et de philosophie à la retraite, ont *« honte pour le pays des droits de l'homme de voir bafoué le droit élémentaire de vivre en famille »*. Quelques mètres devant eux, une cinquantaine d'Asiatiques, hommes, femmes et enfants, si rares dans les manifestations, défilent, en silence, le visage grave et tendu.

Ariane Chemin et Béatrice Gurrey

L'avis du Conseil d'Etat devrait donner au pouvoir exécutif une marge de manœuvre

ALAIN JUPPÉ connaîtra, jeudi 22 août en début d'après-midi, l'avis du Conseil d'Etat sur les conditions d'application de la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Le gouvernement ne devrait pas, en tout cas, être surpris par les réponses qui seront données à ses questions, celles-ci ne laissant guère de pouvoirs d'appréciation aux juristes. Cette procédure de demande d'avis à cette institution, tout à la fois juge administratif et conseil du gouvernement, est formellement prévue par les textes la régissant ; ils indiquent qu'elle peut *« être consultée par les ministres sur les difficultés qui s'élèvent en matière administrative »*. Elle a notamment été utilisée par Lionel Jospin sur le foulard islamique et par Edouard Balladur sur le droit d'asile.

Pour laisser apparemment la *maîtrise du dossier à Jean-Louis* Debré, c'est le ministre de l'intérieur qui a fait la démarche. Sa lettre, a été reçue par le Conseil d'Etat mardi 20 en fin d'après-midi. Elle lui demande d'examiner, au vu de l'ensemble de la législation sur l'entrée et le statut des étrangers en France et du code de la nationalité, si des étrangers *« résidant en France mais dépourvus de titre de séjour »* disposent *« du droit de voir régulariser leur séjour »* dans un certain nombre de cas. Elle cite les parents d'enfants nés en France après le 1er janvier 1994, les déboutés du droit d'asile, les conjoints ou concubins d'étrangers résidant légalement en France, ceux qui y séjournent depuis plusieurs années ou qui y sont entrés avec un visa de court séjour aujourd'hui expiré.

L'analyse à laquelle s'est livrée la section de l'intérieur du Conseil, mercredi, et que complétera son assemblée générale plénière jeudi matin, ne pourra que constater que, dans tous les cas cités, il n'y a pas de droit à la régularisation. Aucun d'eux, en effet, n'entre dans les catégories d'étrangers bénéficiant automatiquement, au regard des lois Pasqua, d'un titre de séjour en France. Toutefois, les juristes ne peuvent que rappeler que cela ne supprime pas toute marge de manœuvre à l'administration. La législation prévoit les cas où elle est tenue de délivrer un titre de séjour ; elle ne lui interdit pas de le faire dans d'autres, dont ceux cités par le ministre de l'intérieur. Il est donc loisible au pouvoir exécutif de tenir compte de situation particulière pour régler des problèmes humains particuliers.

L'avis du Conseil d'Etat pourrait ainsi faciliter la tâche du gouvernement : il lui *permettrait de régler*, s'il le veut, les dossiers des occupants de Saint-Bernard, sans remettre en cause une législation qu'il défend bec et ongles.

Thierry Bréhier

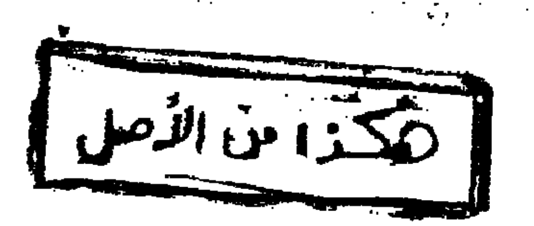

هكذا من الأصل

Plusieurs dispositions des lois Pasqua apparaissent désormais inapplicables

QUE FAIRE des lois Pasqua ? Le gouvernement s'est résolu, après cinq mois de conflit, à poser cette question au Conseil d'Etat. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a une partie de la réponse. Il a affirmé, le 21 août, sa volonté de les *« appliquer de la façon la plus humaine »*, ce qui sous-entend qu'elles ne le seraient guère. Gilles de Robien, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a estimé pour sa part, le 20 août, que l'application de ces textes était *« dans une situation transitoire »*. Il s'agit, selon lui, de *« régler les procédures de naturalisation, de carte de séjour, de régularisation ou de non-régularisation »*. Mais ne serait-ce pas là entreprendre une réécriture de la loi ?

La majorité apparaît prisonnière de ces textes qu'elle ne peut et ne veut, pour des raisons politiques, remettre en chantier mais dont elle doit corriger l'application, sauf à voir se multiplier les conflits. D'où les nouveaux critères de régularisation proposés, le 21 août, par le gouvernement aux Africains sans papiers. L'appellation *« lois Pasqua »* réunit en fait plusieurs textes de portée différente, qui définissent directement ou non la politique d'immigration. L'un, adopté en juillet 1993 et défendu alors par Pierre Méhaignerie, concerne le droit de la nationalité ; deux autres, dus à Charles Pasqua, datent d'août et décembre 1993, le Conseil constitutionnel ayant censuré une partie du premier texte. Ils fixent les conditions *« d'entrée, d'accueil et de séjour »* des étrangers en France.

Ce dispositif législatif d'une rare complexité touche tant au code de la nationalité qu'à l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les étrangers, au code civil sur le mariage, au code de la Sécurité sociale, au code du travail... Le 8 septembre 1993, le ministère adressait d'ailleurs aux préfets une circulaire de 97 pages pour en expliciter le mode d'emploi. D'autres instructions ont depuis été données, et trois circulaires ont tenté d'aménager certaines de ses dispositions.

Ce monstre juridique oppose un parcours d'obstacles à celui qui veut obtenir une carte de résident étranger, un regroupement familial, un statut de réfugié ou, tout simplement, se marier. Il facilite également les expulsions et les reconduites à la frontière. La multiplicité des verrous ainsi posés vise à empêcher l'immigration clandestine. Mais elle a très vite fait d'étrangers installés en France depuis des années des *« irréguliers »*, ceux-ci se voyant dans l'impossibilité de faire renouveler leur titre de séjour. A ce titre, plusieurs dispositions apparaissent particulièrement problématiques :

Des populations en voie d'intégration ont été jetées dans la précarité et la clandestinité

● De la réforme du code de la nationalité, on retient en premier lieu la *« manifestation de volonté »* : un enfant né en France de parents étrangers doit, pour acquérir la nationalité française, en faire explicitement la demande entre seize ans et vingt et un ans. Mais cette réforme signifie également que les parents étrangers ne peuvent plus demander la nationalité française pour leurs enfants mineurs : c'était un moyen pour eux de consolider leur installation en France et de se protéger puisqu'un parent d'enfant français n'est pas expulsable. Cette disposition, appliquée à partir du 1er janvier 1994, a fait que des parents étrangers d'enfants nés en France, mais non Français, ne peuvent prétendre à un titre de séjour et deviennent expulsables.

● La loi Pasqua durcit les conditions d'obtention de la carte de résident de dix ans. Ce titre n'est plus délivré de plein droit aux étrangers en situation irrégulière mariés à un ressortissant français. Il ne peut l'être qu'un an après le mariage et, pendant cette année, l'étranger n'est pas protégé contre une reconduite à la frontière. De même, la carte de dix ans n'est pas accordée aux parents étrangers d'enfants français : ils ne sont donc ni expulsables ni régularisables. La circulaire du 9 juillet demande aux préfets d'oublier cette disposition. Les étudiants ne peuvent plus transformer leur carte temporaire en carte de résident au bout de dix années de séjour.

● Le regroupement familial est rendu plus difficile. L'étranger doit avoir séjourné régulièrement en France depuis deux ans, disposer de ressources égales au moins au SMIC et ne peut pas faire venir ses enfants en plusieurs fois. Le maire de la commune de résidence doit avoir donné son avis. Enfin, en cas de séparation du couple, la carte de résident peut être retirée à la femme qui avait rejoint son époux.

Par ailleurs, les maires peuvent faire suspendre pendant huit jours la célébration d'un mariage avec un étranger et saisir le procureur de la République s'ils suspectent un mariage blanc.

● Même s'ils travaillent, et cotisent, les étrangers en situation irrégulière ne peuvent bénéficier d'une protection sociale. Les caisses de Sécurité sociale doivent vérifier la régularité de leurs affiliés étrangers en accédant aux fichiers des préfectures.

● Les cas d'expulsion sont plus nombreux. Un étudiant résidant depuis plus de dix ans, un étranger marié à un ressortissant français depuis moins d'un an, un enfant vivant en France depuis l'âge de six ans mais non entré par une procédure de regroupement familial peuvent être expulsés.

Ces dispositions ne constituent qu'un volet des « lois Pasqua » qui, par ailleurs, limitent le droit d'asile, allongent jusqu'à dix jours la durée de rétention administrative, permettent d'assortir une mesure de reconduite à la frontière d'une interdiction de territoire d'un an, et renforcent les pouvoirs de l'administration face aux juges. Mais c'est ce volet qui est aujourd'hui directement mis en cause, parce qu'il a jeté dans la précarité et dans une clandestinité forcée des populations jusqu'alors sur le chemin de l'intégration.

François Bonnet

Les voisins de la France font face à un phénomène de même ampleur

La question de l'immigration illégale agite les pays d'Europe occidentale

LA FRANCE n'est pas seule à abriter des immigrés clandestins ou irréguliers. Par définition, il n'existe pas de statistiques précises sur le sujet, mais les estimations avancées dans les pays voisins font apparaître un phénomène de dimensions comparables, voire supérieures. Ainsi, les dirigeants allemands évaluent entre 150 000 et 600 000 le nombre d'etrangers sans papiers dans le pays, pour 7 millions d'étrangers en situation régulière. En Italie, les immigrés en situation irrégulière seraient environ 350 000. Au ministère de l'intérieur espagnol, on se refuse à toute estimation ; toutefois, en 1991, quand le gouvernement de Madrid avait ouvert une procédure de régularisation, 130 000 personnes en avaient bénéficié.

Ces données sont à comparer avec les estimations françaises : en 1991, le Bureau international du travail (BIT) avait chiffré à 350 000 le nombre de migrants en situation irrégulière en France ; en 1982, lors de l'opération de régularisation effectuée par le gouvernement de l'époque, 150 000 personnes s'étaient manifestées.

● **ALLEMAGNE**

Le thème des sans-papiers fait moins l'objet qu'en France d'une mobilisation politique. Le grand débat sur l'immigration incontrôlée a eu lieu avant 1993, au moment des discussions très vives autour de la modification du droit d'asile. *« Le bateau est plein »*, disait alors la droite. En supprimant les principales dispositions du droit d'asile allemand, précédemment très généreux, les partis de la coalition gouvernementale, soutenus *in fine* par l'opposition sociale-démocrate, ont entouré l'Allemagne d'un véritable cordon et freiné les courants migratoires qui convergeaient vers le pays. Depuis lors, l'opinion ne place plus ce thème en tête de ses préoccupations.

Il y a plusieurs catégories d'immigrants irréguliers. Beaucoup travaillent au noir, notamment dans le BTP, les entreprises de nettoyage, ou l'agriculture (récoltes ou vendanges). Dans beaucoup de cas, ces gens sont arrivés en Allemagne avec une autorisation de séjour limitée, par exemple, un visa de tourisme, et sont restés ensuite : cette pratique est plus fréquente que celle qui consiste à se munir de faux papiers. De très nombreux demandeurs d'asile restent également sur place après avoir été déboutés. Il y a aussi des enfants d'immigrants légaux, qui ne peuvent pas bénéficier du regroupement familial dès lors qu'ils sont âgés de plus de seize ans. Un autre cas se rencontre assez souvent : celui d'un étranger ou d'une étrangère ayant divorcé d'un ressortissant allemand. Il n'a pas le droit de rester en Allemagne si la durée du mariage a été inférieure à trois ans.

D'après un sondage récemment effectué par une organisation caritative catholique, les illégaux sont avant tout originaires d'ex-Yougoslavie – en plus de ceux qui bénéficient d'un statut légal de réfugiés de guerre –, des pays de l'ex-URSS, de Roumanie, de Pologne, de Turquie. Ils se trouvent parfois depuis plus de dix ans en Allemagne.

Le renforcement des contrôles policiers aux frontières de l'Allemagne, orientales en particulier – multiplication des patrouilles avec chiens, radars, dispositifs électroniques pour voir la nuit, etc. –, a rendu la tâche très difficile aux migrants, qui font souvent appel à des « passeurs » professionnels très cher payés pour leurs services.

Chaque année, plus de 60 000 personnes sont reconduites à la frontière, dont la moitié immédiatement lors d'une tentative de passage. La pratique des reconduites par avion est courante, mais à raison de quatre ou cinq personnes maximum à la fois, pas par charters spéciaux.

● **GRANDE-BRETAGNE**

Outre-Manche, le climat est clairement à la répression de l'immigration clandestine. Le gouvernement conservateur a, à plusieurs reprises ces dernières années, durci la législation. L'opposition travailliste accuse l'équipe tory de jouer la carte raciale à l'approche du prochain scrutin général pour tenter de remonter dans les sondages, mais elle sait que cette position n'est pas populaire, notamment auprès de la petite classe moyenne sur laquelle compte Tony Blair, le chef du Labour.

La législation de 1993 a prévu des amendes contre les employeurs utilisant de la main-d'œuvre illégale et les compagnies aériennes trop laxistes dans leurs contrôles des visas. La loi de 1996 transforme en délit criminel le fait d'être un clandestin, et accélère les procédures de réponse, d'appel et d'expulsion pour les demandeurs d'asile. Cette année, une série de circulaires administratives ont autorisé le retrait immédiat des aides sociales aux demandeurs d'asile en instance d'appel, les laissant sans moyens. Enfin, le ministère a enjoint les administrateurs d'hôpitaux, les employés de la Sécurité sociale et les directeurs d'école de dénoncer les immigrants clandestins à la police.

« Nous ne régularisons jamais la situation d'illégaux, nous les expulsons », déclare un porte-parole du ministère de l'intérieur. En 1995, près de 5 000 clandestins ont été expulsés à la suite d'une décision de justice. Les renvois sont toujours individuels, afin d'éviter une publicité négative. Actuellement, il existe 70 000 dossiers de demandeurs d'asile en suspens ; un millier de clandestins sont retenus dans les centres de détention.

● **ESPAGNE**

L'Espagne apparaît comme la porte d'entrée pour des milliers de candidats à l'immigration en provenance du Maghreb ou d'Afrique noire. Guidés par des passeurs qui les taxent lourdement, ils franchissent la frontière entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla et, de là, tentent la traversée du détroit de Gibraltar sur de petites embarcations.

Depuis la fin juillet, les autorités doivent faire face à une arrivée particulièrement dense de clandestins qui débarquent sur les côtes andalouses, espérant profiter de la procédure de régularisation en cours depuis le 23 avril et jusqu'au 23 août. En réalité, des conditions sont mises à cette régularisation des sans-papiers : ils doivent n'avoir jamais été expulsés du territoire espagnol et avoir déjà bénéficié, avant 1996, d'un permis de séjour en Espagne. C'est dire que cette mesure – qui, selon les ONG, devrait profiter à 50 000 sans-papiers – n'épuisera pas le problème de la clandestinité.

Les expulsions donnent fréquemment lieu à des incidents. Au mois de juillet, une violente polémique a éclaté contre le gouvernement de José Maria Aznar lorsque furent révélées les conditions dans lesquelles 103 Africains avaient été expulsés de Melilla, le 24 juin. Après l'ouverture d'une enquête par la direction générale de la police, le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, avait dû reconnaître que l'opération *« n'avait pas été un modèle à suivre »*. Il avait admis que les clandestins avaient été drogués par la police, à l'aide de tranquillisants, afin d'éviter d'éventuels incidents pendant le vol. L'opposition et les ONG s'étaient mobilisées contre José Maria Aznar, qui n'avait eu qu'une phrase, pour le moins expéditive, sur cette affaire : *« Il y avait un problème, nous l'avons résolu. »* M. Oreja s'est rendu, fin juillet, à Rabat pour demander au Maroc une coopération plus étroite.

● **ITALIE**

L'association Caritas évalue à 350 000 le nombre des clandestins en Italie, à côté des 991 000 immigrés en situation régulière début 1996. D'autres sources avancent un chiffre beaucoup plus élevé. Une partie des clandestins ne font que passer par l'Italie pour tenter leur chance en France, en Allemagne ou en Suisse notamment. 250 000 sans-papiers ont demandé leur régularisation fin 1995-début 1996, après qu'un décret du gouvernement Dini les eut menacés d'expulsion. L'actuel gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi a assoupli ce décret, de sorte qu'une majorité de ces 250 000 demandeurs est en passe d'obtenir satisfaction. Il faut, pour être régularisé, avoir un travail que l'employeur accepte de déclarer, avoir déjà travaillé en Italie et y avoir un parent proche en situation régulière.

Les clandestins interpellés à leur arrivée se voient notifier immédiatement un ordre d'expulsion, mais ils ont quinze jours pour demander éventuellement l'asile. En fait, peu d'entre eux font cette demande – il faut, en attendant la réponse, pouvoir compter sur le soutien d'une organisation humanitaire – et beaucoup disparaissent dans la nature pendant ces quinze jours. En 1995, 7 417 clandestins ont été expulsés.

De nos correspondants en Europe

A Tecate, poste-frontière entre Mexique et Etats-Unis, ceux de la « Casa del migrante » attendent un improbable passage

TECATE (Mexique)
de notre envoyée spéciale

Du poste-frontière de Tecate, à 50 kilomètres de San Diego, on aperçoit le clocher de béton rose pâle de l'église Notre-Dame de Guadalupe. Ce clocher, à deux pâtés de maisons de la frontière, les clandestins ont appris à le reconnaître comme les marins distinguent le phare : tout à côté, deux prêtres catholiques y ont ouvert la « Casa del migrante », un refuge pour ceux dont les patrouilles de l'immigration américaine viennent d'anéantir le rêve d'une vie meilleure.

A ces hommes que la nuit amène, *« défaits, démoralisés, envahis par un sentiment d'abandon et d'impuissance »*, le Père Eduardo et le Père Carlos offrent le gîte pour une ou deux nuits, le couvert, un réconfort moral et, s'il le faut, des soins, avant de reprendre le chemin de leur bidonville. Ou bien, passant outre aux conseils de leurs hôtes, le chemin de la frontière, pour une nouvelle tentative. *« Cette maison veut être un havre temporaire, une sorte d'oasis »*, dit le Père Eduardo Martinez, cinquante et un ans, en feuilletant le registre à carreaux sur lequel, chaque nuit, sont proprement consignés les noms de ceux qui arrivent. Certains reviennent pour la cinquième, la sixième fois. Ceux qui ont réussi à échapper aux patrouilles américaines ne sont pas au bout de leurs peines : ils ont deux nuits de marche devant eux dans les collines désertiques de Californie, une épreuve pour laquelle, sans vêtements adéquats ni réserves d'eau suffisantes, ils ne sont pas équipés. Quelques-uns se perdent ; d'autres tombent sur des bêtes sauvages ou sont vaincus par la chaleur.

« LA MURAILLE MÉTALLIQUE »

Il y a quatre ans, la Casa del migrante n'existait pas à Tecate. La frontière américano-mexicaine était une passoire que l'on traversait beaucoup plus facilement à Tijuana, juste en face de San Diego. Mais les temps sont devenus plus durs et, en 1994, l'administration Clinton a commencé l'édification de ce que les Mexicains appellent « la muraille métallique », un mur de 30 mètres de haut qui avance jusque dans l'océan, dans le secteur d'Imperial Beach, qui sépare Tijuana de San Diego. L'année suivante, les arrestations de clandestins à Imperial Beach ont chuté de 40 %. Aujourd'hui, ce mur d'acier s'étend sur 35 kilomètres le long de la frontière, et il n'est pas fini. Mais le flot persiste : abandonnant Tijuana, les clandestins traversent plus à l'est, à Tecate par exemple.

En réalité, « la muraille métallique » n'a pas changé fondamentalement les données du problème de l'immigration clandestine aux Etats-Unis : les services américains de l'immigration (INS) estiment à 4,2 millions le nombre de personnes résidant illégalement dans le pays (pour 268 millions d'habitants), et ce chiffre croît régulièrement de 300 000 chaque année. De plus, la moitié de ces étrangers en situation irrégulière sont entrés légalement aux Etats-Unis, mais y sont restés après l'expiration de leur visa. Dans un pays où la carte d'identité n'existe pas, ceux-là ont très peu de chances d'être appréhendés, même si les perspectives de régularisation de leur situation sont réduites : il leur faudra soit épouser un ressortissant américain, soit mettre au monde aux Etats-Unis un enfant qui, automatiquement américain par le droit du sol, pourra, à l'âge de vingt et un ans, demander la naturalisation de sa famille.

PROGRAMME DE RAPATRIEMENT

C'est donc sur la frontière sud-ouest des Etats-Unis que l'administration Clinton a concentré ses efforts, doublant les effectifs des patrouilles frontalières en trois ans. Les immigrés clandestins interpellés sont aussitôt reconduits à la frontière, à moins qu'ils ne demandent à passer devant une commission d'expulsion ; l'immense majorité d'entre eux préfèrent être reconduits, afin de pouvoir retenter leur chance... Les autorités fédérales ont également mis sur pied, depuis avril dernier, un programme de *« rapatriement vers l'intérieur »* en vertu duquel les immigrés clandestins, sur une base de strict volontariat, sont renvoyés par avion le plus près possible de leur domicile, à Mexico ou à Guadalajara, afin de ne pas être tentés de repasser la frontière ; mais ce programme n'a permis, jusqu'ici, de rapatrier que 650 personnes.

Démocrates et républicains s'entendent sur un point : il faut arrêter l'immigration illégale. Mais ils s'opposent sur les modalités. Les républicains soutiennent la « proposition 187 », initiative californienne visant à refuser aux immigrés clandestins l'accès aux services sociaux, y compris l'école publique pour les enfants et la santé ; les démocrates – et, accessoirement, les policiers – la jugent dangereuse. Le Parti républicain prône même l'abandon du principe de la nationalité américaine pour tout enfant né aux Etats-Unis.

Les responsables de la communauté hispanique dénoncent l'hypocrisie de ce débat : les Américains *« créent eux-mêmes la demande pour l'immigration clandestine, parce qu'ils ont besoin de main-d'œuvre bon marché »*, affirme Roberto Martinez, l'un des dirigeants de la Fédération chicano de San Diego.

Sylvie Kauffmann

DISPARITIONS

André-Georges Haudricourt

Un des savants les plus féconds et les plus curieux de notre époque

ETHNOLOGUE et linguiste, André-Georges Haudricourt s'est éteint mardi 20 août dans sa quatre-vingt-sixième année. Directeur honoraire de recherche en linguistique au CNRS, contemporain du préhistorien André Leroi-Gourhan et de Claude Lévi-Strauss, il comptait parmi les savants les plus féconds et les plus curieux de notre époque.

Né le 17 janvier 1911 à Paris, André-Georges Haudricourt a passé toute son enfance dans une ferme isolée en Picardie, où son père était agriculteur. Très tôt, il fut un témoin attentif des gestes, des travaux et des outils de la ferme et contracta le goût de la botanique. C'est à travers la collection de timbres familiale qu'il s'intéressa aux alphabets, aux langues et aux pays les plus divers. Curiosité étonnamment précoce que renforça la lecture de Jules Verne où il s'identifia, selon ses dires, au personnage de l'érudit distrait, Paganel. Après une scolarisation tardive et difficile, il décrocha son baccalauréat, entra à l'Institut d'agronomie dont il sortit ingénieur en 1931. Il se spécialisa dans la génétique et la phytopathologie.

C'est au retour d'un voyage en Albanie qu'il s'inscrivit au cours de Marcel Mauss, grand maître de l'ethnologie française. C'est par lui qu'il obtint en 1934 une mission en URSS afin d'aller étudier l'origine des plantes cultivées dans le laboratoire du savant et explorateur russe Nicolas Vavilov. De cette mission, il tirera des articles fondateurs comme celui sur « L'origine de l'attelage moderne », que Marc Bloch publia en 1936 dans *Les Annales d'histoire économique et sociale*, prémices à l'ouvrage magistral publié chez Gallimard, en 1954, et écrit en collaboration avec Mariel Jean-Brunhes Delamarre, *L'Homme et la Charrue à travers le monde* (réédition La Manufacture, 1986).

Il utilisait pour la première fois l'histoire phonétique des mots pour étudier l'histoire des techniques pour lesquelles textes et illustrations faisaient défaut. Bouleversant l'histoire des sciences et des techniques, il développait ainsi l'idée de la technologie comme science humaine (lire son recueil d'articles *La Technologie science humaine*, MSH, 1987).

Il avait publié, en 1943, avec Louis Hedin, *L'Homme et les Plantes cultivées* (Réédition Métailié, 1987). Cet ouvrage novateur faisait l'alliance de la botanique, de la biologie, de la génétique, de la linguistique et de l'ethnologie, préfigurant ce qui sera plus tard l'ethnobotanique et les ethnosciences. Ayant acquis un goût indéfectible pour les langues, Haudricourt est, avec Roman Jakobson et aujourd'hui Claude Hagège, ami avec lequel il écrivit *La Phonologie panchronique* (PUF, 1978), un des plus grands linguistes de son temps. Comparant les vocabulaires de langues apparentées de Nouvelle-Calédonie, par exemple, où il séjourna dans les années 60, il est à l'origine de la restitution d'un grand nombre de langues austronésiennes, indonésiennes, ainsi que de langues d'Asie du Sud-Est – il fut bibliothécaire à l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) à Hanoï en 1948-1949 –, comme celles du groupe sino-vietnamien, du groupe Mon-Khmer, dans une partie de l'actuelle Birmanie et dans la Thaïlande moderne.

Ce savant atypique, *« apparemment dépourvu d'indulgence et de patience,* [mais avec lequel] *il n'était pas un court entretien dont on ne sorte avec l'impression d'avoir gagné quelque chose en humanité, d'avoir vu se dissiper quelques-uns des mystères de ce qu'on n'ose plus appeler la nature humaine »*, pour reprendre les mots de Claude Hagège, n'a cessé tout au long de sa vie de remettre en cause non seulement les acquis de la science, à laquelle il croyait comme mode de connaissance, mais, chose plus rare et plus difficile, et ce souvent avec une belle ironie qui faisait rire ses interlocuteurs, les siens propres. Pour Haudricourt, l'important est de comprendre les sociétés comme le résultat d'un fait social total et d'en discerner les fondements en se livrant à une sorte d'ethno-archéologie transdisciplinaire. Il aura montré que les sciences humaines ne sont ni juxtaposables ni hiérarchisables mais qu'elles doivent recourir à l'étude d'un objet considéré comme un ensemble d'activités humaines dont toutes les composantes sont solidaires. Inoubliables et incroyablement féconds resteront les enseignements paradoxaux de ce dernier grand maître du XXe siècle.

Pascal Dibie

★ **Pascal Dibie, ethnologue, est l'auteur, avec André-Georges Haudricourt, de *Les Pieds sur terre – Itinéraire de la vie et de la pensée d'André-Georges Haudricourt* (Métailié, 1987).**

Paul-Claude Racamier

Un psychanalyste traitant des psychoses

LE PSYCHIATRE et psychanalyste Paul-Claude Racamier, décédé le 18 août à Besançon, était une personnalité internationalement reconnue dans le domaine du traitement psychanalytique des psychoses. Avec Sacha Nacht, dont il fut longtemps proche, il était une des figures dominantes de la Société psychanalytique de Paris. Partageant son temps entre le Doubs, où il était né le 20 mai 1924, et Paris, où il dirigeait l'Institut de psychanalyse, c'est lui qui pendant des années fut responsable de l'enseignement et, partant, de la formation des futurs analystes.

Paul-Claude Racamier a été l'un des premiers à repenser le rôle de la psychanalyse dans la réalité hospitalière psychiatrique. En 1970, sur la base d'une expérience menée, depuis le milieu des années 50, dans le cadre de la psychiatrie dite de secteur, il cherche à montrer que la relation entre le patient et le thérapeute constitue avant tout une expérience d'équipe, dans laquelle l'objet de l'analyse n'est plus seulement le malade lui-même, mais l'entourage qui l'accompagne. Cette psychiatrie « communautaire » donnera lieu à un livre collectif réédité en 1993, qui a fait date lors de sa parution il y a plus de vingt ans, dont Paul-Claude Racamier a été le coordonnateur : *Le Psychanalyste sans divan* (Payot).

Alors qu'à cette époque la vogue de l'anti-psychiatrie met l'accent sur la fracture entre la société et le malade, Paul-Claude Racamier essaie au contraire de réfléchir aux structures de médiation et d'accompagnement propres à réintégrer le psychotique dans son environnement. Dix ans plus tard, dans son livre sur *Les Schizophrènes* (Payot), c'est encore sur cette relation qu'il invite le lecteur à se pencher : « [Les schizophrènes] *nous prêtent tant d'eux-mêmes* (...) *qu'il faut toujours se demander si ce qu'on leur trouve est leur bien ou le nôtre* », y écrivait-il. Paul-Claude Racamier avait aussi publié *Anti-Œdipe et ses destins* (Aspygée), *Le Génie des origines* (Payot) et *De Psychanalyse en psychiatrie : études psychopathologiques* (Payot). Il s'était également intéressé au rapport entre la création artistique et la psychose, dans *Art et fantasme* (PUF, 1984). Sans concession, il y qualifiait la schizophrénie d'*« entreprise la plus hasardeuse, sans doute, mais certainement la plus achevée qui soit menée contre le rêve et contre le fantasme »*.

Nicolas Weill

■ ***MADELEINE LAURAIN-PORTEMER***, archiviste paléographe, spécialiste du cardinal Mazarin, est morte, jeudi 15 août, à Saint-Brieuc. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans. Conservateur honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, maître de recherches honoraire au CNRS, diplômée de l'Ecole des chartes, elle a consacré tous ses travaux à renouveler les connaissances biographiques sur Mazarin. Après un essai, *Etudes mazarines* (éd. de Boccard, 1981), elle préparait une immense biographie du cardinal-ministre.

NOMINATIONS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Denis Bauchard a été nommé directeur du cabinet d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. Il remplace à ce poste **Hubert Colin de Verdière**, nommé ambassadeur à Moscou.

[Né le 20 septembre 1936, à Paris, Denis Bauchard est diplômé d'études supérieures en sciences économiques et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1962-1964). Après avoir occupé plusieurs postes à caractère économique à la direction de la comptabilité publique et à Beyrouth, il est conseiller technique aux cabinets de Jacques Chirac (1970-1971) et de Jean Taittinger (1971-1973), secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, puis de Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (1974-1976). Détaché au Quai d'Orsay à partir de 1977, il est en poste à New York (1977-1982), puis à l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur en Jordanie (1989-1993). Depuis septembre 1993, Denis Bauchard était directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères.]

[Né le 31 octobre 1941, à Roubaix (Nord), Hubert Colin de Verdière est diplômé d'études supérieures en sciences économiques et de HEC, ancien élève de l'ENA (1968-1970). Il a été notamment en poste à Canberra (1973-1975), à Alger (1975-1980), à Madrid (1983-1987), avant de devenir ambassadeur dans les Emirats arabes unis (1987-1991), puis en Iran (1991-1994). Depuis mai 1995, il était directeur du cabinet d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Geneviève et Hubert
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elise LACROIX,

le 16 août 1996, à Paris.

Valérie FARIN
et
Thierry LAURENT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 17 août 1996.

6, passage Jouvenet,
76000 Rouen.

Anniversaires de naissance

Catherine GUITTON,

le 22 août 1956, toute notre grande famille a fêté la naissance d'un premier bébé.

Très heureux anniversaire chère Catou.

Tes parents et tous ceux qui t'aiment.

Décès

– Le docteur Louis Auzoux,
son époux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa sœur,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Louis AUZOUX,
née Geneviève BECK,

survenu le 16 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

6, rue Léon-Bonnat,
75016 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Catherine Bonhommet,
son épouse,
Marie, Laurent, Jean-Paul,
ses enfants,
Chloé, Victoire et Edouard,
ses beaux-enfants,
Jocelyne,
sa belle-fille,
Hubert,
son petit-fils,
Geneviève, *Marie-Thérèse et Elisabeth,*
ses sœurs,
Yvette Bourdy-Bonhommet
et Béatrice Fourès,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Yves BONHOMMET,

survenu à Paris, le 20 août 1996, dans sa soixantième année.

L'inhumation aura lieu le mardi *27 août, à 14 h 30, au cimetière Montparnasse.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Avignon.

– Mme Paul Feraud,
son épouse,
Les familles Poly, Cabanne, Praly
et David,
Et tous ses amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Paul FERAUD,
inspecteur de l'enseignement,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier des Arts et Lettres,
membre de l'académie de Vaucluse.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité et ses cendres répandues dans le Jardin du souvenir, à Orange.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence les Jardins d'Arcadie,
31, rue Guillaume-Puy,
84000 Avignon.

– Mme Ginette Gordon,
son épouse,
Arlette Gordon,
Richard et Catherine Gordon,
ses enfants,
Audrey et Julia Gordon,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon GORDON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille des évadés,
croix de guerre 1939-1945,
croix de la valeur militaire,

survenu le 16 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux-parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jacques Cheminaud,
M. et Mme Hervé Cheminaud
et leur fille Chloé,
M. et Mme Philippe Guiffault
et leur fils Charles,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André-Georges HAUDRICOURT,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,

survenu à Paris, le 20 août 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'incinération se déroulera le vendredi 23 août, à 12 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue d'Assas,
75006.
(Lire ci-dessus.)

– Les sociétés Laflachère
et La Brosse et Dupont
s'associent pour rendre un dernier hommage à leur administrateur,

M. Jean-Claude PINEAU,

décédé le 14 août 1996, dans sa soixante-septième année.

Homme talentueux, administrateur impliqué, efficace et fidèle, il est regretté de tous.

– Association de santé mentale du XIIIe arrondissement de Paris.

Le président et le conseil d'administration,
Le directeur général,
Les médecins, les psychothérapeutes et toutes les équipes soignantes,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Paul-Claude RACAMIER,
cofondateur de l'Association
de santé mentale
du XIIIe arrondissement de Paris,
membre de la Société psychanalytique
de Paris et de l'Association
psychanalytique internationale,
ancien médecin
des hôpitaux psychiatriques,

survenu le 18 août 1996.
(Lire ci-dessus).

– Le président Denis Kessler,
Le vice-président délégué général,
Les membres du directoire,
Et le personnel de la Fédération française des sociétés d'assurances,

ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 19 août 1996, de

M. Jean-Claude ROUX,
directeur prévention de l'APSAD.

Les obsèques religieuses seront célébrées le 22 août, à 14 heures, en l'église *Saint-Liphard de Meung-sur-Loire.*

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés en faveur de la recherche médicale.

FFSA,
26, boulevard Haussmann,
75009 Paris.

– Le président Pierre Florin,
Le délégué général,
Les membres du bureau,
Et le personnel de l'assemblée plénière des Sociétés d'assurances-dommages,

ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 19 août 1996, de

M. Jean-Claude ROUX,
directeur prévention.

Les obsèques religieuses seront célébrées le 22 août, à 14 heures, en l'église Saint-Liphard de Meung-sur-Loire.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons *peuvent être adressés en faveur de la* recherche médicale.

APSAD,
26, boulevard Haussmann,
75009 Paris.

Condoléances

– Le président de l'Union technique de l'électricité,
Le président du Comité électrotechnique français,
Le personnel de ces deux associations,
expriment à la famille de

M. Pierre AILLERET,
leur président d'honneur,
ancien président de la Commission
électrotechnique *internationale,*

décédé le 19 août 1996,

leurs condoléances et leurs *sentiments* de profonde tristesse.

Anniversaires de décès

– *En souvenir de*

Rose BUKA,

décédée le 13 août 1992.

Danièle-Eve, née Ettighoffer,
sa fille,
Albert, Philippe Rubman, Elsa,
son gendre, son petit-fils, sa sœur,
Selma, Rémi,
Et tous ceux qui l'ont aimée.

Souvenirs

–

21 août 1941
21 août 1996

Le colonel FABIEN,

à la tête d'un groupe de jeunes communistes français composé de :
Bob Gheusquin,
fusillé par les nazis,
Fernand Zalkinow,
fusillé par les nazis,
Gilbert Brustlein,
seul survivant, condamné à mort, en mars 1942, par le tribunal militaire nazi au procès de la Chambre des députés,

effectuait le coup de main de
Barbès-Rochechouart.

Hommage rendu à mes camarades oubliés, par le seul survivant, grâce à Dieu.

Avis de recherche

– Toute personne sachant où se trouve

Mariette PUTOT,

ou pouvant donner *des renseignements* concernant la famille de

Frédéric Henri PUTOT
et
Henriette Angeline PUTOT,
née Mecozzi,

est priée de se mettre en contact avec le

Public Trustee
de Nouvelle-Galles du Sud,
112 Moore Street, Liverpool
NSW 2170 Australie,

en donnant comme référence : succession *de*
France Maria Marguerite Allan.

La fête du Baïram

Skopje – Tetovo (Macédoine)... mai 1995

POUR se rendre de Skopje à Tetovo, fief de la « minorité » albanaise de Macédoine (officiellement 22 % de la population, plus du tiers d'après les Albanais eux-mêmes), il faut à peine une heure en bus Proleter. Une amie skopiote de Klavdij, mon compagnon de voyage, nous a indiqué des adresses de femmes albanaises que nous aurons, a-t-elle assuré, tout intérêt à voir là-bas. Puis elle nous a livré le fond de sa pensée :

– Mais qu'est-ce que vous allez faire à Tetovo ? Rencontrer des Albanais ? Vraiment je ne comprends pas tous ces gens qui nous tombent de l'Ouest, ces journalistes, ces commissions des droits de l'homme... Il n'y a rien à voir à Tetovo. L'université albanaise libre ? Une baraque minable, et vous savez bien qu'elle a été fermée par la police : c'était une provocation. Le recteur qui est aujourd'hui en prison venait du Kosovo. Les Kosovars sont des nationalistes excités, pas comme *nos* Albanais. Toute cette histoire est grotesque. Nous avons une excellente université à Skopje et les Albanais peuvent y étudier comme tout le monde. D'ailleurs, depuis qu'ils y ont obtenu un quota, ils ont fait baisser le niveau. On y enseigne en macédonien ? Bien sûr, et alors ? On n'enseigne pas en breton à l'université de Rennes. Il y a une excellente chaire d'albanais. C'est une langue minuscule, une langue qui ne mène à rien. Sauf à travailler en Albanie où il n'y a pas de travail : c'est idiot !

J'ai fait remarquer que, langue inutile pour langue inutile, si l'on suivait son raisonnement (et en sautant à pieds joints par-dessus l'évidente universalité de la langue macédonienne, berceau de toutes les langues slaves grâce à Cyrille et Méthode), il n'y aurait plus qu'à fermer les universités françaises et envoyer les normaliens de la rue d'Ulm étudier en anglais à Harvard. Elle n'a rien compris à ma logique tordue.

– Un pays ne doit pas se laisser déposséder de sa langue nationale. Aux Etats-Unis, il y a maintenant des Etats du Sud où l'espagnol est majoritaire : la conséquence, c'est une augmentation formidable de la délinquance ! Vous voulez que ça se passe comme ça chez nous, où les Albanais se reproduisent comme des lapins ?

Au bout de la route rectiligne, passés les resserrements de la vallée du Vardar, Tetovo pointe ses immeubles gris contre la montagne verdoyante : très haut, dans les alpages, il y a des coups de soleil sur les villages suspendus, et plus haut encore les cimes sont toujours enneigées. Poussière, détritus. Au-delà des constructions de ciment cubiques, une prolifération de petites boutiques, de commerces de toutes sortes, et particulièrement d'agences de voyage dans des échoppes minuscules affichant leurs offres imbattables pour Tirana, Istanbul et Düsseldorf. Nous retrouvons la foule albanaise.

Des banderoles vertes flottent dans les rues, et des drapeaux verts sur les mosquées. Personne à Skopje, lorsque nous avons annoncé notre intention d'aller à Tetovo, ne nous a avertis que c'était la grande *fête* musulmane du Kurban Baïram et que tout allait être fermé pendant cinq jours – probablement parce que personne n'était au courant. Dans les ruelles règne l'animation des veilles de réjouissances. Des voitures soulèvent des gerbes de boue, des hommes passent portant un mouton mort ou vif ou poussant un veau dans une brouette, des bergers rameutent des troupeaux, des femmes courent en serrant des gâteaux au miel.

Le seul hôtel, sur la grande place à l'architecture socialiste, n'a qu'une chambre à quatre-vingts marks. Nous loger chez l'habitant ? Klavdij pousse la porte d'une échoppe de tailleur et salue poliment : *« Tungjatjeta. Tshu-chië ? »* Bonjour. Comment vas-tu ? Effet immédiat : le tailleur qui est en train de couper une étoffe avec ses grands ciseaux lève la tête et s'arrête. Klavdij dit encore quelques mots d'albanais puis se présente en slovène, langue de ses ancêtres, truffé de macédonien comme un Français parlant serbo-croate.

Le tailleur nous fait asseoir et envoie son apprenti acheter des bouteilles de Fanta. Non seulement il est touché des trois mots albanais de Klavdij, mais il a fait son service militaire dans l'armée populaire yougoslave en Slovénie, à Maribor, en 1980, l'année de la mort de Tito – « Ah oui ! On peut dire que nous avons pleuré ! » –, c'est d'ailleurs justement dans sa caserne d'alors que, dix ans plus tard, a éclaté le premier coup de feu de la guerre.

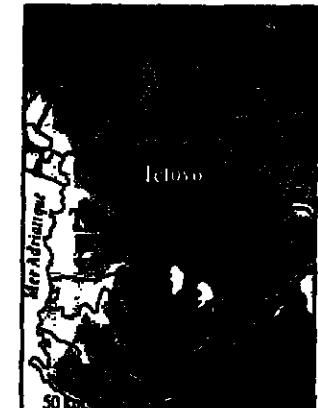

LE PIÉTON DES BALKANS

Un périple au cœur de l'Europe

Demain : le pont de l'amitié

Nous trouver où dormir ? En temps normal ce serait facile. Mais pas à la veille du Baïram. Demain, tout le monde va se lever à trois heures du matin. Prières à la mosquée, cimetière, fête familiale, méchoui, visites à la famille et aux voisins. Alors trouver des gens pour nous héberger, dans ces conditions...

Toutes les fois qu'un client entre, il l'expédie aussitôt dans telle ou telle direction avec pour instruction de nous trouver des lits. Peine perdue : au bout d'une demi-heure, tous les clients sont revenus bredouilles.

– Pendant cinq jours tous les commerces resteront fermés, aucun Albanais ne travaillera. Alors tu vas voir comment on va les retrouver au bout de ce temps, nos compatriotes macédoniens : maigris de plusieurs kilos !

» Ce sont les Albanais qui paient les taxes, sans nous plus d'économie. Ce sont les Albanais qui fournissent des soldats, sans nous plus d'armée...

L'apprenti s'applique à coudre au petit point un costume trois pièces sur un mannequin de crin. Il a seize ans et en paraît quatorze, des yeux gris qui nous fixent de temps à autre d'un regard aigu d'enfant adulte, intense, sans un mot, sans un sourire, et sans jamais cesser de tirer le fil avec des gestes précis.

– Jusqu'à quatorze ans, il a suivi l'école le matin, puisqu'il y a huit ans de scolarité obligatoire. Après, travail à temps complet : de huit heures du matin à neuf heures du soir. C'est comme ça qu'il pourra devenir maître tailleur comme moi... Mais dis-moi, à quoi ça sert d'être un pays indépendant, si ça ne nous permet pas de vivre, même en travaillant treize heures par jour ?

Revenus, les clients discutent notre cas. La solution, à leur avis, c'est le konak. Il est cher, mais en marchandant...

Le konak est une résidence de dignitaire turc. Celui-là, qui appartint à Haki Pacha, a été transformé en hôtel de luxe, du temps où la Yougoslavie avait ses riches apparatchiks et vivait de ses touristes occidentaux. Luxueusement restauré, il est situé un peu à l'écart de la route d'Ohrid. Nous y obtenons, pour vingt marks – la seule monnaie sérieuse –, une chambre minuscule en sous-sol, aérée par un soupirail, relativement propre, entièrement occupée par deux étroites couchettes, probablement à l'usage de chauffeurs routiers désargentés.

Dans la cour sont garées de grosses voitures allemandes immatriculées à Belgrade et même, pour l'une d'elles, à Sarajevo (plaque yougoslave à étoile rouge). La salle du restaurant est déserte, sauf un groupe d'hommes à une table proche de la nôtre. Ils parlent serbe, et la présence de deux Français ne les gêne pas.

Le plus gros, manifestement le boss, déblatère dans un silence respectueux. Il est très fâché :

– Toi tu me coûtes deux mille dollars. Toi trois mille. Bon d'accord, je peux payer. Je peux allonger quatre-vingt mille dollars facile, c'est pas le problème. Mais toi ! Toi, ce que tu m'as fait, à moi, ça je peux pas l'oublier.

» Moi qui travaille avec les grands, me faire baiser par un minable ? Je peux travailler avec la Multipex de Sofia : tu connais la Multipex ? Non ? Alors, ta mère... tu sais ce que je lui dis à ta mère ?

» Je vous fais confiance pour travailler en Macédoine, d'accord. J'ai tous les frais, la taxe sur ça, la taxe sur ci, d'accord. En plus, il y a l'embargo, faut encore que je raque, d'accord. Et toi, tu me fais ça, à moi ?...

L'engueulade se déroule, monotone, interminable. L'interpellé a le museau bas et les oreilles couchées d'un chien puni. Nous ne saurons rien de ses arguments, s'il en a. Deux autres, en bras de chemise, forment un chœur approbatif. Et deux autres encore, pas concernés – la garde rapprochée du gros ? – se curent les dents et le nez en contemplant le plafond.

Dehors, de nouvelles voitures arrivent, claquements de portières, hommes en complet sombre. Ce lieu où l'on peut converger facilement de Serbie, d'Albanie, de Grèce et de Bulgarie, est le rendez-vous discret des hommes qui tiennent les vraies ficelles du présent et de l'avenir.

Mauvaise nuit, dans ce réduit confiné. Dès avant le lever du jour les *muezzins* appellent aux offices.

Sous le soleil matinal, le konak apparaît dans sa splendeur. Pelouses, massifs d'arbres aux feuillages soigneusement mariés par des maîtres architectes du paysage : tilleuls argentés, hêtres rouges, pins d'Alep, peupliers, trembles, bouleaux, une symphonie. Un kiosque, une fontaine avec une vasque, abritée sous une charpente gracieuse, le sanctuaire du saint pacha, des bâtiments blancs aux boiseries sculptées. Dans le hall de l'hôtel, le personnel échange des propos désabusés : « Ils nous emmerdent, avec leur Baïram. » Impossible de rencontrer aujourd'hui les Albanaises dont nous avons les noms, elles sont prises par les festivités : un autre jour, avec plaisir, disent-elles au téléphone.

Dans les rues, des groupes s'affairent, les enfants habillés comme des poupées de collection, chacun allant chez chacun en portant des gâteaux et, bien sûr, aucun magasin ouvert. Il n'y a manifestement rien à faire à Tetovo pour nous, un jour pareil. Les Albanais sont entre eux et se moquent du reste du monde.

Retour à Skopje. De nouveau, l'amie de Klavdij. Elle veut savoir quel genre de livres j'ai écrits, je pars dans une description de la vie des banlieues parisiennes, avec éloge du pluriethnisme et du plurilinguisme, tellement enrichissants. Elle n'a pas l'air contente.

– Qu'est-ce que vous venez faire ici ? Vous venez jouir du spectacle des pauvres et ensuite vous décidez de montrer telle chose et pas l'autre. Comment osez-vous voyager comme vous le faites, descendre dans des hôtels, aller au restaurant, pendant que moi, je n'arrive pas à nourrir convenablement ma fille avec mes trois cents marks par mois ? Quand j'arrive à écrire un texte ou à faire une traduction, je ne peux même pas payer une rame de papier pour la taper. Je voudrais oublier, quitter tout ça. Qui me délivrera le visa pour voyager chez vous comme vous voyagez chez moi ? Pardonnez-moi : ici, on ne peut pas, comme vous, s'investir dans son travail. Ici, tout n'est que débrouille et magouille.

» De toute manière, vous ne pouvez pas comprendre.

Tetovo.
« Le tailleur nous fait asseoir et envoie son apprenti acheter des bouteilles de Fanta. Non seulement il est touché des trois mots albanais de Klavdij, mais il a fait son service militaire dans l'armée populaire yougoslave en Slovénie, à Maribor, en 1980, l'année de la mort de Tito – « Ah oui ! On peut dire que nous avons pleuré ! »

Rencontre avec une pianiste de Belgrade invitée par le Centre culturel français, accompagnatrice d'une chanteuse franco-serbe. Réservée, charmante, le modèle d'une parfaite éducation d'Europe centrale. Sa fatigue ne vient pas seulement du voyage en bus – cinq heures d'attente à la frontière – mais de plus loin, de la vie à Belgrade. La trentaine, elle habite toujours chez ses parents : enseignante à l'Académie musicale, le salaire est trop mince pour vivre seule. Les leçons privées sont de plus en plus rares.

Au début, personne n'a pris l'embargo au sérieux. Puis sont venus les restrictions, l'argent qui ne valait plus rien, le chômage et la peur des bombardements américains. Oui, tout le monde était convaincu que les bombardements américains pouvaient s'abattre sur Belgrade d'un moment à l'autre.

L'année précédente, il n'y avait strictement plus rien dans les magasins, l'électricité était coupée, pas de chauffage. Aujourd'hui, les choses semblent être redevenues plus normales, mais ce n'est qu'une apparence. Toujours pas d'essence, donc pas de transports. Les gens sont obsédés par l'obtention d'un travail, n'importe lequel, pour payer au moins la nourriture, le loyer. La vie sociale s'arrête là. Personne n'a plus de temps ni d'énergie, l'énergie pour se voir, les corps et les esprits sont mobilisés pour la survie élémentaire.

Dans le service où travaille sa mère, on a fait, comme dans les autres administrations, des coupes sombres : d'abord tous les non-Serbes ont été renvoyés, puis ceux qui ont un parent croate, slovène, bosniaque, etc.

Autrefois elle jouait dans des concerts. Il n'y en a pratiquement plus. La nécessité d'un visa rend tout engagement dans un orchestre étranger impossible : même si elle recevait une proposition, elle ne pourrait pas répondre « oui » sur-le-champ : le temps de réunir les papiers exigés par les consulats, d'attendre le résultat – aléatoire – des démarches, et l'offre n'est plus valable. Elle a pourtant l'espoir d'aller en Sicile, invitée par une amie qui a obtenu un contrat dans un théâtre grâce, dit-elle, à un chef de la Mafia...

Je n'ai jamais entendu parler de menaces de bombardements américains sur Belgrade. Intoxication collective qui soude tout le peuple serbe dans sa conviction d'être la victime d'un grand complot international, lui ce peuple si brave qui a jadis sauvé l'Europe des barbares et que l'Europe aujourd'hui renie ?

– Vous savez, nous dit encore la pianiste, je suis sûre que, si vous grattez un peu la surface des choses, la vie à Skopje n'est pas très différente qu'à Belgrade : il y a de nouvelles boutiques, beaucoup de lumière en apparence, mais dessous vous trouverez la même fatigue, les mêmes obsessions quotidiennes : comment survivre ?

Ce soir, Radio-France International nous apprend que les colonnes de réfugiés serbes qui n'ont pas pu entrer dans Belgrade sont dirigées par les autorités sur le Kosovo – peuplé à 90 % d'Albanais.

François Maspero
Photo : Klavdij Sluban

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Deng, encore un effort...

DENG XIAOPING a célébré, jeudi 22 août, son quatre-vingt-douzième anniversaire. Du moins, en l'absence de bulletin de santé à son sujet, en est-on réduit à constater que ses héritiers veulent maintenir sa présence spirituelle, alors même qu'on les sait hésitants sur les voies que doit emprunter désormais le dernier grand Etat se réclamant de Lénine.

En près de vingt ans, M. Deng a présidé à l'une des plus extraordinaires mutations humaines – par sa rapidité et son ampleur – de l'Histoire, arrachant son immense pays à un état de misère pathétique. Il a, sous cet angle, réussi au-delà de ses espérances, là où l'idéologie de son prédécesseur, Mao Zedong, avait échoué. La Chine est aujourd'hui, pour ses ressortissants, un pays infiniment plus agréable à vivre qu'à la mort de Mao, il y a exactement deux décennies.

Pourtant, on serait tenté de dire à M. Deng ou à ses successeurs : s'il vous plaît, encore un effort pour être modernes. Le rayonnement auquel la Chine peut légitimement aspirer n'a nul besoin de passer par les crispations qu'elle manifeste sur quantité de dossiers en cours, qu'il s'agisse des libertés fondamentales de ses sujets ou de questions épineuses comme celle de Taïwan. Le début de miracle économique qu'on constate dans les régions favorisées ne masque pas le travail pharaonique qui reste à fournir pour sortir le reste du pays de l'ornière, et on voit mal en quoi appauvrir la modeste vie publique de Hongkong ou menacer Taïwan de foudres anachroniques servent cet objectif.

La dialectique de M. Deng montre ses limites en refusant l'évident basculement de perspective que sa politique a provoqué : on ne fait pas naître impunément une classe moyenne dans un pays qui jouit d'une tradition bimillénaire d'ostracisme envers les marchands. Réviser quelques principes de gouvernement absolutistes, dont on peut comprendre l'utilité historique à un moment donné, aurait dû figurer sur l'agenda d'un authentique réformateur, et force est de constater que tel n'est pas le cas.

Au contraire, ses héritiers donnent l'impression de se réfugier dans le coin le plus conservateur de la plate-forme modernisatrice de M. Deng, repliant leur discours sur le nationalisme, le chauvinisme de l'ethnie dominante, voire la xénophobie.

Du coup, on serait aussi tenté de conseiller aux gouvernants du *monde moderne* la plus extrême prudence dans leur commerce multiforme avec Pékin. Isoler la Chine pour tel ou tel manquement aux règles internationales n'est pas une solution productive ; inversement, tolérer les caprices intéressés de ses maîtres, au motif qu'on ne saurait froisser leur susceptibilité exacerbée, comporte, à tout le moins, des risques.

Même pour ses habitants, la Chine est une matière émotionnelle explosive. Les dangers de toute complaisance comme de toute condescendance à son endroit finissent par se rejoindre. Comme il y a un siècle, identifier ses forces vives demeure le principal défi qui se pose à l'Occident. L'échec que celui-ci a subi alors ne doit pas se répéter.

Le terrorisme, alibi de la guerre commerciale

Suite de la première page

Au-delà de l'irritation causée par l'attitude des Etats-Unis, autoproclamés juges de paix avec leur propre code pénal en guise de tables de la loi internationale, les partenaires de Washington ont vite compris que le véritable enjeu de cet affrontement était beaucoup plus économique que diplomatique. En arrière-plan de l'alibi antiterroriste se profile une lutte sourde pour la conquête des marchés mondiaux, *via* la défense des intérêts nationaux.

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder et d'écouter les dirigeants américains. Lorsqu'il a signé la loi D'Amato-Kennedy, devant les caméras de télévision, M. Clinton a pris soin de s'entourer des familles qui avaient perdu des proches dans l'explosion de l'appareil de la PanAm, en décembre 1988, un attentat dont Washington attribue la responsabilité à la Libye. Mais quelques heures plus tard Nicholas Burns, le porte-parole du département d'Etat, était plus prosaïque. *« La compagnie Total a essentiellement pris la place de Conoco et décroché un contrat qui aurait été très profitable à Conoco,* a-t-il déclaré en tentant de justifier les dispositions visant l'Iran. *Nous voulons punir les entreprises qui auront ce genre d'attitude à l'avenir. »*

LE « FRONT DU REFUS »

Défendre les entreprises américaines et leurs parts de marché, telle est la véritable logique économique des lois Helms-Burton et D'Amato-Kennedy. Quitte à affronter les Européens – le seul ensemble commercial véritablement concurrent des Etats-Unis à ce jour – et à accentuer la guerre commerciale, qui, déjà, met aux prises les nations postindustrielles, talonnées par des pays émergents en quête, eux aussi, de nouveaux débouchés. Le volume des échanges mondiaux a été multiplié par près de 40 entre le début des années 50 et aujourd'hui, mais la majeure partie (plus de 65 %) des exportations mondiales provient encore des pays industrialisés à économie de marché. Raison de plus pour s'assurer un leadership tant qu'il en est encore temps, estiment les Américains.

De l'avis de Jeffrey E. Garten, sous-secrétaire au commerce, la fin de la guerre froide a incité les plus importants des pays en voie de développement à éliminer les barrières restreignant le commerce et l'investissement étranger, et à s'engager sur la voie du libre-échangisme, créant ainsi les conditions de *« la plus importante concurrence commerciale que le monde ait connue à ce jour »*. Dans ce contexte, les efforts entrepris par Washington pour promouvoir les entreprises américaines à l'étranger s'inscrivent *« dans une stratégie d'ensemble visant à assurer l'avenir économique de l'Amérique »*, annonce-t-il, justifiant le lien établi entre diplomatie et commerce.

En signant The Iran and Libyan Sanctions Act of 1996 dirigé contre l'Iran, à couteaux tirés avec Washington depuis la révolution islamiste de 1979, et contre la Libye, suspectée d'abriter les auteurs de l'attentat de Lockerbie, l'administration Clinton savait qu'elle s'attaquait à deux pays qui figurent respectivement aux quatrième et quinzième rangs des producteurs d'or noir. Et qu'elle s'exposait à une vive réaction des Européens, dont 20 % des approvisionnements en hydrocarbures proviennent d'Iran et de Libye, et qui exportent quelque 3,2 milliards d'écu (1 ecu = 6,40 francs environ) vers l'Iran et 2,1 milliard vers la Libye. De fait, ce sont essentiellement les compagnies pétrolières – française en Iran, italienne en Libye – qui sont visées. Et incitées à se retirer, quitte à s'approvisionner ailleurs.

L'Union européenne a déjà fait savoir qu'elle ne se plierait pas aux injonctions de Washington. D'autres pays ont commencé à défier carrément les Etats-Unis. A commencer par la Turquie, dont le premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, a signé le 12 août avec l'Iran – à Téhéran, provocation supplémentaire – un accord gazier qualifié d'*« historique »*, de quelque 20 milliards de dollars sur vingt-deux ans, bravant ouvertement les sanctions américaines.

Le même scénario risque de se produire à propos de Cuba, dont la mise en quarantaine a été renforcée depuis la signature du Cuban Liberty and Democratic Solidarity (Libertad) Act. Là, le contexte est autant économique que politique. Derrière la firme canadienne Sherritt International, qui exploite un gisement de cuivre en société mixte avec une entreprise cubaine et qui a été la première victime de la loi Helms-Burton, ce sont quelque 200 sociétés étrangères (dont une trentaine de firmes françaises), concurrentes directes des groupes américains, qui sont sur la sellette en attendant une décision définitive sur le chapitre III, le plus restrictif de cette loi, finalement suspendu pour une durée de six mois.

Cette législation a une forte connotation électorale (les 400 000 Cubano-Américains de Floride, troisième État par la population, votent républicain pour les trois quarts d'entre eux) que dénoncent ses détracteurs. Européens, Canadiens, Japonais, Mexicains ont déjà fait savoir qu'ils refusaient le diktat américain et la firme canadienne Wilton Properties n'a pas remis en question l'accord signé début juillet avec la société cubaine Gran Antilia pour la construction d'une dizaine d'hôtels dans l'île.

Pour l'instant, chacun campe sur ses positions. Reste à savoir si d'ici les élections présidentielles de novembre le « front du refus » ne va pas se fissurer. Après avoir reconsidéré les dangers d'un affrontement frontal avec la première puissance économique mondiale, dont la force de persuasion n'est plus à démontrer.

Serge Marti

L'aventure inconnue *par Edgar Morin*

L'IDÉE d'un progrès certain, nécessaire, irrésistible, que l'Europe a répandue sur la planète, fut en fait un mythe et suscita une foi. Mais elle se présenta comme l'idée la plus rationnelle qui soit, d'une part parce qu'elle s'inscrivait dans une conception de l'évolution s'élevant de l'inférieur au supérieur, d'autre part parce que les développements de la science et de la technique propulsaient d'eux-mêmes le progrès de la civilisation. Ainsi le progrès était identifié à la marche même de l'histoire moderne. La foi dans le progrès constituait le fondement commun à l'idéologie démocratique-capitaliste promettant biens et bien-être terrestres, et à l'idéologie communiste promettant *« un avenir radieux »*.

LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Le progrès fut en crise par deux fois dans le déferlement des deux guerres mondiales de ce siècle qui firent régresser dans la barbarie les nations les plus avancées. Mais la religion du progrès trouva l'antidote qui exalta sa foi là où elle aurait dû s'effondrer. Pour les révolutionnaires, ces guerres témoignaient des ultimes convulsions du capitalisme, et annonçaient de façon apocalyptique le triomphe du progrès. Pour les évolutionnistes, elles ne constituaient que des embardées dans la marche en avant.

L'après-guerre de 1945 vit le renouveau des grandes espérances progressistes, tant dans l'idée soviétique de l'avenir radieux, que dans l'idée d'avenir apaisé et prospère des sociétés industrielles. Partout dans le tiers-monde l'idée de développement semble devoir apporter le progrès libérateur.

Mais tout a basculé à partir des années 70, quand sont apparus les visages dantesques de l'URSS, Chine, Vietnam, Cambodge et même Cuba, ex *« paradis socialiste »* de poche. Puis le système totalitaire implosa en URSS en décomposant l'avenir radieux. A l'Ouest, la crise culturelle des années 68 fut suivie à partir de 1973 par le retour du chômage, les difficultés de la reconversion, les contradictions de la surcompétition tandis que s'approfondissait un sourd malaise de civilisation. Enfin, dans le tiers-monde, les échecs du développement ont débouché sur régressions, stagnations, famines, guerres civiles/tribales/religieuses.

Au cours de la même époque, le noyau même de la foi dans le progrès (science/technique/industrie) se trouve de plus en plus profondément corrodé. La science révèle son ambivalence radicale : la maîtrise de l'énergie nucléaire débouche non plus seulement sur le progrès humain, mais aussi sur l'anéantissement humain, puis dans les années 80, la perspective de manipulations biologiques débouche sur le meilleur comme sur le pire.

Corrélativement, il apparaît de façon de plus en plus nette que les déjections, émanations, vidanges de notre monde industriel, que l'application des méthodes industrielles à l'agriculture, à la pêche, à l'élevage causent des nuisances et pollutions de plus en plus massives et généralisées qui menacent notre biosphère.

Ainsi, partout, la triade science/technique/industrie perd son caractère providentiel. L'idée de progrès demeure encore conquérante et pleine de promesse partout où l'on rêve de bien-être et de moyens techniques libérateurs. Mais elle commence à être mise en question dans le monde du bien-être. Le progrès comportait en son sein l'émancipation individuelle, la sécularisation générale des valeurs, la différenciation du vrai, du beau, du bien. Désormais, l'individualisme ne signifie plus seulement autonomie et émancipation, mais aussi atomisation et anonymisation. La sécularisation signifie non seulement libération par rapport aux dogmes religieux, mais aussi perte des fondements, angoisse, doute. La différenciation des valeurs débouche non plus seulement sur l'autonomie morale, la jouissance esthétique, la libre recherche de la vérité, mais aussi sur la démoralisation, l'esthétisme frivole, le nihilisme. La vertu jusqu'alors progressiste de l'idée de nouveau s'épuise, encore bonne seulement pour les lessives.

> La sécularisation signifie non seulement libération par rapport aux dogmes religieux, mais aussi perte des fondements, angoisse, doute

En Occident, la crise du progrès a accouché du postmodernisme qui consacre l'incapacité de concevoir un avenir meilleur.

Et, sur la planète, la crise du progrès détermine un formidable et multiforme mouvement de ressourcement et de retour aux fondements ethniques, nationaux, religieux perdus ou oubliés.

De toute façon, il est désormais évident que le progrès n'est assuré automatiquement par aucune loi de l'Histoire. Partout désormais règne le sentiment, soit diffus, soit aigu, de l'incertain. Partout s'installe la conscience que l'on n'est pas dans l'avant-dernière étape de l'Histoire, où celle-ci va accomplir son grand épanouissement. Partout, les balises vers le futur ont disparu. Le monde va cahin-caha, de cahots en chaos, sans être encore ni totalement ni en permanence submergé par la barbarie. Le vaisseau-Terre navigue, à travers nuit et brouillard, dans une aventure inconnue.

Aussi, il nous faut complexifier la notion du progrès. Il faut abandonner l'idée simpliste que le progrès technique/économique est la locomotive entraînant derrière elle les progrès sociaux, politiques, mentaux et moraux. De plus, avons-nous dit, les progrès de notre civilisation comportent leurs parts négatives. Ils ont résolu d'anciens problèmes en en créant de nouveaux, et ils ont entraîné de nouvelles carences, de nouveaux maux. Bien des gains ont été payés par des pertes. De toute façon, les progrès acquis ne sauraient être définitifs et auraient besoin d'être sans cesse régénérés.

Enfin, nous devons savoir que nous sommes encore dans l'âge de fer planétaire et dans la préhistoire de l'esprit humain. Cela signifie, d'une part, que tout espoir d'améliorer les relations entre humains ne peut être envisagé de façon prévisible, mais, d'autre part, qu'il y a d'immenses possibilités de progrès.

Ainsi, le mythe du progrès est mort, mais l'idée de progrès se trouve revivifiée quand on y introduit l'incertitude et la complexité.

Edgar Morin est sociologue.

DEMAIN
« Une boussole au cœur des humains » par Alain Lipietz

Forteresse vide

Suite de la première page

Aujourd'hui, c'est de nous, de notre avenir, du pays que nous voulons léguer, de notre rapport au monde, bref, de la France, que nous parlent les Africains de l'église Saint-Bernard et ceux qui les soutiennent. Il s'est trouvé des « réalistes » pour justifier leur indifférence au sort concret, humain, personnalisé, des sans-papiers au nom d'enjeux raisonnables : ne pas *« ouvrir les vannes »*, ne pas donner *« un signal »* suscitant de nouvelles *« vagues »* d'immigration, etc. Il s'en trouvera toujours comme, hier, il se trouvait des « réalistes » pour nier l'innocence concrète, humaine, personnalisée, de Dreyfus au nom de *« l'honneur »* de l'armée et de la défense nationale.

Contre leurs détracteurs, les dreyfusards se voulaient patriotes, opposant *« le salut éternel de la France »* à ceux qui s'entêtaient à *« jouer le temporel »*. Enoncée par Charles Péguy, cette ligne de partage est celle-là même qu'ont tracée, avec courage et tranquillité, les médiateurs qui se sont entremis dans l'affaire des sans-papiers. *« La France a glissé dans un mouvement caractérisé par la fermeture et la répression qui a saisi toute l'Europe occidentale »*, écrivaient-ils dans leur *« adresse au gouvernement »* que *Le Monde* a publiée dans ses éditions du 15 juin. Ils s'y inquiétaient d'une *« image négative de l'étranger »*, des restrictions au droit d'asile, de *« mépris des droits de la personne humaine »*... En d'autres termes, ils s'inquiétaient de l'ascension d'une France du repli tournant le dos à ce qui fit son identité : son aspiration à l'universel.

Comment, dès lors, ne pas repenser à Péguy, ce dreyfusard intransigeant, et à son aspiration à une *« cité harmonieuse »*, celle dont *« tous les hommes de tous les sentiments, tous les hommes de toutes les cultures, (...)tous les hommes de toutes les patries* [seront] *devenus les citoyens parce qu'il ne convient pas qu'il y ait des hommes qui soient des étrangers »* ? L'infernale logique de la forteresse, où un pays se vit comme assiégé par une menace dramatiquement amplifiée, est inéluctablement celle du déclin : d'une France qui ne se projette plus dans l'avenir, qui cesse de parler au monde, qui s'oublie elle-même.

Ces quinze dernières années, la France est insensiblement passée d'un débat sur l'intégration à une crispation sur l'immigration. Faute, précisément, d'être capable de redéfinir et d'assumer un modèle français d'intégration. Tous les chercheurs qui décryptent l'évolution des mouvements migratoires nous disent que les flux se sont ralentis, qu'à situation sociale comparable les immigrés ne sont pas plus délinquants que les Français dits *« de souche »*, que les vrais problèmes sont ceux du tissu urbain et de l'exclusion sociale, etc. Il n'empêche : nombre de nos politiques préfèrent faire de l'immigration – de sa répression, de son refus, de son contrôle – un enjeu politicien. Et c'est ainsi qu'ils font le jeu de l'extrême droite, selon l'adage cher à Jean-Marie Le Pen : l'original vaut mieux que la copie.

AVEUGLEMENT ÉTHIQUE

Les discours musclés sur l'immigration ne cessent de diffuser dans l'opinion un refrain d'exclusion. Or quand on nie l'Autre, l'étranger, le voisin, on en vient toujours à se perdre soi-même. S'est-on un instant demandé comment des arrêtés d'exclusion ont pu être pris, sans susciter outre mesure de réprobation, contre les sans-domicile fixe ? S'est-on un instant interrogé sur la façon dont les habitants de villes du Sud avaient pu être mis en condition pour accepter sans réagir l'interdiction de la libre expression, par voie de tracts, des partis d'opposition ? Quand on commence par exclure l'étranger, on finit toujours, un jour ou l'autre, par exclure le pauvre, le miséreux, le dissident et l'opposant.

C'est cet aveuglement éthique que l'on retiendra d'abord au débit de l'actuel gouvernement. S'y ajoute un entêtement dans l'erreur, mélange de surdité et de maladresse. Commencée le 22 mars, clairement diagnostiquée depuis des mois, notamment dans ces colonnes, l'affaire des sans-papiers aura donc attendu tout ce temps – et une pathétique grève de la faim – pour que le premier ministre découvre ce que chacun savait : même si les médiateurs eux-mêmes conviennent que tous les Africains de Saint-Bernard ne pourront être régularisés, cette affaire a mis en lumière l'inadaptation des lois Pasqua. Celles-ci ont créé des situations d'exclusion nouvelles vis-à-vis d'étrangers qui, au départ, n'étaient aucunement des clandestins.

Tout comme M. Juppé avait attendu si longtemps pour négocier sans prononcer le mot lors du mouvement social de décembre 1995. Tout comme il fit un tête-à-queue remarqué dans le récent épisode du Crédit lyonnais, en prenant la défense du gouverneur de la Banque de France après l'avoir laissé déstabiliser, et le franc avec lui. Tout comme il risque de devoir revoir sa copie dans le dossier corse après avoir refusé les conseils de ceux qui, dans sa propre majorité, lui conseillaient de répondre par une solution politique – dissolution de l'assemblée territoriale et nouvelles élections – à une crise politique, au lieu de quoi il choisit la voie dangereuse d'une zone franche dont il ne pourra évidemment tenir les promesses économiques.

Ce gouvernement devait être à l'écoute du pays, à l'image de la campagne présidentielle menée par Jacques Chirac dans la France profonde. N'entendant qu'à retard et à contre-temps, il pourrait encourir le reproche d'autisme. L'autisme, *« une forteresse vide »*, a écrit le psychanalyste Bruno Bettelheim...

J.-M. C.

RECTIFICATIF

DANIEL PICOULY

Le roman de Daniel Picouly *Le Champ de personne* (Flammarion) s'est vendu à plus de 300 000 exemplaires, et non à plus de 1 300 000 exemplaires, comme l'indiquait par erreur la brève notice biographique accompagnant la publication de la nouvelle du même auteur, *Tête de nègre*, dans *Le Monde* du 17 août.

Monde

ig, encore
ffort...

re inconnue par Edgar Morin

هكذا من الأصل

HABILLEMENT Le fabricant suisse de chaussures Bally a décidé de déposer le bilan de sa filiale française. Bally France emploie 1 200 personnes en France, dont 221 dans son usine de Villeurbanne (Rhône), 230 dans celle de Moulins (Allier), 35 au dépôt de Vierzon (Cher) et possède une centaine de points de vente. Le groupe suisse avait déjà annoncé, le 24 avril, la fermeture de son site de Villeurbanne. ● LA MAISON MÈRE a subi des pertes de 28 millions de francs en 1995 à cause, principalement, du déficit de 79 millions de Bally France, qui doit faire face à un endettement accumulé de 274 millions de francs. ● MYRYS, autre grand du secteur, déjà en dépôt de bilan, peine à trouver un repreneur. ● L'INDUSTRIE de la chaussure souffre de la concurrence des pays à bas salaires mais aussi de celle des fabricants d'Europe du Sud avantagés par des monnaies dévaluées.

Le dépôt de bilan de Bally France illustre la crise de l'industrie de la chaussure

La concurrence des pays à bas salaires met à mal les fabricants français, comme Myrys. Bally, dans le secteur du haut de gamme masculin, subit celle des fabricants italiens ou espagnols, dopés par les dévaluations de leur monnaie

LA FILIALE FRANÇAISE du chausseur suisse Bally a déposé son bilan mercredi 21 août et présenté une demande de mise en redressement judiciaire auprès du tribunal de commerce de Paris. Un administrateur judiciaire devrait être désigné d'ici *« la première quinzaine de septembre »*. La direction de Bally France se refuse à toute déclaration avant cette date. Bally France, qui emploie 1 200 personnes en France dont 221 dans son usine de Villeurbanne (Rhône), 230 dans celle de Moulins (Allier), 35 au dépôt de Vierzon (Cher) et possède une centaine de points de vente, avait annoncé le 24 avril la fermeture de son site de Villeurbanne. Le siège parisien de l'entreprise, d'autre part, a été ravagé par un incendie le 5 août.

L'effondrement de Bally-France intervient après celui de Myrys, l'autre grand du secteur, filiale du géant canadien Bata (employant 1 086 personnes), qui a été mis en redressement judiciaire en avril dernier. Il illustre l'état déplorable de l'ensemble de l'industrie française de la chaussure, secteur fortement importateur, avec une balance commerciale négative de 6,9 milliards de francs en 1995, pour 58 millions de paires exportées, face à des importations massives de 248 millions de paires, en majorité en provenance d'Asie.

Les goûts changent et l'industrie française n'a pas su s'adapter à la percée des chaussures de loisirs et de sport chez les enfants notamment

« Là où le coût salarial mensuel d'un ouvrier chinois est de 250 ou 350 francs, il est de 8 500 ou 9 000 francs en France », explique Olivier Bouissou, le délégué général de la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure de France.

En quinze ans, la profession ne compte plus que 30 000 salariés après avoir perdu près de la moitié de ses effectifs. Selon le délégué CFTC de Moulins, le groupe Bally, aurait l'intention de délocaliser la production de chaussures en Inde. Ne resteraient en France *« qu'une petite partie du personnel et des points de vente actuels »*.

Mais si une entreprise comme Myrys spécialisée souffre de la concurrence des pays aux bas salaires, Bally, spécialisée dans le haut de gamme, en particulier masculin, doit affronter, de son côté, des marques italiennes et espagnoles renforcées par les dévaluations compétitives depuis les crises monétaires de 1992. Les importations en provenance d'Europe du sud ont progressé de 20 % en 1995 alors que les exportations dans la zone ont été réduites de moitié.

S'ajoute une consommation des ménages déprimée, calquée sur les dépenses d'habillement. Si les Français achètent autant de chaussures (343 millions de paires en 1995), ils veillent à leur prix et leurs dépenses ont régressé, en francs constants, de 2 % en 1995 à 47 milliards de francs. En outre, leur goûts changent et l'industrie française n'a pas su s'adapter à la percée, par exemple, des chaussures de loisirs ou de sport, chez les enfants notamment. Les fabricants français n'ont pas su non plus faire face à la mutation de la distribution avec la montée en puissance des grandes surfaces. Une valse des dirigeants a *in fine* aggravé la situation chez Bally-France comme chez Myrys.

Filiales de groupes étrangers, elles n'ont pas trouvé les arguments pour défendre leur cause. Bally appartient depuis vingt ans au groupe suisse Oerlikon-Buehrle qui, spécialisé dans la mécanique et l'armement, a d'autres soucis. La maison mère a subi des pertes de 28 millions de francs en 1995 à cause principalement du déficit de 79 millions de Bally-France qui doit faire face à un endettement accumulé de 274 millions de francs pour 188 millions de fonds propres. Les salariés de Bally-France ont décidé de réunir leurs délégués jeudi 22 août sur le site de production de Villeurbanne, pour répliquer à la direction et alerter les pouvoirs publics. Ils espèrent pouvoir bénéficier des aides de 2 milliards de francs par an débloquées par le gouvernement pour les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure. Annoncés par le ministre de l'industrie Franck Borotra le 5 mars, ces soutiens visent directement à compenser les avantages donnés aux industriels du sud de l'Europe par les dévaluations de leurs monnaies. La Fédération de la chaussure en appelle à une *« prise de conscience »* gouvernementale et, soulignant les effets bénéfiques de l'instauration de quotas des chaussures chinoises décidée en 1994 (les importations en provenance de ce pays ont reculé de 8 % en 1995), elle déplore que Bruxelles n'a toujours pas donné de suite à ses plaintes anti-dumping déposées dès 1993 contre la Thaïlande et l'Indonésie.

Pascale Caussat

La difficile reprise de Myrys

Le fabricant de chaussures Myrys, en dépôt de bilan depuis le 13 avril, devrait être fixé sur son sort le 5 septembre. Le tribunal de commerce de Limoux (Aude), qui a déjà repoussé l'échéance de remise des dossiers des candidats à la reprise de l'entreprise, fixera son choix à cette date. Un troisième candidat, l'industriel Jean-Pierre Launay, s'est présenté mercredi 21 août. Il s'ajoute aux projets de Jean-Pierre Canat, fils d'un industriel de la chaussure et ancien directeur du magazine *VSD*, et de Christian Montagné, gérant d'un magasin Myrys à Cannes.

Toutefois, les plans de financement des trois candidats apparaissent incertains. Une solution de rechange consisterait en une reprise par le propriétaire de Myrys, Bata France. Mais l'entreprise devra trouver 30 à 40 millions de francs pour financer le plan social, qui prévoit 332 suppressions d'emplois sur 1 086 salariés.

Le transat, une chaise pliante pour bonheur immobile

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

EN CE TEMPS-LÀ, on rêvait de l'Amérique bien avant de l'apercevoir. L'océan déroulait sa partition monotone et lente que la coque des grands paquebots déchirait d'un long coup d'archet. A bord, on caressait l'ennui dans le sens des vagues, et pour peu que l'orchestre jouât un air à la mode on se disait sûrement qu'un peu du bonheur terrestre avait migré entre ciel et mer. Mais, une fois épuisées les délices des immenses salles à manger, des conversations anodines et des parties de whist, quand l'atmosphère du fumoir devenait par trop confinée, quand les alcools offerts avec tant de style décidément montaient aux joues et même au front, il était urgent d'aller prendre le frais sur le pont-promenade où avait déjà commencé, conduit par des élégants à veste blanche et ongles soignés, le service du thé.

Alignés face aux flots comme pour une improbable bataille, en position semi-couchée, leur toile de madras ou de coton tissé dansant au vent, les « transatlantiques » attendaient. Il s'agissait de simples chaises longues à carcasse de hêtre huilé, crantée à l'arrière et prolongée d'un repose-pieds destiné à ceux qui, précisément, n'avaient guère le pied marin.

HISTOIRES DE PRODUITS

★ **De nombreuses entreprises de mobilier de jardin fabriquent des chaises pliantes en bois ou en polypropylène. Des chaînes de magasins comme Habitat ou le suédois Ikéa proposent chaque été des gammes de transats originales, de même que les firmes Pierre Frey, Le Cèdre Rouge ou La Chaise Longue.**

C'était simple. C'était commode. C'était anglais. Les premiers « transats » remontaient aux années 1850, à l'époque brillante où les navires de Sa *Très Gracieuse Majesté* parcouraient l'empire par bonds de 25 nœuds. La chaise pliante annonçait moins le repos que l'aventure. Mais elle était le roseau de la fable. Intemporelle et irrésistible. Depuis ces heures de gloire au large, combien de paquebots déracinés, de *Titanic* et de *Normandie* coulés, combien de *France* relégués au quai de l'oubli pendant que les transats poursuivaient leur rêve immobile, à l'abri d'une tente rayée, sur les plages de Deauville-Trouville, sur les côtes de l'Atlantique, de Royan à Biarritz ?

C'est ainsi : le ciel s'est couvert d'avions, les transatlantiques ont déserté les mers mais la chaise qui plie et ne rompt pas poursuit son destin au long cours, à chaque saison la même, à chaque saison une autre, parée de couleurs vives ou pastels, en toile écrue, en toile tommette rouge et blanc, en toile de jean, amovible et lavable, zippée et boutonnée (avec coussin-nuque en sus), en toile bayadère (à motifs multicolores).

FARNIENTE

En mer, tout lui était aquilon. Sur les plages de nos vacances, dans la fraîcheur profonde des jardins, tout désormais lui semble zéphyr. *« Etroits sont les vaisseaux, étroite notre couche »*, écrivait jadis Saint-John Perse. Evocation surannée d'un transat qui reste solitaire, même dans sa version « extra-large ».

La détente, le farniente, la lecture (ce vice impuni, solitaire lui aussi), les infinies rêveries du bord de mer, les yeux clos et les cris d'enfants au loin, qui se mêlent à ceux du marchand de glaces et de beignets, voilà désormais tout l'univers de la chaise longue, ultime appareillage pour un sommeil léger. Transat des matins calmes, étirés jusqu'au crépuscule ; bovarysme maritime échoué sur la terre ferme, apaisement et tranquillité.

Regrets aussi. Le bois brut l'a parfois cédé au bois blond. On sait même des fabricants qui coulent leurs « relax » dans une drôle de matière blanche et froide garantie incassable et résistante aux rayons UV, le polypropylène. Cela donne des transats inodores et sans saveur, même équipés d'une tablette d'appoint. Ces chaises-là sont empilables, c'est dire leur manque total d'éducation. Aurait-on idée d'empiler le plus inavouable des plaisirs, celui de ne rien faire et d'y prendre goût ? Et que penser de ces chaises de plage en toile acrylique, courtes sur pattes et dépourvues d'allonge pour étendre les jambes ? Elles vous ramènent tristement au ras du sable. En transat, au moins, on conserve intacte l'illusion d'un beau navire cinglant vers Cipango ou Missolonghi. Sans roulis ni tempête. Du bonheur à l'état pur.

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
La carte Michelin

DÉPÊCHES

■ **THOMSON MULTIMÉDIA : deux cents salariés** de l'usine d'Angers de la filiale multimédia du groupe Thomson ont protesté contre la visite de l'état-major du groupe coréen Daewoo, en débrayant pendant une heure, mercredi 21 août. Associé au groupe Lagardère dans le cadre de la privatisation de Thomson, le groupe coréen se propose de reprendre Thomson Multimédia pour assurer son développement européen dans le secteur de la télévision. Les syndicats du groupe envisagent de réserver le même accueil aux représentants d'Alcatel-Alsthom, l'autre candidat à la reprise.

■ **USAir : la cinquième compagnie aérienne américaine** a choisi de répliquer au projet d'alliance entre les deux géants British Airways et American Airlines. Elle demande au département américain des transports le feu vert pour desservir l'aéroport londonien d'Heathrow à partir de quatre villes aux Etats-Unis. USAir exploitait jusqu'à présent les lignes transatlantiques en coopération avec British Airways, qui détient 24,6 % de son capital. Elle a demandé, il y a trois semaines, à une cour fédérale américaine l'annulation des accords qui la lient à la compagnie britannique.

■ **TELEBRAS : le ministre allemand des postes et télécommunications** a annoncé, le 21 août à Brasilia, que Deutsche Telekom enverra une équipe sur place pour étudier sa participation à la privatisation du groupe public brésilien, qui devrait être vendu en trois ou quatre sociétés distinctes. Telebras, qui regroupe 27 compagnies régionales, est estimé à 22,2 milliards de dollars (environ 100 milliards de francs).

■ **SAS : la compagnie aérienne** et son partenaire Swissair se sont définitivement séparés, a indiqué, mardi 20 août, le président de SAS, Jan Stenberg. SAS s'était déjà retiré unilatéralement en 1995 de la coopération European Quality Alliance (EQA) en raison de son alliance stratégique avec la compagnie allemande Lufthansa.

■ **CALPERS : le fonds de retraite des fonctionnaires californiens**, a annoncé, mercredi 21 août, avoir dépassé la barre des 100 milliards de dollars d'actifs gérés au cours de son exercice clos en juin, confirmant son rang de première caisse de retraite publique américaine. L'exercice s'est soldé par un retour sur placements de 15,4 %, grâce notamment à sa décision d'investir près des deux tiers du portefeuille en actions américaines et étrangères.

Deutsche Telekom courtise les petits investisseurs

DEUTSCHE TELEKOM (DT) a dévoilé, mercredi 21 août à Bonn, les conditions dans lesquelles les petits investisseurs allemands pourront devenir propriétaires d'une partie de son capital à l'occasion de sa privatisation partielle. Le 18 novembre prochain, le géant allemand des télécommunications, dont le capital est détenu par l'Etat, espère lever 15 milliards de deutsche marks (51 milliards de francs) sur les marchés internationaux, lançant ainsi ainsi la plus grosse opération jamais réalisée dans l'histoire de l'Allemagne. Sur ce montant, 5 milliards seront proposés aux particuliers allemands par le biais de la Bourse.

Pour convaincre les 2 millions de particuliers susceptibles d'investir dans son capital, Deutsche Telekom n'a négligé aucune incitation. Joachim Kröske, directeur financier du groupe, a précisé que les petits porteurs (ceux qui achèteront entre cent et trois cents actions) bénéficieront d'une réduction de 1 % à 5 % sur leurs achats de titres. Les actionnaires fidèles qui conserveront leurs titres trois ans jusqu'au trente ans – jusqu'au 30 septembre 1999 – se verront également gratifiés d'une action gratuite pour dix actions détenues. Cette mesure sera d'ailleurs financée à hauteur de 150 millions de marks par l'Etat fédéral. Mais pour profiter de ces faveurs les petits porteurs devront acheteur au minimum cent actions (soit un investissement compris entre 2 000 et 3 000 DM).

L'effort de Deutsche Telekom en direction des petits épargnants est compréhensible : les Allemands sont naturellement réticents à l'égard des actions. Seuls 5 % d'entre eux en détiennent contre 20 % dans les pays voisins. Une large majorité leurs préfèrent des revenus à taux fixe. La politique du groupe commence à porter ses fruits : près de 1,5 million de citoyens ont déposé une demande de préinscription au centre d'information sur la privatisation ouvert par DT.

Babette Stern

Samsung s'intéresse à nouveau à la reprise du constructeur aéronautique Fokker

AMSTERDAM
de notre correspondant

La brutale reprise du marché de l'aéronautique permettra-t-elle de faire renaître Fokker de ses cendres ? La question se pose alors que les constructeurs voient leur carnet de commandes se remplir au-delà de leurs espérances (*Le Monde* du 21 août), et tandis qu'une délégation du conglomérat sud-coréen Samsung a rencontré mardi 21 août au ministère des Affaires économiques à La Haye les curateurs de l'entreprise en faillite depuis le 15 mars dernier.

Les participants à ces *« discussions exploratoires »*, selon les termes du ministère, sont restés très discrets sur la teneur des propositions. Selon la presse néerlandaise, celles-ci auraient cependant porté sur la poursuite de la construction aux Pays-Bas des F-70 et F-100, appareils régionaux de 70 à 100 places, l'abandon du F-50, un turbo-propulseur désuet, ainsi que sur la menée à bien du projet de construction d'un F-130, appareil susceptible d'être produit en Corée du Sud. Le groupe sud-coréen pourrait ainsi assouvir ses ambitions dans l'aéronautique, après avoir été exclu il y a quelques semaines de l'alliance sino-européenne pour la construction d'un avion de 100 places en Asie.

UNE HUMILIANTE FAILLITE

Au début de l'année, des négociations avancées avec Samsung avaient permis de croire jusqu'au dernier moment que Fokker serait sauvé d'une humiliante faillite. Aujourd'hui, certains soupçonnent le constructeur coréen d'avoir attendu pour obtenir de bonnes conditions. Car le temps presse. Après avoir enregistré récemment une poignée de commandes, Fokker produira son dernier avion en avril 1997.

Rien ne permet cependant d'affirmer à ce stade que Fokker revivra. Samsung lierait la reprise de Fokker à un soutien financier du gouvernement néerlandais, toujours actionnaire de la société. Il faudra également résoudre le problème de Fokker Aviation, la branche viable du holding Fokker, également convoitée par Samsung, mais qui a été rachetée en juillet par la compagnie néerlandaise de machines-outils Stork. Elle comprend, entre autres, l'activité de maintenance qui représente 25 à 30 % des 1,8 milliard de francs de revenus annuels de Fokker Aviation. Lors du rachat, Stork s'était contractuellement engagée à collaborer à une reprise de la branche construction. Mercredi, Stork publiait un communiqué affirmant que la cession de Fokker Aviation n'était pas *« à l'ordre du jour »*.

Parallèlement, les curateurs travaillent à des scénarios alternatifs : la recherche d'autres partenaires (le russe Yakovlev serait intéressé) ou la création d'une nouvelle société construisant à la demande... et se faisant payer au comptant.

Alain Franco

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé la *séance du jeudi 22 août. L'indice Nikkei* des valeurs vedettes a gagné 88,22 points (0,41 %) pour s'établir en clôture à 21 363,24 points.

■ **LE FRANC** s'inscrivait en baisse, *jeudi matin, lors des premières transactions* entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 3,42 francs pour 1 deutschemark.

■ **LES COURS** du pétrole se sont repliés, mercredi 21 août, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut light sweet crude a perdu 39 centièmes, à 21,72 dollars.

■ **WALL STREET** a cédé du terrain, mercredi, affecté par la baisse du marché obligataire et des valeurs du tabac. Le Dow Jones a perdu 31,44 points (– 0,55 %) à 5 689,82 points.

■ **LA RATP** a lancé, mercredi, un emprunt obligataire de 1 milliard de francs, sous la direction du Crédit lyonnais. D'une durée de onze ans, les titres sont dotés d'un coupon de 6,40 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Légère hausse à Paris

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en légère hausse, jeudi 22 août. Après quelques minutes d'échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,11 %, à 2 002,93 points.

Mercredi 21 août, la Bourse de Paris avait perdu une bonne partie de ses gains de la veille (+ 1,66 %), pénalisée par le recul du marché obligataire. L'indice CAC 40 avait terminé la séance en retrait de 0,92 % à 2 000,64 points. *Les actions françaises avaient été pénalisées par l'annonce d'une amélioration de la conjoncture outre-Rhin. « Cette annonce ne compromet pas totalement les chances d'une baisse du taux de prise en pension allemand mais a rendu le marché inquiet »*, commentait un boursier.

Selon lui, alors que le marché *attend avec une certaine nervosité* la publication dans les semaines à venir des résultats semestriels des sociétés, *« un petit coup de pouce monétaire serait le bienvenu pour doper la tendance »*. Dans l'après-midi, l'ouverture en baisse de Wall Street avait accentué la morosité à la Bourse de Paris.

La société de Bourse Oddo a annoncé le lancement, dès la rentrée, d'un indice des sociétés familiales, une première dans la mesure où seule, jusqu'à présent, la Société des Bourses françaises (SBF) était habilitée à lancer de nouveaux indices.

Indice CAC 40 sur un an

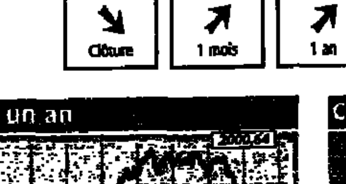

CAC 40 5 jours

Promodès, valeur du jour

L'ACTION Promodès a cédé 0,3 %, mercredi 21 août, à la Bourse de Paris, dans un volume de 172 000 titres. Le chiffre d'affaires consolidé semestriel du groupe de distribution a atteint 49,383 milliards de francs, soit une hausse de 3,9 %.

Les dirigeants de Promodès continuent à tabler sur une progression comprise entre 10 % et 15 % du bénéfice net part du groupe pour l'exercice 1996, grâce à une reprise de la consommation et aux opérations de promotion au second semestre. En 1995, Promodès avait affiché un bénéfice net part du groupe de 1,022 milliard de francs.

Promodes sur 1 mois

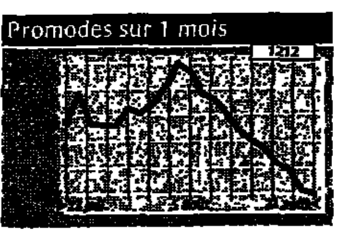

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 22/08	Var. % 21/08	Var. % 31/12
Fromageries Bel	4730	[illegible]	+1,76
Klepierre	625	[illegible]	+8,69
Cap Gemini	216	[illegible]	+56,52
CGIP	1225	[illegible]	+26,54
Technip	439	[illegible]	+30,26
Pathe	1323	[illegible]	—
Promodes	1225	[illegible]	+6,42
Sodexho	2260	[illegible]	+56,94
Imetal	684	[illegible]	+16,92
L'Oreal	1614	[illegible]	+35,43
BAISSES, 10h15			
SGE	92,50	[illegible]	–13,95
UGC DA (M)	264,10	[illegible]	+19,88
Dynaction	127,10	[illegible]	+39,67
Rexel	1175	[illegible]	+42,07
SEITA	207,10	[illegible]	+16,67
Europe 1	1060	[illegible]	+7,07
Comptoir Moder.	2170	[illegible]	+36,47
Eramet	316,50	[illegible]	–1,09
Eiffage	401	[illegible]	–39,56
GAN	126	[illegible]	–29,60

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	22/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Pechiney	152402	32309224
Elf Aquitaine	53786	20592630,40
UAP	193528	19720270
Total	49186	18217494,40
L'Oreal	10708	17211562
Carrefour	5335	13829979
Cap Gemini	57055	12284389
Rhone Poulenc A	89040	11726251,20
Air Liquide	11449	10270654
Promodes	8325	10174546

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 22/08	Var. % 21/08	Var. % 31/12
Cpe Guillin # Ly	155	[illegible]	+0,12
Europ.Extinc.(Ly)	274,50	[illegible]	+22,54
CDA-Cie des Alpes	138,90	[illegible]	+7,67
ADA	339	[illegible]	+47,39
BRICORAMA #	204	[illegible]	—
BAISSES, 10h15			
Brioche Pasq.(Ns)	725	[illegible]	+21,84
Immob.Hotel. #	61	[illegible]	–14,56
Penauille Poly.CB#	679	[illegible]	+44,93
Maxi-Livres/Profr.	204	[illegible]	–37,80
Infogrames Enter.#	661	[illegible]	–1,29

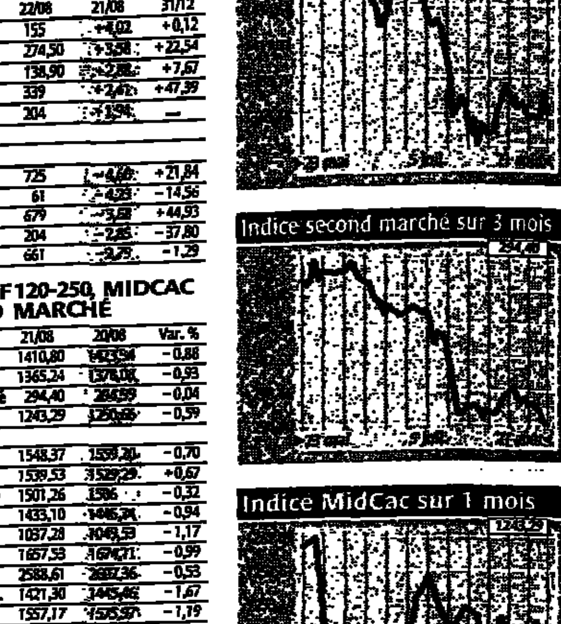

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/08	20/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1410,80	[illegible]	–0,88
Ind. gén. SBF 250	1365,24	[illegible]	–0,93
Ind. Second Marché	294,40	[illegible]	–0,04
Indice MidCac	1243,29	[illegible]	–0,59
Valeurs Indus.	1548,37	[illegible]	–0,70
1 - Energie	1539,53	[illegible]	+0,67
2 - Produits de base	1501,26	[illegible]	–0,32
3 - Construction	1433,10	[illegible]	–0,94
4 - Biens d'équip.	1037,28	[illegible]	–1,17
5 - Automobile	1657,53	[illegible]	–0,99
6 - Biens consom.	2588,61	[illegible]	–0,53
7 - Indus. agro-alim.	1421,30	[illegible]	–1,67
Services	1557,17	[illegible]	–1,19
8 - Distribution	2891,31	[illegible]	–1,71
9 - Autres services	1035,90	[illegible]	–0,73
Sociétés financières	991,53	[illegible]	–1,20
10 - Immobilier	671,78	[illegible]	–0,32
11 - Services financ.	968,99	[illegible]	–1,07
12 - Sociétés invest.	1300,12	[illegible]	–1,90

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Progression à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du jeudi 22 août en hausse. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture en progression de 0,41 %, à 21 363,24 points.

La veille, Wall Street avait cédé du terrain. L'indice Dow Jones avait perdu 0,55 %, à 5 689,82 points. Les actions américaines avaient souffert de la remontée des taux d'intérêt à long terme, le rendement de l'emprunt à 30 ans passant de 6,79 % à 6,84 %.

Dans la matinée, les titres de la haute technologie avaient souffert d'informations de presse selon lesquelles des cadres d'entreprises du secteur, comme Intel ou Netscape Communications, ont vendu, au *mois de juillet*, une part importante des actions qu'ils détenaient.

Les valeurs du secteur tabac, comme Philip Morris, avaient, pour leur part, plongé en fin de séance, après l'annonce par la chaîne de télévision CNN de la décision du président Bill Clinton d'assimiler le tabac à une drogue.

La Bourse de Francfort, enfin, avait cédé, mercredi, 0,65 %, affectée par l'annonce d'une amélioration du climat des affaires en Allemagne, qui a diminué la probabilité d'une baisse des taux de la Bundesbank.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/08	Cours au 20/08	Var. en %
Paris CAC 40	2000,64	[illegible]	–0,93
New-York/DJ indus.	5681,68	[illegible]	–0,70
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+5,46
Londres/FT100	3872,10	[illegible]	–0,29
Francfort/Dax 30	2543,74	[illegible]	–0,65
Frankfort/Commer.	893,72	[illegible]	–0,67
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	971	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	377,90	[illegible]	–0,95
Madrid/Ibex 35	352,97	[illegible]	–0,30
Stockholm/Affarsal	1531,10	[illegible]	—
Londres FT30	2831,60	[illegible]	–0,42
Hong Kong/Hang S.	11436,50	[illegible]	+1,08
Singapour/Strait t	2155,60	[illegible]	+1,47

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	21/08	20/08
Alcoa	64	63,12
American Express	45,62	45,12
Allied Signal	63,62	63,87
AT & T	54,12	54,25
Bethlehem	10	10,25
Boeing Co	91,12	91,75
Caterpillar Inc.	71,50	71,37
Chevron Corp.	59,25	59,25
Coca-Cola Co	50,87	51,25
Disney Corp.	57,75	57,25
Du Pont Nemours&Co	83,50	83,62
Eastman Kodak Co	73,87	73,87
Exxon Corp.	82,87	83,75
Gén. Motors Corp.H	51,12	51,25
Gén. Electric Co	84	85
Goodyear T & Rubbe	47,12	47
IBM	112,37	110,50
Intl Paper	40,75	41,25
J.P. Morgan Co	90,75	91,62
Mc Don Dougl	50,12	49,87
Merck & Co.Inc.	68,87	68,87
Minnesota Mng.&Mfg	66,87	68,50
Philip Moris	87,62	91,50
Procter & Gamble C	89,25	89,75
Sears Roebuck & Co	45,87	46
Texaco	89,87	89,75
Union Carb.	43	43,37
Utd Technol	113,12	116
Westingh. Electric	15,62	15,62
Woolworth	21,25	21,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/08	20/08
Allied Lyons	4,42	4,50
Barclays Bank	9,16	9,31
B.A.T. industries	4,46	4,56
British Aerospace	9,63	9,60
British Airways	5,24	5,30
British Gas	2,04	1,98
British Petroleum	6,27	6,28
British Telecom	3,74	3,73
B.T.R.	2,53	2,57
Cadbury Schweppes	5,08	5,10
Eurotunnel	1,04	1,02
Forte	3,70	3,50
Glaxo	9,13	9,14
Grand Metropolitan	4,74	4,76
Guinness	4,85	4,79
Hanson Plc	1,58	1,61
Great Ic	6,60	6,62
H.S.B.C.	11,33	11,35
Impérial Chemical	7,82	7,86
Legal	7,22	7,23
Marks and Spencer	4,92	4,98
National Westminst	6,74	6,88
Peninsular Orienta	5,13	5,17
Reuters	7,55	7,58
Saatchi and Saatch	1,10	1,11
Shell Transport	9,51	9,60
Tate and Lyle	4,66	4,64
Univeler Ltd	12,93	12,95
Zeneca	15,14	15,03

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	21/08	20/08
Allianz Holding N	2750	2770
Basf AG	42,24	42,78
Bayer AG	52,05	52,13
Bay hyp&Wechselbk	43,25	43,65
Bayer Vereinsbank	51,60	51,95
BMW	848	842,50
Commerzbank	346,30	349,50
Continental AG	24,70	24,95
Daimler-Benz AG	78,91	79,40
Degussa	499,50	497
Deutsche Babcock A	54,10	53,80
Deutsche Bank AG	74,35	74,53
Dresdner BK AG FR	41	41,55
Henkel VZ	61,70	62,75
Hoechst AG	50,30	50,90
Karstadt AG	530,50	541
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	935	942
DT. Lufthansa AG	211,30	213,50
Man AG	350,40	353
Mannesmann AG	534,70	542,50
Mettallges AG	27,60	27,59
Preussag AG	364	362,50
Rwe	55,15	55,40
Schering AG	107,95	108,40
Siemens AG	77,96	78,50
Thyssen	262,40	263,50
Veba AG	76,63	77,27
Viag	560,50	566,50
Wellag AG	877	888

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert sur une note stable. Après une demi-heure de transactions, l'échéance septembre affichait un gain de deux centièmes, à 123,32 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 6,43 %, soit 0,08 % au-dessus du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.Les opérateurs se montraient nerveux en attendant la décision du conseil de la Bundesbank, réuni dans la matinée. L'annonce, mercredi, d'une amélioration du climat économique en Allemagne a diminué la probabilité d'une baisse du taux des prises en pension (Repo), fixé à 3,30 % depuis le début du mois de février. Le marché obligataire américain avait terminé la séance de mercredi en baisse. Le rendement de l'emprunt à trente ans était remonté de 6,79 % à 6,84 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

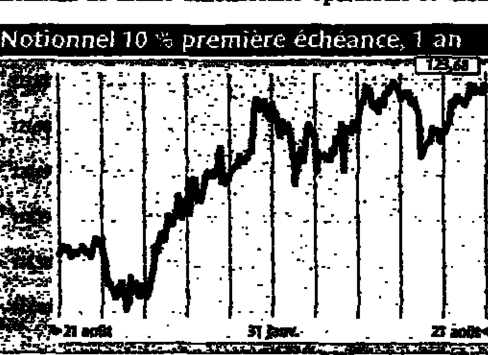

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,55	6,38	7,17	2,30
Allemagne	3,25	6,27	7	1,60
Grande-Bretagne	5,56	7,79	8,10	2,70
Italie	8,84	9,49	9,79	4,30
Japon	0,41	3,13	—	–0,20
Etats-Unis	5,13	6,57	6,80	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/08	Taux au 20/08	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,25	5,31	100,58
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,83	5,83	101,87
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,18	6,18	102,36
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,43	6,44	102,43
Fonds d'État 20 à 30 ans	7	6,98	103,57
Obligations françaises	6,50	6,51	102,58
Fonds d'État à TME	–1,91	–1,51	101,25
Fonds d'État à TRE	–1,53	–1,90	100,96
Obligat. franç. à TME	–1,60	–1,70	100,90
Obligat. franç. à TRE	+0,13	+0,14	100,22

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 21/08	Vente 21/08	Achat 20/08	Vente 20/08
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	3,65	3,77	3,74	4,86
3 mois	3,85	3,97	3,92	4,04
6 mois	3,94	4,06	4,01	4,13
1 an	4	4,12	4,08	4,20
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8398	—	3,8555	—
Pibor Francs 3 mois	4,0156	—	4,0313	—
Pibor Francs 6 mois	4,1250	—	4,1152	—
Pibor Francs 9 mois	4,1563	—	4,1445	—
Pibor Francs 12 mois	4,2188	—	4,1875	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4323	—	4,4323	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4427	—	4,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5625	—	4,5625	—

MATIF

Échéances 21/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	151221	123,68	123,72	123,14	123,30
Déc. 96	4766	122,38	122,38	121,86	122
Mars 97	1294	122,24	122,24	121,96	121,86
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	38416	—	95,89	95,73	95,76
Déc. 96	23663	95,92	95,92	95,76	95,79
Mars 97	6166	—	95,92	95,78	95,80
Juin 97	2949	95,76	95,76	95,66	95,67
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1929	92,26	92,26	91,80	91,90
Déc. 96	1000	90,38	90,38	90,38	90,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	14024	2018	2018	1999	2003,50
Sept. 96	824	2023	2023	2008	2009
Oct. 96	126	2029	2029	2015	2014,50
Déc. 96	—	—	—	—	2027

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0720 | US/DM ↘ 1,4825 | US/¥ ↗ 108,4200 | DM/F ↗ 3,4197 | £/F ↘ 7,8575

Vigueur du deutschemark

LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ à la baisse, jeudi matin 22 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4845 mark, 5,0765 francs et 108,35 yens. Il continuait à souffrir du regain de vigueur du deutschemark enregistré, mercredi, après l'annonce d'une nette amélioration du climat des affaires en Allemagne en juillet. L'indice de confiance des chefs d'entreprise ouest-allemands, mesuré par l'institut de conjoncture Ifo, s'est établi à 94,1 points en juillet, après 90,4 points en juin. Aux yeux des opérateurs, cette statistique a réduit les chances d'une baisse du taux des prises en pension (Repo) de la Bundesbank, dont le conseil se réunissait jeudi matin.

Le franc baissait, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,42 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/08	% 20/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,9700	+0,09	330	354
Écu	6,4295	–0,09	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0720	–0,40	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	16,5980	+0,08	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	304,8700	+0,10	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3410	–0,43	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,4800	+0,02	83	93
Irlande (1 iep)	8,1650	–0,12	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8575	–0,18	7,4500	8,3000
Grèce (100 drach.)	2,1395	–0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,7800	–0,36	71	81
Suisse (100 F)	422,4900	+0,34	407	431
Norvège (100 k)	78,9600	–0,28	74	83
Autriche (100 sch)	48,5960	+0,09	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0400	–0,07	3,7300	4,3300
Portugal (100 esc.	3,3300	–0,15	2,9700	3,6700
Canada 1 dollar ca	3,6906	–0,40	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,6842	+0,72	4,4800	4,8300
Finlande (mark)	113,2400	–0,36	107,5000	118,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	22/08	21/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4825	[illegible]	–0,42
TOKYO : USD/Yens	108,4200	[illegible]	+0,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0851	5,0831	5,0890	[illegible]
Yen (100)	4,6884	4,6832	4,7164	4,7113
Deutschemark	3,4141	3,4139	3,4185	[illegible]
Franc Suisse	4,2196	4,2170	4,2134	4,2091
Lire ital. (1000)	3,3512	3,3494	3,3574	3,3556
Livre sterling	7,8669	7,8603	7,8681	7,8628
Peseta (100)	4,0421	4,0397	4,0437	4,0420
Franc Belge	16,578	16,554	16,595	16,582

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,97	4,09
Eurodollar	5,31	5,46	5,62
Eurolivre	5,75	5,75	5,81
Eurodeutschemark	3,28	3,28	3,28

L'OR

	cours 21/08	cours 20/08
Or fin (k. barre)	63200	62500
Or fin (en lingot)	63500	63300
Once d'Or Londres	387,10	—
Pièce française(20f)	365	365
Pièce suisse (20f)	363	365
Pièce Union lat(20f)	365	365
Pièce 20 dollars us	2305	2325
Pièce 10 dollars us	1302,50	1302,50
Pièce 50 pesos mex.	2360	2350

LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/08	cours 20/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	20,56	20,56

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/08	20/08
Dow-Jones comptant	215,97	216,39
Dow-Jones à terme	355,20	356,61
CRB	250,26	250,65

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1955	1986
Cuivre à 3 mois	1917	1940
Aluminium comptant	1452	1447,50
Aluminium à 3 mois	1486	1482,50
Plomb comptant	817	821
Plomb à 3 mois	815	820
Etain comptant	6090	6099
Etain à 3 mois	6140	6150
Zinc comptant	996,50	1006,50
Zinc à 3 mois	1022	1032,50
Nickel comptant	7036	6975
Nickel à 3 mois	7135	7080

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,26	5,28
Platine à terme	403	[illegible]
Palladium	127,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,56	4,61
Maïs (Chicago)	3,39	3,38
Grain. soja (Chicago)	8,21	8,22
Tourt. soja (Chicago)	245,80	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1437	1428
Café (Londres)	1700	1680
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,14	1,15

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 22 AOUT

Liquidation : 23 août

Taux de report : 3,88

Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS

+0,03 %

CAC 40 : 2001,27

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P.)	875	875	—	916
Cr.Lyonnais(T.P.)	790	800	+ 1,26	806
Renault (T.P.)	1630	1634	+ 0,24	1650
Rhone Poulenc(T.P.)	1920	1930	+ 0,52	1968
Saint Gobain(T.P.)	1190	1190	—	1200
Thomson S.A (T.P)	1000	—	—	1020
Accor	622	623	+ 0,16	688
AGF-Ass.Gen.France	134,10	134,40	+ 0,22	135
Air Liquide	898	895	- 0,33	920
Alcatel Alsthom	403,80	403,10	- 0,17	398
Axa	286,40	286,90	+ 0,17	285
Axime	552	545	- 1,26	725
Bail Investis.	758	759	+ 0,13	790
Bancaire (Cie)	531	533	+ 0,37	540
Bazar Hot. Ville	465,10	465	- 0,02	480
Bertrand Faure	164,60	165,30	+ 0,42	165
BIC	713	717	+ 0,56	690
BIS	521	519	- 0,38	518
B.N.P.	173,80	174	+ 0,11	175
Bollore Techno.	533	532	- 0,18	535
Bongrain	2360	—	—	2290
Bouygues	507	508	+ 0,19	520
Canal +	1186	1187	+ 0,08	1170
Cap Gemini	211,90	216	+ 1,93	199
Carbone Lorraine	690	682	- 1,15	685
Carrefour	2600	2590	- 0,38	2640
Casino Guichard	197,60	195,60	- 1,01	200
Casino Guich.ADP	135	135	—	132
Castorama Dl (Li)	972	974	+ 0,20	985
C.C.F.	236,30	235,30	- 0,42	235
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,10	45,20	+ 0,22	46
Cegid (Ly)	432	434	+ 0,46	405
CEP Communication	358	358	—	395
Cerus Europ.Reun.	94,55	94	- 0,58	86
Cetelem	1076	1085	+ 0,83	1080
CGIP	1205	1225	+ 1,65	1140
Chargeurs Intl	191,90	190	- 0,99	205
Christian Dior	620	620	—	650
Ciments Fr.Priv.B	174,50	174,50	—	179
Cipe France Ly #	458	460	+ 0,43	460
Clarins	730	725	- 0,68	750
Club Mediterranee	394	393	- 0,25	405
Coflexip	203,50	203,50	—	174
Colas	768	762	- 0,78	800
Comptoir Entrep.1	9,95	9,90	- 0,50	10
Comptoir Moder.	2230	2170	- 2,69	2250
CPR	387,30	388	+ 0,18	360
Cred.Fon.France	68,50	68,40	- 0,14	80
Credit Local Fcr	425,60	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Credit Lyonnais CI	120,40	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Credit National	319,90	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	201,50	[illegible]	- 1,79	[illegible]
Damart	3600	[illegible]	—	[illegible]
Danone	720	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Dassault-Aviation	802	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Dassault Electro	310	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Dassault Systemes	182	[illegible]	- 0,54	[illegible]
De Dietrich	227	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	456	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	18,70	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	208	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Docks France	1271	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Dynaction	131,50	[illegible]	- 3,34	[illegible]
Eaux (Cie des)	505	[illegible]	—	[illegible]
Ecco	1254	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	410	[illegible]	- 2,19	[illegible]
Elf Aquitaine	381,90	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Eramet	323,80	[illegible]	- 2,25	[illegible]
Eridania Beghin	748	745	- 0,40	[illegible]
Essilor Intl	1280	1271	- 0,70	[illegible]
Essilor Intl ADP	478	[illegible]	—	[illegible]
Esso	583	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	2020	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	11,35	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1090	[illegible]	- 2,75	[illegible]
Eurotunnel	8,30	8,25	- 0,60	[illegible]
Filipacchi Medias	965	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac	434	[illegible]	- 1,33	[illegible]
Finextel	75,40	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Fives-Lille	450	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Fromageries Bel	4580	[illegible]	+ 3,27	[illegible]
Galeries Lafayette	1540	[illegible]	- 0,32	[illegible]
GAN	128,50	[illegible]	- 1,94	[illegible]
Gascogne (B)	437	[illegible]	- 1,60	[illegible]
Gaumont #	360	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2144	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Geophysique	335	[illegible]	- 0,89	[illegible]
G.F.C.	389	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Groupe Andre S.A.	394	[illegible]	- 1,52	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	87,50	[illegible]	- 0,57	[illegible]
GTM-Entrepose	307,60	307,60	—	[illegible]
Guilbert	747	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Guyenne Gascogne	1847	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Havas	350	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Havas Advertising	547	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Imetal	678	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Immeubl.France	330,10	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Ingenico	67,30	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Interbail	208,80	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Intertechnique 1	521	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	307	307	—	[illegible]
Klepierre	612	[illegible]	+ 2,12	[illegible]
Labinal	698	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	291,40	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Lagardere	124,60	[illegible]	+ 0,08	121
Lapeyre	267,10	[illegible]	- 0,22	290
Lebon	181,10	—	—	[illegible]
Legrand	810	812	+ 0,24	805
Legrand ADP	520	520	—	525
Legris Indust.	192	191	- 0,52	[illegible]
Locindus	726	—	—	[illegible]
L'Oreal	1600	1614	+ 0,87	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1104	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Lyonnaise Eaux	458,20	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Marine Wendel	450,50	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Metaleurop	50,20	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Metrologie Inter.	13	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	240,30	[illegible]	- 2,87	[illegible]
Moulinex	94	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Nord-Est	134,80	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Nordon (Ny)	349	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
NRJ #	610	[illegible]	- 1,63	[illegible]
OLIPAR	76,10	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Paribas	309,10	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Pathe	1305	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Pechiney	212,40	[illegible]	- 2,18	[illegible]
Pernod-Ricard	307,80	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Peugeot	595	[illegible]	—	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1725	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	392	[illegible]	—	[illegible]
Poliet	525	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	546	[illegible]	—	[illegible]
Promodes	1212	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Publicis	400	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	123	[illegible]	—	[illegible]
Renault	114,60	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Rexel	1215	[illegible]	- 3,29	[illegible]
Rhone Poulenc A.	137,40	[illegible]	—	[illegible]
Rochette (La)	29	[illegible]	—	[illegible]
Roussel Uclaf	1105	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4350	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	177	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Sagem SA	2900	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain	630	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Saint-Louis	1247	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Salomon (Ly)	4209	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Salvepar (Ny)	400	[illegible]	- 3,27	[illegible]
Sanofi	390,60	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Sat	1580	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Saupiquet (Ns)	759	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Schneider SA	227,30	[illegible]	- 0,43	[illegible]
SCOR	194,90	[illegible]	- 0,46	[illegible]
S.E.B.	834	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Sefimeg	345,80	[illegible]	- 0,49	[illegible]
SEITA	214	[illegible]	- 3,22	[illegible]
Selectibanque	94	[illegible]	- 0,53	[illegible]
SFIM	1030	[illegible]	—	[illegible]
SGE	96,50	[illegible]	- 4,14	[illegible]
Sidel	298,70	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Simco	413	[illegible]	- 0,48	[illegible]
S.I.T.A.	1103	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Skis Rossignol	1910	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Sligos	446	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Societe Generale	553	554	+ 0,18	[illegible]
Sodexho	2240	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Sommer-Allibert	135,90	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Sophia	192	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Spir Communication	480	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	370	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Suez	180	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Synthelabo	434,80	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Technip	433	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Thomson-CSF	134,70	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Total	370,30	[illegible]	- 0,05	[illegible]
UAP	101,70	[illegible]	- 0,09	[illegible]
UFB Locabail	441	[illegible]	- 0,22	[illegible]
UGC DA(M)	274	[illegible]	- 3,61	[illegible]
UIC	61,15	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
UIF	402	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
UIS	151,90	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Unibail	512	[illegible]	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	581	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Usinor Sacilor	89,70	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Valeo	262	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Vallourec	199,80	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Via Banque	136,50	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Worms & Cie	251	[illegible]	- 0,55	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1284	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Elf Gabon	1024	[illegible]	- 0,39	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol.#	280,10	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Adidas AG #	422,70	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
American Express	229	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Anglo American #	272	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Amgold #	445	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,55	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	272,10	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Banco Santander #	248	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Barrick Gold #	139,10	[illegible]	- 0,07	[illegible]
B.A.S.F. #	144,70	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Bayer #	178,80	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Blenheim Group	32,35	[illegible]	—	[illegible]
Cordiant PLC	8,55	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	246	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	243	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	270	[illegible]	—	[illegible]
De Beers #	143,80	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Deutsche Bank #	252,80	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Dresdner Bank #	138	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Driefontein #	63,10	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Du Pont Nemours #	423,90	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Eastman Kodak #	373,90	[illegible]	—	[illegible]
East Rand #	3,02	[illegible]	- 3,64	[illegible]
Echo Bay Mines #	52,30	[illegible]	- 3,44	[illegible]
Electrolux #	282	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	113	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Exxon Corp. #	423,20	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Ford Motor #	170,20	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	51,40	[illegible]	- 1,75	[illegible]
Gencor Limited #	15,95	[illegible]	- 1,88	[illegible]
General Elect. #	430,10	[illegible]	- 1,04	[illegible]
General Motors #	260,90	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Cie Belgique #	392,50	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	37	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Guinness Plc #	37,85	[illegible]	- 0,13	36
Hanson Plc	12,75	[illegible]	- 1,96	[illegible]
Harmony Gold #	48	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Hitachi #	47,60	[illegible]	—	[illegible]
Hoechst #	171,90	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
I.B.M #	559	[illegible]	- 1,96	[illegible]
I.C.I #	62,50	—	—	[illegible]
Ito Yokado #	280,50	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Matsushita #	89,55	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Mc Donald's #	240	[illegible]	—	[illegible]
Merck and Co #	347,40	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	62,15	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	575	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Morgan J.P. #	463,10	—	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	9970	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	70,10	—	—	[illegible]
Nokia A	204	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Norsk Hydro #	239	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Petrofina #	1589	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Philip Morris #	455,70	442	- 3	[illegible]
Philips N.V #	169,30	170	+ 0,41	[illegible]
Placer Dome Inc #	124	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Procter Gamble #	459,50	[illegible]	- 1	[illegible]
Quilmes	232	—	—	[illegible]
Randfontein #	30,80	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	360	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Royal Dutch #	780	[illegible]	- 0,38	[illegible]
R T Z #	74,85	—	—	[illegible]
Sega Enterprises	228	[illegible]	- 2,10	[illegible]
Saint-Helena #	33,70	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Schlumberger #	443,50	[illegible]	- 0,31	[illegible]
SGS Thomson Micro.	194,90	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Shell Transport #	74,95	—	—	[illegible]
Siemens #	265,50	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Sony Corp. #	330,40	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Sumitomo Bank #	94,20	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
T.D.K #	296,50	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Telefonica #	90,65	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Toshiba #	34,35	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Unilever #	739	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
United Technol. #	580	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Vaal Reefs #	407,20	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Volkswagen A.G #	1828	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Volvo (act.B) #	105,80	—	—	[illegible]
Western Deep #	183,50	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Yamanouchi #	105,30	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Zambia Copper	2,74	—	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 22 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	7,383 o
CEPME 8,5% 88-97CA	103,43	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,47	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,81	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,41	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	—	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,36	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,75	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,48	4,875
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,28	[illegible]
EDF 8,8% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,52	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,55	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,85	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,33	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,57	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,75	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,78	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,45	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,43	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	116,34	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,95	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	923	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	166	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	500	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	428	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	352	[illegible]
Ceragen Holding ◆	45	[illegible]
Champex (Ny) ◆	16,70	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	359	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem. ◆	368	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	754	[illegible]
Darblay ◆	480	[illegible]
Didot Bottin ◆	840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4200	[illegible]
Ecia	698	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1002	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	640	[illegible]
Fidei ◆	34,60	[illegible]
Finalens ◆	355	[illegible]
F.I.P.P. ◆	125	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	490	[illegible]
Fonciere Euris ◆	209,90	[illegible]
Foncina # ◆	428	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1200	1200
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim ◆	139	[illegible]
Gevelot ◆	950	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	328	[illegible]
Immobail	99	[illegible]
Immobanque	549	[illegible]
Lucia ◆	55	55
Monoprix ◆	137,90	137,90
Metal Deploye ◆	350	[illegible]
Mors #	12,80	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	64	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	230	[illegible]
Ext.Clairefont(Ny) ◆	1385	[illegible]
Parfinance ◆	210	[illegible]
Paris Orleans ◆	260,10	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1293	[illegible]
Promodes (CI) ◆	929	[illegible]
PSB Industries Ly ◆	340	[illegible]
Rougier #	390	[illegible]
Saga ◆	122	[illegible]
Salins du Midi	425	[illegible]
Silic	696	[illegible]
S.I.P.H. ◆	226	226
Sofal ◆	65	[illegible]
Sofragi ◆	3870	[illegible]
Soudure Autogene ◆	985	985
Sovabail ◆	301	[illegible]
Taittinger	1730	[illegible]
Tour Eiffel ◆	275	[illegible]
Vicat ◆	420	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible] d
Commerzbank AG	1195	1195
Fiat Ord	18	18
Gevaert	302	302
Gold Fields South	148	148
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46,50	46,50
Ottomane(cie Fin.)	340	340
Robeco	379,80	379,30
Rodamco N.V.	144,40	148,40
Rolinco	413	409,70
Solvay SA	3005	3005

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 22 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	52,50	52,50
AFE #	464	464,80
Aigle #	182	182
Albert S.A (Ns) ◆	147	147
Alcran Techno. #	1653	1630
Montaignes P.Gest ◆	670	670
Assystem #	472	460
Bque Picardie (Li) ◆	551	551
Bque Tarneaud(B)# ◆	237,80	237,80
Bque Vernes ◆	340	340
Beneteau # ◆	562	562
B I M P ◆	62	62
Boiron (Ly) # ◆	612	612
Boisset (Ly)# ◆	256	256
But S.A.	317,90	311
Cardif SA	654	644
C.E.E # ◆	227	227
CEGEP # ◆	235	235
Cermex # (Ly)	325	325
CFPI # ◆	203,30	203,30
Change Bourse (M) ◆	252	252
Christ.Dalloz #	1490	[illegible]
CNIM CA#	185	[illegible]
Codetour ◆	302	302
Comp.Euro.Tele-CET ◆	360	360
Confiandey S.A. ◆	279,90	279,90
C.A.Haute Normand.	356	[illegible]
C.A. Paris IDF	773	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	344	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	260,50	260,50
Creeks ◆	47	47
Devanlay ◆	478,70	478,70
Devernois (Ly) ◆	460	480
Ducros Serv.Rapide ◆	65	71,25
Ecco Trav.Tempo Ly.	460,10	460,10
Europ.Extinc.(Ly)	265	[illegible]
Europ Propulsion	515	511
Expand s.a ◆	275	225
Factorem ◆	795	795
Falveley #	305	304
Finacor ◆	96,50	96,50
Fininfo ◆	555	555
Fructivie ◆	610	610
Gautier France #	275	280
Gel 2000	94,50	[illegible]
GFI Industries #	561	562
Girodet (Ly) # ◆	41	[illegible]
GLM S.A. ◆	309,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #	659	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	149	[illegible]
Kindy #	145	[illegible]
Guerbet ◆	285	285
Hermes Internat.1#	1162	1160
Hurel Dubois ◆	410	410
ICBT Groupe #	225,20	225,20
I.C.C. ◆	148,10	[illegible]
Idianova ◆	75	75
Int. Computer # ◆	128	128
IPBM ◆	75	75
M6-Metropole TV	539	[illegible]
Manitou # ◆	551	551
Manutan ◆	417	[illegible]
Marie Brizard	1050	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	210	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	78,90	[illegible]
MGI Coutier	216	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	76,05	[illegible]
Naf-Naf #	65	[illegible]
NSC Schlum. Ny ◆	660	[illegible]
Onet #	895	[illegible]
Paul Predault #	158	[illegible]
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	99	[illegible]
Pochet ◆	920	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	238	[illegible]
Radiall #	539	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly ◆	183	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	992	[illegible]
Robertet #	1179	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	417,90	[illegible]
Securidev #	74	[illegible]
Smoby (Ly)# ◆	549	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	101	[illegible]
Sofibus ◆	356	[illegible]
Sogepag # ◆	132	[illegible]
Sogeparc (Fin)	666	[illegible]
Sopra	277,50	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	70,50	[illegible]
Sylea	518	518
Teisseire-France ◆	212	212
TF1-1	569	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	263	[illegible]
Trouvay Cauvin #	72	[illegible]
Unilog ◆	525	[illegible]
Union Fin.France ◆	495	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	125	126,50
Vilmorin et Cie #	488	[illegible]
Virbac	600	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 22 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	119	119
Coil	250	250
Electronique D2	390,50	390,50
FDM Pharma n.	182	182,50
Genset	257,50	257
High Co.	229	230
Infonie	235	[illegible]
Joliez-Regal ◆	94	94
Mille Amis	105	105
Picogiga	130	130
Proxidis	61	60
Stelax ◆	4,85	4,85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 22 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	56	56
Mumm ◆	1449	1449
Nobel ◆	150	150
Sté lecteurs du Monde ◆	171	171

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 21 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	119,27	113,59
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2430,59	2384,67
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9503	9503
Arbitr. Première	9162,69	9071,97
Arbitr. Sécurité	17422,85	17336,17
BNP		
Antigone Trésorerie	860971	860971
Natio Court Terme	13830	13830
Natio Court Terme2	375661	375661
Natio Epargne	2187,25	2165,59
Natio Ep. Capital C/D	15764	15607,92
Natio Ep. Croissance	2309,79	2264,50
Natio Ep. Obligations	215,74	211,51
Natio Epargne Retraite	132,61	130,01
Natio Epargne Trésor	10691,51	10670,17
Natio Epargne Valeur	549,91	539,13
Natio France Index	1091,19	1069,79
Natio Immobilier	1181,66	1158,49
Natio Inter	1866,76	1830,16
Natio Monétaire C/D	5368,41	5368,41
Natio Opportunités	154,51	151,48
Natio Patrimoine	1502,31	1472,85
Natio Perspectives	1213,78	[illegible]
Natio Placements C/D	76931,65	[illegible]
Natio Revenus	1080,30	[illegible]
Natio Sécurité	11655,02	[illegible]
Natio Valeurs	1024,95	1004,85
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89951,73	[illegible]
Oblig. tres caté.	237,03	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D	633,10	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	858,63	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2189,60	[illegible]
Patrimoine Retraite C	300,27	[illegible]
Sicav Associations C	2375,04	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19128,84	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18434,90	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	207,24	[illegible]
Ecur. Capicourt C	222,16	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	227,57	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D	10342,73	[illegible]
Ecur. Expansion C	80615,13	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2878,74	[illegible]
Ecur. Investis. D	169,91	[illegible]
Ecur. Monépremière	11033,60	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12758,98	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	313,83	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	1953,32	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	192,70	192,70
Géoptim C	11759,57	[illegible]
Géoptim D ◆	11411,02	[illegible]
Horizon C	1687,76	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	98,77	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11401,99	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11609,57	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12066,04	[illegible]
CNCA		
Amplia ○	116669,37	[illegible]
Atout Amérique	135,45	[illegible]
Atout Asie	100,10	[illegible]
Atout Futur C	587,66	[illegible]
Atout Futur D	560,58	[illegible]
Coexis	1834,60	[illegible]
Dieze	1874,25	[illegible]
Elicash ○	925389,97	[illegible]
Epargne-Unie	165,08	[illegible]
Eurodyn	1815,19	[illegible]
Indicia ◆	1221,03	[illegible]
Moné.JC ○	11669,49	[illegible]
Moné.JD ○	11669,49	[illegible]
Oblifutur	500,59	[illegible]
Oraction	1717,64	[illegible]
Proficlus	980,14	[illegible]
Revenu-Vert	1192,49	[illegible]
Sévéa ◆	105,48	[illegible]
Synthésis	16299,78	[illegible]
Uni Foncier	1203,45	[illegible]
Uni France	650,44	[illegible]
Uni Garantie C	1730,04	[illegible]
Uni Garantie D	1406,64	[illegible]
Uni-Régions	1567,18	[illegible]
Univar C ○	302,44	[illegible]
Univar D ○	296,69	[illegible]
Univers Actions	185,13	[illegible]
Univers-Obligations	2198,22	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	548,90	[illegible]
Francic Pierre	114,99	[illegible]
Francic Régions	1622,43	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1271,59	[illegible]
Converticic	347,12	[illegible]
Ecocic	1411,35	[illegible]
Oblicic Mondial	3356,21	[illegible]
Oblicic Régions	1137,54	[illegible]
Rentacic	164,28	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1323,55	[illegible]
Lion 20000	16806,81	[illegible]
Lion Association	11266,69	[illegible]
Lion Plus	1437,24	[illegible]
Lion Trésor	2356,37	[illegible]
Oblilion	1830,22	[illegible]
Sicav 5000	564,78	[illegible]
Slivafrance	943,15	[illegible]
Slivam	473,99	[illegible]
Slivarente	227,12	[illegible]
Slivinter	588,34	[illegible]
Trilion	5253,53	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2063,02	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	125,42	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	871,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C ◆	100,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22467,31	22467,31
Créd.Mut.Ep.long.T	232,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1209,67	1177,29
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1734,52	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1103,60	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	688,37	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18151,05	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	606,10	[illegible]
St-Honoré Pacifique	773,36	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1797,46	[illegible]
Stratégie Actions	941,26	[illegible]
Stratégie Rendement	1798,71	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	790,07	770,80
Amplitude Monde D	769,66	[illegible]
Amplitude Europe C	111,51	[illegible]
Elanciel D	127,49	[illegible]
Emergence Poste D	108,96	106,30
Géobilys C	623,60	[illegible]
Géobilys D	595,19	[illegible]
Intensys C	114,49	[illegible]
Intensys D	109,62	[illegible]
Latitude C	145,26	145,26
Latitude D	136,66	136,66
Oblitys D	586,68	[illegible]
Plénitude D	154,14	[illegible]
Poste Gestion C	43453,55	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5240,75	[illegible]
Solstice D	2353,26	[illegible]
Thésora C	924,39	[illegible]
Thésora D	841,42	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37147,72	37147,72
Actimonétaire D	31617,14	31617,14
Cadence 1 D	1063,68	[illegible]
Cadence 2 D	1051,13	[illegible]
Cadence 3 D	1055,13	[illegible]
Capimonétaire C	2011,37	[illegible]
Capimonétaire D	1868,84	[illegible]
Capioblig C	8538,39	[illegible]
Interoblig C	6510,62	[illegible]
Intersélection France D	572,50	561,27
S.G. France opport. C	1636,02	1603,94
S.G. France opport. D	1577,67	1546,74
Sogenfrance C	1475,24	1446,31
Sogenfrance D	1361,48	[illegible]
Sogépargne D	314,60	311,48
Soginter C	1768,32	1733,65
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1206,52	[illegible]
Sogeliance D ◆	1620,43	1604,39
Sogenfrance Tempo D ◆	140,08	140,08

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

MÉDIAS En Grande-Bretagne, l'information est devenue une marchandise. Ce ne sont plus seulement les photographies volées de la famille royale ou les « potins » sur les célébrités qui se monnayent à prix d'or, mais aussi les témoignages de simples citoyens impliqués dans des faits divers ou concernés par des sujets de société. ● LE TRIBUNAL DE COMMERCE de Nanterre devait se prononcer jeudi 22 août sur l'avenir de l'hebdomadaire *Le Nouvel Economiste*, en dépôt de bilan depuis juin. ● DEUX RADIOS « PÉRIPHÉRIQUES » françaises vont vivre une rentrée agitée. Jérôme Bellay prépare la transformation d'Europe 1 en *talk radio* tandis que l'hypothèse de la privatisation de RMC est relancée. Fabrice Larue, directeur général démissionnaire de Nostalgie, fleuron du groupe franco-monégasque, pourrait chercher à monter un « *tour de table* ».

Le « journalisme du carnet de chèques » pervertit la presse britannique

Le commerce d'informations et de photos de célébrités ou de personnes mêlées à un fait divers est devenu la norme outre-Manche, où, par exemple, une femme enceinte d'octuplés a eu recours au service d'un agent pour vendre son histoire à un quotidien populaire du groupe Murdoch

LONDRES
de notre correspondant

« Si Max Clifford avait existé en l'an 1 de notre ère, l'enfant Jésus n'aurait pas eu besoin de naître dans une crèche. Imaginez ce que la presse de caniveau aurait été prête à payer à la Vierge Marie pour son histoire ! » Ainsi ironisait, dimanche 18 août, le chroniqueur du *Sunday Telegraph*, Peregrine Worsthorne, à propos du « journalisme du carnet de chèques » (« *checkbook journalism* ») pratiqué par les journaux tabloïds londoniens. Et en particulier à propos de Mandy Allwood, cette jeune femme enceinte de huit bébés qui a fait appel à un agent spécialisé – Max Clifford – pour vendre son histoire à l'hebdomadaire à scandales *News of the World*.

Cet agent de publicité spécialiste des affaires croustillantes l'a mise entre les mains d'un journal qui lui aurait promis un paiement dégressif : tant pour les huit enfants vivants, un peu moins pour sept, six, et ainsi de suite. On a parlé de 125 000 livres par enfant (1 million de francs) ou de 350 000 livres au total. Le *News of the World*, qui dépend du groupe News International de Rupert Murdoch, a démenti avoir conclu un tel accord, ni faire pression sur une mère, tout en reconnaissant que l'histoire serait bien moins intéressante avec un survivant qu'avec huit. La future mère a affirmé à son journal favori qu'elle voulait aller jusqu'au bout et refusait de choisir qui laisser vivre et qui laisser mourir.

VENGEANCE DE LA CONCURRENCE

Des millions de lecteurs ont pu voir à la « une » du *News of the World* le scanner des huit foetus, en *« exclusivité mondiale »*. Les concurrents n'ont pas été en reste et ont cherché à grappiller toutes les informations possibles, allant, comme le *Mail on Sunday*, jusqu'à faire les poubelles de la future mère : il n'est pas facile de vivre avec une célébrité achetée au prix fort et Mme Allwood, toute à sa fringale financière, est en train de l'apprendre à ses frais. Il y eut d'autres victimes de ce « journalisme du carnet de chèques ». Ainsi Dawn, qui avait vendu aux enchères son histoire après l'enlèvement de son bébé, a été l'objet de sordides enquêtes des concurrents de *News International* qui, pour se venger de leur échec, ont déterré de vieilles photos d'elle posant nue, ou ont interviewé ses anciens amis. Kim, mère porteuse, a raconté comment sa famille a éclaté sous la pression de journalistes dits « d'investigation ».

La princesse Diana a obtenu qu'un tribunal interdise à un paparazzi trop entreprenant de l'approcher à moins de 300 mètres. Après avoir vécu pour et par la presse à sensations, la princesse ne supportait plus la présence d'un photographe prêt à tout pour une photo. Selon le *Guardian*, un cliché de Charles et Camilla, pris au téléobjectif, aurait été vendu l'équivalent de 250 000 francs.

La Reine a été moins chanceuse : elle a enjoint à quatre paparazzi particulièrement entreprenants, qui avaient violé l'an dernier les limites du parc estival de Balmoral, de ne pas s'y montrer cette année. Un seul a répondu, mais pour lui demander des explications ; un autre a passé outre. Le respect des institutions ne résiste plus à l'appât du gain. Car paparazzi, journalistes à sensations et journaux tabloïds ne cachent pas leur volonté de vendre à des millions d'exemplaires.

Le chef photographe du sérieux *The Independent* a ainsi pu écrire : *« Si j'étais témoin d'un accident de voiture concernant une famille normale, ma première réaction serait de les aider. S'il s'agissait de royals, c'est plus difficile. Je crois qu'à moins qu'il ne s'agisse d'une question de vie ou de mort je prendrais des photos avant d'aller les secourir. »*

Le *checkbook journalism* est-il en train de pervertir la presse et la société britanniques ? *Le Monde* a aussi été l'objet de demandes d'argent de la part de personnes interviewées, dont des dirigeants de société réclamant 50 livres. Plus choquant fut cette conversation téléphonique avec un rescapé d'un camp de concentration allemand dans les îles Anglo-Normandes, qui a raccroché après s'être entendu dire que *Le Monde* n'avait pas pour habitude d'acheter ses informations.

UN MOYEN DE FAIRE FORTUNE

Encore plus grave, les incidents qui ont émaillé le procès de Rosemary West, en novembre : on avait appris que les témoins avaient vendu leur histoire aux tabloïds avant même le procès, mais aussi qu'un policier chargé de l'enquête et le tuteur des enfants de ce couple meurtrier en série de jeunes filles avaient tenté de toucher de l'argent sur cette affaire sordide. *Les voisins de la maison* du crime n'avaient pas hésité à monnayer à prix d'or leur place de parking, le droit de faire passer des câbles de télévision dans leur jardin ou l'utilisation de leurs toilettes... Les Britanniques ont parfois du mal à comprendre qu'un tel phénomène, dans sa démesure, ne franchit pas aisément la Manche. *Vendre ou acheter des in*formations apparaît normal dans une société où le profit est roi. Point de protection de la vie privée, de la confidentialité des communications téléphoniques – on se souvient de la publication d'écoutes de conversations plutôt salées de Charles et de Diana avec leurs partenaires extraconjugaux respectifs –, appétit malsain pour toutes les affaires de sexe et autocontrôle plutôt laxiste de la presse sont la règle.

Beaucoup d'Anglais, en plus du rêve hebdomadaire d'un billet de la loterie nationale, espèrent secrètement être un jour témoins d'une affaire dans leur voisinage *qui leur rapportera célébrité à la* télévision ou dans les tabloïds, et fortune.

Patrice de Beer

Le tribunal de commerce se prononce sur l'avenir du « Nouvel Economiste »

LE VOTE DES JOURNALISTES du *Nouvel Economiste*, mardi 21 août, en faveur du plan de reprise de Jupiter Communication, société de Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent Couture, et Guy de Wouters (Société générale de Belgique), fera-t-il pencher positivement la balance du tribunal de commerce de Nanterre ? Celui-ci devait se prononcer jeudi sur le sort de l'hebdomadaire, en dépôt de bilan depuis juin.

Si le projet de Jupiter Communication et de son associé Dominique Louis est choisi, le lancement du « quotidien du septième jour » de Jupiter pourrait être *« mis entre parenthèses »*. L'équipe qui préparait ce projet devrait rejoindre la rédaction du *Nouvel Economiste* : *« Il s'agit de six à dix personnes. Je ne l'ai jamais caché aux journalistes du* Nouvel Economiste », explique Jacques Rosselin, directeur de Jupiter. Il discute cependant avec la rédaction de l'hebdomadaire, sensible au volet social du plan de reprise qui prévoit le maintien de *40 salariés sur 85* et une vingtaine d'embauches, mais désireuse de voir ces embauches bénéficier en priorité aux journalistes actuels.

Autre question : l'éventuelle arrivée de Philippe Labarde à la direction de la rédaction du *Nouvel Economiste*. Membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Philippe Labarde, qui a participé, avec Jacques Rosselin, à la présentation du projet de reprise de Jupiter aurait indiqué, selon des journalistes du *Nouvel Economiste*, qu'il démissionnerait du CSA pour rejoindre le titre.

Or, selon la loi, les membres du CSA ne peuvent, *« après la cessation de leur fonctions [...], pendant le délai d'un an, exercer des fonctions, recevoir d'honoraires, ni détenir d'intérêts dans une entreprise de l'audiovisuel, du cinéma, de l'édition, de la presse, de la publicité ou des télécommunications »*. En outre, durant un an après la cessation de leur fonction, ils sont *« tenus de s'abstenir de toute prise de position publique sur les questions dont le conseil a ou a eu à connaître »*. Mais les juristes indiquent qu'il n'y a pas de jurisprudence. Jacques Rosselin se refuse pour sa part à tout commentaire. Philippe Labarde, que *Le Monde* a tenté de joindre, est absent de Paris.

Yves-Marie Labé

Europe 1 et RMC préparent activement leur rentrée

La station de la rue François-Ier s'apprête à se transformer en « talk radio ». La relance du processus de privatisation du groupe franco-monégasque est évoquée

À FORCE, le carillon d'Europe 1 s'est lassé de ne sonner que des défaites. Les 8,5 % d'audience cumulée d'avril-juin, annoncés par Médiamétrie, ont eu raison de sa patience. La direction de la station de la rue François-Ier vient donc de procéder à davantage qu'une nouvelle révolution de palais. Après le départ de Denis Jeambar en mars pour *L'Express*, Jacques Lehn, PDG d'Europe 1, a nommé Jérôme Bellay au poste de directeur général de l'antenne (*Le Monde* du 17 juillet). Le créateur de France Info et de La Chaîne Info (LCI) a pour tâche de transformer Europe 1 en *talk radio*, qui diffuserait quotidiennement une suite de talk-shows seulement entrecoupés de flashs et de journaux. Une forme de LCI radiophonique.

Jérôme Bellay ne vient pas seul : Hugues Durocher, fraîchement nommé à la direction de l'information et des programmes de Radio France Internationale (RFI), dirigera la rédaction d'Europe 1. Son prédécesseur, Gilles Schneider, a été nommé directeur délégué de l'antenne avec la tâche d'*« assister »* Jérôme Bellay *« dans la mise en place de la nouvelle grille, de superviser les décrochages régionaux et de remplir toute autre mission que le directeur général de l'antenne pourra lui confier »*.

Pour réussir son pari, Jérôme Bellay s'est entouré d'un quatuor d'anciens de LCI : en plus de Philippe Bès, ancien rédacteur en chef de la filiale de TF 1, Yves Calvi, Sylvain Attal et Bernard de la Villardière, trois piliers de la chaîne d'information en continu, intègrent Europe 1 où *« ils occuperont d'importantes fonctions sur l'antenne, qui seront précisées ultérieurement »*. La station a enregistré par ailleurs le départ de quatre journalistes – Bruno Seznec, Olivier de Rincquesen, Pascal Boulanger et Jean-François Rabilloud. Les deux derniers doivent entrer dans la rédaction de... LCI.

DÉPART DU PATRON DE NOSTALGIE

La nomination de Jérôme Bellay semble faire l'unanimité dans la station de la rue François-Ier. *D'emblée*, le créateur de France Info et de LCI s'est imposé comme le « patron » d'Europe 1. Sa *« première priorité »* sera de réformer la tranche du matin, pour donner *« une véritable cohérence éditoriale entre 6 et 9 heures »*, indique un rédacteur. Pour *« retrouver l'identité d'Europe 1 »*, confie un autre, Jérôme Bellay veut faire de la station *« la radio de l'actualité en la traitant au travers de multiples prismes »*. Réaliste sur l'avenir des radios généralistes, l'ancien patron de LCI ne se fixe pas d'*« objectif d'audience »*, *« mais il souhaite que la spirale de la baisse soit cassée dans l'année qui vient »*, selon des rédacteurs.

Europe 1 n'est pas la seule station à vivre une période de bouleversements. Mercredi 21 août, Fabrice Larue a annoncé son départ de la direction générale de Radio-Nostalgie International, poste qu'il occupait depuis 1991 et quitte ses fonctions de vice-PDG de GEM, la régie publicitaire du groupe Radio Monte-Carlo (RMC). Après neuf ans passés à Nostalgie, Fabrice Larue a décidé de partir *« d'un commun accord avec les actionnaires »*. Il sera remplacé par Roger Coste à GEM et par Henri Laurent à Nostalgie.

Filiale du groupe RMC (qui en détient 51 %, les 49 % restants appartenant à Alcatel-Alsthom), Radio-Nostalgie est devenue, sous l'impulsion de Fabrice Larue, le « joyau » du groupe privatisable. Avec plus de 2,4 millions d'auditeurs (contre 1,5 million en 1991), la station musicale réalise 330 millions de francs de chiffre d'affaires (50 millions en 1991) et n'a pas d'endettement (il s'élevait à 10 millions de francs il y a cinq ans).

Fabrice Larue, qui se qualifie lui-même comme *« un entrepreneur »* et *« un homme de développement »*, veut désormais *« se consacrer au rachat d'entreprises de communication »*. Il ne serait pas improbable de le voir monter un « *tour de table* » visant au rachat du groupe RMC et, donc, de Nostalgie. Selon nos informations, la Société financière de radiodiffusion (Sofirad, holding d'Etat qui possède 83,3 % de RMC) ne s'opposerait pas aux offres d'*« un candidat valable »* et pourrait même relancer le processus de privatisation de RMC.

Véronique Cauhapé et Guy Dutheil

SPORTS

Laurent Boudouani champion du monde (WBA) des super-welters

Le boxeur français a infligé à l'Argentin Julio Cesar Vasquez son premier K-O

LAURENT BOUDOUANI est enfin à sa place, sur ce trône mondial que tous les spécialistes de boxe lui avait promis, dès son passage *chez les professionnels, en avril* 1989. Médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Séoul, le jeune boxeur de Sallanches (Haute-Savoie) avait montré, depuis le début *de sa carrière amateur en 1982*, tous les talents d'un grand de la boxe : sens de l'esquive, élégance, précision et punch.

Sa victoire, mercredi 21 août au Cannet-Rocheville (Alpes-Maritimes) sur le champion en titre, l'Argentin Julio Cesar Vasquez, fut une démonstration magistrale de toutes ces qualités. Aux assauts brouillons et puissants de Vasquez, il opposa d'entrée une stratégie de contournement, esquivant avec souplesse et répliquant *par des crochets vifs* et *précis*. *Le* Français ne fuyait pas la bagarre imposée par le « taureau » argentin. Il profitait avec lucidité de chaque ouverture dans la garde du tenant du titre.

Au cinquième round, un uppercut du droit au menton envoya une première fois Julio Cesar Vasquez au tapis. Puis il s'écroula à nouveau, K-O pour la première *fois en dix ans de carrière professionnelle*. Cette troisième défaite en cinquante-neuf combats mettait fin à un long règne sur la catégorie des super welters (super mi-moyens), version *WBA*. Couronné en 1992, Vasquez avait défendu à douze reprises son titre, ne connaissant qu'une éclipse de quelques mois en 1995.

UN PARCOURS CHAOTIQUE

En faisant mine de remettre lui-même à Laurent Boudouani la prestigieuse ceinture de champion du monde, le roi déchu voulait témoigner de son respect. Assurément, le titre n'est pas allé à un usurpateur, même si la carrière de *Laurent Boudouani a longuement* emprunté des chemins de traverse. Son palmarès de trente-trois victoires, dont trente avant la limite et seulement deux défaites est trompeur : les statistiques dissimulent un parcours chaotique.

Après quinze premiers combats victorieux et prometteurs, la progression du jeune professionnel avait connu un premier coup d'arrêt, *le 5 juillet 1991 face à l'Américain* Gilbert Baptist. L'arbitre avait arrêté le combat, constatant l'état de fatigue du boxeur français. Une baisse de régime semblable allait *lui* coûter son titre de champion d'Europe deux ans plus tard, alors qu'il le défendait pour la troisième fois, face au modeste Dijonnais Bernard Razzano. Le champion n'était sauvé du K-O que par le jet de l'éponge.

Le diagnostic était évident : le surdoué souffrait d'un manque d'assiduité à l'entraînement. Avec ses amis de Sallanches, il fréquentait trop les établissements nocturnes, pas assez le gymnase. Pour le « grand espoir français », il était *temps de rompre avec son envi*ronnement. Laurent Boudouani quitte alors sa petite ville de toujours pour Echirolles, dans la banlieue grenobloise. Surtout, il rencontre Dominique Ramirez, l'entraîneur qui va le métamorphoser en trois années de travail acharné.

De son passé d'adjudant-chef, Ramirez a conservé le sens de la *discipline* et *de la* rigueur. Mais son autorité, à laquelle Laurent Boudouani se soumet volontiers, lui vient surtout de sa compétence pugilistique. Aux méthodes empiriques de la boxe en France, ce maniaque de l'ordinateur préfère une démarche très scientifique. Le boxeur est entouré de plusieurs médecins, d'un kiné et d'un masseur pour la condition physique, auxquels s'ajoute un sophrologue.

En janvier 1995, Boudouani récupérait son titre européen aux dépens de l'Espagnol Javier Castillejo. Et mercredi, il devenait le vingt-quatrième Français champion du monde. La manière avec laquelle il a dominé Julio Cesar *Vasquez* ne saurait mentir. *Il s'est* imposé en grand champion, sûr de son fait, avec toute la maturité de ses trente ans. Et l'ambition légitime de rester au sommet.

Jean-Jacques Bozonnet

Les modifications en formule 1 ne font pas l'unanimité

EN FORMULE 1, la séance d'essais libres du vendredi sera supprimée, vraisemblablement dès la saison prochaine, tous les essais étant concentrés le samedi, à la veille du grand prix. C'est l'une des modifications annoncées, mardi 20 août, par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) pour la période de 1997 à 2001. La « convention de la Concorde » – cet accord entre les écuries et les instances sportives qui régit les lois de la F 1 – prévoit en outre le passage de seize à dix-sept courses dans l'année et la garantie que vingt voitures seront au départ de chaque grand prix. Cette nouvelle convention ne fait pas l'unanimité, puisque les écuries McLaren et Tyrrell ne l'ont pas signée, tandis que Williams a annulé sa signature le 2 août.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : lors des prochains** *championnats du monde*, **à Athènes en 1997**, les athlètes qui établiront un record du monde recevront une prime de 100 000 dollars (environ 500 000 francs). Cette mesure a été annoncée par Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale amateur d'athlétisme (IAAF), dans un entretien accordé au quotidien australien *Daily Telegraph*. – (*Reuter*.)

■ **CYCLISME : l'Italienne Sigrid Corneo a remporté, au Cannet (Alpes-Maritimes), la huitième étape du Tour de France féminin**, courue mercredi 21 août sous une pluie battante et marquée par de nombreuses chutes. Jeannie Longo conserve la tête du classement général.

■ **FOOTBALL : à l'issue du tour préliminaire de la Ligue des champions**, dont les matches retour ont eu lieu mercredi 21 août, les huit clubs qualifiés sont les Glasgow Rangers (Ecosse), Rosenborg (Norvège), Fenerbahce (Turquie), Rapid Vienne (Autriche), Steaua Bucarest (Roumanie), IFK Göteborg (Suède), *Grasshoppers Zurich (Suisse) et Lodz* (Pologne).

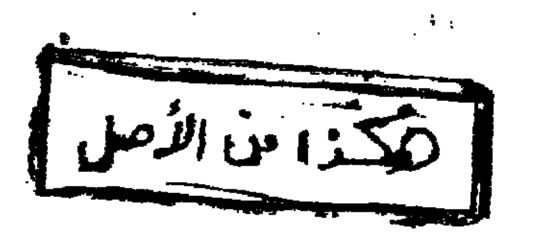

هكذا من الأصل

DANS LES RUES DE PARIS

Les paroissiens de Saint-Alexandre-Nevski

Autour de la cathédrale orthodoxe du XVIIe arrondissement, les traces d'une ancienne « petite Russie » sont bien ténues. Reste la nostalgie

LA PLAINE Monceau n'a rien des plaines d'Ukraine mais, pour prendre du vague à l'âme slave, le parc du même nom est un endroit « rêvé ». Avec son décor d'illusions, ses ruines de château gothique, sa pyramide égyptienne, son minaret, son moulin hollandais, ses vestiges du temple de Mars, ses portes en fer doré, la « folie de Chartres » (le parc fut créé par le duc de Chartres avant qu'il ne devienne le duc d'Orléans), plantée au cœur du trop sage XVIIe arrondissement, est effectivement un lieu assez fou pour introduire une divagation déambulatoire.

Et l'hallucination n'est pas loin lorsque, à quelques centaines de mètres du parc, dans l'axe de la rue Pierre-le-Grand, qui pourrait aussi bien s'appeler « perspective », se dessinent, improbablement, les clochers de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski. Même par un jour d'été, sans le moindre flocon, les trois coupoles en forme de bulbes, redorées à la feuille presque aussi généreusement que le dôme des Invalides, vous font décoller vers le froid pays.

Edifiée au milieu du siècle dernier par deux architectes de la cour impériale russe, Strohm et Kouzmine, au no 12 de la rue Daru, la cathédrale est sans doute la plus imposante des nombreuses églises orthodoxes de Paris. Devant l'entrée, les bouleaux, inévitables, sont pleureurs, le pope de permanence est plutôt chagrin et le sacristain a l'œil noir et la mine renfrognée. Malgré ces malheureux présages, il faut persévérer, cheminer tout autour du noble édifice et s'installer sous les tilleuls sur un banc de bois d'où l'on verra venir Vania en attendant Gogol. Deux pigeons roucoulent, on reprendrait bien un peu de thé...

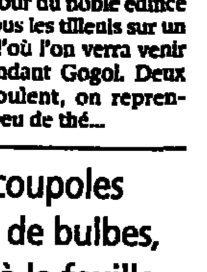

Les trois coupoles en forme de bulbes, redorées à la feuille, vous font décoller vers le froid pays

Pour découvrir la nef en forme de croix grecque mêlant les cercles et les carrés, puisque, aussi bien, Saint-Alexandre-Nevski est rattachée au patriarcat de Constantinople, il faut venir les mardis et vendredis, de 15 à 17 heures, et prendre le temps d'admirer les mosaïques, les voûtes en berceau et, surtout, l'iconostase, d'une rare somptuosité. *Or et pierres enchâssées, c'est Byzance !*

Mais si l'on veut assister à un office et observer combien une telle célébration peut raccommoder une diaspora qui s'effiloche comme un vieux châle, il convient de revenir un dimanche matin. En arrivant avant 10 heures, on pourra s'installer dans un recoin ombreux, *« selon la guise/ De ceux qui pour prier Dieu/ Humbles, se courbent au lieu/ Le plus secret de l'église »*, comme disait Ronsard. Dans l'obscure clarté pointilliste que ménagent les halos des cierges et des lampes à huile, on devine plus que l'on ne voit des formes humaines, s'installant autour de l'autel après avoir accompli maintes dévotions. Ici, on ne se contente pas de se signer une fois (avec trois doigts, de droite à gauche et non pas de gauche à droite comme chez les catholiques), on réitère et l'on n'hésite pas à se prosterner afin de baiser le sol comme on a baisé les icônes des saints patrons jalonnant un pieux parcours au long duquel chaque arrivant ne manque pas d'allumer son lot de petits cierges.

DESSINS : JEAN-PIERRE CAGNAT

En plein mois d'août, une bonne centaine de paroissiens, dont quelques babouchkas encagoulées de noir, venus de toute l'agglomération parisienne, sont réunis lorsque commence une cérémonie sans âge mais pas sans grâce, divine ou non, c'est selon. Le rite orthodoxe qu'on pratique ici est très traditionnel et les chants, interprétés par un chœur, sans accompagnement et non repris par l'assistance, vont rythmer les deux heures de l'office.

Après qu'un zélé thuriféraire barbu a abondamment enveloppé d'encens les fidèles et ceux qui le sont moins, voici qu'un prêtre en chasuble d'or, au faux air de Peter Ustinov, vient célébrer l'office, ponctué de nombreux déplacements mais d'aucun discours parlé, jusqu'à la communion, pratiquée avec de vrais morceaux de pain et une tassée qu'on imagine remplie de vin. Et voici que les huit choristes qui, jusque-là, psalmodiaient répétitivement le prologue de la liturgie s'envolent dans des vocalises où toutes les tessitures émergent l'une après l'autre et pourtant se confondent. Merveille du chant choral, la langue russe paraît presque universelle et retient le profane vaguement envoûté par le mystère et la belle harmonie des voix.

La messe étant dite, avant de remonter dans leurs voitures, les membres de l'assistance, pas forcément très âgés, prennent le temps de se saluer et de discuter sur le parvis. S'ils étaient ouverts, certains iraient peut-être prolonger la conversation et prendre une collation dans les deux restaurants-épiceries russes que compte la rue Daru. Pour déguster un borchtch, des pirojkis ou des côtelettes pojarski dans une chaleureuse atmosphère d'isba, il faut, paraît-il, aller au Daru.

En dînant A la Ville de Pétrograd, qui fait face à la cathédrale, seul et par un soir d'été dégoulinant de spleen, on aurait volontiers joué ce personnage de Simenon (dans *La Tête d'un homme*) qui commande de la vodka puis du caviar et encore de la vodka qu'il n'a pas l'intention de payer, afin de se faire embarquer par la police. Car avec son *lobio* (haricots rouges hachés), son tarama, son blini et son caviar... d'aubergines suivis d'un chachlik de poulet mariné et d'un gâteau au fromage blanc, le menu à 170 francs n'a vraiment rien de gastronomique. Et nous aurions volontiers basculé quelques flacons de Wyborowa bien frappée, histoire d'oublier que, même sans l'accompagnement de violonistes tziganes, une immersion dans la nostalgie slave est peut-être devenue inaccessible.

Le jeune patron du restaurant, belle tête d'artiste ou de joueur d'échecs, se lamente de voir que l'immigration russe s'est tarie. *« C'est dommage, on accepte les Arabes mais on n'accepte pas les Russes. Il y en avait cent cinquante mille en 1924, à Paris, il n'en reste sans doute pas plus de mille. Les Blancs sont morts, la plupart de leurs enfants et petits-enfants ne parlent pas russe, ils ont été assimilés. Résultat, à Paris il n'y a pas de quartier russe comme à New York, Hambourg ou Düsseldorf. »*

Le restaurateur a bien pour voisin un presque compatriote, le propriétaire de la librairie de Sialsky, qui a succédé à sa grand-mère, immigrée après la révolution, mais celui-ci se reconnaît fort peu d'affinités avec les ex-Soviétiques. Cet ancien membre des scouts russes au physique martial de cosaque diffuse *La Pensée russe* mais aussi des journaux nationalistes et monarchistes moins « politiquement corrects », selon son expression, et qui semblent avoir sa préférence. S'il ne reste plus, selon lui, que trois ou quatre familles russes dans ce quartier des Ternes qui compta dans les années 30 une petite colonie – beaucoup moins importante assurément que celle du XVe arrondissement –, il fait avec, c'est-à-dire qu'il fait sans. Et son étrange magasin qui propose des livres en caractères cyrilliques, souvent jaunis, quelques samovars, des soldats en carton, ainsi qu'une remarquable collection d'icônes, du XVIe au XIXe, n'en a pas fini de symboliser, avec un rien d'ostentation, la fin d'un monde idéalisé...

Robert Belleret

Nina, de Tiflis au faubourg Saint-Honoré

SI L'ÂME SLAVE est évanescente, *La Pensée russe* a une adresse : 217, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à cent mètres de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, près de la rue de la Néva. Dans un magnifique immeuble haussmannien et sous la houlette d'Irina Ilovaïsky Alberti, ancienne collaboratrice de Soljenitsyne et rédactrice en chef, une petite équipe, à laquelle s'est joint Alexandre Guinzbourg lorsqu'il a quitté les Etats-Unis, réalise un périodique d'information politique, culturelle et religieuse, de tendance « démocrate et libérale ».

Parce qu'elle n'en a pas fait le journal de l'immigration, celui-ci peut servir aujourd'hui de passerelle entre la diaspora et ce qui subsiste de la culture russe *in situ*. Diffusée à 50 000 exemplaires, *La Pensée russe* est désormais plus lue à Moscou qu'à Paris.

Si aujourd'hui elle ne vient plus qu'une fois par semaine assurer une permanence rue du Faubourg, Nina Prihnenko a été, à partir de 1965, la secrétaire de *La Pensée russe*, où elle a vu défiler des vagues d'exilés, de dissidents, de réfugiés puis de touristes, passant au journal comme en pèlerinage ou pour obtenir quelque renseignement pratique. Et tous de lui demander : *« Mais comment parlez-vous si bien le russe ? »* Une longue histoire, son histoire.

Nina avait un an lorsque ses parents ont fui Tiflis – aujourd'hui Tbilissi – au moment où le Caucase devenait le pays des Soviets. Son père est parti devant avec l'armée blanche, tandis que sa mère, son frère et elle réussissaient à passer en Turquie avec des papiers empruntés à une tante mariée à un Géorgien. De son enfance à Istanbul, Nina se souvient des maisons en bois qui brûlaient si souvent, du tremblement de terre qui fit vaciller les icônes à l'intérieur de Sainte-Sophie, des écoliers et des écolières aux crânes rasés afin d'éviter les parasites, de l'apprentissage de l'écriture de droite à gauche.

DU TEMPS DE CHALIAPINE

Et puis ce fut la remontée vers l'Ouest et vers Paris, une petite pension de famille à La Motte-Picquet, non loin du quartier russe du XVe – les rues Lecourbe, Lacretelle, de la Croix-Nivert –, son père qui exerce clandestinement son métier de dentiste auprès des exilés, l'Ecole russe du XVIe arrondissement où on l'a inscrite. Surtout, Nina n'a pas oublié la vie sociale si intense et si gaie de la colonie, où l'on croisait tant de princes et de princesses, les cours de danse à la villa Molitor, la visite de la Pavlova qui lui conseilla de continuer, sa participation au *Lac des cygnes* au Châtelet et à *la Chauve-Souris* en Angleterre...

A cette époque, la meilleure amie de Nina était la fille cadette du grand Chaliapine qui, certains dimanches, venait chanter à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski...

Nous revoici dans le quartier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, loin de sa *« Russie déguisée »* où jamais, jamais, Nina ne voudra retourner.

R. B.

VENTES

Bonnetières et hommes-debout

DESTINÉE au rangement des coiffes de dentelle et des bonnets qui lui ont donné son nom, la bonnetière est une armoire à une seule porte. Son corollaire, l'homme-debout, présente la même silhouette mais est équipé de deux portes superposées séparées par un tiroir. Plus étroit que l'armoire, il en conserve toutefois la hauteur (2 mètres à 2,50 mètres) et suit à retardement les grands styles parisiens.

Fleuron du style Louis XIII, le motif à pointes de diamant offre une certaine variété et peut être en forme de X, d'étoile, de losange ou de croix de Malte avec des reliefs plus ou moins accentués. Les plus beaux décorent des panneaux à saillies bien profondes, taillées dans toute l'épaisseur du bois, tandis que les pointes de diamant aplaties dénotent une qualité moindre. Pour les modèles de style Louis XVI, plus courants, des moulures sinueuses et des sculptures bien creusées signalent aussi le soin apporté au travail du bois.

L'origine des bonnetières divise les historiens. Certains pensent que les premières sont apparues vers 1770, d'autres font reculer cette date jusque vers 1820, avec la mode des coiffes très hautes. L'objet et le mot qui le désignent viennent sans doute de Normandie, mais on trouve ces petits meubles de rangement dans la plupart des régions, adaptés au répertoire décoratif local. A un seul vantail ou à deux portes superposées, les deux types ont été fabriqués simultanément presque partout.

Comme pour l'ensemble du mobilier régional, les modèles XIXe et fin XIXe siècle forment la majorité de ce qu'on trouve sur le marché. Plus rares que les armoires, bonnetières et hommes-debout sont également plus demandés à cause de leurs dimensions restreintes. Leur prix moyen se situe entre 10 000 et 25 000 francs suivant la qualité du travail et l'ancienneté, mais les plus beaux exemplaires peuvent atteindre 40 000 francs.

BÂTARDS

Parmi les plus anciens, citons les hommes-debout périgourdins à pointes de diamant appelés cabinets, qui peuvent remonter à la fin du XVIIe siècle et se négocient de 30 000 à 40 000 francs, 12 000 à 15 000 francs pour une fabrication XIXe siècle. Les modèles poitevins et vendéens d'esprit Louis XV, ornés de belles ferrures et de deux bois contrastés, valent entre 15 000 et 20 000 francs. Toujours moins sculptées que les armoires, les bonnetières normandes sont accessibles à partir de 12 000 francs. Au bas de l'échelle, les modèles les plus simples se vendent couramment à moins de 10 000 francs.

Très à la mode dans les années 70, la bonnetière s'est alors multipliée, détruisant au passage de nombreuses armoires anciennes, transformées en deux meubles faciles à placer. Une moitié de ces bâtards s'identifie facilement : ceux dont la serrure est à droite de la porte alors qu'elle se situe toujours à gauche (pour les droitiers) sur les modèles authentiques. Reconnaître ceux qui ouvrent du bon côté est moins évident, et il convient alors de vérifier que la porte et son bâti proviennent du même bois et présentent une patine similaire, si les moulures et les motifs décoratifs concordent bien, si les proportions générales du meuble coïncident.

Les bonnetières anciennes ont une porte de plus de 1 mètre de large (plus qu'un vantail d'armoire). La présence d'une corniche constitue une indication favorable : son prix de revient ôterait tout intérêt à trafiquer un meuble ancien.

Catherine Bedel

ANTIQUITÉS

- **Barfleur** (Manche), sur le port, 40 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 23 au dimanche 25 août. Vendredi de 10 h à 20 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h.
- **Fouras** (Charente-Maritime), esplanade du Sémaphore, 40 exposants, entrée 10 francs, samedi 24 août de 7 h à 19 h, dimanche 25 août de 8 h à 19 h.
- **La Chapelle-d'Angillon** (Cher), salle des fêtes et centre-ville, 50 exposants, entrée libre, samedi 24 août de 9 h à 19 h, dimanche 25 août de 8 h à 19 h.
- **Villefranche-du-Périgord** (Dordogne), place de la Halle, 65 exposants, entrée libre, samedi 24 et dimanche 25 août de 8 h à 19 h.
- **Samatan** (Gers), halle aux gras, 75 exposants, entrée 25 francs, du samedi 24 au lundi 26 août de 10 h à 19 h 30.
- **Le Faouët** (Morbihan), sous les halles, 25 exposants, entrée 15 francs, samedi 24 et dimanche 25 août de 9 h à 19 h.

BROCANTES

- **Joyeuse** (Ardèche), Grand Font, 100 exposants, samedi 24 et dimanche 25 août.
- **Foix** (Ariège), allées de Villotte, 40 exposants, samedi 24 et dimanche 25 août.
- **Le Château-d'Oléron** (Charente-Maritime), esplanade et port, samedi 24 et dimanche 25 août.
- **Montaure** (Eure), centre-ville, 400 exposants, samedi 24 et dimanche 25 août.
- **La Ville-aux-Clercs** (Loir-et-Cher), centre-ville, 80 exposants, samedi 24 et dimanche 25 août.
- **Gien** (Loiret), terre-plein du Berri, 100 exposants, du samedi 24 au lundi 26 août.
- **Paris**, village Saint-Paul, samedi 24 et dimanche 25 août.
- **Beaubec-la-Rosière** (Seine-Maritime), le Bagageot, 400 exposants, samedi 24 et dimanche 25 août.

Nuages, averses et rares éclaircies

UNE DÉPRESSION centrée sur l'Irlande engendre un flux de sud-ouest perturbé sur la France. Une perturbation ayant pénétré sur le quart nord-ouest dans la nuit traversera le pays, atteignant la moitié est en soirée. La traîne sera assez active à l'arrière. Le week-end ne connaîtra pas de réelle dégradation et sera partagé entre les nuages, les éclaircies et les averses *plus présentes* sur la moitié nord.

Vendredi matin, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux du Nord-Picardie à l'Ile-de-France, au Centre et au Poitou-Charentes, jusqu'au Limousin, à l'Aquitaine et à l'Auvergne. Sur le Nord-Est, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Massif Central et la région Midi-Pyrénées, le ciel se voilera mais l'impression sera encore lumineuse. Le soleil sera généreux sur la région Rhône-Alpes, le pourtour méditerranéen et la Corse. Le vent d'ouest soufflera le long des côtes varoises jusqu'à 60 km/h en rafales. Sur la Bretagne et la Normandie, les éclaircies seront progressivement de retour, parfois *entrecoupées* d'une averse. Elles seront poussées par un vent d'ouest modéré, jusqu'à 50 km/h en pointe.

Vendredi après-midi, le ciel sera chargé de la Lorraine à la Bourgogne et au Lyonnais, jusqu'au Massif Central, au Sud-Ouest et aux Pyrénées. Il pleuvra de temps à autre sur ces régions, avec même quelques coups de tonnerre. Sur le flanc est, de l'Alsace à la Méditerranée, le ciel sera très nuageux. Seule la Corse bénéficiera d'un soleil dominant. Sur le reste du pays, c'est-à-dire sur le Nord-Picardie, l'Ile-de-France, le Centre, l'Auvergne et le Limousin, le Poitou-Charentes et la Normandie, le ciel sera partagé entre les éclaircies, les passages nuageux et quelques averses, localement orageuses. Les nuages seront un peu plus nombreux sur la Bretagne, amenés par un petit vent d'ouest.

Les températures seront proches des normales saisonnières. Elles seront assez homogènes le matin sur l'ensemble du pays, comprises entre 12 et 14 degrés, mais de 18 à 20 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, elles s'étageront de 20 à 30 degrés du nord-ouest au sud-est, en passant par 24 degrés de la capitale au Nord-Est, et de 25 à 28 degrés des Alpes aux Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

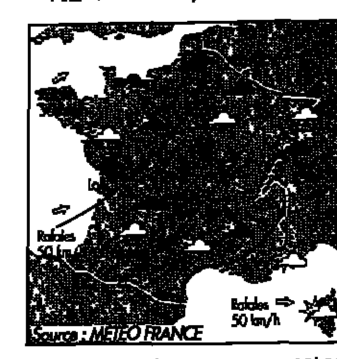

Prévisions pour le 23 août vers 12h00

La qualité de l'air

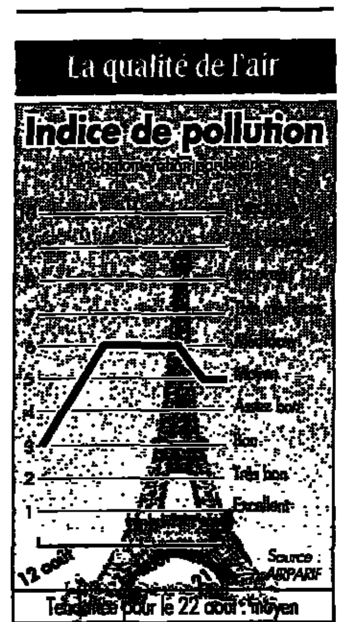

Tendance pour le 22 août : moyen

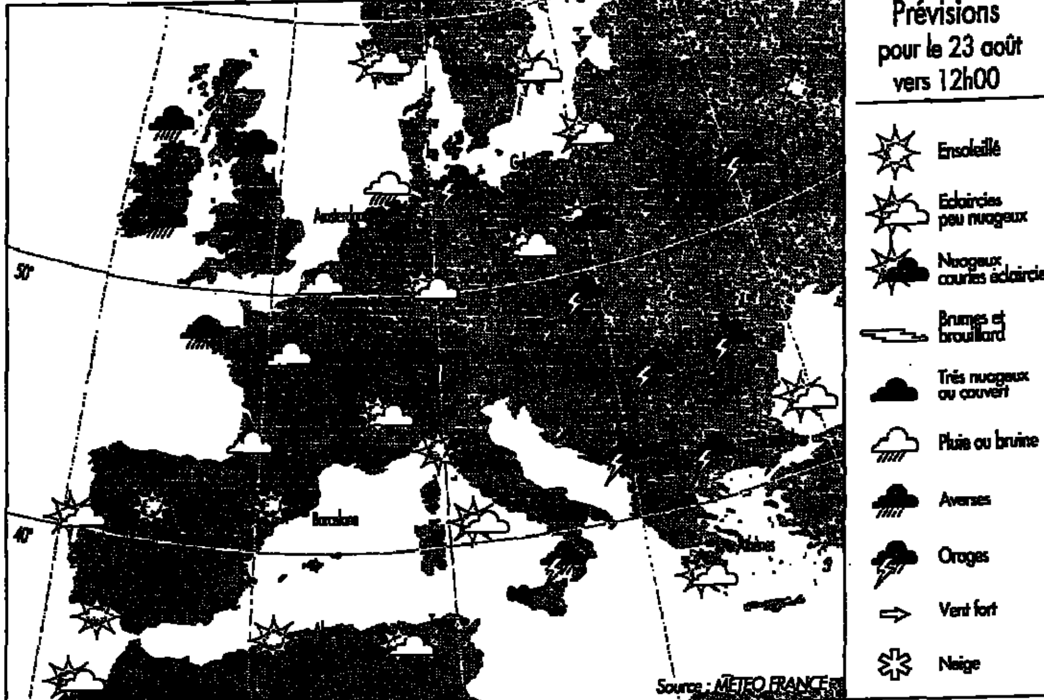

TEMPÉRATURES du 21 août maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	27/15	TOURS	24/12	CHICAGO	31/19	LISBONNE	25/16	PRETORIA	13/8
AJACCIO	30/17	LILLE	23/13	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	27/16	LONDRES	25/12	RABAT	25/14
BIARRITZ	22/14	LIMOGES	20/13	ALGER	30/16	DAKAR	29/24	LOS ANGELES	27/18	RIO DE JAN.	23/16
BORDEAUX	20/13	LYON	23/16	AMSTERDAM	20/11	DJAKARTA	33/22	LUXEMBOURG	21/15	ROME	29/19
BOURGES	24/15	MARSEILLE	31/17	ATHÈNES	31/22	DUBAI	44/30	MADRID	28/13	SAN FRANC.	19/11
BREST	20/13	NANCY	24/17	BANGKOK	35/25	DUBLIN	18/11	MARRAKECH	33/19	SANTIAGO	14/8
CAEN	22/10	NANTES	25/9	BARCELONE	28/19	FRANCFORT	24/16	MEXICO	22/13	SÉVILLE	31/16
CHERBOURG	22/7	NICE	27/17	BELGRADE	26/15	GENÈVE	22/15	MILAN	25/16	ST-PÉTERS.	26/16
CLERMONT-F.	23/14	PARIS	24/14	BERLIN	29/16	HANOÏ	33/26	MONTRÉAL	29/21	STOCKHOLM	30/15
DIJON	26/16	PAU	21/13	BOMBAY	30/26	HELSINKI	21/11	MOSCOU	27/13	SYDNEY	15/6
FORT-DE-FR.	32/25	PERPIGNAN	27/18	BRASILIA	26/14	HONGKONG	32/26	MUNICH	24/12	TENERIFE	28/22
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	23/14	ISTANBUL	25/19	NAIROBI	24/13	TOKYO	30/24
		RENNES	25/11	BUCAREST	28/14	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	31/25	TUNIS	38/22
		ST-DENIS-RÉUNION	25/19	BUDAPEST	29/14	KIEV	24/17	NEW YORK	24/23	VARSOVIE	27/16
		ST-ÉTIENNE	21/15	BUENOS AIRES	22/13	KINSHASA	28/20	PALMA DE M.	30/22	VENISE	27/19
		STRASBOURG	25/15	CARACAS	25/18	LE CAIRE	34/22	PÉKIN	27/17	VIENNE	27/14
		TOULOUSE	24/15			LIMA	18/15	PRAGUE	27/12		

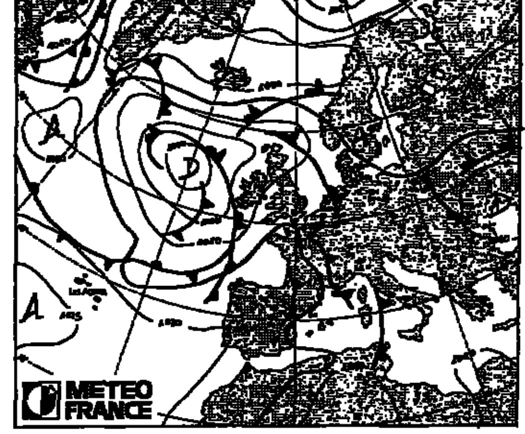

Situation le 22 août, à 0 heure, temps universel

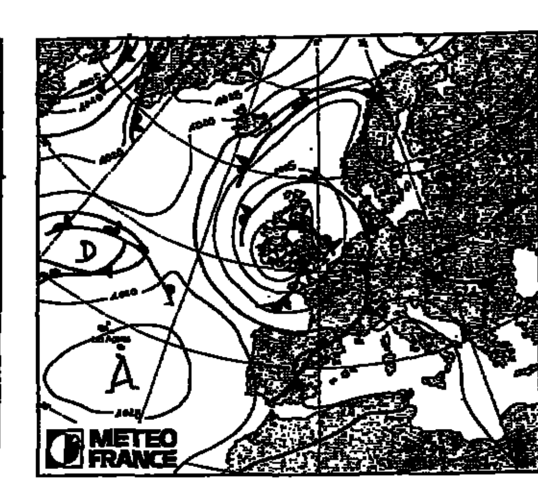

Prévisions pour le 24 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Indices de moralité

LÉGALISÉ et presque divinisé, le marché noir meurt en apothéose : il s'évanouit, comme un nuage, dans une atmosphère de hauts prix. Sa disparition assainit non seulement le terrain économique mais encore le climat moral.

Car ses méfaits étaient moins de créer un supplice permanent de Tantale que d'engendrer une hypocrisie révoltante. Ceux-là mêmes qui le proscrivaient et appelaient sur lui la vindicte ne manquaient point de s'y fournir – quand ils le pouvaient.

L'abondance de la récolte, quelques mesures de simple bon sens mettent fin à un *double jeu* qui exaspérait les honnêtes gens et les aurait bientôt rendus enragés. La courbe de la moralité remonte.

A ce propos, il serait temps de combler une lacune. Dans un siècle où la statistique est reine, où tous les huit jours on publie des indices innombrables, production, prix, valeurs mobilières, il est surprenant que ne figurent jamais des indices d'une importance capitale, puisqu'ils conditionnent toutes les formes de l'activité humaine.

Certes, on est curieux de savoir si, d'une semaine à l'autre, l'extraction de la houille, le chargement des wagons, les stocks de carburants sont en augmentation ou en diminution, mais il serait bien plus important encore de connaître si la duplicité, la bonne foi, le mensonge, la perfidie sont en progression ou en régression.

Qu'on ne dise point qu'il s'agit là de valeurs non mesurables : ce serait faire injure à notre institut de la conjoncture, qui est fort capable de réduire en statistiques les sciences morales et psychologiques, pour peu qu'on l'en prie. Au surplus, personne n'a jamais exigé des statistiques qu'elle soient exactes ; il suffit qu'elles soient chiffrées d'une façon péremptoire.

Pierre Audiat
(23 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6893

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV				■		■			
V							■		
VI									
VII			■						
VIII					■			■	
IX					■				
X				■					
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. Plombe à moitié. – II. Utile pour que le jus ne se *répande pas*. – III. *Est associé aux Maures*. – IV. Pronom. Ne se laisse pas plaquer. – V. Susceptible d'être dégradé. A son bout, il peut y avoir le service. – VI. Ferait entendre un son de cloche. – VII. Une petite partie de Marseille. Souvent entendue. – VIII. Sert de repère pour monter. Fleuve. – IX. Une victoire qui ouvrit à Napoléon la route de Berlin. Les alouettes y faisaient leur nid dans une fable de La Fontaine. – X. Une vaste étendue. Crie comme un innocent. – XI. Jézabel le haïssait. Affaire de mœurs.

VERTICALEMENT

1. N'est pas écouté par les adversaires du régime. – 2. Rendre comme un ventre affamé. – 3. Rejetée si on n'a pas assez de voix. Requin qui n'est pas vraiment un mauvais diable. – 4. Pâques, par exemple. Monument aux morts. – 5. Des poisons violents. Adverbe ou pronom. – 6. On se découvre quand il arrive. Qui peut retourner en poussière. – 7. Une branche de l'Oubangui. Récit d'une passion. – *8. Les grains peuvent le faire grossir. Figure* sur une feuille. Pas indifférent. – 9. Femmes qui ont l'habitude de bêcher.

SOLUTION DU N° 6892

HORIZONTALEMENT

I. Blondasse. – II. Aiguiseur. – III. Irritable. – IV. Leers. Ifs. – V. Ela. – VI. Encornets. – VII. Mien. Osai. – VIII. Edison. Gé. – IX. Sciés. – X. Titrées. – XI. SOS. Erodé.

VERTICALEMENT

1. Bâillements. – 2. Lire. Nid. Io. – 3. Ogre. Ceints. – 4. Nuirions. – 5. Dits. Osée. – 6. Asa. Enoncer. – 7. Sébiles. Iso. – 8. Sulfatage. – 9. Eres. Sieste.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 24 août

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **MARAIS** : aristocrates et courtisanes, la vie des femmes au Marais (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, *parvis de l'église Saint*-Paul (Frédérique Jannel).
■ **MARAIS** : jardins et hôtels (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Chemin-Vert (Paris passé, présent).
■ **LE JARDIN DES TUILERIES** (37 F), 11 heures, sous l'arc de triomphe du Carrousel (Monuments historiques).
■ **MONTPARNASSE** : évocation des artistes des années folles (50 F), 11 heures, sortie du métro Raspail (La Parisienne).
■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).
■ ***MARAIS*** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 h 30 et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; la peinture française du XVIIe siècle, de Poussin à Le Brun, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **BAGATELLE** : le parc (35 F), 14 h 30, entrée ouest du parc, devant la grille de Sèvres ; le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).
■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).
■ ***L'ÎLE SAINT-LOUIS** (40 F)*, 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Sauvegarde du Paris historique).
■ **MARAIS** : hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).
■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).
■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).
■ **DE CLICHY** à l'ancien village des Batignolles (50 F), 15 heures, angle de la place Clichy et de la rue d'Amsterdam (La Parisienne).
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **L'HÔTEL POTOCKI**, siège de la chambre de commerce (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).
■ **MARAIS** : sept des plus vieilles maisons de Paris (50 F), 15 heures, place Baudoyer, devant la mairie du 4e (Paris autrefois).
■ ***LES PONTS***, du *Pont-Neuf* au pont Charles-de-Gaulle (37 F), 15 heures, sur le Pont-Neuf au pied de la statue d'Henri IV (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CAMBODGE.** Le nombre de visiteurs qui ont atterri à l'aéroport de Pochentong à Phnom Penh a augmenté de 28,6 % pour les six premiers mois de l'année, passant de 95 900 pour la première moitié de 1995 à 123 400. – *(Reuter.)*

■ **PORTUGAL.** L'Algarve, la région la plus touristique du Portugal avec 5 millions de visiteurs par an sur un total national de 10 millions, devrait enregistrer cette année une chute de 10 à 15 % de sa fréquentation, en raison principalement de la désaffection des touristes anglais et allemands. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** A partir du 1er septembre, les contraventions vont fortement augmenter, afin d'inciter les conducteurs à respecter davantage le code de la route. Le non-respect d'un feu rouge sera par exemple sanctionné par une amende de 250 francs suisses (1 050 FF), contre 80 FS actuellement ; l'oubli de la ceinture de sécurité coûtera 60 FS, contre 20 FS auparavant, et la même somme sera perçue auprès de l'automobiliste qui *« fera inutilement chauffer ou tourner son moteur »*, par exemple à un passage à niveau. – *(AFP.)*

JEUX

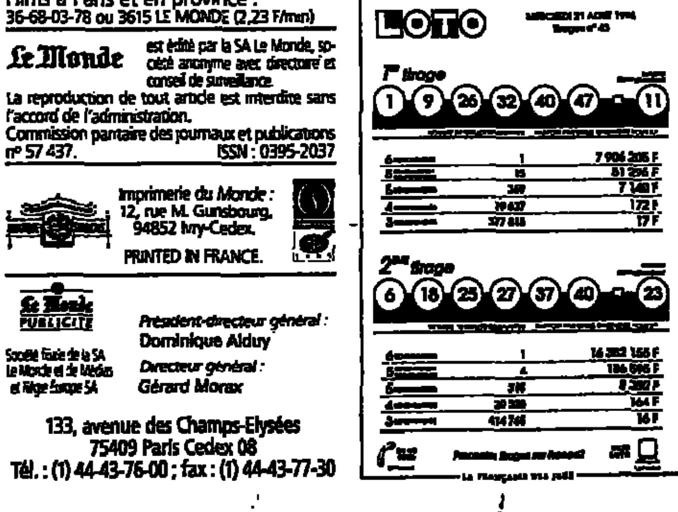

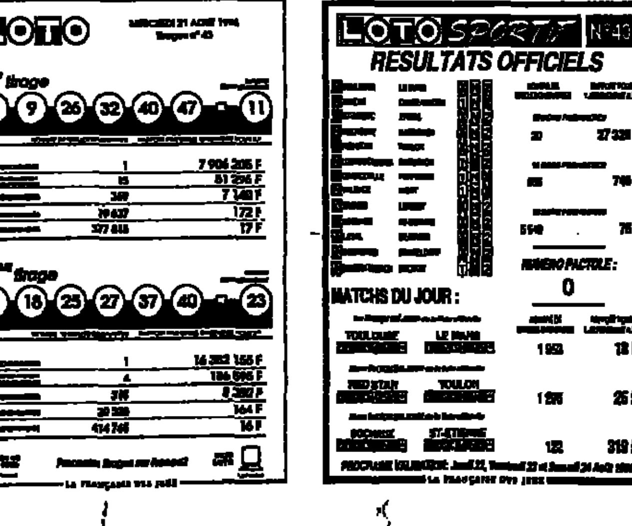

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	*(1) 42-17-29-33*
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société fille de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

ART On connaissait un Anthony Caro abstrait, assemblant des poutrelles, des tubes, des plaques d'acier pour composer ses sculptures. Au Musée des beaux-arts d'Angers, on découvre un sculpteur et dessinateur figuratif, grand amateur de nus. ● CETTE PRODUCTION ne correspond pas seulement aux débuts, dans les années 50, de cet artiste britannique qui fut l'assistant de Henry Moore. Toute une partie de ce qui est présenté à Angers date de la seconde moitié des années 80. ● IL NE S'AGIT PAS de repentir ou de retour en arrière pour cet artiste qui aime se dire *« sculpteur du dimanche »*, mais plutôt d'une manière d'affirmer sa liberté. Il est dommage qu'à Angers on ne puisse voir, en contrepoint, aucune de ses œuvres abstraites : cela n'incite pas à sortir des lectures manichéennes de l'art du XXe siècle, que justement Caro défie.

L'autre Anthony Caro s'expose avec volupté à Angers

Surprise de l'été : le sculpteur anglais, connu pour ses compositions abstraites, a modelé des nus jusqu'à plus soif. L'artiste s'y amuse à multiplier les distorsions des corps, compliquant à plaisir la saisie du mouvement

ANTHONY CARO, sculptures et dessins figuratifs, 1950-1990. MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 10, rue du Musée, 49100 Angers. tél. : 41-88-64-65. Tous les jours, de 9 heures à 18 h 30. A partir du 16 septembre : de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 octobre.

Le harem de bronzes dans lequel l'exposition d'Angers nous promène a de quoi surprendre, au point qu'on peut se demander si on ne s'est pas trompé d'artiste. Il s'agit pourtant bien du même Anthony Caro connu pour ses assemblages de poutrelles, de tubes, de grilles et de plaques d'acier. D'un Caro avant Caro ? Pas vraiment : si la moitié des pièces figuratives présentées correspondent, en effet, aux débuts du sculpteur, dans les années 50, l'autre partie a été produite dans la seconde moitié des années 80, avec un luxe, un calme, une volupté qui obligent à tenir compte de cet aspect de l'oeuvre volontiers occulté.

Cela ne veut pas dire qu'il faille pour autant y voir un repentir de l'artiste en regard de sa production abstraite. Caro est toujours occupé à réunir et à souder des bouts de tôle. Ce que l'exposition ignore : elle ne fournit aucun contre-exemple puisé dans la syntaxe abstraite de l'artiste. Dommage, car, avec sa seule théorie de figures féminines presque parfaitement modelées à l'ancienne, elle n'incite pas à sortir des lectures manichéennes de l'art du XXe siècle, que justement Caro défie. Elle peut même amener à renverser la vapeur pour faire du *« sculpteur du dimanche »* – c'est ainsi que l'artiste se qualifie lui-même dans ses exercices de modelage –, le grand Caro, au détriment de l'autre, qui serait né à New York, sur les terres du critique Clement Greenberg. Bref, la prestation angevine est trompeuse, mais tellement amusante qu'il ne faut pas la manquer.

Une des toutes premières œuvres exposées est un *Bébé avec une balle* datant de 1955. On peut penser à Chadwick et Armitage, humour en plus, qui se mesure à la façon de tordre les doigts de pied du nourrisson assis, corps gonflé comme une outre, mais troué et fendu comme un noyau sur le point de se partager, et dont les deux parties sont encore raccrochées par une énorme agrafe là où l'épingle de nourrice tient ordinairement la couche. L'*Homme se tenant le pied* (1954) n'est pas non plus tellement gâté. De face comme de profil, il est aussi monstrueux que les figures sur la plage de Picasso, ou ces têtes de Boisgeloup ; de dos, il est mystérieux comme un Moore. La *Femme se réveillant* (1955), la *Tête* (1955), la *Femme debout* (1957), ou *En enfilant sa gaine* (1958-1959) accompagnent la plongée de Caro dans la glaise.

VACHARD

Ses figures lourdes, boudinées, contorsionnées, avachies, écrasées au sol, plus ou moins dégrossies, ne sont pas toujours très loin des charges de Daumier, ou de l'art informel de Fautrier ou de Dubuffet. Le sculpteur peut, en effet, se montrer presque aussi vachard que l'auteur des *Corps de dame* ou du De Kooning des *Women*, dont il connaît bien le travail. Ces références à la peinture autant qu'à la sculpture l'aident à jeter sa gourme plus facilement que Moore ou Germaine Richier. Il doit aussi lui arriver de penser avec plus d'humanité et moins de tragi-comédie au Matisse des *Dos* ou de la *Serpentine*.

C'est à vingt-six ou vingt-sept ans, au début des années 50, qu'Anthony Caro, natif du Surrey (Angleterre), ingénieur de formation puis étudiant en sculpture notamment à la Royal Academy, est allé s'installer à Much Hadham, le pays de Henry Moore, dont il est devenu l'assistant un couple d'années. Le temps d'y apprendre l'art de la fonte et de bénéficier de l'environnement culturel ouvert du maître. Et c'est en 1959, après avoir à peu près envisagé toutes les gammes possibles du modelage, du tas de boue informé au corps formulé, qu'il est parti voir l'Amérique, et y a fait la rencontre déterminante du critique Clement Greenberg. Après quoi, il a abandonné le modelage et la fonte pour l'acier, la soudure et les boulons et fait une carrière d'avant-gardiste digne de David Smith, entre Londres et New York, où il a beaucoup séjourné, et enseigné.

REFUS DE SE LAISSER FIGER

Mais ce nouveau champion de la modernité n'était pas homme à se figer dans un formalisme dur et pur, respectable et respecté. On peut le constater dans l'exposition « Un siècle de sculpture anglaise » au Jeu de paume (Paris, jusqu'au 15 septembre). En vis-à-vis de ses jeux d'équilibre au sol, de plans géométriques déboîtés et de lignes comme tirés de la peinture constructiviste, sont présentées quelques sculptures en découpes fleuries, fantaisistes et baroques, dites *Dessus de tables* parce qu'elles débordent et tombent d'une console. Et Caro de revenir d'abord au dessin d'après le modèle vivant qu'il faisait poser pour les élèves de son atelier international fondé au nord de New York, en 1982. Puis, dans la foulée, de se remettre à modeler des nus féminins, en plâtre puis en terre, qu'il fait ensuite couler en bronze.

Exposée en 1986, à New York, cette nouvelle mouture troubla. Caro la justifia : *« Au début, le courant de l'abstraction devait être défendu pour rester en vie. Maintenant que l'abstraction est fermement et centralement établie à l'intérieur du langage de la sculpture, elle n'exige plus la même intensité. »* Peut-être se trompait-il. Toujours est-il qu'il laissait libre cours à son vieux penchant pour le modelage.

Nus couchés, répandus, assis, accoudés au dossier d'une chaise, nus drapés : Caro joue, il déhanche, tord les bustes, courbe les dos, appuie les bras sur le rebord d'une baignoire dont il ne livre que la tranche en U, qui a tout des profilés qu'il plie dans sa sculpture abstraite. Comme dans celle-ci, il assemble. Il lui arrive de reprendre le même plâtre pour l'habiller un peu, autrement, en couvrant la tête ou une partie du corps, et mesurer ses nouveaux effets. Il complique à plaisir la saisie du mouvement sur le vif comme la pose de la belle endormie qu'il cale à la manière de ses pièces de tables. Ce ne sont plus là quelques rubans de métal qui pendent du socle, mais des jambes, comme celles d'une baigneuse au bord d'une piscine, ou de quelque odalisque tombée d'un tableau de Matisse. D'ailleurs, Caro les vêt de pantalons bouffants, les pare de colliers, leur glisse des coussins sous la tête. L'un d'eux est vrai. Comme le tulle de la danseuse de Degas.

L'exercice est brillant et drôle, à bonne distance des images telluriques que suscitent les nus féminins des années 50, loin du primitivisme qui habitait alors ses modelages. Beaucoup de ces œuvres sont incroyablement sophistiquées en dépit du caractère d'ébauche que le sculpteur entretient en laissant voir les ajouts et les écrasements des boulettes de matière. Ces boulettes, on les retrouve concentrées en de grosses têtes sphériques que Caro enveloppe dans des bandelettes de métal. Mieux vaut le buste – ressemblant – de Clement Greenberg (1987- 1988) que cet épouvantable amalgame des deux manières du sculpteur censées décliner les moments du jour et de la nuit. On peut trouver d'une rare insolence cet hommage au critique, où Caro, en toute liberté d'esprit, joue un académisme contre un autre.

Geneviève Breerette

D.R.

« Affalé » (1984)-1987.

La Villette, pôle culturel parisien de l'été

La foule était au rendez-vous d'une programmation variée et de qualité

LA VILLETTE affirme sa vocation de rendez-vous culturel de l'été. Pour la première fois, les trois entités qui en assurent l'animation, la Cité de la musique, le parc de La Villette et la Grande Halle ont réussi à travailler ensemble. Ainsi, le Jazz Festival a-t-il rassemblé quarante mille spectateurs autour d'une programmation de qualité – de B.B. King à Jacques Thollot –, du 28 juin au 7 juillet.

Imaginée par le festival Paris, Quartier d'été, la « Traversée des musiques juives », trois jours de concerts, du 27 au 29 juillet, a attiré 4 500 amateurs et une foule qui n'est pas parvenue à entrer. Dans les deux cas, le Parc a affirmé sa qualité de lieu de plein air (promenades, pique-nique, feux d'artifice...) et la Cité de la musique sa vocation pointue. La Grande Halle, à qui l'on doit un Printemps celte bien animé, voudrait innover. Le résultat est parfois au-dessous de la prétention. Ainsi *Hiéroglyphis*, création chorégraphique de Jean-François Duroure présentée le 15 août, n'a pas réussi le croisement désiré du hip-hop (le groupe Pan à Paname) et du free-jazz (David Murray).

En tête des succès populaires de l'été, le Festival de cinéma, sur la pelouse du Triangle. La manifestation est née il y a six ans sous les auspices de Paris, Quartier d'été, qui s'était inspiré de l'*Estate Romano*, l'été romain. Elle a pris valeur de rendez-vous estival obligatoire. Sur le thème des « Liaisons dangereuses », trente-quatre films ont été projetés du 10 juillet au 11 août sur un écran gonflable de 26 mètres sur 14, lesté par des tonnes d'eau. Il y avait des familles, des jeunes joueurs de cartes en bande, des beurs cinéphiles, des Africains amateurs de western. Fort d'une programmation éclectique, le festival a judicieusement choisi *« des thèmes qui permettent de traverser tous les genres, avec des films très grand public et des œuvres plus pointues »*, précise Yolande Bacot, responsable de la manifestation.

Le Parc de La Villette est un très réjouissant creuset de l'intégration pluriethnique. Les bals-concerts, gratuits, en sont les témoins ardents. Ouverts au son de l'accordéon, le 14 juillet, avec Armand Lassagne, serviteur zélé du musette, et la pétulante Dominicaine Fefita La Grande, ils se sont achevés sous les couleurs du raï. Le très scénique Cheb Tahar, suivi de Kada Cherif Hadria, (un bel album : *Diri Kitabri*, Al sur/Média 7) a attiré, le 18 août, un public composé à 80 % de Maghrébins. Le dimanche précédent, c'étaient les Antillais qui s'étaient déplacés en masse pour applaudir l'un des leurs, le Martiniquais chanteur, percussionniste et flûtiste Dédé Saint-Prix. Quelques semaines plus tôt, des Malgaches de Paris dansaient le salegy avec Jaojoby.

Le mérite et la chance des bals-concerts, c'est d'avoir su drainer une population hétéroclite et chamarrée, un condensé du paysage humain qui entoure le parc – on dénombre plus de soixante ethnies dans ce coin de Paris. Les branchés sympathiques côtoient les mamas africaines. Le public communautaire, une assistance qui ne ménage jamais sa flamme, exige des artistes qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. D'où des moments souvent plus excitants que ceux que l'on peut vivre tout au long de l'année dans les salles de concert. Dédé Saint-Prix et ses invités Kali et Bago ont tenu la scène pendant trois heures le 11 août.

Les bals-concerts proposent *« des choses toniques et qui doivent fouetter »*, selon Ricardo Basualdo, initiateur et maître d'œuvre de ces rencontres plébiscitées dès leur lancement au cours de l'été 1992. Cette année, dix mille spectateurs se sont offert une échappée belle à ciel ouvert vers les musiques du monde le dimanche en fin d'après midi. Avec le Zénith et le Hot-Brass, dont certains concerts d'été (Gilberto Gil) ont été remarquables, et la prochaine installation du Hall de la chanson, La Villette est en passe de devenir le lieu musical parisien.

Patrick Labesse et Véronique Mortaigne

Les bons plans du cinéma

Malgré une météo peu favorable, la septième édition du Festival de Cinéma en plein air de La Villette a totalisé, du 10 juillet au 11 août, environ 150 000 entrées, soit une fréquentation à peu près identique à celle de 1995. Champions, *Blade Runner*, de Ridley Scott, et *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino, en doublé avec *Les Tueurs de la lune de miel*, de Léonard Kastle, ont attiré 15 000 et 18 000 curieux.

Les classiques n'ont pas démérité : 7 000 spectateurs pour *Sueurs froides*, d'Alfred Hitchcock, autour de 6 000 pour *Amateur*, de Hal Hartley, et *A bout de Souffle*, de Jean-Luc Godard. Mais les amateurs de cinéma sur pelouse, munis de transats ou de coussinets, n'ont pas dédaigné des films réputés moins faciles tels que *Haut, bas, fragile*, de Jacques Rivette, ou *Sous le soleil de satan*, de Maurice Pialat. Lors d'une soirée latino-américaine, le festival a même présenté avec succès deux films non distribués en France : *Terre lointaine*, du Brésilien Walter Salles, et *Sicarion*, du Vénézuélien José Novae.

Lorin Maazel et Claudio Abbado entretiennent une nostalgie maîtrisée

DAPHNIS ET CHLOÉ, ballet en un acte de Maurice Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, Chœur de la radio bavaroise, Lorin Maazel (direction). GROSSES FESTSPIELHAUS, le 18 août, 19 h 30.
OUVERTURE DU BARBIER DE SÉVILLE, de Gioacchino Rossini – SYMPHONIE Hob. I : 97 de Joseph Haydn – MUSIQUE DE SCÈNE D'EGMONT, de Ludwig van Beethoven, par Soile Isokoski (soprano), Peter Stein (récitant), Orchestre de chambre de l'Europe, Claudio Abbado (direction). KLEINES FESTSPIELHAUS, le 19 août, 19 h 30.

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Dans la coursive du Grosses Festspielhaus : discutant avec quatre ou cinq personnes, Helmut Kohl adresse un sourire à celui qui croise son regard. Le chancelier allemand est à Salzbourg pour assister au concert du violoniste Frank Peter Zimmermann, qui donnait le *Concerto* de Beethoven avec Lorin Maazel, par ailleurs directeur musical de l'Orchestre de la radio bavaroise (*Le Monde* du 20 août). Jacques Chirac, qui professa jadis tant d'admiration pour la musique de Pierre Boulez, fera-t-il le voyage pour écouter le compositeur diriger *Moïse et Aaron*, d'Arnold Schoenberg ? Le président de la République aurait d'ailleurs pu venir à Salzbourg pour ce concert des Wiener Philharmoniker, qui jouaient l'un des chefs-d'œuvre de la musique française, en seconde partie.

FESTIVAL DE SALZBOURG

Daphnis et Chloé, de Ravel, n'est pas au programme habituel des Viennois, bien qu'ils aient enregistré quelques disques avec Pierre Monteux, qui créa ce ballet au Théâtre des Champs-Elysées, le 8 juin 1912. *Daphnis* n'est pas dans leurs cordes, et cela s'entend. Vibrato trop large des violons, phrasés un peu trop appuyés, virtuosité et justesse prises en défaut plus d'une fois, les Wiener Philharmoniker s'accrochent à Lorin Maazel et ne peuvent pas, pour une fois, en imposer à celui qui les dirige : le chef sait mieux cette musique qu'eux. Le hautbois est hasardeux, la flûte splendide, mais les cors montrent leurs limites techniques. Encore que l'on sache la difficulté extrême de jouer de cet instrument rebelle entre tous.

Maazel lui-même dirige cette musique d'une façon étrange. A force de détailler chaque phrase, de faire circuler tant d'air entre les pupitres, de séparer chaque groupe instrumental, d'appuyer les rythmes, de prendre des tempos dans l'ensemble assez lents, il finit par morceler la ligne, par faire oublier la fluidité d'une musique dont il nous tient à distance respectable, sauf quand des bouffées d'une sensualité parfois insistante et typiquement ravélienne nous remémorent le même chef, au début des années 80, à la tête de l'Orchestre national de France.

Ce soir-là, il donnait, à Berlin, la *Deuxième Suite de Daphnis*, en bis d'un concert inoubliable dont Frank Peter Zimmermann était déjà le soliste. On est cependant admiratif devant la maîtrise d'un chef dont le pouvoir de persuasion et la maîtrise finissent par emporter l'adhésion envers ce qui nous dérange... dans nos habitudes d'écoute. Et un interprète se doit de déranger les interprétations figées par la tradition.

C'est dans les décors des *Noces de Figaro* que Claudio Abbado dirige l'Orchestre de chambre de l'Europe, un nom qui cache une entreprise britannique à but hautement lucratif : cet ensemble est le plus cher de sa catégorie. Ceux qui l'invitent en ont pour leur argent. Ces musiciens sont la perfection même. Une fois que l'on a admiré leur plasticité, leur intonation si juste, leur allégresse dans l'ouverture de Rossini, on s'interroge devant leur symphonie de Haydn. Leur perfection est littérale, prosaïque même quand elle ne s'accompagne d'aucune stylisation. A cet égard, le menuet et le finale ne décollent jamais. *« Le rythme, c'est le retard »*, professait le Catalan Pau Casals. Claudio Abbado, qui n'est pas une baguette si précise qu'on le dit, devrait méditer cela et, peut-être, écouter La Petite Bande de Sigiswald Kuijken ou, dans un autre style, Leonard Bernstein et George Szell.

TRIOMPHE

Egmont va beaucoup mieux au chef et aux musiciens. Si l'ouverture a été un « saucisson » des concerts dominicaux, on ne donne jamais le reste de la musique de scène composée par Beethoven pour accompagner le drame éponyme de Goethe. Le thème ? Au XVIe siècle, les Pays-Bas espagnols luttent pour leur autonomie et leur liberté. Abbado semble regretter sa Philharmonie de Berlin en faisant sonner cet orchestre de chambre comme s'il était deux fois plus fourni. Mais quelle grandeur, quelle variété de climat, quelle poigne grandiose dans une œuvre qu'il serait bien qu'un orchestre parisien donne dans une traduction française !

Georges-François Hirsch, le nouveau directeur général de l'Orchestre de Paris, était présent, il aura remarqué que le soprano finlandais Soile Isokoski est la grâce même et constaté le triomphe remporté par ce concert.

Alain Lompech

Cluny sur jazz

Depuis 1977, un festival s'est construit autour de la transmission de pratiques et de savoirs

GRÂCE au contrebassiste Didier Levallet (*Le Monde* du 21 août), Cluny et le jazz s'entendent fort bien depuis 1977. Contrairement à la plupart des lieux où la moindre vieille pierre justifie la tenue d'un festival attrape-touristes, les Ateliers-rencontres de jazz contemporain de Cluny sont d'abord un lieu de musique. Ici, des musiciens viennent transmettre à d'autres musiciens une pratique, une histoire, une expérience. On y joue beaucoup, on y essaie beaucoup parce que le jazz est une musique d'échange. Stages et ateliers durant la journée, concerts en soirées rythment ainsi la semaine.

Pour sa 20e édition, Jazz à Cluny débutera par une longue nuit avec le Collectif Mu, des solos (Madiot, Dehors, Levallet, Pifarély, Rollet...), Détachement d'ARFI, l'Azur Trio d'Henri Texier (24 août), puis, du 26 au 31 août, Léon Francioli, François Tusques, les formations de Denis Colin, Sophia Domancich, Claude Barthélémy, Daniel Humair, des « boeufs », un colloque, la projection de *Shadows*, de John Cassavetes.

★ Jazz à Cluny, office municipal de la *culture*, hôtel de ville, 71250 Cluny. Concerts à l'abbaye, au théâtre municipal et au musée Ochier. De 40 F à 110 F selon les *concerts*. Tél. : 85-59-10-96.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jef Sicard Trio
Saxophoniste, clarinettiste, joueur de conques marines, compositeur, animateur de la Manu musicale, un lieu de rencontres des musiques, créateur du jazz contemporain depuis le milieu des années 70, Jef Sicard joue rarement en club. On écoutera avec d'autant plus d'attention ce poète, inventeur de mélodies et agitateur de formes multiples.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Rumbana
L'effervescence continue sur la scène latino parisienne. Les groupes fleurissent et se multiplient. Aujourd'hui, les femmes mettent leur grain de sel. Les petites filles de Celia Cruz prennent leurs marques. Après Choco Cannelle, voici Rumbanana, des amazones rompues à la salsa, qui ont aiguisé leurs rythmes tout au long de l'année aux Etoiles, à La Coupole et à L'Arapaho.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mo République. De 23 heures à l'aube, les 22 et 23. Tél. : 42-02-20-52. 80 F le jeudi, 100 F le vendredi.

L'Attirail
Trébuchant sur les conditions draconiennes imposées par la municipalité de Douarnenez, où elle avait pris ses quartiers d'été, La Guinguette Pirate a regagné son port d'attache plus tôt que prévu. Le groupe parisien L'Attirail y présente son premier CD, *Musiques des préfectures autonomes* (Socadisc). Un vagabondage à travers les folklores du monde, revisités avec fantaisie et imagination.
La Guinguette Pirate, 157, quai de la Gare (au pied de la Bibliothèque nationale de France), Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 h 30, tous les soirs, jusqu'au 2 septembre. Tél. : 44-24-89-89. Entrée libre (30 F samedi).

ART

Une sélection des expositions à Paris et en province

PARIS

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.

Jérôme Borel
Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, esplanade du Château, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Tél. : 43-65-73-92. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre. 10 F (prix d'entrée du parc).

Damien Cabanes
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-67-04-88. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.

Calder
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.

De Beuys à Trockel..., dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.

De soie et d'or, broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 25 F.

La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 35 F.

Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F.

Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

Matisse
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 7 septembre. Entrée libre.

Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.

Jean-Pierre Pincemin : Epiphanie
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 34-78-81-00. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 22 septembre. 30 F.

PROVINCE

ALBI
Transapparence : Gilles Touyard
Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. Entrée libre.
Transapparence : Piotr Kowalski
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. Entrée libre.
Transapparence : Valérie Bélin
Verrerie ouvrière, ZI-Saint-Juéry, rue Aragon, 81 Albi. Tél. : 63-78-10-10. De 14 heures à 17 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 15 septembre. Entrée libre.

ANDILLAC
Transapparence : Mario Merz, Patrick Neu
Château du Cayla, 81 Andillac. Tél. : 63-33-90-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 10 F.

ANTIBES
1946, l'art de la reconstruction
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

BEAUMONT-DU-LAC
Michel Paysant, Marie Sester/Jacqueline Salmon/Stephen Schofield
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre. 15 F.

BLOIS
Félix Duban : les couleurs de l'architecte
Château, 41 Blois. Tél. : 54-74-16-06. De 9 heures à 20 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

BORDEAUX
La Grèce en révolte, Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 56-10-16-93. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturnes mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.
Annette Messager
CAPC-Musée d'Art contemporain-Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

DIJON
Ages et visages de l'Asie
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 80-74-52-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 octobre. 20 F.

ÉVREUX
Laure Albin-Guillot ou la volonté d'art
Musée d'Evreux, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.

ISSOIRE
Yan Pei-Ming
Centre culturel Pomel, place de Verdun, 60 Issoire. Tél. : 73-55-72-00. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre. 10 F.

LIMOGES
Michel François
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 28 septembre. 10 F.

MARSEILLE
Arman & l'art africain
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.
Pierre Girieud et l'expérience de la modernité, 1900-1912
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13 Marseille. Tél. : 91-54-77-75. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 15 F.

MEYMAC
Garouste/Garouste et Bonetti
Abbaye Saint-André, centre d'art contemporain, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 25 F.

MULHOUSE
Vladimir Skoda
Galerie de l'Ircos, 7, rue Alfred-Engel, 68 Mulhouse. Tél. : 89-56-55-54. De 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.

NANTES
Philippe Cognée
Musée des Beaux-Arts, salle blanche, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. Entrée libre.
Henry Moore : l'expression première
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. Jusqu'au 2 septembre. 20 F.

NICE
Pascal Convert
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 92-07-73-80. De 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 octobre. Entrée libre.

NÎMES
Gerhard Richter
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 22 F.

PLIEUX
Joan Miro, les dernières années
Château, 32 Plieux. Tél. : 62-68-93-52. De 10 heures à 12 h 30 et 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. 30 F.

ROCHECHOUART
Propositions : Félix Gonzales-Torres, Douglas Gordon, Fabrice Hybert
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 15 F.

ROUEN
Modigliani, dessins de la collection Paul Alexandre
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Visites commentées samedi à 15 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 35 F.

SAINT-ÉTIENNE
Matière et perception, le Mono-ha et la recherche des fondements
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 8 septembre. 27 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 août. 45 F.

SIGEAN
Robert Morris
Centre d'Art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEAUTIFUL THING
Film britannique de Hettie MacDonald, avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE BEL ETÉ 1914
Film français de Christian de Chalonge, avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CHICA
Film français de Bruno Gantillon, avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz (1 h 38).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

NECRONOMICON
Film franco-américain de Christophe Gans, Brian Yuzna et Shusuke Kaneko, avec Richard Lynch, David Warner, Millie Perkins (1 h 33).
VO : Brady, 10e (47-70-08-86).

TWISTER
Film américain de Jan De Bont, avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip Seymour Hoffman (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
Film français d'André Téchiné, avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
de Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
de Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂME
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX
de Andrew Davis,
avec Andy Garcia, Alan Arkin, Rachel Ticotin, Joe Pantoliano.
Américain (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

FLIPPER
de Alan Shapiro,
avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs.
Américain (1 h 36).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea, Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MO'
de Yves-Noël François,
avec Jean-Marc Barr, Jean Yanne, Gunilla Karlzen, Bernard Haller, Farid Chopel, Cécile Vassort.
Français (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
britannique, film d'animation (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40).

THE FALLS
de Peter Greenaway.
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Brady, 10e (47-70-08-86).

REPRISES

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 30).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA JETÉE
de Chris Marker,
avec Hélène Chatelain, Davos Hanich, Jacques Ledoux, Jean Negroni.
Français, 1963, noir et blanc, (29 min.).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA SOIF DU MAL
de Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

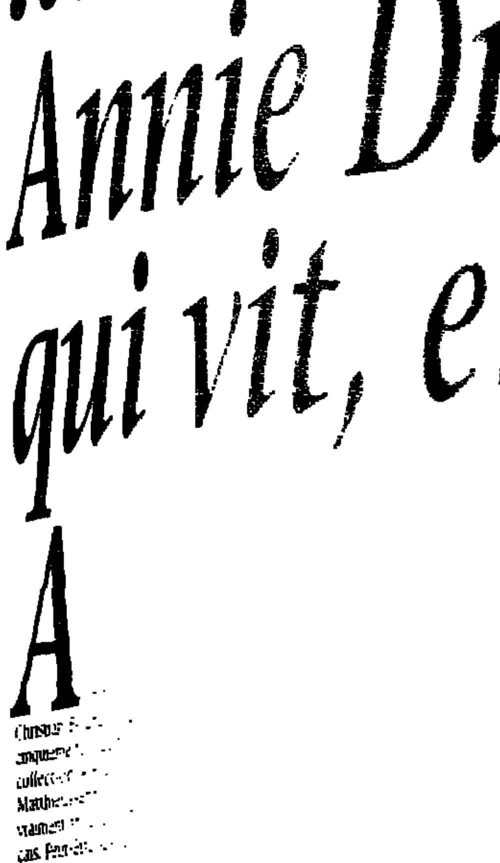

هكذا من الأصل

GIUSEPPE VERDI
Non, sa vie ne ressemblait pas à un opéra. Une biographie du grand compositeur italien
page 21

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 23 AOÛT 1996

PORTRAIT
Régine Deforges
page 22

Annie Dillard, qui vit, et l'écrit

L'auteur américain déboulonne quelques fausses certitudes, dans une méditation humoristique et allègre sur la condition d'écrivain

Annie Dillard, que Christian Bourgois publie pour la cinquième fois depuis 1990 dans la collection « Fictives » de Brice Matthieussent, n'a toujours pas vraiment trouvé son public français. Peut-être les lecteurs curieux et amoureux de littérature devraient-ils commencer par ce *En vivant, en écrivant* (paru aux Etats-Unis en 1989) pour aller à la rencontre de cette femme étrange et paradoxale, qui a écrit un « grand roman américain », *Les Vivants* – une épopée de pionniers, au XIXe siècle (1) –, mais qui aime passionnément *« le roman d'idées »* et prévient dans l'un de ses livres – *Holy the Firm* – qu'il ne s'y *« passera rien » : « Il y a simplement un peu de violence çà et là dans le langage, à ces carrefours où l'éternité épingle le temps. »*

Quand elle est née, le 30 avril 1945, dans une famille de la bourgeoisie de Pittsburgh, en Pennsylvanie, elle s'appelait Meta Ann Doak (elle épousera à l'université l'un de ses professeurs, Richard Dillard). Son père, grand lecteur, aimait fanatiquement le livre de Mark Twain *La Vie sur le Mississippi*, et le jazz Dixieland, comme elle le raconte savoureusement dans son autobiographie *Une enfance américaine* (2). *« Notre père nous apprit la culture dans laquelle nous étions nées. La culture américaine, c'était le jazz Dixieland avant tout, le Dixieland pur et dur, et ensuite le jazz en général. »* Avoir l'oreille ainsi éduquée au jazz ne saurait nuire à une bonne vie d'écrivain. En outre, ce père fantasque décida un jour, sous le signe de Mark Twain, de partir seul en voilier sur le Mississippi et de suivre le fleuve jusqu'à La Nouvelle-Orléans. *« En 1955, j'avais dix ans, les lectures de mon père lui montèrent à la tête »*, constate Annie Dillard. Il renonça à mi-chemin.

Josyane Savigneau

Enfin, comme l'explique Brice Matthieussent dans la préface à la traduction française du récit qui valut à Annie Dillard le prix Pulitzer à trente ans, en 1975, *Pèlerinage à Tinker Creek* – un *« journal météorologique de l'esprit »* (3) –, dans la famille Doak, on n'appréciait guère les rigueurs du puritanisme protestant, tout en considérant les catholiques comme les membres d'une sorte de secte : *« Curieusement,* précise Matthieussent, *Annie Dillard se convertira par la suite au catholicisme – ce qui, au pays des télévangélistes et du fondamentalisme puritain, est une démarche pour le moins originale. Une fois entrée en écriture, Annie Dillard dira que le christianisme constitue pour elle une tradition intellectuelle majeure, ce qui a conduit certains critiques à la rapprocher de Flannery O'Connor, cet autre écrivain catholique du sud des Etats-Unis. »*

Voilà donc une personne bien dérangeante, alliant la lucidité et la tendresse, l'intelligence et la simplicité, et surtout, comme Flannery O'Connor, la férocité et l'humour. *« C'est à l'outil même de la pensée du monde (...) qu'Annie Dillard, observatrice certes, et sensible, et intelligente, mais écrivain surtout, nous convie à prêter attention,* écrit un autre de ses critiques, Marc Chénetier (4). *Elle le fait avec une simplicité si admirable qu'elle en déboulonnerait pour de bon l'injonction niaise qui nous est si souvent faite de choisir entre "littérature d'élite" et "littérature de masse". »*

Dans *En vivant, en écrivant*, méditation humoristique et allègre sur la condition d'écrivain, en sept brefs chapitres, Annie Dillard déboulonne quelques autres *« injonctions niaises »*, de celles qu'on affectionne tout particulièrement en France. Ce qu'elle dit de l'écrit, de la singularité du travail de l'écrivain, va totalement à l'encontre de l'idéologie française du « tout le monde peut écrire », « toute personne qui a du mal à vivre n'a qu'à l'écrire » – et, conséquence logique, « toute personne qui vit vraiment ne saurait être un bon écrivain ». Elle rappelle opportunément cette phrase de Julian Barnes dans *Le Perroquet de Flaubert* : *« Il est aisé, après tout, de ne pas être écrivain, la plupart des gens ne sont pas écrivains et il leur arrive fort peu de malheurs. » « Assembler un livre est intéressant et enthousiasmant. C'est suffisamment difficile et compliqué pour requérir toute ton intelligence,* écrit-elle encore. *C'est la vie à son plus haut degré de liberté. »* Il serait vain de s'étonner, après cela, que cette femme ne soit pas célébrée en France.

© ROLLIE McKENNA

A chaque page de ce petit livre on a envie de s'arrêter, de lire à haute voix, de convoquer son entourage pour faire entendre les choses simples et évidentes que rappelle Annie Dillard, mais que si peu de gens veulent écouter car elles remettent en cause la surdité volontaire généralisée de cette fin de siècle. *« Cette écriture que tu crées, qui t'excite tellement, qui te berce et te transporte tant, comme si tu dansais près de l'orchestre, est à peine audible pour autrui. L'oreille du lecteur doit se déshabituer de la vie tonitruante pour saisir les sons subtils et imaginaires du mot écrit. »* Dans *En vivant, en écrivant*, Annie Dillard atteint parfois ce *« point-limite »*, étrange et délicat, où le texte ne tolère plus le commentaire et la paraphrase, mais exige la citation.

« Pourquoi préférerait-on lire un livre plutôt que de regarder des géants évoluer sur un écran ? Parce qu'un livre est parfois de la littérature. C'est une chose subtile – une pauvre chose mais qui nous appartient. A mon avis, plus un livre est littéraire – plus il est purement verbal, ciselé phrase par phrase, plus il est imaginatif, pensé et profond –, plus il a de chances d'être lu. Après tout, les gens qui lisent sont les amateurs de littérature, quoi que ce terme veuille dire. Ils aiment, ou exigent, ce que seuls les livres possèdent. (...) Je ne peux pas imaginer projet plus navrant que de se bagarrer pendant des années pour écrire un livre qui essaie de plaire à des gens qui, avant tout, ne lisent pas. »

« Pourquoi lisons-nous, sinon dans l'espoir d'une beauté mise à nu, d'une vie plus dense et d'un coup de sonde dans son mystère le plus profond ? L'écrivain peut-il isoler et rendre plus vivace tout ce qui dans l'expérience engage le plus profondément notre intellect et notre cœur ? L'écrivain peut-il renouveler notre espoir de formes littéraires ? Pourquoi lisons-nous, sinon dans l'espoir que l'écrivain rendra nos journées plus vastes et plus intenses (...) »

L'écrivain est d'abord celui qui lit, qui aime les autres écrivains, qui *« étudie la littérature, pas le monde. Il vit dans le monde ; il ne peut pas le rater »*. Il est celui qui *« aime les phrases »*, comme le peintre *« aime l'odeur de la peinture »*. Il ne *« s'intéresse pas à ce qu'il aime le plus, mais à ce qu'il est le seul à aimer. D'étranges crises s'emparent de nous. Frank Conroy aime ses figures de yo-yo, Emily Dickinson sa lumière rasante ; Richard Selzner aime le péritoine luisant, Faulkner le fond de culotte sale d'une fillette, visible quand elle monte dans un poirier. »* Et pourtant, soudain, Annie Dillard se met à proférer, comme on a parfois entendu son aîné Philip Roth le faire, qu'elle préférerait *« n'importe quoi d'autre »* à ce métier d'écrire, à *« terminer un énième excellent manuscrit qui encombrera tout le monde »*. Angoisse singulière, angoisse de vrai écrivain, qu'apaisera seulement... la page blanche.

« Qui m'apprendra à écrire ? désirait savoir un lecteur. La page, la page, cette blancheur éternelle, la blancheur de l'éternité que tu couvres lentement, affirmant le griffonnage du temps comme un droit, et ton audace comme une nécessité ; la page, que tu couvres opiniâtrement, que tu détruis, mais en affirmant ta liberté et ton pouvoir d'agir (...) ; la page de ta mort, à laquelle tu opposes toutes les excellences défectueuses que peut réunir ta force vitale : cette page t'apprendra à écrire. »

Et s'il devait y avoir un « mot de la fin », c'est-à-dire un conseil, ce serait celui de Michel-Ange, que cite Annie Dillard : *« Après la mort de Michel-Ange, on trouva dans son atelier un morceau de papier où, avec l'écriture de sa vieillesse, il avait rédigé un mot destiné à son apprenti : "Dessine, Antonio, dessine, Antonio, dessine et ne perds pas de temps." »* Autrement dit, vis ta vie d'artiste et fais ton œuvre. *« Quand on s'est aventuré aussi loin,* écrit Annie Dillard, *autant faire l'expérience des limites. »*

---

(1) Paru aux Etats-Unis en 1992 et traduit en français chez Christian Bourgois en 1994.

(2) Paru aux Etats-Unis en 1987 et traduit en français chez Christian Bourgois en 1990. La traduction de Pierre Gault a obtenu le prix Maurice Edgar Coindreau 1991.

(3) Traduit chez Christian Bourgois en 1990.

(4) Voir sa préface aux quatorze nouvelles du recueil *Apprendre à parler à une pierre, expéditions et rencontres*, paru aux Etats-Unis en 1982, traduit chez Christian Bourgois en 1992.

EN VIVANT, EN ÉCRIVANT
(The Writing Life)
d'Annie Dillard.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Brice Matthieussent,
éd. Christian Bourgois,
144 p., 95 F.

Baldwin, le rêve d'un autre pays

Trois rééditions qui donnent une vision complète de l'œuvre de l'écrivain américain, noir et homosexuel

UN AUTRE PAYS
(Another Country)
de James Baldwin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Autret,
Folio-Gallimard nº 2644,
576 p., 52 F. (Première édition : Gallimard, 1964.)

FACE À L'HOMME BLANC
(Going to Meet the Man)
de James Baldwin.
Traduit par Jean-René Major.
Folio-Gallimard nº 2854,
334 p., 36 F. (Première édition : Gallimard, 1968.)

LA PROCHAINE FOIS, LE FEU
(The Fire the Next Time)
de James Baldwin.
Traduit par Michel Sciama,
préface d'Albert Memmi,
Folio-Gallimard nº 2855,
140 p., 32,50 F. (Première édition : Gallimard, 1963.)

Nous devons beaucoup à James Baldwin. Nous, lecteurs, écrivains, critiques, hétérosexuels, homosexuels, Blancs, Noirs. Nous lui devons les prémices, simples, claires, naturelles, efficaces d'une réflexion sur le racisme, sur le sexisme, sur tous les préjugés. James Baldwin est mort en 1987 et ses grands livres, essais ou romans, datent du début des années 60.

Depuis, la vague de 1968 est passée. Les guerres raciales ont explosé aux quatre coins de la planète et Martin Luther King a été assassiné. Aucune révolution, ni sexuelle ni idéologique, n'a été définitive. L'apartheid a été aboli en Afrique du Sud, mais Mandela sait qu'il doit encore voyager à travers le monde pour rappeler le message et le diffuser.

Le problème noir n'a pas disparu, pas plus que la question homosexuelle. Pourquoi lier les deux ? Parce que James Baldwin l'a voulu, comme, après lui, Jean Genet. Et le « politiquement correct » n'a pas réussi à ternir l'éclat des pamphlets et des fictions de cet écrivain vibrant, passionné, authentique. Il avait choisi la France pour y vivre et y écrire. Choisi ? Pas tout à fait. Pas plus que l'autre grand militant, Richard Wright. Il valait mieux fuir les Etats-Unis dans les années 50, quand on était noir et, dans le cas de Baldwin, de surcroît, homosexuel. Le pays de la liberté était préférable vu de loin. C'est ce que démontrent, salutairement, violemment, trois livres republiés d'un coup.

Dans *La Prochaine Fois, le feu*, James Baldwin évoque, sur un ton très personnel, l'histoire de ses luttes, de ses illusions, de la construction de sa propre liberté. Simples anecdotes dont le souvenir douloureux a nourri une véritable théorie de la guerre contre « l'homme blanc » et qu'une phrase résume élégamment : *« Les Blancs de notre pays auront bien assez à faire à apprendre à s'accepter et à s'aimer eux-mêmes les uns les autres, et lorsqu'ils auront accompli cela – et ce jour n'est pas proche et n'arrivera peut-être jamais – le problème noir n'existera plus parce qu'il n'aura plus de raison d'être. »*

« Livres de poche »

Les nouvelles rassemblées dans *Face à l'homme blanc* ne concernent pas toutes le problème racial, mais toutes celui de l'exclusion arbitraire et des préjugés sociaux. Avec une honnêteté aussi généreuse que lucide, Baldwin démonte le mécanisme de la haine et expose les limites de l'illusion de l'amour. Un Noir est lynché, une amoureuse est plaquée, un enfant est étranglé : boucs émissaires d'une grande force de destruction que l'écrivain traque jusque dans les rapports individuels. Le désir y est analysé avec autant d'exactitude que les affrontements politiques.

Son chef-d'œuvre romanesque, *Un autre pays*, méritait également d'être republié, malgré une traduction par endroits défaillante. Autour de Rufus, musicien noir, raté et suicidaire, au cœur du New York des artistes et des écrivains, un chassé-croisé amoureux et sexuel se produit entre les races et les désirs divers : chaque personnage tente de définir sa place, en s'affranchissant non seulement des contraintes imposées par la société, mais des limites qu'il s'assigne lui-même. Parfois il les fait sauter et le miracle se produit. Un être humain rencontre un autre être humain. Ils oublient leur sexe et leur race. Avec Baldwin, on y croit. C'est de l'idéalisme ? Sans doute, mais on en a souvent besoin.

René de Ceccatty

L'Ouest appartient aux mots

Réflexion sur la terre, la possession et l'identité, le roman autobiographique de William Kittredge raconte une histoire de volonté, de pouvoir et de décadence

LA PORTE DU CIEL
(Hole in the Sky)
de William Kittredge.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Alain Spiess,
Albin Michel, « Terre d'Amérique », 246 p., 120 F.

De son premier recueil d'essais autobiographiques – *Owning it all* (« Le posséder complètement ») – à *La Porte du ciel*, son dernier livre (le premier à être traduit en français), le travail de William Kittredge s'efforce de contourner les règles habituelles du pacte autobiographique et de lier la question de l'identité à celle de la propriété. Pour lui, l'homme se réduit à ce qu'il possède. *« Qui possède l'Ouest ? »*, se demande Kittredge dans un des chapitres de *La Porte du ciel*. La réponse est claire : personne. C'est bien là le drame de la famille Kittredge, qui voulait tout posséder : son ranch, la terre, les moyens d'exploiter celle-ci, les hommes qui travaillaient pour son compte.

William Kittredge a grandi dans les années 30, nourri par l'idée que *tout lui était dû*, persuadé que sa famille possédait, à travers le MC Ranch dans la Warner Valley, dans le sud de l'Oregon, le monde entier. Il regardait sa terre comme un immense continent vierge et innocent, sur lequel tout restait à bâtir. Une tâche que seuls les pionniers venus de l'Est semblaient habilités à accomplir. Une tâche tellement noble qu'elle les autorisait à dessaisir les Indiens de leur terre pour mieux l'exploiter et la transformer en un vaste domaine agraire.

« Nous avons vécu dans la mythologie de l'Ouest et celle-ci reposait sur la conquête. Cela n'a plus de sens aujourd'hui. Malheureusement, les grosses compagnies croient toujours que nous sommes en pleine époque de conquête. Il suffit de lire les journaux avec les témoignages d'Asiatiques qui immigrent aux Etats-Unis et croient dur comme fer à ce mythe. Il est temps d'en finir avec ça, tout le monde croit qu'il s'agit d'une terre promise où tout est possible. Les compagnies considèrent l'Ouest comme un endroit à exploiter. Vers la rivière Blackfeet, à Lincoln dans le Delaware, on a découvert un gigantesque gisement d'or, mais avec les méthodes modernes d'exploitation nous allons contaminer cette rivière pour toujours. Personne n'a franchement besoin de cet or, mais on va foutre cette région en l'air. Pareil pour Cook City, dans les hauteurs de Yellowstone Park, qui a besoin de l'or qui s'y trouve ? Le parc est appelé à disparaître. »

Le grand-père de William Kittredge était déjà propriétaire de huit mille hectares sur le Klamath Falls. Il avait réussi l'exploit d'acheter le MC Ranch en 1937. Ce ranch, l'un des plus beaux de la région, s'étendait jusqu'aux confins du Nevada. Une fois en charge du domaine familial, le père de Kittredge, Oscar, était arrivé à faire doubler la valeur de l'exploitation en asséchant les marais et en cultivant du grain et du fourrage. William Kittredge a travaillé comme ingénieur agronome dans le ranch familial, pas tant par vocation que par raison, comme d'un trône dont on se doit d'honorer l'héritage. *« Je me suis souvent demandé : la vie était si belle là-bas, alors pourquoi suis-je parti ? La terre de Warner Valley était riche, notre bétail était de bonne qualité, et mes souvenirs les plus forts sont liés à cet endroit. Qu'est-ce qui a bien pu me pousser à partir ? »*

Le roman de la famille Kittredge ressemble intégralement au mélodrame du roman européen du XIXe siècle. Une histoire de volonté, de pouvoir et de décadence où des enfants trop gâtés, coupables d'avoir tout voulu, trop vite, n'importe comment, sont balayés par leur naufrage. Les raisons de ce naufrage tiennent en trois mots : éthyle 2-4-D, malathion et parathion. Les deux premiers gaz devaient régler le problème des insectes et des mauvaises herbes, et le dernier, utilisé par les Allemands durant la première guerre mondiale, agissait contre les mites de l'orge. Mais plus les Kittredge empoisonnaient leur environnement, plus ils hypothéquaient les chances de survie de leur domaine. Ils n'ont cessé d'irriguer, de pomper, d'assécher, jusqu'à ce que la tourbe de leur sol devienne saline.

Ce type d'exploitation avait déjà été stigmatisé par Wendell Berry dans *The Unsettling of America*. Publié dans les années 50, l'ouvrage de Berry, profondément visionnaire, montrait à quel point tout le système agraire des Etats-Unis était en danger. *« Je n'ai lu l'essai de Berry que bien plus tard*, explique Kittredge, *mais notre histoire ne fait que corroborer ses analyses. Lorsque je suis revenu dans le ranch après l'armée, j'ai été frappé de voir à quel point notre organisation était devenue rigide. Il s'agissait de faire fructifier notre propriété, et nous étions très doués pour le faire. Sauf que notre modèle, fondé sur l'agriculture industrielle, était très mauvais. Nous avons cru de manière absolue dans nos manières d'exploitation, sans nous poser de questions. J'ai vu des champs en France qui étaient dans un meilleur état après plusieurs siècles d'exploitation que les nôtres au bout de trente ans. »*

Le titre original de *La Porte du ciel* est *Hole in the Sky*, « trou dans le ciel », d'après un totem tsimshian. « Hole in the Sky » désigne le ciel, et plus globalement l'idée qu'on puisse pénétrer dans un endroit où le progrès et l'accumulation ne font plus loi. En arrivant dans l'Oregon au milieu du XIXe siècle, les pionniers américains avaient marqué leur territoire en expulsant ceux qui s'y trouvaient déjà. Au cours de l'été 1868, les Indiens du nord du Nevada et du sud-est de l'Oregon furent conduits sur des réserves désertiques et désolées. Quant aux autres, ils furent *« simplement tués comme des animaux »*.

Une fois débarrassés de ces propriétaires trop encombrants, ce trou dans le ciel pouvait désormais se transformer en une niche confortable autour de laquelle la famille Kittredge pourrait méticuleusement délimiter son périmètre, transformer sa terre promise en paradis terrestre, dûment mérité et par conséquent inaliénable. Ce trou dans le ciel aura pour elle, comme pour ses prédécesseurs, l'allure d'une tombe où il n'y a plus que des fantômes à fréquenter.

Lorsque William Kittredge annonce à son père, après le démantèlement du domaine familial en 1967, qu'il va se mettre à écrire, celui-ci lui répond qu'il n'a jamais rien entendu d'aussi stupide. Pourtant, écrire reste, dans la poétique de William Kittredge, l'activité la plus proche de celle de propriétaire terrien. Il s'agit pour lui d'habiter sa langue comme on habite un territoire. Racontant sa découverte du langage et la lecture de ses premiers livres, Kittredge définit son apprentissage de la langue comme la mise au point d'un nouveau vocabulaire, composé de néologismes, dont il est le seul à connaître la signification.

Dans *Owning it all*, Kittredge citait la phrase de Richard Hugo, son maître à écrire (la collection « Terre d'Amérique » va publier dans quelques mois *Death and the Good Life*, son plus beau roman) : *« Certains écrivains sont propriétaires de certains mots, les autres n'ont plus le droit après de les utiliser. »* Il ne faut donc pas aller loin pour chercher à qui appartient l'Ouest : il s'offre à ceux qui savent trouver les mots justes pour le raconter.

Samuel Blumenfeld

Le nom de l'épine

En 1244, la légende de deux enfants victimes des guerres : un roman-fleuve de Peter Berling

LES ENFANTS DU GRAAL
(Die Kinder des Graal)
de Peter Berling.
Traduit de l'allemand
par Jacques Say,
J.-C. Lattès, 810 p., 149 F.

L'enthousiasme de Peter Berling et le plaisir qu'il a pris à concocter et à écrire, entre histoire et légende, un récit de sacrifice et de gloire, sont communicatifs. Ce bonheur de lecture est le premier effet d'un roman-fleuve, *Les Enfants du Graal*, qui nous entraîne, bienheureux, dans les aventures rocambolesques d'un héros complexe, naïf et rusé, généreux et pragmatique, grand par son courage mais ordinaire (et sympathique) par ses désirs.

Le chroniqueur est Wilhelm van Rubroek, dit Guillaume de Rubrouck, de l'Ordre des frères mineurs, moine itinérant qui traverse le temps et l'espace, sûr d'être à jamais sauvé de toutes les embûches de la cruauté humaine et du péché, puique nous lisons son aventure sept siècles plus tard, dans la quiétude d'un été de vacances. Ce vertige magique du temps n'altère en rien la présence charnelle du héros, voix ressuscitée derrière notre épaule, dans l'ombre d'une réalité historique dévorée par l'imaginaire. Une soixantaine de personnages interviennent dans l'action, rouages d'une affaire politico-religieuse ou figurants semés au bord du chemin, haltes et repos du guerrier, aubergistes, putains et autres intercesseurs du plaisir, qu'il faut bien opposer aux donneurs de leçons, guerriers ou contempteurs du démon, le roman étant bien sûr une épopée déchirée entre le bien et le mal.

Peter Berling utilise avec art un filon à mi-chemin entre l'histoire, la philosophie et la fiction, ressassant la mémoire édulcorée du passé pour nous distraire d'un présent qui ne croit plus aux révolutions.

Les Enfants du Graal est un agréable condensé d'espoir éphémère. En 1244, les croisés attaquent la forteresse de Montségur où sont réfugiés les derniers Cathares. Deux enfants, Roç et Yeza, sont arrachés au bûcher et s'enfuient avec leurs sauveurs et Guillaume de Rubrouck, un franciscain flamand qui devient ainsi le narrateur de ce récit dont l'action se déroule entre 1244 et 1247 sur fond de croisades, d'Inquisition et de conflits entre l'empereur Frédéric II, le pape Innocent IV et Saint Louis, le roi de France. Le tout sous l'influence occulte des ordres religieux, des sociétés secrètes et des sectes, à travers l'Europe et en Terre Sainte.

Peter Berling est né en 1934, en Allemagne. Critique, producteur (*Aguirre, la colère de Dieu*) et acteur de cinéma (*Le Nom de la rose*), il a déjà publié une biographie de saint François d'Assise. *Les Enfants du Graal* est le premier tome d'une grande saga. Cartes, index, signet où sont répertoriés et classés les personnages historiques et fictifs facilitent l'adhésion d'un lecteur cultivé qui jouit d'être pris au sérieux. Mais les repères sont inutiles tant le rythme des événements, l'absence de digression, la limpidité d'une écriture sans fioritures et la liberté des scènes de divertissement captivent le lecteur sans références.

L'auteur ne laisse rien au hasard. Il connaît le succès d'Umberto Eco et de ses romans historiques, mais aussi celui des récits initiatiques. Il y a donc Roç et Yeza, dont la *« fin a anéanti un rêve de paix et de bonheur pour le reste du monde »*. N'étaient-ils pas destinés à réconcilier l'Islam et la Chrétienté ? Dans ce remake du Paradis perdu aux échos très contemporains, il est affirmé que l'homme n'a de libre arbitre que celui d'assassiner l'innocence et qu'il lui faut, une fois de plus, un sauveur.

Hugo Marsan

Un personnage en quête d'absence

LA PLUIE SUR LA MER
de Nita Rousseau.
Flammarion, 140 p., 89 F.

De Sonia, actrice célèbre, Alexandra aime tout, sa *« voix d'or »*, ses mains, ses éclats de rire, même ses absences. Elle a tout dit de ses sentiments quand elle confie : *« Moi, je la regardais »*, confidence qui annonce le drame. Pour ne rien perdre de Sonia, Alexandra néglige ses études aux Beaux-Arts. Elle vient la voir, la démaquille après le spectacle. Quand Sonia met un terme brutal à sa carrière et disparaît, Alexandra croit à une fausse sortie de théâtre, un adieu pour un retour. Mais Sonia ne revient pas. Alexandra ne pourra plus la regarder. L'adieu précédait une définitive disparition. Avec *« quelques toiles, à peine un nom, pas d'histoires et pas de passé »*, Alexandra s'exile sur une île grecque où elle rencontre un jeune homme qui a vu le dernier spectacle de la disparue. Ils seraient heureux s'il n'y avait l'énigme Sonia.

Ce pourrait être l'histoire d'une jeune fille éblouie par une vedette, d'un de ces cultes qu'on voue à une idole. Nita Rousseau en a fait quelque chose de plus fort, mystérieux et, pour son personnage, de vital. D'amour, de mélancolie, d'éblouissement, ce roman est tout cela sur le thème de l'absence, du vide, du manque. Surtout de l'irremplaçable. Ce thème, Nita Rousseau l'évoque d'une belle façon, par touches brèves, précises. Ses phrases, très souvent de trois ou quatre mots, suggèrent plus qu'elles ne disent, comme inspirées par la discrétion de la pudeur. C'est simple, rapide, sans rien qui détourne de la solitude d'Alexandra, de son souvenir-viatique, vaine quête d'un personnage qui fut – joli clin d'oeil de la romancière – *« la plus grande interprète de Pirandello »*.

Pierre-Robert Leclercq

Aventures dans les Maures

Jean Aicard, un conteur provençal au pays merveilleux du roman populaire, là où les femmes sont toujours ardentes et les maris vieux et jaloux...

MAURIN DES MAURES
de Jean Aicard.
Phébus, 327 p., 134 F.

Laissez l'été vous envahir. Installez-vous sur la terrasse, prévoyez un cruchon de vin frais sous le parasol et ouvrez ce livre. Il vous transportera dans les Maures, vers le début du siècle. Vous humerez l'odeur des cistes, le vent caressera les chênes kermès. La mer, au loin, scintillera. Vous allez parcourir ces bois, ces plages et ces rocailles pendant trois cents pages, de Porquerolles à Collobrières et de Bormes à La Garde-Freinet : le royaume de Maurin. Point de masure où on ne lui fasse fête, point de village où on ne l'acclame. Pourquoi ? Vous le découvrirez en lisant ses aventures, nombreuses, enchevêtrées et circonscrites à un minuscule territoire où les femmes sont toujours ardentes, les maris toujours vieux et jaloux, les lièvres toujours énormes, et les argousins toujours obtus.

Maurin parviendra-t-il à conquérir Tonia, la belle *« Corsoise »*, que convoite également le gendarme Sandri ? Déjouera-t-il les machinations du pandore qui cherche à l'impliquer dans un assassinat ? Parviendra-t-il à organiser la victoire du gouvernement aux élections, comme l'a demandé le préfet et saura-t-il veiller à l'éducation de ses nombreux bâtards ? Bien sûr que oui ! Car nous sommes au pays merveilleux du roman populaire. Certes l'auteur, conteur provençal, galèje sans retenue et n'évite pas toujours les dérapages vers des calembours de potache. Mais Jean Aicard est avant tout un poète, il nous donne ici ou là des pages magnifiques, comme la description des lierres sur la chartreuse de la Verne, ou le pèlerinage de Tonia vers le sanctuaire de Notre-Dame-des-Anges. *Pieds* nus dans la caillasse, suppliant la Sainte Vierge de lui faire oublier son amour pour Maurin, elle gravit la sente embaumée comme Mireille traversait le désert de la Crau. Maurin triomphera malgré la Madone. Comme les vrais séducteurs, il admire les femmes autant qu'il les aime, il volette autour d'elles, les butine – les féconde parfois – et passe à autre chose, toujours amoureux, toujours sincère, jamais méprisant. Et jamais attaché. Tonia elle-même, malgré sa beauté et son stylet corse, ne pourra en obtenir fidélité.

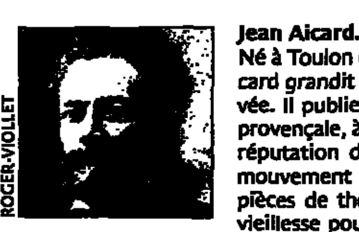

ROGER-VIOLLET

Jean Aicard.
Né à Toulon en pleine révolution de 1848, Jean Aicard grandit dans une famille bourgeoise et cultivée. Il publie ses premiers vers, pleins de ferveur provençale, à dix-huit ans et se crée assez tôt une réputation de poète régionaliste, en marge du mouvement félibrige. On remarque surtout ses pièces de théâtre, mais il lui faudra attendre la vieillesse pour goûter au succès – éclatant – avec son roman *Maurin des Maures*, qui lui vaut l'Académie française un an après sa parution en 1908. Il meurt en 1921.

Présente à chaque page, la chasse permet à l'auteur de faire voyager le héros d'un bout à l'autre de son territoire et de nous en présenter les splendeurs. Maurin vit de son fusil, il ne possède rien que sa gibecière, nous ne voyons même pas sa maison, vers Cogolin, paraît-il. Il dort chez des amis, parfois dans un creux de rocher. Ce dénuement le rend libre. Et plus que libre : *silencieux, nocturne, rapide*, presque désincarné – son physique même est à peine esquissé –, mais omnipotent, il prend la dimension d'un génie bienfaisant des garrigues. C'est ainsi que le considère son acolyte, le sobre Pario Soulet, auquel l'auteur a conféré le rôle d'un choeur antique, admiratif et souvent *catastrophé par les audaces de son* ami. Car Maurin évolue aussi lestement dans la société que dans le maquis : la chasse assure la mobilité sociale du personnage. Ces affûts, ces battues, ces coups magnifiques sur un aigle ou un faisan, ces minutieuses descriptions de fusils ou de carniers, réunissent dans une même passion le sous-préfet, le fermier, l'aristocrate, le général et le braconnier.

Maurin les fréquente, Maurin les juge. Non, Caboufigue ne mérite pas la députation, il a trop d'argent, on le dédommagera avec une décoration : *« Même quand on ne la mérite pas, ça fait toujours plaisir. »* En revanche, le comte de Siblas, monarchiste sévère en son domaine de Port-Cros, mérite l'estime et la confiance du héros qui se sent avec lui des affinités rurales. *« Quelle France nous ferions s'il n'y avait que des nobles comme vous et des couillons comme moi »*, lui dit-il à peu près en provençal. Une population rassemblée dans une société équitable – *« Enseignez-lui la justice »*, demande Maurin au répétiteur à qui il confie un de ses enfants – voilà la manière pour l'homme de *« s'installer confortablement sur le globe »*. Cet idéal politique fait sourire aujourd'hui ? Hélas, il date d'il y a bien longtemps, du temps où l'on tirait des bécasses à Saint-Tropez.

Jean Soublin

Deniau, vivant

L'épopée d'une volonté rétive aux renoncements du corps

L'ATLANTIQUE EST MON DÉSERT
de Jean-François Deniau.
Gallimard, 165 p., 85 F.

A soixante-sept ans, Jean-François Deniau aurait pu se plier sans broncher aux exigences d'un organisme qui ne se tolère plus et règle son balancier sur un rythme précautionneux. Mais pour ce républicain en manque de défis, trempé à l'aventure diplomatique, littéraire et maritime, se résigner aux lois physiques eût été se trahir. *« Message d'espoir »* contre la résignation et l'abandon, *L'Atlantique est mon désert* retrace l'épopée d'une volonté aux prises avec le renoncement du corps et les exhortations – légitimes – de la Faculté. Récit d'un moment grave et passionné, mais sans cesse soulagé par l'humour, l'esprit et l'érudition.

Tout commence dans la canicule d'un été italien, sur les traces de Stendhal – *« Suivre un héros de roman est plus dangereux que mener sa propre vie : très vite, on ne sait plus où se situe la réalité et où commence la fiction. »* Soudain, la douleur fulgurante ; le cœur broyé dans une main d'acier. *« Syndrome de la mort immédiate »*, répétition magistrale d'un moment vécu à l'identique dans les montagnes d'Afghanistan, des années plus tôt. Broussais, Val-de-Grâce. L'attente. Cette *« pâleur »* entêtante, omniprésente des salles de réanimation. Triple pontage coronaire, douzième anesthésie générale.

Chuchotements pessimistes. Comme ces princes d'antan qui se juraient d'ériger une église s'ils venaient à réchapper du pire, au plus noir des angoisses nocturnes, Jean-François Deniau se promet de traverser l'Atlantique à la voile si la vie le garde. Il s'en sort. De peu. Mais la révélation de son projet déchaîne la réprobation – *« Et si l'angor de Prinzmetal réattaquait ? »* On parle de véritable suicide. Seuls quelques très proches comprennent de quoi il retourne. *« Je voulais plutôt un peu de temps et de silence pour retourner chez moi. »*

Des Canaries à Fort-de-France, *via* les îles du Cap-Vert – dix-neuf jours de mer semés de complications matérielles et physiques – le voyage s'accomplit à bord d'un catamaran criblé d'électronique de haute précision. Avec mission, en avant-première mondiale, de transmettre le tracé des électrocardiogrammes par satellite. Sûr, discret, efficace, élégant, Nicolas Hénard, double médaille d'or olympique, se révèle un coéquipier épatant. Dans la discipline des veilles, il est question de politique, d'un *Discours sur la vertu* à rédiger pour l'Académie française, et de cette fichue Flécaïne, viatique de la paix du cœur.

Entre un exposé technique et deux considérations sur le monde comme il va, Deniau digresse sur les extrêmes, des particules « subatomiques » à ces étoiles parées de tant de poésie : Aldébaran, Cassiopée, Altaïr, la Licorne, la Girafe, l'Oiseau de paradis... Le passé revient au galop à l'évocation du miraculeux 15 de latitude qui passe par trois océans et dix-neuf pays. Au détour d'un fragment du journal de bord, des histoires abracadabrantes surgissent : un petit garçon transformé en mouton par le chef de la tribu des Imraghen ; Bichnoul, la guéparde apprivoisée de l'ambassade à Nouakchott, se délectant de la sueur salée des convives pétrifiés ; un capitaine espagnol du XVe siècle sauvant la mise, trois siècles après sa mort, à un navigateur solitaire terrassé par la fièvre...

« Il faut toujours traverser. Et c'est toujours une triple nuit qu'il faut vaincre », écrit Deniau en connaissance de cause. La leçon est belle, et fort plaisamment administrée.

Valérie Cadet

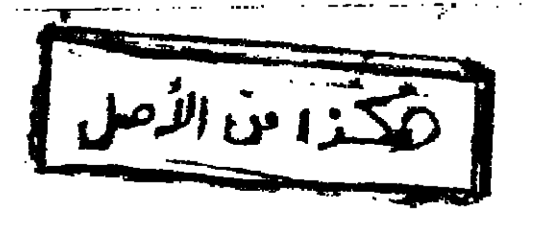

La vie de Verdi n'est pas un opéra

Pour la première fois, on peut lire en français une biographie du compositeur italien : où l'on découvre un homme réservé, resté en retrait du monde du théâtre

GIUSEPPE VERDI
de Mary Jane Phillips-Matz.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Gérard Gefen,
Fayard, « Bibliothèque des grands musiciens », 1 056 p., 250 F.

Il y a six ans, les éditions Fayard avaient publié un *Guide des opéras de Verdi*, réalisé sous la direction de Jean Cabourg et où l'on trouvait l'historique de chaque ouvrage, son livret bilingue ou son résumé détaillé et un commentaire musical assez complet. Pour étudier les mécanismes de la dramaturgie verdienne, on peut lire le remarquable essai de Gilles de Van, *Verdi, un théâtre en musique* (Fayard, 1992). Quant au compositeur lui-même, en l'absence d'une véritable biographie en langue française, on s'efforçait jusqu'à présent de deviner son caractère à travers ses œuvres : grand seigneur, débonnaire, expansif, né pour l'opéra et heureux dans le monde des coulisses, écrivant des rôles sur mesure pour des cantatrices tombées sous le charme... Et pourtant tout cela est faux.

Déjà le travail réalisé par Aldo Oberdorfer, *Verdi : autobiographie à travers la correspondance* (publié à Milan dès 1951, traduit chez Lattès en 1984), avait levé un coin du voile. Certes Verdi était généreux, toujours prêt à aider les pauvres, mais sans excès de prodigalité : il restait attentif à ses revenus et, jusqu'à la fin, pour le millionnaire de Sant'Agata, fondateur d'une maison de retraite pour les vieux musiciens et d'une société pour la vente de viande de porc, un sou restera un sou.

Contrairement à sa musique, son caractère était plutôt réservé. Capable d'adopter des positions extrêmes avec les directeurs d'opéras, d'imposer des amendes si l'on ne représentait pas ses ouvrages tels qu'il les avait écrits, menaçant de les retirer s'il ne pouvait exercer ses pleins pouvoirs, il apparaît, dans les rapports humains, direct, étrangement timide, peu liant. Quant au théâtre, jusqu'à son premier essai, *Oberto, conte di San Bonifacio*, à la Scala (il avait vingt-trois ans), rien ne semblait l'y destiner, sinon des revenus plus substantiels que ceux de maître de chapelle à Busseto, puisqu'il n'avait écrit jusque-là que des compositions religieuses ou instrumentales. *Oberto* réussit mais *Un giorno di regno*, l'année suivante, fut un échec, et quand Verdi dira plus tard qu'il a persévéré dans cette voie faute d'être assez fort pour retourner la terre, on peut presque le croire.

Verdi, par Disderi

DISDERI/BN/ESTAMPES

Car Verdi s'est toujours tenu en retrait du monde du théâtre. Naturellement il assistait aux répétitions, mais sans goût de cette ambiance artificielle, avant tout pour faire respecter son œuvre. Il interdisait aux interprètes de briller aux dépens de ses exigences artistiques. Quant au public, il lui reconnaissait seulement le droit d'applaudir ou de se taire. A l'évidence, pourtant, il aimait composer pour le théâtre mais, quand la partition devait affronter les aléas de la création, il ne mesurait que trop le fossé entre l'idéal entrevu et la réalité.

Restant à distance des chanteurs et des chanteuses, il fit exception pour deux cantatrices, Giuseppina Strepponi, qu'il épousa secrètement après une liaison de quinze ans, et Teresa Stolz, qui prit un moment la relève dans son cœur. Si ce n'est pas absolument tout, il semble que la vie sentimentale de Verdi ait été rien moins que débridée. Son patriotisme ne fait aucun doute, mais s'il paya des fusils pour aider à l'unité italienne qu'il appelait de ses vœux, s'il rencontra Cavour et finit par accepter d'être élu député, puis sénateur, il ne siégea jamais, se contenta de chasser les cailles sur ses terres et n'écrivit pas l'hymne national qu'on attendait de lui.

Malgré le souci de Verdi de brouiller les pistes, on savait tout cela, en gros, mais le livre de Mary Jane Phillips-Matz, publié aux Etats-Unis en 1993, apporte toutes les précisions et les nuances nécessaires pour brosser le portrait du créateur. Aboutissement de trente années de recherches, cet ouvrage exclusivement biographique, où les œuvres ne font jamais l'objet d'un commentaire musical, rassemble l'essentiel de ce qu'ont pu livrer les archives, les témoignages directs, les correspondances. Le style n'est pas la qualité première de cette biographie qui ne se lit pas vraiment comme un roman, mais l'ouvrage reste une mine d'informations sur les mœurs musicales de l'époque, la société italienne à tous ses niveaux. Sur le monde rural aussi, dont Giuseppe Verdi resta plus proche que d'une bourgeoisie dont il ne partageait pas les valeurs.

Gérard Condé

Proust, par Visconti

Les photos des repérages d'un film mort-né, « La Recherche » du grand cinéaste italien

LUCHINO VISCONTI À LA RECHERCHE DE PROUST
de Jean-Jacques Abadie.
Photographies
de Claude Schwartz.
Ed. Findakly, non paginé, 98 F.

Il y a des idées d'adaptations cinématographiques évidentes et des films maudits. Proust et Visconti : d'emblée, l'alliance s'imposait, l'osmose pouvait-on dire. Le cinéaste disait volontiers que ses trois contemporains étaient Mahler, Thomas Mann et Proust. Nul ne le contestera. Il se rappelait l'émotion de son père en 1922, découvrant *Du côté de chez Swann*, qui deviendra son propre livre de chevet, dès l'âge de dix-sept ans, comme le raconte Laurence Schifano dans sa biographie (1).

En 1971, tournant *Mort à Venise*, Luchino Visconti avait enfin accepté le projet d'adapter *La Recherche*, en concentrant l'intrigue sur la guerre, sur l'amour du narrateur pour Albertine (la comédienne aurait été une inconnue) et sur le rapport entre Charlus et Morel (Marlon Brando et Helmut Berger). Le scénario (2) fut entièrement rédigé en collaboration avec Suso Cecchi d'Amico, qui dira : « *Charlus, c'était lui.* » La production, montée par Nicole Stéphane, ne parvint pas à être bouclée, puis d'innombrables problèmes de santé firent que le Proust de Visconti se « transposa » en quelque sorte dans d'autres films : *Violence et passion* et *L'Innocent*. Le rêve inaccompli demeure.

Le film s'ouvrait sur le petit train arrivant à la gare de Balbec (qui aurait été représentée par celle d'Houlgate). La première scène parlée faisait apparaître la grand-mère (Madeleine Renaud) qui délace les chaussures de Proust enfant dans l'hôtel de Cabourg. Et le film se concluait sur la voix de Marcel disant le début de *La Recherche*. Champs-sur-Marne, Marne-la-Coquette, Ferrières, le faubourg Saint-Germain, hôtels particuliers, jardins intérieurs, galeries marchandes, les photos de repérages de Claude Schwartz sont émouvantes, parce que vides, même lorsqu'y figurent Visconti, sa scénariste ou sa productrice. Il y manque les personnages : cet abandon, ce renoncement à une idée suffisent à créer l'émotion, comme des images qui ont traversé le temps, dans l'attente du regard qui leur donnera vie.

Les commentaires de Jean-Jacques Abadie, viscontien et proustien de cœur, sont toujours justes, et plus impressionnistes que savants. Visconti et Proust sont tous deux, selon lui, des « *artistes du Nord* », parce que « *plus conceptuels que terriens* » : pour chacun d'eux, l'œuvre est « *productrice de la vérité ou de la réalité, de la vraie réalité (...). L'art est la vérité du monde* ». Bien sûr, l'esthétique de Visconti, celle de *Senso*, du *Guépard* et de *Mort à Venise* surtout, peut donner une idée de ce qu'aurait été la figuration imagée du style de Proust. Réduire Proust aux dialogues et supprimer les analyses, c'était risqué. Il fallait, à tout prix, trouver un équivalent des sinuosités, de l'intériorité proustienne. Avec pertinence, Jean-Jacques Abadie note, au regard des photographies de Claude Schwartz : « *Tout le style de Proust est dans cet entrelacement infini qui n'est autre que la mise en œuvre d'une possession dépossessive de la mémoire ; c'est cela, sans doute, le travail, nullement négativiste, de la réminiscence, dont on trouverait l'équivalent chez Visconti dans son recours particulier à la lumière.* » Le décor, les costumes auraient joué un rôle essentiel dans ce film que cet album nostalgique nous fait encore plus regretter.

R. de C.

(1) *Les Feux de la passion*, Perrin, 1987. Repris en « Champs » – Flammarion.
(2) Persona, 1983.

Kennedy, au féminin

Quatre générations d'épouses et de mères qui ont façonné la dynastie mythique

LES FEMMES KENNEDY
(The Kennedy Women)
de Laurence Leamer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sabine Boulongne,
Grasset, 544 p., 157 F.

Que restait-il à connaître que nous ne savions déjà sur cette légendaire tribu ? Alors que la vente aux enchères des objets appartenant à Jackie et John Kennedy a remporté, en avril, un succès inespéré, Laurence Leamer, journaliste et spécialiste de l'histoire sociale des Etats-Unis, consacre une volumineuse biographie aux femmes Kennedy. A travers elles, Leamer évoque l'Amérique du XXe siècle, depuis le temps où les femmes militaient pour obtenir le droit de vote jusqu'à cette année 1986 où Kathleen Kennedy Townsend, l'un des vingt-huit petits-enfants Kennedy, fit campagne pour accéder au Congrès.

Par un travail documenté et sérieux, l'auteur décortique la grande « saga » familiale : des articles de presse aux journaux intimes les plus piquants, rien n'échappe à Leamer, qui nous plonge dans le quotidien de ces femmes, du cérémonial des protocoles à leurs drames les plus secrets. Elle fait la lumière sur quatre générations d'épouses et de mères qui ont façonné la dynastie mythique et contribué à son rayonnement : de Bridget Murphy, l'Irlandaise, par qui tout commença, à la terrible Rose Fitzgerald Kennedy, morte centenaire en janvier 1995, en passant par Jacqueline Bouvier Kennedy. En se penchant sur le rôle souterrain de ces femmes, l'auteur donne ainsi une autre dimension à la politique, celle des cœurs et des caractères, et relativise la légende dorée qui auréole la vie de ses héroïnes.

Sans ces femmes, les Kennedy ne seraient jamais entrés dans l'Histoire. Propulsées dans la sphère de la vie publique, elles se doivent de préserver l'image d'une famille unie afin de garantir l'intégrité de l'Amérique, bastion du culte de la famille. De génération en génération, il est frappant de voir que toutes subissent le même sort : mariées, elles servent de faire-valoir à leur époux. Aux quatre coins du monde, elles ont en charge la réputation séculaire de la famille. Reléguées dans l'ombre de leur mari, régulièrement trompées, elles font l'apprentissage d'une vie solitaire et retirée. Face aux échecs affectifs, elles affichent un stoïcisme à toute épreuve et s'érigent en véritables remparts aux rumeurs, même justifiées.

Figure de proue de cette vaste famille, Rose dirige avec fermeté un clan de neuf enfants, quatre garçons et cinq filles. C'est elle la grande instigatrice de l'éthique familiale, confinée dans la morale catholique : foi, soumission et réserve sont de mise. Rose veille à ce que rien ne vienne ternir l'image des Kennedy, en dépit de leur histoire mouvementée : la maladie mentale de sa fille Rosemary, le second mariage – jugé ignominieux – de sa fille Kathleen avec le protestant Billy Devonshire, et les divers vices (alcool et drogue) qui rongent ses enfants.

En dépit de passages captivants, le livre de Laurence Leamer s'enlise souvent dans des détails. A la rigueur du journalisme d'investigation, elle ne peut s'empêcher d'associer une série de précisions stériles : renseignements sur les escapades sexuelles des hommes, menu des dîners solennels ou extraits de journaux superflus. Autant d'anecdotes qui alourdissent la lecture et n'apportent aucune véritable révélation. De digression en digression, le lecteur se décourage, le fil est perdu. Il n'en reste pas moins que la seule destinée de ces femmes, l'une des plus grandes épopées de ce siècle, justifiait qu'on s'y attarde.

Anne Routin

Mort d'un tyran

Jean-Marie Le Breton, ancien ambassadeur en Roumanie, raconte la fin de règne des Ceausescu

LA CHUTE DE CEAUSESCU
Histoire d'une révolution
de Jean-Marie Le Breton.
L'Harmattan, 190 p., 110 F.

Peu de gens peuvent se vanter d'avoir suivi d'aussi près l'ascension et la chute des Ceausescu que Jean-Marie Le Breton : déjà en poste à Bucarest de 1971 à 1974, il y est revenu comme ambassadeur de 1987 à 1990. Son témoignage est d'autant plus précieux qu'il n'essaie pas de défendre une thèse, mais seulement de raconter et d'expliquer, en admettant que bien des mystères subsistent, quand ce ne serait que sur les conditions dans lesquelles l'actuel président Ion Iliescu a fait main basse sur le pouvoir à peine celui-ci vacant.

Sur ce que le « génie des Carpathes » avait fait de la Roumanie, l'auteur n'a pas besoin d'en rajouter pour brosser un tableau ubuesque. Rien d'étonnant si la désaffection de la population vis-à-vis d'un régime au caractère policier de plus en plus affiché était générale. Le « *conducator* » – titre repris du maréchal Antonescu, dictateur du pays à l'époque de l'alliance avec Hitler – se méfiait d'ailleurs tellement de ses compatriotes que, pour éviter toute surprise, les « orateurs », au dernier congrès du parti, mimaient leur intervention devant un micro débranché, le public entendant, sans le savoir, un texte enregistré au préalable sur bande magnétique.

Un tel système ne pouvait survivre longtemps à l'effondrement du communisme dans les autres pays socialistes d'Europe. Est-ce à dire, comme beaucoup l'ont soutenu, que l'URSS y a mis fortement la main, comme elle l'a fait à Berlin-Est et à Sofia ? Jean-Marie Le Breton ne le croit pas. De même, tout en rendant un bel hommage à Doina Cornea et aux quelques intellectuels qui ont toujours refusé de se prosterner devant le pouvoir, ne retient-il guère la thèse d'un complot interne. A ses yeux, il s'est beaucoup plus agi d'un ras-le-bol général.

L'occasion a été fournie par l'expulsion de sa paroisse de Timisoara du courageux pasteur magyar Tokes, dont la population s'est aussitôt montrée solidaire. La sanglante répression qui a suivi a porté l'exaspération collective à son comble, l'évêque catholique de Bucarest n'hésitant pas à parler du dictateur à l'ambassadeur de France comme d'une « *bête aux abois* ». Tout le monde a vu à la télévision Ceausescu perdant pied dès les premiers sifflets de la foule qu'il avait convoquée. En refusant finalement, après des combats sporadiques, de tirer, l'armée lui a donné le coup de grâce. On vient de mentionner la télévision. Jamais jusqu'alors elle n'avait joué un tel rôle dans une révolution : les chiffres insensés de pertes qu'elle a diffusés ont beaucoup contribué au déchaînement des passions, et c'est dans un de ses studios que s'est déroulée la bataille décisive pour le pouvoir.

Sans se cacher de penser que l'exécution rapide des Ceausescu était nécessaire, notamment pour décourager la Securitate, la police secrète, d'essayer de retourner la situation, l'auteur montre bien tout ce que leur procès a eu de proprement scandaleux. De même ne cache-t-il pas son mépris pour les innombrables retournements de veste dont la révolution a été l'occasion. Mais il n'a pas été seulement un témoin. La France aura su, en bonne partie grâce à lui, faire comprendre, dans cette période dramatique, où était son cœur. La population lui en savait gré qui, au moment de la chute du tyran, a ovationné l'ambassadeur. Rares sont les diplomates qui peuvent garder de leur mission un pareil souvenir...

André Fontaine

Régine Deforges reçoit dans sa « garçonnière » – un mot, c'est amusant, qui n'a pas d'équivalent *féminin. En déshabillé* de soie rouge et noir, pieds nus, chaîne d'or à la cheville, elle s'allonge sur un sofa recouvert du drapeau révolutionnaire vietminh, passe une main dans sa crinière flamboyante, soupire... Elle *est exténuée*, Régine Deforges. Son secrétaire avait prévenu. Elle rentre d'une tournée promotionnelle en province : Limoges, Roubaix, Mulhouse... Elle a serré des mains, discuté avec des fans, félicité des libraires, rencontré des journalistes, dédicacé et redédicacé sa *Dernière Colline*, le sixième volume de son inépuisable saga, paru récemment chez Fayard. Bref, elle termine un tour de France éclair pour maillot jaune du best-seller lancé à fond de train sur une increvable *Bicyclette bleue*...

Il fut un temps, dans l'édition française, où le dernier roman d'un Denuzière, d'un Sulitzer, d'une Jeanne Bourin... pulvérisait systématiquement les records de tirage. Où un prix Goncourt, quel qu'il soit, était assuré de quelque cinq cent mille exemplaires. Depuis la guerre du Golfe – allez savoir pourquoi –, cet heureux temps n'est plus. Faut-il en rire ou en pleurer ? Les meilleures ventes s'effritent. Mais Régine Deforges, elle, tient bon. Dépassée peut-être, de quelques tours de roue, par Frédéric Dard ? Cela reste à prouver. En attendant, avec *La Bicyclette bleue* (1981), *101, avenue Henri Martin* (1983), *Le Diable en rit encore* (1985), *Noir Tango* (1991), *Rue de la Soie* (1994) et cette année *La Dernière colline*, ce sont, au total – édition courante, ventes en club et livres de poche confondus – plus de huit millions d'exemplaires qui ont trouvé preneurs dans les librairies, les maisons de la presse ou les hypermarchés. C'est ce que le PDG de Fayard, Claude Durand, appelle *« l'exception Régine »*.

Et comme Paris vaut bien une messe, la gloire populaire vaut bien quelques détours par la France profonde. Régine Deforges est épuisée, mais ce soir-là, elle part en vacances. Elle boucle des valises remplies... de bouquins. Il y a les candidats au prix Femina, dont elle est une des jurées. Et aussi quelques pavés sur la fin de la guerre d'Indochine et les accords de Genève. Car on n'imagine pas que vont s'arrêter là, en 1954, les tribulations de Léa et François Tavernier, ses héros – lesquels ont d'ailleurs un enfant qui en aura peut-être à son tour... Après le deuxième conflit mondial, la chasse aux nazis en Amérique du Sud, l'Indochine et Diên Biên Phu, où les jettera-t-elle ? Sur quel coin du globe, dans quel accident de l'Histoire ? La logique (ou la « chrono-logique ») voudrait que ce fût dans la tourmente algérienne. Mais, dit-elle, *« cette guerre ne me plaît pas »*. Alors quoi ? Le castrisme, la mort de Staline, Budapest, l'expédition de Suez ? *« Je ne vous le dirai pas. »*

D'ailleurs, est-ce l'essentiel ? L'essentiel, ou du moins le plus singulier, c'est l'extraordinaire itinéraire de Régine Deforges, cette *gamine de Montmorillon transformée* en une figure du Tout Paris ; cette fillette *« qui n'avait rien et qui désirait tout »* – selon son biographe, Marc-Emile Baronheid (*Régine Deforges, l'inconduite*, Stock, 1995) – devenue une *« commensale des déjeuners de l'Elysée »* ; cette *« adolescente paria »* épouse d'un prince russe – Pierre Wiazemsky, plus connu sous son nom de dessinateur, Wiaz – propulsée dans la famille de François Mauriac, et qui rédigera sa *Bicyclette bleue* sur le bureau de ce dernier, à Malagar ! C'est l'ancienne éditrice de littérature érotique, cent fois inculpée pour outrage aux bonnes mœurs, muée en une feuilletoniste pour jeunes filles rangées ; ou l'ex-présidente de la Société des gens de lettres, amusée de *« voir son nom succéder à ceux de Balzac ou Zola »*, épanouie dans le point de croix et les recettes de cuisine !

Oui, il y a un paradoxe Deforges. Mais la romancière l'élude d'un mouvement d'épaule. *« Vous savez, je ne suis pas quelqu'un de compliqué. Je fais les choses que j'ai envie de faire... »* A l'entendre, les *Contes pervers*, *« les bicyclettes »*, la cuisine, les ouvrages de dames – *« Notre livre du point de croix avec Geneviève* [Dormann] *a déculpabilisé des milliers de femmes. Tout à coup, elles nous voyaient, nous, tenir une aiguille ! »* –, le tarot, les livres pour enfants, l'hommage à Roger Stéphane (*Roger Stéphane ou la passion d'admirer*, Fayard/Spengler, 1995), la poésie, les *Chansons de Paris*..., tout cela procède de mêmes *« désirs »*, soudains, irrépressibles. *« Quand je m'emballe pour un truc*, dit-elle, *il faut que j'épuise le sujet. »* Quant à son éclectisme, elle n'en est pas peu fière. *« Jean-Jacques Pauvert me disait :* "En France, un écrivain ne peut pas changer d'étiquette." *C'est faux. »*

Calée dans les coussins, taquinant les sautoirs qui descendent de son cou, elle continuerait des heures à parler de *« désir »* et de *« plaisir »*. Plaisir du texte, s'entend. Et au sens de Cabanis plus que de Barthes. *Opportunément*, elle sort *Plaisirs et lectures*, chiné *« tout à l'heure chez un bibliophile de la place Saint-Sulpice »*. *« Aujourd'hui, beaucoup d'auteurs boudent leur plaisir. Il faut faire compliqué pour faire chic. Mais c'est d'une grossièreté sans nom d'être abscons. Au XVIIe siècle, tout le monde avait compris ça. »* Elle, délibérément, emploie une langue *« très simple »*. Des dialogues avant tout. Mais attention, il faut qu'*« on ait vraiment l'impression que les personnages se parlent »*. Il faut aller sur les lieux, toucher, humer, voir. *« C'est très sensuel, oui, parfaitement. Quand je vous disais que j'ai une écriture très physique... »*

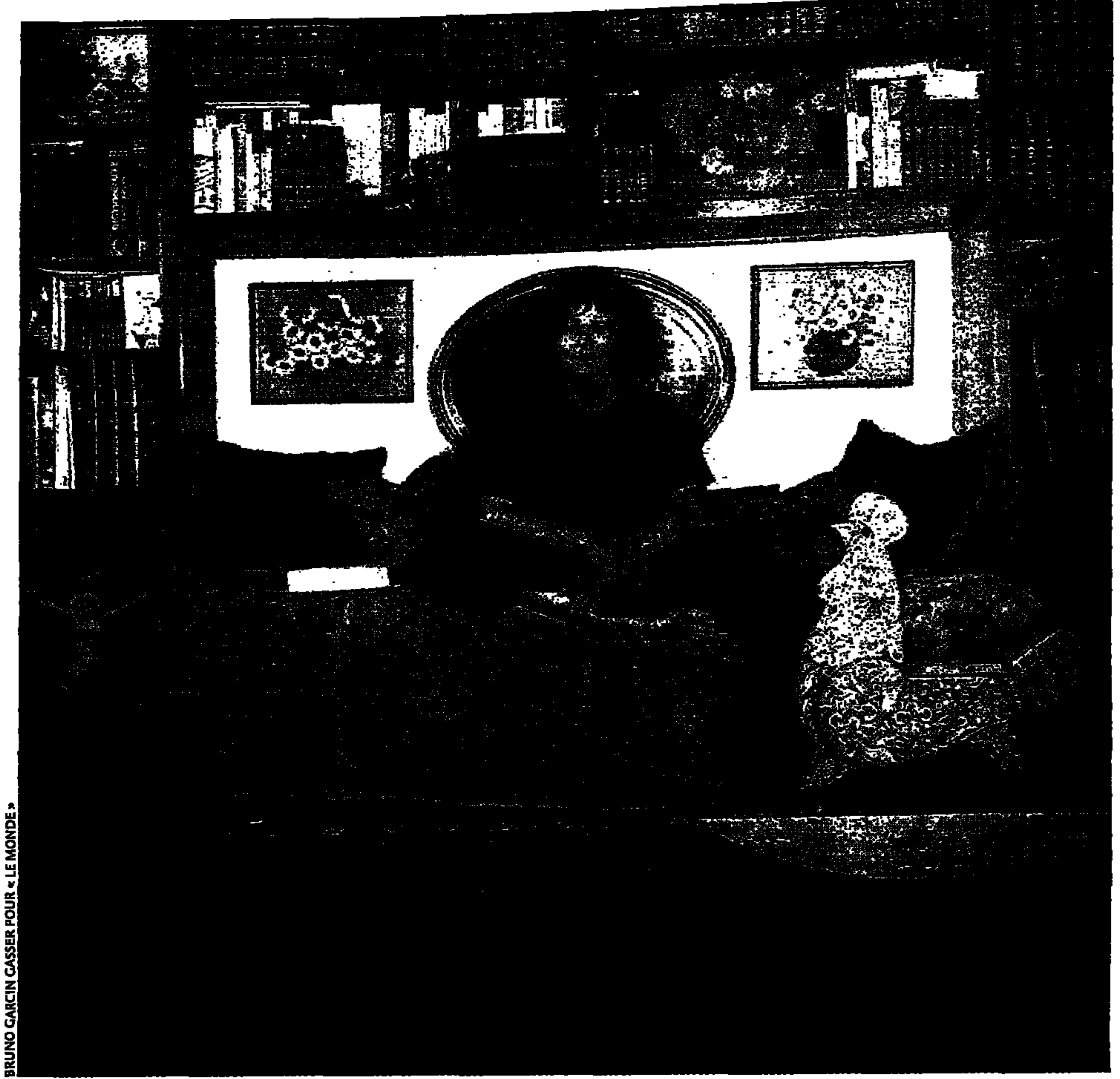

BRUNO GARCIN GASSER POUR « LE MONDE »

Régine Deforges au point de croix

L'ancienne éditrice de littérature érotique est devenue une romancière populaire à succès. « La Dernière Colline », le sixième volume de sa saga, entraîne ses héros à Diên Biên Phu

Florence Noiville

Le plus sérieusement du monde, Régine Deforges assure qu'elle *« éprouve pratiquement tout ce qu* [elle] *fait subir à ses personnages. Quand je sors d'ici le soir, j'ai les yeux au milieu de la figure »*. L'objectif, c'est que le lecteur y croie. *« Le nombre de gens qui me disent :* "vous y étiez !" *Pour le bombardement du pont d'Orléans, j'avais deux ans. Mais ça me fait un plaisir inouï. »* Y croire, oui, comme dans Dumas dont elle se sent *« le plus proche »*. *« Je n'ai pas son souffle. Pensez, la même année, écrire* Les Trois Mousquetaires *et* Monte-Cristo *! Mais le point commun, c'est ça, on y croit. »*

Pour cela, elle fouille les archives, interroge les documents d'époque, recueille des témoignages. Selon Claude Durand, Régine Deforges est *« une bûcheronne »* qui abat une documentation gigantesque. Elle se voit plutôt en reporter, en prof d'histoire, en *« flic »* : *« Quand j'ai livré le nom de l'assassin de Grandclément, personne n'a moufté »*. Et aussi en défenseur de l'épopée. Ah, l'épopée ! Elle s'enflamme en *citant le Hugo d'Hernani. Comme* elle regrette de ne pas avoir *« été là »*. Hugo, Sue, Gautier, tous ils publiaient en feuilleton dans la presse de leur temps. Au moment des *Mystères de Paris*, tout s'arrêtait à la sortie du journal. *« Les gens voulaient savoir. Qu'était-il arrivé à Fleur ? A Rodolphe ? Je trouve ça merveilleux. »* A côté de cela, voyez ce stupide XXe siècle. *« Vous savez bien, le fait d'avoir du succès est immédiatement suspect*, dit-elle avec irritation. *C'est populaire donc ça ne vaut rien. Moi, ce qui me choque, c'est le mépris dans lequel on tient ce populaire-là. »*

> *« Ce qui me fait marcher, c'est de pouvoir écrire. Ecrire, c'est être seule. Et ça, c'est bon. Seule avec plein de gens. J'ai tous les écrivains autour de moi, j'ai tous les héros, j'ai toute l'Histoire, j'ai le monde avec moi, mais ils ne sont pas là pour m'emmerder. »*

Car ce *« populaire-là »*, n'allez pas lui dire qu'il soit facile à faire. Tout, d'après elle, est travaillé, retravaillé et même passé au « gueuloir » – rien de moins ! – avant que le prince Wiaz ne donne son avis : *« Là, vous étiez fatiguée... »* N'allez pas croire que Régine Deforges écrive facilement. Elle cherche, elle bute, elle pleure parfois. Son soulagement ultime, c'est d'écrire le mot *« fin »* au bas d'un manuscrit. D'où lui vient cette difficulté ? Du traumatisme du *« cahier volé »*, ce journal où, adolescente, elle tenait la chronique de ses amours saphiques. Celui-ci ayant été dérobé et lu en place publique, Régine Deforges fut chassée de l'école, battue, insultée. Et si aujourd'hui elle s'agace que les journaux fassent leurs choux gras de cette histoire, elle reconnaît que cet épisode explique pour une bonne part ses angoisses d'écriture. D'où ses superstitions, sa manie de s'entourer d'objets qui lui parlent. *« Regardez, ici, tout veut dire quelque chose, rien n'est gratuit. »* Ainsi, des photos qui couvrent les murs, souvenirs du temps où elle travaillait à sa *Rue de la Soie*. *« C'est moi, au bureau d'Hô Chi Minh. Là, avec le général Giap à Hanoï. »* Ici un billet vietminh, là un portrait de François Mitterrand, une effigie du *« copain Rousseau »* : *« On a les gris-gris qu'on peut... »*

C'est encore la blessure du cahier volé qui explique qu'elle fut éditrice avant de devenir auteur. Etait-ce moins intimidant pour débuter ? Editrice de littérature érotique : la chose, à l'époque, faisait pourtant scandale. *« Vous n'avez pas honte ? »* se tuaient à lui répéter les juges de correctionnelle. *« Une mignonne petite dame comme vous, faire un si vilain métier ! Et vos enfants ? Y avez-vous songé ? »* Trente ans après, l'éditrice du *Con d'Irène* – en 1966 sans la signature de son auteur, Aragon – garde un souvenir amer de ses faillites successives dans l'édition, mais également une certaine fierté d'avoir su *« dire non face aux pressions de la police, de l'intérieur, et même de la corporation »*.

Celle qui fut l'interlocutrice de Dominique Aury dans *O m'a dit* se réjouit aujourd'hui que les auteurs d'érotiques, pour les trois quarts, soient des femmes. *« Elles se sont emparées de cet univers avec un naturel, une santé... Je viens de lire un texte intitulé* Métro Ciel *d'une certaine Claire Fourier* (Actes Sud, 1996). *J'aurais bien aimé écrire ça. »*

Pour sa part, elle prépare un court texte, *L'Orage*, qui sortira à la rentrée chez son fils, l'éditeur Franck Spengler. Mais il y a fort à parier que celle qui passait naguère pour une sulfureuse provocatrice ne choquera plus personne. Régine Deforges, l'insoumise, est désormais citée comme un modèle de *« réussite tranquille »*. C'est un autre aspect du paradoxe. Qu'elle ait, par ailleurs, après des années de batailles juridiques, gagné son procès contre les héritiers de Margaret Mitchell – lesquels l'attaquaient pour plagiat d'*Autant en emporte le vent* – ne fait qu'ajouter à cette sérénité. Oui, *La Bicyclette bleue* devait bien être, au départ – dans l'esprit de Jean-Pierre Ramsay, son éditeur de l'époque –, un remake français d'*Autant en emporte le vent*. Mais si Régine Deforges s'est pliée au jeu dans les cent premières pages, elle a ensuite complètement volé de ses propres ailes. D'ailleurs, l'affaire est close. *« Ça n'était qu'une question d'argent. Les livres n'auraient pas marché,* [les héritiers] *n'auraient pas bougé. »*

Et puis, ajoute Régine Deforges, *« je suis convaincue que la littérature est un vaste pot dans lequel on peut tous puiser. Moi, je pioche à droite et à gauche. Dans mes livres, tout à coup, il passe un poème, quelques lignes des* Mémoires d'outre-tombe, *un* A la manière de... *Ce qui m'amuse, c'est que les journalistes ne le remarquent pas. Dans mon dernier livre, j'ai par exemple pompé l'engagement dans la légion dans* 813 *de Maurice Leblanc. J'ai changé les noms, il fallait que ça colle, mais ça fait presque une page. Quant à* La Bicyclette bleue, *tenez, il y a un personnage qui s'appelle Raphaël Mahl. Avez-vous remarqué que tout ce que dit Raphaël Mahl, c'est Maurice Sachs qui l'a écrit ? »*

Elle triomphe, Régine Deforges. Elle savoure tranquillement ses revanches. Elle s'en défend, pourtant. Arrivée, elle ? Je reste une paysanne, répète-t-elle. *« Mitterrand disait souvent, Régine Deforges et moi, on sort du même terreau. Lui était de Jarnac, c'est pas beaucoup mieux que Montmorillon. Pour lui, j'étais profondément française. Plus franchouillarde, c'était impossible à trouver. »* Arrivée à gagner de l'argent ? *« Non. Encore une fois, ce qui me fait marcher, c'est de pouvoir écrire. Et puis, écrire, c'est être seule. Et ça, c'est bon. Seule avec plein de gens. J'ai tous les écrivains autour de moi, j'ai tous les héros, j'ai toute l'Histoire, j'ai le monde avec moi, mais ils ne sont pas là pour m'emmerder. »*

Il est tard. Régine Deforges a encore à faire. Répondre à cet *« ancien ministre emprisonné par le Viêt-minh »* qui lui fait *« mille compliments »* sur *La Dernière Colline* ? Rappeler son *« grand ami »* l'abbé Pierre, victime d'un *« odieux lynchage médiatique »* ? Terminer ses valises ? Oui, il va falloir faire tout ça. Elle se dit si lasse, pourtant, ce soir, Régine Deforges. Mais qui la croirait ?

JEUDI 22 AOÛT

TF 1

20.50

NAVARRO
Série. Le clan des clandestins, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin (95 min). 823877
Le commissaire et son équipe font une « descente » dans une imprimerie de faux papiers dirigée par des clandestins. L'opération se passe mal, un policier est blessé...

22.25

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Avec Carlos, Sacha Distel, Herbert Léonard, Chevallier et Laspalès, Frédéric Bodson (85 min). 1448919
23.50 et 2.05, 2.40, 3.45, 5.00 Histoires naturelles. Insolites.
0.45 Journal, Météo.
1.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 1.55 et 2.30, 3.35, 4.35 TF 1 nuit. 4.45 Musique.

France 2

20.55

▶ URGENCES
Série.
Parcours d'une longue journée, d'Anita W. Addison ; La vie continue, de James Hayman (105 min). 3820848

22.40

ELLES NE PENSENT QU'À ÇA ■
Film de Charlotte Dubreuil (1993, 90 min). 518759
Comédie croustillante, écrite par Georges Wolinski avec la réalisatrice, qui n'a pas fait un retour remarqué.
0.10 Journal, Météo.
0.25 ▶ Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. Les terres jaunes (50 min). 9132878
1.15 Eurocops. Punition mortelle. 2.05 La Vie privée des plantes (rediff.). 3.00 Urti. Rome, ville impériale. 3.55 24 heures d'info. 5.10 Fleuves d'Afrique. Une expédition de Pierre et Didier Kemui.

France 3

20.50

LE COUTEAU DANS LA PLAIE ■ ■
Film d'Anatole Litvak (1962, N., 104 min). 284484
Film d'angoisse psychologique réalisé à Paris en décors naturels. La mise en scène joue sur les nerfs.
22.40 Journal, Météo.

23.10

L'HEURE AMÉRICAINE
[1/3] Fugues américaines : gospel, Mississippi, d'Anne Georget (55 min). 1896718
Jackson, capitale du Mississipi, est le camp de base du groupe de gospel Jackson Southernaires. La plupart du temps sur les routes, il se produit dans les coins les plus reculés des Etats-Unis pour faire entendre le nom de Dieu.
0.05 Espace francophone. Ecrivains francophones : Moussa Konaté. 0.30 Bizarre, bizarre. Série. Question de doigté (35 min). *Un étranger extravagant lance un pari fou à un jeune homme en vacances à la Jamaïque...*

Arte

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : QUELLE MÉDECINE POUR SE SOIGNER ?
20.46 Le Dilemme de la médecine conventionnelle. Documentaire de Klaus Preisgke (29 min). 100773938
21.15 La Clinique de l'avenir. Documentaire. High tech, high touch... ou les deux ? de Hiltrud Reiter et Gundula Englisch (30 min). 753209
21.45 et 0.05 Débat : La Médecine en crise.
22.30 Médecine alternative. Documentaire de Sylvia Belz et Fritz Bohme (50 min). 22483
23.20 Le Retour des guérisseurs. Documentaire. La médecine entre mythe et science, de Klaus Simmering (85 min). 5785396
0.45 Phantom of the Paradise ■ ■. Film de Brian De Palma avec Paul Williams (1974, v.o., 92 min). 4653588 2.15 L'Homme invisible. Série [10/26]. Crise cardiaque, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells. 2.40 Court-circuit Pile poil, court métrage britannique de Jamie Nuttgens (1994, v.o., rediff., 10 min).

M 6

20.45

ON L'APPELLE CATASTROPHE
Film de Richard Balducci avec Michel Leeb, Carol Lixon (1983, 79 min). 763735
C'est en effet une catastrophe qui ne devrait pas avoir droit à l'antenne.

22.25

LES CONTES D'OUTRE-TOMBE
Le bourreau en mal d'exécution, de Walter Hill avec Bill Sadler
Ulric et les neuf vies du chat, de Richard Donner avec Joe Pantoliano
Nuit de Noël pour femme adultère, de Robert Zemeckis (75 min). 4540071
23.45 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 16 (45 min). 3686754
0.30 Best of Trash.
2.00 Rock express. 2.35 Culture pub. 3.00 Frank Sinatra. Documentaire. 3.30 L'île aux plongeuses nues. Documentaire. 4.15 Prenez-les vivants ! Documentaire. 4.45 Hot Forme. 5.10 Turbo (30 min).

Canal +

20.35

LES PÉCHÉS MORTELS
Film de P. Dewolf, (1995, 85 min). 898735
En septembre 1938, sur la côte normande, un inspecteur de Scotland Yard se suicide alors qu'il surveillait une maison.
22.00 Flash d'information.

22.05

THE SHADOW ■
Film de Russell Mulcahy (1994, v.o., 103 min). 4826280
Un criminel du Tibet est devenu le pire ennemi du mal. Connu à New York comme un riche play-boy, il se transforme à l'occasion en vengeur masqué.
23.50 Dieu, l'amant de ma mère et le fils du charcutier. Film d'A. Issermann (1994, 88 min). 8581025
1.20 Les Malheurs d'Alfred ■ Film de Pierre Richard. (1971, 90 min). 3389675
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture
21.00 Mémoire du siècle. Gellu Naum, poète roumain.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Les noms de personnes (4).
22.40 Nocturne. Musique en France. Montauban : Alors, chante !
0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Hubert Damisch (Skyline, la ville Narcisse). 0.50 Coda. Gérard Ansaloni (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Albert Cohen, l'iconoclaste (2) ; 2.19, le Gai Savoir : Farid Chenoune ; 3.04, Le Laocoon : les histoires successives d'une statue ; 4.29, Albert Memmi.

France-Musique
20.00 Concert Promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Royal Albert Hall à Londres, par le Chœur Philharmonia et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Claus Peter Flor : Tristan et Isolde : Prélude et mort d'Isolde, de Wagner ; Der Wald, (création au Royaume-Uni), de Matthus ; Concerto pour piano et orchestre nº 37, de Beethoven, Andreas Haefliger, piano ; Te Deum, de Bruckner.
22.15 Festival de Radio-France et Montpellier. Concert donné le 24 juillet, à la salle Pasteur-Le Corum, par le Quatuor de l'Orchestre philharmonique de Montpellier et le Philharmonique de Chambre, dir. Michel Dalberto : Sonate pour piano op. 1, de Berg, Michel Dalberto, piano ; Œuvres de R. Strauss ; Œuvres de Wolf, Bruckner.
0.05 Arborescence. Histoires de quatuors à cordes. Œuvres de Beethoven, Barber, Ravel, William Sheller, Martial Solal, Costello, Schubert. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 24 janvier, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, Vengerov, violon. Trois scènes, d'Amy ; Concerto nº 2, de Mendelssohn ; Caprice Viennois, Le Tambourin chinois, de Kreisler ; Le Sacre du Printemps, de Stravinski.
22.35 Les Soirées... (Suite). Le Quatuor Smetana. Œuvres de Dvorak, Janacek, Suk. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 Macao, l'enfer du jeu ■ Film de Jean Delannoy (1939, N., 100 min) 85908826
21.40 Les Loukoums.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Marche du siècle. Invités : Jacques Barrot, ministre du Travail et des Affaires Sociales.
0.05 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 La Grande Famine. [3/3] L'héritage et les reproches.
21.25 Zoo : Etat des lieux. [3/4] Zoos en péril.
22.15 Avoir treize ans en Haïti.
23.30 La Part du rêve. Le rêveur d'étoile.
0.00 Superstitions. L'important c'est d'y croire.
0.40 Armand Frappier (55 min).

Paris Première
19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première. Invité : Umberto Eco.
21.00 Les Nerfs à vif ■ ■ Film de Jack Lee-Thompson (1962, N., v.o., 105 min) 87907209
22.45 Concert : Concert européen du Philarmonique de Berlin. Enregistré au Royal Albert Hall de Londres en 1993 (95 min). 27395938

France Supervision
20.30 Ponce Pilate ■ Film de Gian Paolo Callegari et Irving Rapper (1961, 100 min) 11979551
22.10 Cyclisme.
22.25 Mayerling ■ Film de Terence Young (1969, 130 min) 61907342
0.35 Du côté de chez nous. [5/10] De Daniel Karlin.

Ciné Cinéfil
20.30 Les Petits Riens ■ Film d'Yves Mirande et Raymond Lebourrsier (1941, N., 85 min) 52230483
21.55 Les Durs à cuire ■ Film de Jack Pinoteau (1964, N., 90 min) 1748193
23.25 Le Club.

Ciné Cinémas
20.30 Sur la Riviera ■ Film de Walter Lang (1951, v.o., 90 min) 2396700
22.00 Johnny s'en va-t-en guerre ■ ■ Film de Dalton Trumbo (1971, v.o., 110 min) 5931754
23.50 Une Anglaise romantique ■ ■ Film de Joseph Losey (1975, 110 min) 32885464

Série Club
20.20 L'Etalon noir. La guérison.
20.45 et 23.45 Edouard et ses filles.
21.40 et 1.25 Julien Fontanes, magistrat. Mélanie sans adieu.
23.10 La Famille Addams. Ophélia et ses amours.
0.35 Sweeney. Queen's Pawn (50 min).

Canal Jimmy
20.00 Le Combat dans l'île ■ ■ Film d'Alain Cavalier (1961, N., 105 min) 45210484
21.45 Motor Trend.
22.05 L'Ami américain ■ ■ Film de Wim Wenders (1977, v.o., 125 min) 50848848
0.10 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Berceuses.

Eurosport
18.00 et 23.00 Boxe.
19.00 Tennis. En direct de Toronto (Canada). Tournoi messieurs : 4e jour (240 min). 26026342
0.00 Sailing.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
20.10 Havana. Film de Sydney Pollack (1990, 135 min). Avec Robert Redford. *Comédie dramatique.*
22.30 L'Ordre du jour. Film de Michel Khleifi (1993, 110 min). Avec Robin Renucci. *Comédie dramatique.*

RTL 9
20.30 Résurrection. Film de Daniel Petrie (1980, 105 min). Avec Ellen Burstyn. *Fantastique.*
22.15 Les mois d'avril sont meurtriers. Film de Laurent Heynemann (1986, 90 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Policier.*
0.00 Les Pirates de Malaisie. Film d'Umberto Lenzi (1964, 110 min). Avec Steve Reeves. *Aventures.*

TMC
20.35 L'Indiscret. Film de Stanley Donen (1958, 100 min). Avec Cary Grant. *Comédie.*

TSR
23.20 Pas très catholique. Film de Tonie Marshall (1993, 95 min). Avec Anémone, Roland Bertin, *Comédie.*

VENDREDI 23 AOÛT

TF 1
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Feuilleton. Départs.
15.20 Hawaï police d'Etat. Série [3/3]. Trilogie : le patriarche.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.10 Des copains en or. Jeu.
17.50 L'Ecole des passions. Série. Le jeu et l'amour.
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série.
18.50 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

SLC SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1976-1977 : punk, rasta. Les chouchous : Philippe Lafontaine, Jenny Mac Kay, Spice Girls, Christophe Rippert. Les témoins : Frédéric François, Gérard Lenorman... (130 min). 90334052

23.00

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Chantage sous la pluie, de Richard Friedman, avec Emma Samms, Parker Stevenson (90 min). 68439
Une top model et son mari, un brillant avocat, qui ont tout décident de tout quitter pour sauver leur mariage...
0.30 Grands Reportages. Le gouffre de Papouasie (60 min). 5835237
1.30 Journal, Météo.
1.40 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 3.15 et 4.20 TF 1 nuit. 3.25 et 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 4.55 Musique.

France 2
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. Imprudence.
14.45 Matt Houston. Série. Le loup.
15.35 Les deux font la paire. Série.
16.25 Hartley cœurs à vif. Série.
17.15 Les Hardy Boys. Série.
18.05 et 3.20 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Michel Drucker, José Garcia, Anne Magnien.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Brouillard au pont de Tolbiac, de Jean Marbœuf d'après Léo Malet (95 min). 3713304
Burma s'interroge sur la mort d'un ancien camarade et prend sous sa protection l'amie de ce dernier menacée par la mafia thaï...

22.30

▶ LE VENT DE L'OUBLI
Téléfilm de Chantal Picault, avec Bernard Fresson (90 min). 69168
Dans un petit village de France, une jeune Vietnamienne vient retrouver sa tante. Elle apprend sa mort mystérieuse et décide de s'installer dans sa maison abandonnée...
0.00 Journal, Météo.
0.15 Notorious. Téléfilm de Colin Bucksey, avec John Shea (90 min). 8447637
1.45 Bolivie. 2.25 Le Temps du retour. 3.05 Voltigeur du Mont-Blanc. 3.55 24 heures d'info. 5.05 Avoir vingt ans... au Cap (rediff.).

France 3
12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Auch.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Chanson de Lisa.
15.30 Matlock. Série. Le chef.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Beaulieu-sur-Mer.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Dernière escale en enfer : Inde, golfe de Cambay (55 min). 8643948
Le dernier voyage du cargo allemand Athinai *pour la plus grande casse de bateaux du monde.*

21.45

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Brésil : les cow-boys en pirogue ; France : graines d'écureuil ; Sénégal : la cité des vieilles (50 min). 2570385
22.35 Journal, Météo.
23.00 Carnet de balles. Pièce de café-théâtre de Bruno Druart. Avec Matie Boissard, Marie-Anne Mestre (85 min). 465120
0.25 Les Cavales de la nuit. Costa Rica ou le désir de paix, de Danièle Baudrier (55 min). 2495502
1.20 Bizarre, bizarre. Série. L'attrape-mouches (35 min).

La Cinquième
12.30 Les Grandes Aventures du XXe siècle. 12.55 Attention santé. Les maladies sexuellement transmissibles. 13.00 Net plus ultra. 13.30 Que deviendront-ils ? [8/10]. 14.30 Les Etats-Unis. Washington. 15.30 Déclics été. Chasseurs de pierres. 15.40 Les Palaces. Le Savoy à Londres. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du soleil. Feuilleton [2/12]. 18.00 La France aux mille villages. La Vienne. 18.30 Le Monde des animaux. Les plantes d'Australie.

Arte
19.00 Les Grandes Maladies. Documentaire [2/4]. La tuberculose (45 min). 58633
19.45 Louis Pasteur, Robert Koch et la bactériologie. Documentaire.
20.00 Reportage. Le manager et ses trois ténors.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

FACE AUX FORÊTS
Téléfilm de Peter Lilienthal, d'après une nouvelle d'Abraham Bar Jehoschua, avec Rusty Jacobs, Adi Nizan (80 min). 724830
Un éternel étudiant travaille comme garde forestier près de la côte israélienne. Il est nourri par un Arabe muet qui vit reclus avec sa fille. Un été interminable fait naître entre les personnages une étrange relation.

22.05

GRAND FORMAT : LE JAGUAR ET LA PLUIE
Documentaire. En descendant le Rio Negro, de Herbert Brödl (95 min). 5292584
Au début de ce siècle, Theodor Koch-Grünberg entreprend plusieurs voyages au Brésil et passe quelques années parmi les Indiens d'Amazonie. Quatre-vingt-dix ans plus tard, cinq descendants de ces Indiens suivent le Rio Negro sur les traces de l'explorateur.
23.40 Profil : Bérau. Documentaire. Sur les traces de Conrad, de Frédéric Compain et Elisabeth D. (55 min). 325323
0.35 Music Planet. Magazine. Lost in Music. London Jungle, d'Oliver von Felbert (rediff., 55 min). 1.30 Le Mystère Anastasia. Documentaire de Julain Nott (rediff., 55 min). 2.25 Autopsie d'une momie. Documentaire de Michel Marie (rediff., 30 min).

M 6
12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. C'est quoi l'amour ?
13.25 Et si on faisait un bébé ? Téléfilm de Tom Moore, avec Jane Curtin (87 min). 5252566
14.50 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin. Série.
18.00 V. Série. Dissident.
19.00 Highlander. Série. Une passion immortelle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 et 23.30 Capital 6. La fortune des Beatles.

20.45

LES FAUX FRÈRES
Série [2/6]. Le jackpot, de Ruggero Deodato, avec B. Spencer (95 min). 572439
Alors qu'ils s'apprêtent à quitter le Costa Rica, Orso et Zack sont intrigués par les activités illicites d'un casino et d'un centre écologique.

22.25

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le bayou, avec Peter Graves, Tony Hamilton (55 min). 4546526
Les agents spéciaux de Mission impossible *sont chargés de mettre fin à un sombre trafic international de prostitution.*
23.30 Secrets de femmes.
0.10 Hongkong Connection. Série. Le mensonge ne paie pas.
1.00 Best of Groove.
2.40 E = M 6. 3.05 Frank Sinatra. Documentaire 3.55 Culture pub. Magazine. 4.20 Fréquenstar. Magazine (55 min).

Canal +
▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 L'Été des docs. Les Matinales.
13.30 Le Client. Film de Joel Schumacher avec Susan Sarandon (1994, 116 min). 299385
15.30 Les Chicanos. Documentaire (50 min). 46439
16.20 Hibernatus ■ Film d'Edouard Molinaro (1969, 79 min). 8868033
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.00
18.30 Minus et Cortex.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.45 Flash d'information.

19.55

FOOTBALL
Nancy-Paris-Saint-Germain. Match de la 3e journée du championnat de France de D1 ; à 20.00, coup d'envoi (125 min). 1320781

22.00

ATHLÉTISME
Réunion de Bruxelles, commentée par Marc Maury (55 min). 62897
22.55 Flash d'information.
23.00 Les Misérables ■ Film de C. Lelouch (1994, 167 min). 25093323
1.50 L'Attaque de fort Adams ■ Film de John W. Fordson (1963, 91 min). 4387569
3.20 Noir comme le souvenir ■ ■ Film de J.-P. Mocky (1995, 89 min). 6681827
4.55 Le Deuxième Père ■ Film de Chris Menges (1994, 101 min). 13509057
6.35 Surprises (24 min).

Radio

France-Culture
20.00 Carnets de voyage. (rediff.). Les folies de la forêt (5).
21.00 Mémoire du siècle. Bernard Charbonneau, géographe historien.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Les noms de personnes (5).
22.40 Musique : Nocturne. Musique en France. Carpentras : Les Vêpres de Saint-Siffrein.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.). J.B. Pontalis (Un homme disparaît). 0.50 Coda. Gérard Ansaloni (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Pierre Mac Orlan ; 3.43, La chanson documentaire : Pierre Mac Orlan ; 4.02, Marie D'Agoult ; 5.32, Les médicaments de l'âme.

France-Musique
19.30 France-Musique l'été. Festival d'Aix-en-Provence. Concert donné le 24 juillet, au théâtre de l'Archevêché, par l'Orchestre européen du Festival, dir. Evelino Pido : Œuvres de Mozart, Beethoven.
21.30 Concert. Donné le 17 septembre 1995, à Berlin, par le Chœur d'hommes et l'Orchestre Symphonique de la Radio de Berlin, dir. Michail Jurowski : Sinfonisches vorspiel, d'Alfred Schnitke ; Concerto pour piano et orchestre nº 5, de Prokofiev, Dmitri Alexeiev, piano ; Symphonie nº 13 pour basse solo, chœur d'hommes (basses) et orchestre Babiyar, de Chostakovitch, Anatoli Kotscherga, basse.
0.05 *Jazz nuit*. Le duo Sylvain Kassap, François Corneloup, saxophones, clarinettes), le quintette Double-Basse de Jean-Luc Ponthieux, basse, avec François Thuillier, tuba, Bobby Rangell, saxophone et flûte, Jean-Louis Matinier, accordéon et Christian Lété, batterie. (Enregistré les 26 et 30 juillet au Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Proust et la musique. Quatuor nº 1, de Fauré, par le Quatuor Bernède, François, piano ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Thomas ; Sonate nº 1, de Saint-Saëns, Kantorow, violon, Rouvier, piano ; Lohengrin la fin, de Wagner, par la Chorale de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Kempe, Thomas (Lohengrin), Grümmer (Elsa), Fischer-Dieskau (Friedrich), Ludwig (Ortrud) ; Œuvres de Mozart.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Hahn, Fauré, Schumann, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 Fort Boyard.
21.30 Les Carnets du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata.
23.50 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Rentrer ?
21.30 D'un pôle à l'autre. [4/8] Sables émouvants.
22.20 Millénium [8/10].
23.15 Les Parois de la mémoire. [4/6] Le Dhaulagiri.
23.40 ▶ La Poursuite du bonheur.
1.00 La Grande Famine. [3/3] L'héritage et les reproches (50 min).

Paris Première
20.00 20 h Paris Première.
21.00 A bout portant.
21.45 Musiques en scène.
22.15 Simon Boccanegra. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden, à Londres, en 1991 (140 min). 73362236
0.35 Paris dernière (50 min).

France Supervision
20.25 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 26092439
21.20 Cyclisme.
21.35 Triathlon.
22.25 Superglisse.
22.55 Les Plus Beaux Chiens du monde.
23.45 Golf.
1.15 11e Marathon des sables (30 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Premier rendez-vous ■ ■ Film d'Henri Decoin (1941, N., 105 min) 5813304
22.15 It Happens Every Spring ■ Film de Lloyd Bacon (1949, N., v.o., 85 min) 3180149
23.40 Aventures en Libye ■ Film de John M. Stahl (1943, N., v.o., 90 min) 5832694

Ciné Cinémas
21.00 Allô maman, c'est encore moi. Film d'Amy Heckerling (1990, 80 min) 26942878
22.20 Les Mille et Une Vies d'Hector. Film de Bill Forsyth (1992, v.o., 120 min) 67888694

Série Club
20.20 L'Etalon noir. Le mauvais cheval.
20.45 et 23.30 Commando Garrison. Marché noir.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat. Jamais rien à Coudeuvres.
23.00 La Famille Addams. L'argent de poche.
0.15 Sweeney. Night Out (45 min).

Canal Jimmy
20.30 Les Envahisseurs. L'expérience.
21.20 The Muppet Show. Invitée : Pearl Bailey.
21.45 Chronique du front.
21.50 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi.
22.20 Dream On. Que vois-je là dans ta poche ?
22.45 Seinfeld. Le portefeuille.
23.05 Country Box. Invité : Garth Brooks.
23.35 La Semaine sur Jimmy.
23.45 New York Police Blues. Episode nº 62.
0.35 T'as pas une idée ? Invité : Nino Ferrer (60 min).

Eurosport
19.00 Tennis. En direct de Toronto (Canada). Tournoi messieurs : Quarts de finale (120 min). 827385
21.00 Boxe.
22.00 Pole position.
23.00 Sumo.
0.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
22.30 Le train sifflera trois fois. Film de Fred Zinnemann (1952, N., 85 min). Avec Gary Cooper. *Western.*
0.10 Les Mois d'avril sont meurtriers. Film de Laurent Heynemann (1986, 85 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Policier.*

TSR
22.00 Les Blancs ne savent pas sauter. Film de Ron Shelton (1992, 110 min). Avec Wesley Snipes. *Comédie dramatique.*
23.55 Le Cadavre sous le chapeau. Film de Joel et Ethan Coen (1990, 110 min). Avec Gabriel Byrne. *Policier.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le FLNC-canal historique brandit la menace de nouveaux attentats en Corse

Le « numéro un » d'A Cuncolta naziunalista dénonce le « racisme primaire » d'Alain Juppé

JOSÉ ROSSI, député UDF-PR et président du conseil général de Corse-du-Sud, était prophète et non Cassandre lorsque, après avoir été visé au début de la semaine par un attentat, il dénonçait *« un sentiment de gâchis généralisé »* et *« un immense malentendu »* entre l'Etat et les nationalistes : en dépit de la lassitude généralisée vis-à-vis de la violence, le FLNC-canal historique – à en croire l'éditorial de François Santoni, « numéro un » d'A Cuncolta naziunalista, publié jeudi 22 août par l'hebdomadaire *U Ribombu* –, n'a plus l'intention de prolonger la trêve observée par lui depuis janvier. Ce qui laisse aussi à penser que la série d'attentats de ces derniers jours est bien à mettre au compte de ce mouvement clandestin.

François Santoni met directement en cause l'attitude du premier ministre lors de sa visite sur l'île les 17 et 18 juillet. Le ton est lourd de menaces, tout comme les références utilisées, en particulier le sigle IFF (*lire ci-dessous*), qui rappelle l'époque la plus sombre du nationalisme, au début des années 80, quand le FLNC s'en prenait aux continentaux établis en Corse. De même, vingt et un an jour pour jour après l'occupation de la cave d'Aléria, le 22 août 1975, l'évocation de Michel Poniatowski, le ministre de l'intérieur qui ordonna alors l'assaut des gendarmes mobiles renforcés d'hélicoptères et d'engins blindés légers, au prix de deux morts chez les forces de l'ordre, peut laisser présager le pire.

« UN DOUBLE DISCOURS »

Ce retour annoncé à la clandestinité et à une violence meurtrière a quelque chose d'absurde et de suicidaire dans une île recrue d'épreuves, qui n'avait pas besoin de ce coup de grâce pour se laisser aller à un profond découragement et à un noir pessimisme. D'autant qu'en octobre 1995, le même *U Ribombu* affirmait dans un éditorial de première page, à propos de la *« clandestinité » : « La phase de cette lutte ouverte il y a vingt ans semble désormais révolue. »*

Tout cela ne saurait faire oublier que le gouvernement porte une lourde responsabilité. Certes, les arrière-pensées liées à la politique *nationale ne peuvent être oubliées* – au moment où les léotardiens tentent de s'affirmer face au RPR –, dans les déclarations de José Rossi, proche du président de l'UDF. Mais l'ancien ministre de l'industrie n'avait pas tort d'affirmer, dès mardi : *« La situation d'échec est la conséquence d'un double discours tenu par des responsables nationaux ou des émissaires nationaux et qui ont pu, chez certains nationalistes, évoquer l'idée d'une solution qui peut-être ne correspondait pas à la réalité praticable par le gouvernement. (...) Mais forcément, le discours du chef du gouvernement s'est imposé. Il affiche un refus de toute réforme institutionnelle et, en même temps, une volonté de fermeté très grande. Il y a eu incontestablement une surprise au niveau d'interlocuteurs nationalistes qui avaient entendu d'autres discours. »*

En clair, après des mois de discussions – directes ou par émissaires interposés – avec un ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui donnait un sentiment d'ouverture aux revendications politiques des nationalistes, ceux-ci se sont réveillés brutalement lorsqu'ils ont entendu Alain Juppé, à l'Assemblée de Corse, le 17 juillet, leur opposer une nette fin de non-recevoir, en dehors d'un ensemble de mesures économiques et culturelles. Le choc a été assez rude pour que, bien au-delà du FLNC-canal historique, l'ensemble de la mouvance autonomiste et nationaliste dénonce cette attitude de *« fermeture »*.

INTRANSIGEANCE

Il aurait pourtant suffi, sans doute, de peu de chose pour que le *« processus de paix »* continuât, tant la volonté de sortir de l'impasse était partagée, y compris par la plupart des dirigeants d'A Cuncolta.

Mais en montrant son intransigeance, dans un scénario qui n'est pas sans rappeler, *mutatis mutandis*, l'attitude de John Major face à l'IRA, le premier ministre a permis aux « durs » d'A Cuncolta et du FLNC-canal historique d'imposer leur ligne.

Plusieurs questions se posent dans l'immédiat : quels sont les moyens réels – politiques, humains, *« militaires »* – dont dispose le FLNC-canal historique, affaibli par les assassinats et qui pâtit désormais d'une très mauvaise image ? Va-t-il mettre ses menaces à exécution dès maintenant, ou maintenir la pression à son niveau actuel jusqu'en octobre, date d'expiration prévue de la trêve ? Quant au gouvernement, il ne lui reste plus qu'à tenir ses propres engagements, tenter de réprimer sans faiblesse tous les manquements à la loi qui pourraient survenir. Avec tous les risques que supposent, dans le contexte corse, l'abandon du dialogue et le recours au « tout-répressif ». Risques soulignés à plusieurs reprises par... le ministre de l'intérieur.

Jean-Louis Andreani

« Fin d'un processus de paix »

U RIBOMBU, l'hebdomadaire d'A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, publie, jeudi 22 août, un éditorial de François Santoni, « numéro un » d'A Cuncolta naziunalista intitulé : « Fin d'un processus de paix ». Le sous-titre indique : *« Le gouvernement a trahi tous ses engagements, fruit des négociations engagées (...). Ceux qui avaient entamé le dialogue se sont retrouvés minoritaires face à Juppé – lequel mise sur une classe politique qui regroupe du coup toute son arrogance. »*

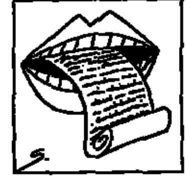

VERBATIM

Le texte indique : *« La zone franche (...) s'est révélée une vaste escroquerie (...). En ce qui concerne Alain Juppé, son mépris envers le peuple corse – qui confine au racisme primaire – nous conduit à refuser en bloc son aumône (...). Nous refusons ses ultimatums insultants (...). Nous sommes d'ores et déjà en mesure de prédire que les instruments répressifs qu'il entend utiliser (...) pourraient précipiter sa chute politique (...). La réalité coloniale, telle que nous l'avons connue sous Poniatowski* [lorsque ce dernier était ministre de l'intérieur de Valéry Giscard d'Estaing de 1974 à 1977], *s'impose à nouveau. Aussi, les mots d'ordre qui, à un moment donné, ont pu apparaître obsolètes – tel le fameux IFF* [« les Français dehors » en langue corse] *semblent, hélas ! revenir d'actualité. »*

« Nous affirmons, ajoute le texte, *que nous poursuivrons la lutte et que celle-ci saura, en toutes circonstances, se montrer à la hauteur de la répression. »* Celle-ci *« ne saurait, en tout cas, occulter la responsabilité écrasante de quelques élus qui, lors de contacts avec le FLNC, tiennent un discours d'ouverture, alors que dans les cabinets parisiens, ils réclament à grands cris l'usage du bâton... »*

La presse belge fustige l'incompétence de la police

Funérailles « nationales » pour les fillettes enlevées

BRUXELLES
de notre correspondant

Des dizaines de milliers de personnes étaient attendues, jeudi 22 août, à Liège pour les funérailles de Julie et Mélissa, victimes de Marc Dutroux. Presque des funérailles nationales, retransmises en direct par la radio et la télévision publiques francophones (RTBF). Une minute de silence dans tout le pays avait été décrétée par le gouvernement au moment où devaient commencer les obsèques. Les ministres de la fonction publique et de la justice, André Flahaut et Stefaan De Clerck, devaient assister à la cérémonie en la basilique Saint-Martin de Liège.

Le roi Albert II avait annoncé son intention de s'y faire représenter par son aide de camp, le général-major José Dassy, mais les familles se sont opposées à ce souhait parce que, disent-elles, les lettres qu'elles avaient envoyées au Palais pour attirer l'attention royale sur la disparition de leurs enfants n'avaient pas reçu de réponses satisfaisantes.

LE ROI « N'A JAMAIS RÉPONDU »

Dans le journal *La Libre Belgique*, le père de Mélissa, Gino Russo, a critiqué, mercredi 21 août, l'attitude d'Albert II qui *« n'a jamais répondu présent lorsque nous lui avons écrit »* après la disparition des deux fillettes en juin 1995. La solidarité populaire à l'égard des familles des victimes s'accompagne de colère contre les errements apparents de la police, révélés par la presse. Mercredi soir, un communiqué du ministre de la justice, Stefaan De Clerck, précisait que *« les informations fragmentaires dont disposent les médias ne reflètent pas correctement la réalité »*.

Il reste que, devant les accusations précises formulées par ces médias, la réponse des autorités tarde à venir. A tout le moins, divers témoignages révèlent un manque de communication entre la gendarmerie de Grâce-Hollogne, la localité de la banlieue liégeoise où habitaient les victimes, et celle de Charleroi, appelée à surveiller les faits et gestes de Dutroux depuis ses démêlés avec la justice.

Les gendarmes de Grâce-Hollogne, chargés d'enquêter sur les disparitions, avaient apparemment en main des rapports en provenance de Charleroi faisant état des étranges activités de Dutroux découvertes au cours de multiples perquisitions dans ses six maisons. Les gendarmes de Charleroi avaient signalé les travaux d'aménagement de caves qui pouvaient servir de prison. Ils auraient aussi mentionné les propos inquiétants tenus par Dutroux à un informateur qu'il voulait engager pour les rapts de fillettes : *« Il suffit de les tenir avec une main sur la bouche. Une fois dans la voiture, elles ne peuvent partir car la sécurité enfant est placée. »* Le salaire proposé pour chaque rapt était, paraît-il, de 25 000 francs français.

Il est quand même étonnant que les enquêteurs de Charleroi ne se soient pas plus préoccupés des suites réservées à leurs rapports alarmants. *Eux-mêmes n'étaient* pas toujours des modèles de zèle. Dans son édition de jeudi, le quotidien *Le Soir* écrit : *« Lors d'une des perquisitions* [fin 1995], *les enquêteurs auraient même entendu des cris d'enfants. Dutroux leur aurait dit qu'il s'agissait de ses enfants. Ils se seraient satisfaits de cette explication... »*

Apparemment conscients de leurs limites, les policiers belges ont fait appel à un « consultant » britannique pour parachever la fouille des maisons et jardins de Dutroux et de ses complices. Le superintendant John Bennett est arrivé, mercredi, en Belgique avec son matériel. C'est lui qui avait dirigé l'enquête ayant abouti à l'arrestation de Frederick et Rosemary West dans *« la maison de l'horreur »* à Gloucester, en 1994.

Jean de la Guérivière

Affaire du sang contaminé : la Cour de justice a terminé son instruction

ONZE ANS APRÈS LES FAITS, la commission de la Cour de justice de la République qui examinait les responsabilités imputables à Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, et Laurent Fabius, ancien premier ministre, dans l'affaire du sang contaminé, a terminé son instruction. Les trois anciens ministres en exercice en 1985 avaient été mis en examen les 27, 29 et 30 septembre 1994 pour *« complicité d'empoisonnement »*. Le dossier devrait prochainement être transmis au procureur général de la Cour de cassation, également procureur général de la Cour de Justice. Ce magistrat devra rédiger un *« réquisitoire définitif »*. Les trois juges de la commission d'instruction prononceront alors, soit un non-lieu, soit un renvoi des ministres devant la formation de jugement de la Cour de justice.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : le leader des néo-nazis américains a été condamné**, jeudi 22 août, à quatre ans de prison ferme. Gary Lauck, qui se considère comme le fils spirituel de Josef Goebbels, était poursuivi pour incitation à la haine raciale devant un tribunal de Hambourg.– *(AFP.)*

■ **CINÉMA : Emir Kusturica déclare qu'il revient au cinéma** dans un entretien au quotidien grec *Eleftherotypia*. Le réalisateur, deux fois Palme d'or à Cannes, avait annoncé la fin de sa carrière cinématographique il y a plusieurs mois, après la controverse suscitée par *Underground*, son film sur le conflit en ex-Yougoslavie. *« Le cinéma fait partie de ma vie, et je ne peux en rester loin »*, explique Kusturica. Il commencera, le 15 septembre, à Belgrade le tournage de *Chat noir, chat blanc*. Le réalisateur devrait ensuite tourner en France, début 1997, une comédie intitulée *Le Roi de Suède sur son vélo vert, un vendredi après-midi*, avec Daniel Auteuil.– *(AFP.)*

■ **INTEMPÉRIES : des orages violents ont fait d'importants dégâts** dans le Sud-Ouest, le Sud et l'Est de la France. Une personne, touchée par la foudre alors qu'elle travaillait sur un toit, est décédée, mercredi 21 août, près de Limoux (Aude). Des campings ont dû être évacués dans la région de Fleurac (Dordogne) et de Lapoutroie (Haut-Rhin).

Les visées politiques de la croisade antitabac de Bill Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

Halte au tabagisme chez les jeunes ! Tel est l'objectif des mesures que Bill Clinton doit annoncer officiellement dans les prochains jours. Il s'agit d'empêcher les adolescents de contracter l'habitude de fumer, en agissant à la fois sur la vente, la publicité et l'éducation des jeunes. Le président doit se prononcer sur une proposition de la Food and Drug Administration (FDA), laquelle reprend une initiative qu'il avait lui-même lancée, il y a un an.

C'est donc une démarche ancienne, mais qui tombe à pic. Le tabagisme chez les jeunes, malgré l'interdiction de vente aux moins de dix-huit ans, a fait d'importants progrès ces dernières années, alors que le phénomène inverse a été constaté chez les adultes, soumis, il est vrai, à des restrictions de plus en plus draconiennes dans les lieux publics.

Tout en étant de nature à provoquer la colère du puissant lobby du tabac, ainsi que des réactions électorales négatives dans les Etats producteurs, comme la Virginie, le Kentucky et la Caroline du Nord, la décision de M. Clinton est populaire, en particulier auprès des femmes. Si elle est confirmée vendredi, elle représentera le clou d'une semaine qui précède l'ouverture de la convention du Parti démocrate, lundi 26 août, à Chicago, et qui a été marquée par la signature de plusieurs textes à caractère social. Ce calendrier ne doit évidemment rien au hasard. La Maison Blanche compte sur ces effets d'annonce pour aider M. Clinton à maintenir, voire à creuser l'avance sur Robert Dole. A la suite de la convention de son parti, la semaine dernière, à San Diego, le candidat républicain avait rattrapé une partie de son retard dans les sondages. Le plan antitabac de M. Clinton est donc politiquement très ciblé.

LA BOURDE DE M. DOLE

En juin dernier, M. Dole avait commis une sérieuse bourde en affirmant que la nicotine ne *provoque pas de dépendance*, et en invitant la FDA à ne pas intervenir dans un tel domaine, alors même que, depuis 1988, l'administration de la santé préconise de classer la nicotine parmi les drogues. Les démocrates avaient aussitôt rappelé qu'avec 76 millions de dollars (380 millions de francs) versés en dix-huit mois, l'industrie du tabac avait généreusement financé la campagne électorale du Parti républicain. L'administration avait, également, souligné que trois mille adolescents commencent à fumer chaque année, ce qui abrège la vie d'un tiers d'entre eux.

Le plan soumis à M. Clinton prévoit d'interdire la publicité pour le tabac dans les publications destinées à la jeunesse, lors des manifestations sportives, sur des T-shirts (le chameau de Camel et le cow-boy de Marlboro semblent tout spécialement visés), ainsi que sur les panneaux publicitaires situés à moins de 300 mètres des écoles et des terrains de jeux. Les distributeurs de cigarettes seraient également bannis, de même que la diffusion d'échantillons. Enfin, l'industrie du tabac serait obligée de dépenser quelque 150 millions de dollars (environ 750 millions de francs) par an, pour éduquer les adolescents sur la nocivité de ses propres produits.

Mais pour les fabricants de cigarettes, le principal danger serait que la nicotine soit classée parmi les drogues, ce qui, en matière de tabac, renforcerait considérablement l'autorité de la FDA. Les fabricants craignent, en effet, que le plan antitabac de M. Clinton constitue la première étape d'une offensive de grande envergure. A suivre l'évolution des moeurs et des décisions de justice, les représentants du lobby du tabac n'ont guère de raisons d'être optimistes. Le 9 août, un tribunal de Floride a accordé 750 000 dollars (3,75 millions de francs) de dommages et intérêts à un ancien fumeur atteint d'un cancer. Et, le 21 août, le Michigan est devenu le treizième Etat à poursuivre en justice les fabricants de cigarettes sommés de compenser les dépenses de santé dues au tabagisme.

Laurent Zecchini

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 22 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21275	+0,70	+7,52
Honk Kong Index	11436,50	+1,10	+14,38

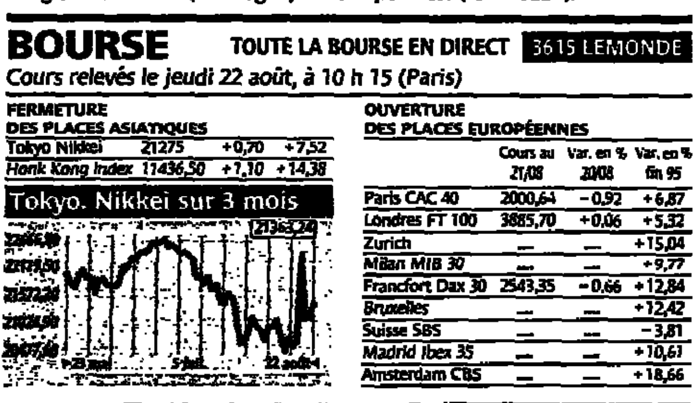

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/08	Var. en % 20/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2000,64	– 0,92	+ 6,87
Londres FT 100	3885,70	+ 0,06	+ 5,32
Zurich	—	—	+ 15,04
Milan MIB 30	—	—	+ 9,77
Francfort Dax 30	2543,35	– 0,66	+ 12,84
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 3,81
Madrid Ibex 35	—	—	+ 10,61
Amsterdam CBS	—	—	+ 18,66

Le franc en baisse avant la réunion de la Bundesbank

LA NERVOSITÉ des investisseurs était grande, jeudi matin 22 août, et l'incertitude régnait, quelques heures avant que le conseil de la Bundesbank n'annonce sa décision de politique monétaire. Sur les marchés de changes, le franc s'effritait face à la monnaie allemande. Il cotait 3,4215 francs pour un deutschemark.

L'annonce, mardi 20 août, d'un ralentissement du rythme de croissance de la masse monétaire en Allemagne au mois de juillet avait renforcé l'espoir d'une baisse du taux des prises en pension de la Bundesbank, fixé à 3,30 % depuis le début du mois de février. L'agrégat de monnaie M3, qui constitue le principal outil de la politique monétaire allemande, a progressé de 8,6 % en juillet, après 9,6 % en juin et 10,5 % en mai. Même si la croissance de M3 est restée supérieure à l'objectif de progression que s'est fixé la Bundesbank pour l'année 1996 (compris entre 4 % et 7 %), les analystes avaient jugé la décélération suffisante pour autoriser la banque centrale allemande à détendre sa politique monétaire.

Mais la publication, mercredi 21 août, de l'indicateur de confiance des chefs d'entreprise allemands, mesuré par l'institut de conjoncture Ifo, a remis en cause ce scénario. Dans l'ouest de l'Allemagne, l'indice est ressorti à 94,1 points en juillet, après 90,4 points en juin. Dans la partie est, il s'est établi à 102,9 points en juillet (contre 101,4 en juin). Cette statistique a confirmé l'amélioration de la situation économique en Allemagne, déjà reflété par les hausses de la production industrielle et des commandes aux entreprises au mois de juin. Elle a, du même coup, diminué la probabilité d'un geste de la Bundesbank.

Une nouvelle baisse des taux directeurs, qui se situent à un niveau historiquement très bas en Allemagne, est apparue moins justifiée sur le plan économique.

La décision de la Bundesbank était attendue avec anxiété dans les capitales européennes, en particulier à Paris. Selon les experts, un statu quo de la banque centrale allemande, quant à son taux repo, risquerait d'accroître les tensions récemment apparues sur le marché des changes européens et sur la parité franc-deutschemark. Il placerait aussi la Banque de France, dont la politique dépend étroitement de celle décidée à Francfort, dans une situation très inconfortable.

En optant pour l'immobilisme, la Bundesbank empêcherait l'institut d'émission français d'assouplir sa propre politique monétaire, alors que le président Jacques Chirac, lors de son intervention télévisée du 14 juillet, avait déploré *« le niveau nettement trop élevé des taux d'intérêt en France »*.
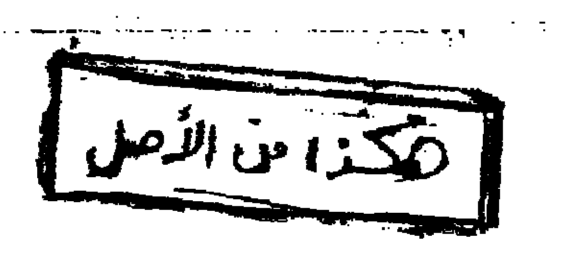
Pierre-Antoine Delhommais